

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES
DE L'AUDE

QUARANTE HUITIÈME ANNÉE — TOME XLII



CARCASSONNE
Imprimerie E. ROUDIÈRE — 33, Rue Courtejaire
1938

ART. 40 du RÈGLEMENT. — *La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions ou assertions émises par les auteurs des articles insérés dans son Bulletin ou des communications faites en séance, même si elles n'ont été suivies d'aucune discussion.*

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE 550 EXEMPLAIRES

Modification aux Statuts

1° *Tout membre de la Société, ancien ou nouveau, qui versera entre les mains du Trésorier la somme de deux cents francs (200 fr.) sera nommé **Membre à vie** de la Société.*

Les sommes provenant de versements de cette nature seront placées dans une banque à un compte spécial et, lorsqu'elles auront atteint un chiffre suffisant, converties en achat d'obligations. Ces obligations s'ajouteront au capital de la Société déjà existant, le montant seul des coupons sera versé au Crédit du compte général.

2° *Vu l'augmentation constante du prix du papier et des frais d'impression, le prix de la cotisation annuelle est fixé à vingt francs.*

3° *Le Bureau fait appel à ceux de ses membres qui ont à cœur la bonne marche de la Société, et les invite à faire un versement supérieur.*

*Les membres qui auront versé une somme supérieure à celle fixée par les statuts, auront le titre de **Membres bienfaiteurs**.*

MODIFICATION A L'ARTICLE 11. — *La femme et les enfants non mariés d'un membre titulaire, qui seront élus membres de la Société, payeront une cotisation réduite de moitié. Ils jouiront de tous les avantages accordés aux membres titulaires, à l'exception du service du bulletin lequel ne sera distribué qu'aux seuls membres payant la cotisation entière.*

Le diplôme de membre de la Société sera délivré à ces nouveaux membres, moyennant la somme de cinq francs

Chèques postaux :
TOULOUSE C/C 10 675
Société d'Etudes Sc de l'Aude
7, Rue de la Mairie
CARCASSONNE

PREMIÈRE PARTIE

Liste des Membres — Séances de 1937

MEMBRES FONDATEURS
de la
Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude

- | | |
|---|--|
| † ALIEU (François), <i>archiviste.</i> | † JEAN (Joseph), <i>propriétaire.</i> |
| † AMIGUES (Adolphe), <i>notaire.</i> | JULLIAN (Ch.-Gabriel), <i>étudiant.</i> |
| AUGÈRES (Victor), <i>instituteur.</i> | † JOULIA (l'abbé J.), <i>Sup. du P. S.</i> |
| † AURIOL (Adrien), <i>profes. d'agr.</i> | LIGNON (Alban), <i>instituteur.</i> |
| † AYROLLES (Aimé), <i>propriétaire.</i> | † MAHOUX (l'abbé Casimir), <i>curé.</i> |
| † BAICHÈRE (l'abbé Ed.), <i>profess.</i> | † MALBRET (Bernard), <i>photograp.</i> |
| BARRE (Léopold), <i>propriétaire.</i> | MARIEU (Charles), <i>propriétaire.</i> |
| † BÉDOS (Philippe), <i>professeur.</i> | MARY (Ulysse), <i>propriétaire.</i> |
| BENEAUSSE (Maurice), <i>instituteur.</i> | † MAUREL (Oscar), <i>instituteur.</i> |
| † BERGASSE (Marius), <i>propriét.</i> | † MITTOU (l'abbé Georges), <i>prof.</i> |
| BONNAVES (l'abbé Sylvain), <i>curé.</i> | MOLINIER (Jean), <i>instituteur.</i> |
| † BOURREL (Charles), <i>Dr médecin.</i> | † MONTÈS (P.), <i>a. chef d'institut^{on}.</i> |
| † BRU (Fernand), <i>botaniste.</i> | † MOULA (Paul), <i>Dr médecin.</i> |
| † CAMBON (l'abbé Léon), <i>profess.</i> | † MULLOT (Henri), <i>propriétaire.</i> |
| CANAL (l'abbé Pierre), <i>professeur.</i> | NAVALS (Albert), <i>instituteur.</i> |
| † CASTEL (Pierre), <i>ingénieur.</i> | † NOYER (Joseph), <i>botaniste.</i> |
| † CHARTIER (Louis), <i>naturaliste.</i> | † PÉRIÉ (Auguste), <i>instituteur.</i> |
| COMBES (l'abbé G.), <i>professeur.</i> | † PETIT (Abel), <i>Dr médecin.</i> |
| † DAT DE ST-FOULC (Ch.), <i>rentier.</i> | † PILLOT (E.), <i>garde gén. des forêts.</i> |
| DONNAREL (François), <i>instituteur.</i> | † PONS (l'abbé Camille), <i>profes.</i> |
| DONNAT (Hippolyte), <i>professeur.</i> | † PRATX (l'abbé Aug.), <i>profes.</i> |
| DUMONT (Joseph), <i>horticulteur.</i> | RANCOULE (l'abbé J.-B.), <i>profess.</i> |
| † FLEUREAU (Alphonse), <i>profes.</i> | † REBELLE (Guillaume), <i>négoc.</i> |
| † GARY (Léopold), <i>propriétaire.</i> | † RESPAUD (Auguste), <i>institut.</i> |
| † GASTINE (l'abbé M.), <i>professeur.</i> | ROUSTAN (Désiré), <i>étudiant.</i> |
| † GAUTHIER (Gaston), <i>botaniste.</i> | † SICARD (Germain), <i>propriétaire.</i> |
| GAVOY (Louis), <i>entomologiste.</i> | † SOL (Paul), <i>journaliste.</i> |
| † GAZEL (l'abbé Lucien), <i>profes.</i> | † SOURBIEU (Ed.), <i>conchyliolog.</i> |
| † GLORIES (Emile), <i>rentier.</i> | VIGUIER (Laurent), <i>étudiant.</i> |
| † JALOUX (Adrien), <i>propriétaire.</i> | † VÉZIAT (Auguste), <i>chef d'inst^{on}.</i> |



ÉTAT DES MEMBRES

de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude

au 31 Décembre 1937



et au 30 Juin 1938

Membres nés

M. LE PRÉFET de l'Aude.
M. LE MAIRE de Carcassonne.
M. L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE.
M. L'ARCHIVISTE DÉPARTEMENTAL.

Membres honoraires

MM.

BRESSON (A.), Assistant de Géologie à la Faculté des Sciences de Besançon, docteur ès-sciences.
CAUSSOU (Arthur), *Paléontologiste*, Lavelanet (Ariège).
DELMAS (Paul), O , Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.
DONCIEUX (L.), I. P. , Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.
FLEUREAU (Alphonse), Proviseur au Lycée de Toulouse.
LAMBERT (J.), Président honoraire du Tribunal civil, rue des Boulangers, Paris (V^e).
LEGRAYÈ, professeur à l'Université de Liège (Belgique).
LEMOINE (Paul), Directeur honoraire du Muséum National d'Histoire naturelle, professeur de géologie.

LOUIS, capitaine, ✱, A. ✱, directeur des *Cahiers d'histoire et d'Archéologie*.

LEVIS-MIREPOIX (duc de), château de Lérans (Ariège).

MAYET (Lucien), ✱, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.

DE MARTONNE, Professeur de Géographie à la Sorbonne.

MIQUEL Jean, Géologue à Barroubio, par Aigues-Vives (Hérault).

MONFREID (Henri de), homme de lettres, lauréat du prix des Vikings.

OURTAL (Jacques), Artiste peintre, Membre de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne.

PRÉVOST, O. ✱, Commandant d'Infanterie coloniale.

ROUSSEL (J.), Docteur ès-sciences, professeur au Collège de Meaux.

SABATIER (Paul), G. O. ✱, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Toulouse.

SIVADE Henry, I. P. ✱, hérauldiste, Secrétaire général de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne.

TAFFANEL Odette (Mlle), Archéologue.

VIGUIER (Maurice), Docteur ès-sciences, Carpentras (Vaucluse).

VIRÉ (Armand), 8, rue Lagarde, Paris.

Membres donateurs

MM.

G. BORIES, docteur BOURREL, CABAL, CH. CABRIÉ, docteur COURRENT, M. CATHALA, H. CRÉBASSOL, L. DAVID, don de CÉPIAN, COMBELÉLAN Eugène, ESCANDE (les héritiers), Amédée ESPARDELLIER, R. ESPARSEIL, A. FAGES, L. GAVOY, G. LANOIR, J. MIQUEL (de BARROUBIO), J. SARDA, G. SICARD, ROUSSEAU (les héritiers), SOREL H.

Membres à vie

MM.

Benjamin BAUDRU, BOUÉ, docteur Ch. BOYER, Madame Ch. BOYER, BOYER Gilles, BUNAU-VARILLA, Ch. CABRIÉ, Madame CABRIÉ, CABROL Albert, docteur COURRENT, Madame P. COURRENT, CROUZEL Théobald, docteur DUPEYRON, Jacques ESTRADÉ, Pierre FAGES, Paul FERRAND, FORT Auguste, docteur GRIZAUD, Roger HYVERT, l'abbé LALLEMAN, Madame Paul LEMOINE, Mademoiselle LEROY, Mademoiselle LIMOUSIS, LANES Adrien, LONGUÈRE P., G. de NIORT, OLIVE Joseph, RAMIÈRE DE FORTANIER, VÉZIAN Joseph, VIGUIER Henry.

Membres familiaux


Mesdames

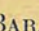
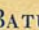
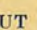
Jean-Baptiste ARTOZOU, BALDY, Eugène CASTEL, René CAHUZAC, Georges CAMMAN, CARTIER, DEGEILH, DEGEILH fils, FAGES, FORT André, GIROU, Mesdemoiselles Geneviève, Gilberte, Germaine HYVERT, Jean-Claude HYVERT, POUX, Georges POITEVIN, SUBERVILLE, Paul VALLET.

Membres titulaires

1926 ABADIE Emile, ✱, instituteur à la Cité, Carcassonne.
1938 ALBOR Salvador, domaine de Cabriac, par Douzens (Aude).
1929 AMBRY Joseph, 19, boulevard Marcou, Carcassonne.

Les Membres Bienfaiteurs sont désignés par les initiales M. B.

- 1938 ANDRIEU, adjudant-chef en retraite, rue Coste-Reboulh, Carcassonne.
1930 ARCENS, instituteur honoraire, La Reille, Carcassonne.
1925 ARIBAUD Bernard, instituteur honoraire, rue Denisse, Carcassonne.
1933 ARNAUD Elise, propriétaire à Villegly (Aude).
1932 ARTIGUES (Madame), institutrice, Limoux (Aude).
1937 ARTOZOUL Paul, 58, rue Georges-Clemenceau, Carcassonne.
1938 ARTOZOUL Jean-Baptiste, rue des Chalets, 10, Carcassonne.
1930 ASTRUC (docteur), place du Palais, Carcassonne.
1934 AUBER, docteur en pharmacie, 2, Allées Jean-Jaurès, Toulouse.
1924 AUGÉ Jean, chef de poste S.M.T., à Espéraza.
1935 AURIOL Justin, instituteur à Douzens.
1923 AUTHIER Pierre, pépiniériste à l'Île, Carcassonne.
1933 AUZOULAT Louis, à Azille (Aude).
1932 AYRIX (Mademoiselle) Maria, institutrice aux Cassés.
1936 AZAIS Antoine, Comigne.
1938 AZAIS Marie (Mademoiselle), à Douzens (Aude).
1910 AZÉMA Lucien, entrepreneur de menuiserie, 32, rue de Lorraine, Carcassonne.
1930 AZIBERT Raymond, secrétaire général de l'Essi d'initiative de Carcassonne, rue Voltaire.
1932 BABY Joseph, agent-voyer, à Montréal (Aude).
1919 BADES Louis, Contrôleur des Postes, au bureau des chèques postaux, 8, rue Périgord, Toulouse.
1934 BAILLY, Proviseur du Lycée, Carcassonne.
1926 BAISSAS Maurice, I.P. , à Belvèze (Aude).
1936 BALDELON, garagiste, à Capendu.

- 1933 BALDY Jean, notaire, 42, rue Barbès, Carcassonne.
1928 BALDY, Inspecteur des Eaux et Forêts, Carcassonne.
1932 BANDET (Madame), directrice Ecole Normale d'Institutrices, Carcassonne.
1924 BARDOU Antoine, prop. à Cazilhac (Aude).
1929 BARAILLÉ (Mademoiselle Marie), O. A. , 1, avenue Achille-Mir, Carcassonne.
1938 BARRAL Pierre, Receveur des P. T. T., à Aubagne (Bouches-du-Rhône).
1914 BARTHE François, chef du Contentieux et Titres, S. M. T., rue Dugommier, Carcassonne.
1925 BARTHÈS Ernest, prop. à Douzens (Aude), M. B.
1938 DE BATAILLE, juge de paix, à Castelnaudary.
1928 BATAILLOU (Mlle), 73, rue de Verdun, Carcassonne.
1930 BARTOUX Jacques, à Tuchan.
1899 BATUT Raoul, Ingénieur agronome, , , à Enlaure, par Labruguière (Tarn), M. B.
1927 BAUVILLE, boulevard Jean-Jaurès, maison Lacombe, Carcassonne. M. B.
1934 BECH, docteur en médecine, à Trèbes.
1934 BERGOUNIOUX (abbé), professeur de géologie, docteur ès-sciences, Institut catholique, Toulouse.
1929 BERNADO Joachim, propriétaire du Cammas, par Pezens (Aude).
1929 BERTRAND Etienne, prop. à Cucugnan (Aude).
1929 BERTRAND Séraphin, propr. à Padern (Aude).
1938 BESARD, entrepreneur, rue Racine, Carcassonne.
1932 BEZ Maurice, rue Antoine-Marty, Immeuble Rumeau, Carcassonne.
1936 Bibliothèque pédagogique de la circonscription de Castelnaudary, Ecole maternelle, rue de la Miséricorde.
1932 BILLEMONT Henri, 227, route de Saint-Médard, à Cauderan (Gironde).

- 1929 BILLOT A., pharmacien, rue de Verdun, Carcas-
sonne.
- 1933 BISCAN Emilien, à Douzens (Aude).
- 1937 BLAQUIÈRE, archiviste départemental, Carcassonne.
sonne.
- 1927 BLANC Jean, ✱, docteur en médecine, directeur du
Laboratoire bactériologique des Hôpitaux, Car-
cassonne, 1, Boulevard Jean-Jaurès.
- 1928 BLANCHARD Jean, Ingénieur de la Ville de Carcas-
sonne, Rieux-Minervois.
- 1938 BOHM, attaché au laboratoire de minéralogie, Fa-
culté des Sciences, Montpellier.
- 1938 BOIVERT Jean, à Lézignan.
- 1921 BONCOMPAIT Maurice, directeur de l'usine à chaux
du Cammazou, Cennes-Monestiés (Aude), M. B.
- 1889 BONNAVES (abbé Sylvain), aumônier des Sœurs de
Cluny, Limoux, M. B.
- 1928 BONNET Fernand, inst. honor. à Moussan (Aude).
- 1934 BONNET Etienne, ingénieur S. M. T., Lézignan.
- 1928 BORIES André, propriétaire à Fabrezan.
- 1936 BORREL (Mademoiselle), Marthe, à Douzens.
- 1926 BOUCARD Jean, ✱, maire, Villeneuve- Miner., M. B.
- 1927 BOUCHARD, pharmacien, Durban (Aude), M. B.
- 1934 BOUCHIEU Gérard, greffier au tribunal civil, 7, rue
de Verdun, Carcassonne.
- 1926 BOUÉ Joseph, à Lafage, par Plaigne, M. B.
- 1928 BOUSQUET Ernest, maire, Fanjeaux (Aude).
- 1928 BOUSQUET Louis, docteur en droit, licencié ès-let-
tres, ✱, 27, rue Voltaire, Carcassonne.
- 1927 BOUSQUET, ✱, docteur en médecine, 41, rue de
Verdun, Carcassonne.
- 1926 BOYER Charles, A. ✱, docteur en médecine, corres-
pondant de la Commission des monuments et


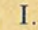

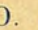
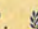


- objets d'arts du département de l'Aude, 55 bis,
rue Victor-Hugo, Carcassonne.
- 1930 BOYER Charles (Madame), 55 bis rue Victor-Hugo,
Carcassonne, M. B.
- 1933 BOYER Gilles, 55 bis, rue Victor-Hugo, Carcassonne.
- 1934 BREITHAUP-CARIVEN, libraire, rue Courtejaire, 7,
Carcassonne.
- 1926 BRIGNAC (G. DE), ✱, propriétaire à Limoux.
- 1932 BRINGUIER (Mademoiselle), directrice Ecole Jean-
Jaurès, Narbonne.
- 1932 BRUNETON Marcel, percepteur de Pezens, 115, bou-
levard Barbès, Carcassonne.
- 1929 BRUNIQUEL Joseph, ingénieur du Service vicinal,
Mas-Cabardès.
- 1891 BUGNARD Louis, peintre décorateur, 32, rue de la
Gare, Carcassonne.
- 1928 BUNAU-VARILLA Philippe, colonel, C. ✱, 63, avenue
d'Iéna, Paris, M. B.
- 1929 CABAL Paul, propriétaire, Ferrals-des-Corbières.
- 1924 CABANNES Joseph, percepteur de Conques, 40, rue
du 4-Septembre, Carcassonne.
- 1927 CABIROL (abbé Pierre), à Fabrezan, M. B.
- 1926 CABRIÉ Charles, I. P., ✱, 6, rue Victor-Hugo, Car-
cassonne.
- 1929 CABROL Albert, instit., Caux et Sauzens (Aude).
- 1930 CAHUZAC René, à Douzens.
- 1930 CAHUZAC (Mme) Renée.
- 1931 CAILLARD Pierre, libraire, à Narbonne.
- 1934 CAISSAC Jean, domaine de Sainte-Valière, à Céprie.
- 1929 CALMET Paul, A. ✱, instituteur honoraire, 47,
boulevard Barbès, Carcassonne.





- 1924 CALMON Paul, ✱, I. P. ✱, instituteur honoraire, Cuxac-d'Aude.
- 1921 CALS (abbé), A. ✱, chanoine honoraire, aumônier du Lycée, Carcassonne.
- 1932 CALS Paul, propriétaire, à Ferrals (Aude).
- 1929 CAMBIÈS Lucien, instituteur école Cité, rue Molière, 13, à Narbonne.
- 1905 CAMBOURNAC Henri, ✱, avoué honoraire, 62, rue de la République, Carcassonne.
- 1936 M. CAMMAN, instituteur, Carcassonne.
- 1936 CAMMAN (Madame), membre familial.
- 1937 CANAVY Louis, Alimentation, 47, rue de Verdun, Carcassonne.
- 1935 CANDILLE Jeanne (Mme), Bourbon-Lancy (S.-L.).
- 1929 CANNAC Marcel, docteur en médecine, boulevard Marcou, Carcassonne.
- 1912 CAPELLE Prosper, ✱, rue Voltaire, Carcassonne.
- 1927 CARBOU Charles, entrepreneur, 3, Allée d'Iéna, Carcassonne, M. B.
- 1897 CARÉMIER Paul, notaire, à Trèbes.
- 1937 CARTIER Maurice, notaire à Douzens (Aude).
CARTIER Maurice (Madame).
- 1928 CASSAN, docteur en médecine, ✱, Inspecteur départemental d'Hygiène, Carcassonne.
- 1934 CASSAN Henry, à Saint-Nazaire.
- 1936 CASTAN Mélanie (Mademoiselle), Capendu.
- 1936 CASTAN Pierre, Capendu.
- 1900 CASTEL Eugène, propriétaire, 71, rue de Verdun, Carcassonne.
- 1927 CASTRE René, instituteur, à Carcassonne.
- 1929 CATHALA Dominique (abbé), Plaigne.

- 1896 CATHALA Marius, ✱, propriétaire à Argeliers, président honoraire de la C. G. V.
- 1936 CATHALA Robert, à Douzens.
- 1937 CATHARY Cécile (Madame), à Canet-d'Aude.
- 1937 CATHARY Paul fils.
- 1934 CATHARY Henry, à Badens.
- 1929 CAUSSOU Pierre, pharmacien, Mauvezin (Gers).
- 1924 CAYLA, docteur en médecine, rue Coste-Reboulh, Carcassonne.
- 1931 CERTAIN Maurice, Juge de paix des cantons de Sigean, Durban et Tuchan, 6, boulevard Jean-Jaurès, Carcassonne.
- 1930 CHABAUD A. (abbé), A. ✱, curé de Villegailhenc.
- 1933 CHAUBET Alfred, industriel à Toulouse, 27, rue Georges-Priot.
- 1932 CHAUBET Toussaint, Montferrier (Ariège).
- 1930 CLAUSTRES Georges, diplômé du Conservatoire de Toulouse, à Cuxac-d'Aude.
- 1935 CLAUSTRES Lucien, 30, rue de Lorraine, Carcassonne.
- 1907 CLERGUE François, régisseur à Homps, M. B.
- 1927 CLOT Charles, docteur en médecine, Espérasa, M.B.
- 1924 COMBELÉLAN Charles, propriétaire à la Gravette, Carcassonne.
- 1914 COMBELÉLAN Clément, docteur en médecine, rue de Verdun, Carcassonne.
- 1928 COMBELÉLAN Eugène, 6, rue Mazagran, Carcassonne.
- 1935 COMBES Jean, instituteur à Raissac-d'Aude.
- 1937 COUGET Jules, pharmacien, Olonzac (Hérault).
- 1932 COULOUMA, docteur en pharmacie, I. P. ✱, 2, rue de la Mairie, Béziers.
- 1926 COUMES René, ✱, instituteur, 12, rue de l'Aoubret, Narbonne (Aude).

- 1929 COURRENT Joseph, agent général de la Séquanaise, Chalabre (Aude).
- 1896 COURRENT Paul, docteur en médecine, ✱, I.P. ✱, Correspondant de la Commission des monuments et objets d'art du département de l'Aude, lauréat de l'Académie de Médecine, 25, rue des 3-Couronnes, Carcassonne.
- 1927 COURRENT (Madame Paul), Carcassonne.
- 1920 COURRIÈRE Fernand, instituteur honoraire à Cuxac-Cabardès.
- 1932 COURTESOLE (abbé Roland), professeur Collège St-Stanislas, Carcassonne.
- 1927 CRAPONNE, docteur en médecine, 6, rue Barbès, Carcassonne.
- 1920 CRÉBASSOL Henri, naturaliste, 2, Rond-point de Lardenne, Toulouse.
- 1928 CRÉMAILH Aubert, prop. à Fabrezan (Aude).
- 1928 CRÉVEFOSSE Félix, instituteur à Camplong.
- 1935 CROS Pierre, électricien à Lézignan-Corbières.
- 1938 CROS-MAYREVIEILLE Gabriel, ✱, Narbonne.
- 1934 CROS-MAYREVIEILLE. O. ✱, Colonel en retraite, Narbonne.
- 1934 CROUZEL Théobald, ✱, vétérinaire, Quillan.
- 1930 CUNNAC (abbé), chanoine, directeur de l'Ecole St-Stanislas, Carcassonne.
- 1936 DAGUZAN Paul, 29, rue de la Liberté, Carcassonne.
- 1892 DALCY Maurice, propr., Saint-Marcel (Aude).
- 1928 DARBANS Antoine, docteur en médecine, Fabrezan.
- 1933 DAULY Louis, négociant à Rieux-Minervois.
- DECHAMBRE (Madame), à Capendu (Aude).
- 1936 DEGEILH Léon, à Douzens.
- 1936 DEGEILH Léon (Madame), Douzens (membre familial).

- 1936 DEGEILH fils, Douzens (membre familial).
- 1905 DELAUDE Charles, ing.-agronome, Cuxac-d'Aude B.
- 1937 DELOUPY Marcel, de Nissan, 23 bis allées Paul-Riquet, à Béziers.
- 1937 DELOM, 29 bis, allées Paul-Riquet, Béziers.
- 1935 DELPECH Henri, 22, quai Vallière, Narbonne.
- 1921 DÉTOURS Joseph, à Caillau (Aude).
- 1932 DENARNAUD, 27, rue Mousset-Robert, Paris (12^e).
- 1934 DEVALENT (Madame), rue de la Digue, 1, Carcassonne.
- 1921 DHOMPS Ernest, Citou (Aude).
- 1935 DIETZ (Mademoiselle), professeur, Carcassonne.
- 1936 DIVOIRE P., à Mondricourt (Pas-de-Calais).
- 1928 DORVAULT, ✱, docteur en médecine, sous-inspecteur d'Hygiène, Carcassonne.
- 1928 DOUMERC, docteur en médecine, Caunes-Minervois.
- 1924 DUCHAN Alfred, propriétaire à Floure.
- 1935 DUHÈM Hélène (Mlle), à Cabrespine (Aude).
- 1922 DUPEYRON, docteur en médecine, boulevard Omer-Sarraut, à Carcassonne.
- 1933 DUPONT Gaston, O. ✱, directeur honoraire au Ministère du Travail, Moux (Aude), Paris, 15, rue Bouchut.
- 1913 DURAND Joseph, ✱, I.P. ✱, docteur ès-sciences, Ingénieur-chimiste I. C. N., Agrégé de l'Université, Professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier.
- 1936 DURBAS Louis, à Laredorte (Aude).
- 1904 DUSSEAU Victor, agent d'assurances, rue Pinel, Carcassonne.
- 1933 EMBRES ET CASTELMAURE (Commune de)



- 1909 EMBRY Pierre, I. P., , ex-attaché au Laboratoire de géologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, Conservateur du Musée lapidaire de la Cité, Conservateur des objets d'art et antiquités du département de l'Aude, bibliothécaire de la ville de Carcassonne, 4, place du Palais, Carcassonne.
- 1937 EPINGER Georges, Inspecteur principal de la Séquanais, 24, rue du Marché, Carcassonne.
- 1925 ESPARDELLIER Amédée, Chalabré (Aude).
- 1893 ESPARSEIL Raymond, ingénieur, 15, boulevard du Commandant-Roumens, Carcassonne.
- 1928 ESTRADE Henri, , I. P. , O. , président de chambre à la Cour d'appel, rue Mareschal, 6, Montpellier.
- 1928 ETCHEBÈS Henri, sous-économe, Lycée de Talence (Gironde).
- 1934 ETIENNE Georges, électricien, à Saint-Nazaire.
- 1936 EUZET, instituteur à Lézignan-Corbières.
- 1933 FABRE Alexandre, licencié en droit, Villeneuve-Min.
- 1908 FABRE Paul, maire de Saint-Martin-Lalande, rue Riquet, 20, Castelnaudary.
- 1900 FAGES Antoine, I. P. , , préhist.-géol., Lestanière, par Carcassonne.
- 1930 FAGES (Madame A.), Lestanière.
- 1927 FAGES Pierre, Lestanière, par Carcassonne, élève de l'École d'Agriculture de Montpellier.
- 1901 FARGES Justin, , vice-consul d'Espagne, 13, rue des Trois-Couronnes, Carcassonne.
- 1901 FARGES Léon, usines de la Trivalle, Carcassonne.
- 1931 FERRAN Joseph, négociant à Azille.
- 1931 FERRAND Paul, propriétaire, à Saint-André.
- 1934 FERRIER Albert, à Douzens.

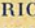
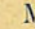
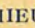
- 1933 FINESTRE (Madame Lucie), Laure-Minervois.
- 1928 FIORIO Victorin, entrepreneur de travaux publics, Limoux.
- 1934 FONDS-MONTMAUR (de), domaine de Lamothe, à Routier.
- 1927 FORT Albert, , , propriétaire à Embres et Castelmaure, M. B.
- 1934 FORT André, Embres et Castelmaure.
- 1929 FORT Auguste, , propr., Nouvelles, par Tuchan.
- 1936 FOURCADE F., à Puivert.
- 1910 FRAISSÉ Célestin, propriétaire, à Argeliers, M. B.
- 1928 GABANOU G., prop. à Montfaucon, par Belvèze.
- 1911 GACHET Pierre, receveur principal des postes, en retraite, 6, rue Georget, Tours, M. B.
- 1926 GALBIER Léon, propriétaire à Moux, M. B.
- 1927 GALIGNÉ, Marcelin, maire, à Bize, M. B.
- 1924 GALLY Louis, libraire, 7, rue V.-Hugo, Carcassonne. M. B.
- 1936 GALLY Jean, agent d'assurances, à Villemartin, par Limoux.
- GALTIER juge au Tribunal civil, 40, rue Pradier, Nîmes.
- 1889 GAVOY Louis, entomologiste, à Couzy, par Châtillon-l'Azergue (Rhône).
- 1926 GAZANIOL Ferdinand, propriétaire, à Fraissé-des-Corbières, M. B.
- 1936 GÉLIS René, ingénieur, rue Anatole-France, Olivette, Carcassonne.
- 1928 GIBERT U., instituteur à Lauraguel (Aude).
- 1934 GIBOULET, directeur d'École, à la Cité, Carcassonne.
- 1929 GIEULES Pierre, château de Gléon, par Durban.
- 1928 GIROD Félix, I. P. , chirurgien-dentiste, Fabrezan.

- 1933 GIRONCE (Mademoiselle), institutrice, Puichéric.
1927 GIROU Jean, *, docteur en médecine, rue du Palais, Carcassonne.
1933 GLEIZE Henri, place Davilla, Carcassonne.
GONDINET Henri, 57, boulevard Barbès, Carcassonne.
1929 GOUCH Pierre, à Ventenac-Cabardès.
1936 GOURDOU Jean, capitaine, *, à Douzens.
1928 GOUT, docteur en médecine, *, député de l'Aude, boulevard du Com.-Roumens, Carcassonne.
1906 GRÉPINET, pharmacien, rue de la Gare, Carcassonne.
1931 GRIMAL R., I. P. **, Secrétaire général de la Préfecture, Carcassonne.
1929 GRIZAUD Henri, docteur en médecine, troupes coloniales.
1927 GRIZOU Léon, pharmacien, 42, rue de Verdun, Carcassonne.
1934 GROSSETÊTE (M. et Madame), 4, place du Palais, Carcassonne.
1931 GUIBERT Hermann, docteur en médecine, *, Montpellier, rue des Carmes et Balaruc-les-Bains.
1924 GUIHO Pierre, minotier, Moulin-Neuf, Carcassonne.
1891 GUIRAUD Martin, ingénieur-constructeur, avenue A.-Mullot, Carcassonne.
1922 HÉLÉNA Philippe, archiviste-bibliothécaire, 1, quai de Lorraine, Narbonne.
1928 HUC Paul, à Fabrezan.
1892 HYVERT Georges, A. **, ingénieur, quai Riquet, à Carcassonne.
1924 HYVERT Roger, A. **, quai Riquet, Carcassonne.
1934 HYVERT Geneviève, quai Riquet, Carcassonne (1).
1932 INGRES Maurice, instituteur, Fontcouverte (Aude).

(1) Mesdemoiselles Gilberte, Germaine, Jean-Claude, Christiane HYVERT. sont inscrits comme membres familiaux.






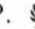
- 1935 IZARD Germain. *, colonel en retraite, 13, rue J.-J.-Rousseau, à Châteauroux.
1935 JEAN Emile, professeur Collège de Saint-Gaudens.
1898 JEANJEAN-Alphonse, propriétaire, 88, boulevard Barbès, Carcassonne.
1927 JEANJEAN, I. P. **, correspondant du Ministère de l'I. P., libraire, rue de la Mairie, Carcassonne.
1909 JORDY Michel, archéologue, éditeur d'art, 16, place du Château, Cité, Carcassonne.
1928 JOSSERAND. Inspecteur d'Académie, Mende (Lozère).
B1937 JOUGLA Jean, Tourouzelle (Aude).
1932 JOURNET Marcel, à Villemoustaussou (Aude).
1938 KERGUELEN, ingénieur de la S. M. T., rue Tesseyre, Carcassonne.
1923 LABORIE Charles, A. **, instituteur, à Fabrezan.
1934 LACAN, avocat, 11 bis, rue d'Isly, à Alger.
1935 LACOMBE Louis, ingénieur E.T.P., 6, rue Victor-Hugo, Carcassonne.
1937 LACORRE, contrôleur de la Séquanais, 14, rue de Belfort, Carcassonne.
1934 LAFFITTE Léon, ingénieur civil, 85, rue Tailbout, à Paris (IX^e).
1930 LAFFONT Marie-Jeanne (Mademoiselle), institutrice à Douzens.
1931 LAFFONT Augusta, (Mlle), institut., à Douzens.
1935 LALAURIE G. docteur, Cuxac-d'Aude.
1927 LALLEMAN Louis (abbé), curé, à Villesèque-des-Corbières, M. B.
1937 LANDES, docteur en médecine, Olonzac (Hérault).
1928 LANDES Louis, instituteur, à Fabrezan.
1932 LANES Adrien, à Bram.


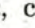

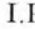

- 1937 LANET Henri, Olonzac (Hérault).
1937 LANNES Charles, ébéniste, Montréal (Aude).
1928 LARGEY Léon, propriétaire, à Cuxac-d'Aude.
1895 LASSALE Edouard, horticulteur, rue des Quatre-Chemins, Carcassonne, M. B.
1938 Madame LAUGÉ Elise, , 15, rue de la Bièche, Limoux.
1904 LAUTH Frédéric, ingénieur, boulevard Omer-Sarraut, Carcassonne.
1927 LAUTH René, boulevard O.-Sarraut, Carcassonne.
1931 LAUTH Suzanne (Mademoiselle), boulevard Omer-Sarraut, Carcassonne.
1934 LAUZE Jean, docteur en médecine, au Tivoli, boulevard Omer-Sarraut, Carcassonne.
1911 LAVENC Joseph, propriétaire, à Fabrezan.
1935 LAYNET Alexandre, électricien, à Fabrezan.
1928 LEBRAU Jean, , homme de lettres, à Moux.
LEGRAND Pierre, ingénieur des mines, Villanière.
1916 LÉMOINE (Madame M.), Lauréate de l'Institut, docteur ès-sciences, 57, rue Cuvier, Paris (Ve).
LEROY (Mlle), professeur Ecole supérieure.
1889 LIGNON Alban, professeur, Argelliers (Aude) (1).
1931 LIMOUSIS, professeur à l'Ecole Normale d'institutrices, Carcassonne.
1936 LONGUERE Pierre, à Narbonne.
1932 LOUIS Auguste, propr., Villesèque-des-C. (Aude).
1924 LUCET Félix, propriétaire, à Conques.
1934 LYCÉE DE CARCASSONNE.
1936 MABILLE André, Inspecteur d'Assurances (Séquanaise), Avenue de Bordeaux, Montauban.
1938 MAFFRE Joseph, à Rouffiac-d'Aude.

- 1928 MAGNIET (abbé), professeur au Petit Séminaire, à Castelnaudary.
1936 MALBREIL (Madame), Directrice Ecole Supérieure, Lézignan-Corbières.
1925 MALET, instituteur honoraire, Rieux-en-Val.
1897 MALRIC Henri, O. , avocat, 62, rue de la Gare, Carcassonne.
1928 MANDOUL Pierre, notaire, à Fabrezan.
1928 MAFAN Albert, , Trésorier payeur général honoraire, rue des Cordeliers, Castelnaudary.
1930 MARTIN (de), Alphonse, 20, rue de Longchamps, Paris et Nouvelle-Ricardelette, Narbonne.
1937 MARTINEZ Michel, instituteur, à Nissan.
MARTINUS NV. Nyoffsboeklandel es Ugevers, Paris.
1932 MARTY A., docteur en médecine, oculiste, 4, rue de la Mairie, Béziers.
1928 MARTY Constant, ingénieur honoraire, rue Antoine-Marty, Carcassonne.
1935 MARTY H., rue de Verdun, 90, Carcassonne.
1930 MARTY-JAFFUS, Corneille, par Arzens.
1933 MARTY (Mlle), institutrice, à Saissac (Aude).
1932 MARY Edouard, rue de la Gare, Carcassonne.
1928 MATHIEU Laurent, O. A. , propriétaire, à Olonzac (Hérault), M. B.
1936 MEDALE Louis, à Comigne.
1930 MESTRE Jean, à Pennautier.
1933 MILHAUD Georges, président du Spéléo-Club de la Montagne-Noire et de l'Espinouze, Labastide-Rouairoux.
1927 MIQUEL Jean, à Barroubio, par Aigues-Vives (Hérault), M. B.
MIR Joseph (Madame), directrice d'école, Sigean.

- 1925 MONDIÈS Paul, route de Narbonne, Carcassonne.
1924 MONS Paul, 55, rue de la République, Carcassonne.
1932 MONTLAUR Joseph, maire, prop., à Douzens.
1901 MOSER F., négociant et propriétaire, Lézignan (Aude).
1904 MOUGNIÉ Noël, Ingénieur T. P. E., à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).
1929 MOUTARD-MARTIN Henri, rue Nationale, Castelnaudary.
1935 MESNARD Henri, 13, Rue Chartran, Carcassonne.
1935 MEINRATH, professeur de mathématiques, à Narbonne (Aude).
1935 NALIX, au Mas-Saintes-Puelles.
1937 NELLI René, professeur au Lycée, 20, rue du Palais, Carcassonne.
1934 NIORT (de), 4, rue Barbès, Carcassonne.
1934 NIORT (de) (Madame), 4, rue Barbès, Carcassonne.
1897 NOGUÉ Osmin, *, avocat, square Gambetta, Carcassonne.
1936 NOGUÉ Maurice, avoué, Carcassonne.
1928 OLIVE Emile, avoué, rue de Verdun, Carcassonne.
1910 OLIVE Joseph, I. P. **, professeur adjoint au Lycée de Carcassonne.
1926 ORMIÈRES, docteur en médecine, rue de la République, Carcassonne.
1934 PACOU François, place de la Poste, Carcassonne.
1931 PAGÈS Armand, horticulteur, Lézignan-Corbières.
1923 PAGO, directeur de la Compagnie « L'Abeille », rue Mosaique, Narbonne.
1927 PALAU Jacques, *, 29, rue du Marché, Carcassonne.
1926 PANOUILLE Mélanie (Mademoiselle), Lachaux, par Villemoustaussou.

- 1936 PAQUET Arthur, Castelnaudary.
1901 PAYE Auguste, conducteur des Ponts et Chaussées, 13, cours Palmarche, Perpignan (Pyr.-Or.).
1929 PECH Achille, directeur d'école, à Ferrals.
1929 PECH Fernand, boulevard Carnot, Labastide-Rouairoux (Tarn).
1938 PÉCHERIC (Mademoiselle), institutrice Ecole André-Chénier, Carcassonne.
1929 PELLEGRIN Victor, O. **, directeur des Services agricoles, 52, route de Narbonne, Carcassonne.
1923 PENNAVAYRE Jean, employé P.T.T., Carcassonne.
1928 PÉRILHOU Yvonne, (Mademoiselle), pharmacien, à Soulac-plage.
1928 PERRAMOND Paul, restaurant, Lastours (Aude).
1928 PERRET Vincent, vérificateur des Contrib. Indir., 12, rue des Fossés, Narbonne, M. B.
1932 PERROUTY François, O. **, Douzens.
1932 PISTRE Louis, sous-officier 80^e R. I., Metz.
1937 PLA (Madame), institutrice, Ginestas (Aude).
1929 PLA Julien, à Fabrezan.
1934 PONT Auguste, chanoine, curé doyen de Saint-Nazaire, de la Cité.
1912 PORTAL Louis, I. P. **, architecte, boulevard du Commandant-Roumens, Carcassonne.
1912 POUCHELON François, négociant, Cépie.
1935 POUMAYRAC Georges, propriétaire à La Caunette (Hérault).
1921 POUX Joseph, O. *, I. P. **, archiviste de l'Aude, Auxiliaire et lauréat de l'Institut (Inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, 25, rue du Marché, Carcassonne.

- POUX (Madame J.), Carcassonne.
- 1934 PRADAL A., inspecteur de l'Enregistrement, 18, rue L. Mie, Bordeaux.
- 1902 PRATX Clément, I. P. , O. , propr., Tuchan.
- 1937 PRINCE Charles, 3, quai Victor-Hugo, Narbonne.
- 1935 PUECH (Madame), 20, rue Soufflot, Paris (5^e).
- 1934 PUGET, instituteur, président de la Coopérative des producteurs de miel de Narbonne, Tournissan.
- 1925 PUJOL Henri, docteur en médecine, à Ferrals.
- 1933 PUJOL Jacques, préparateur au Laboratoire de Bactériologie, 25, rue du 4-Septembre, Carcassonne.
- 1929 RAMIÈRE DE FORTANIER, 10, square Victor-Hugo, Castelnaudary.
- 1930 RANDONNEURS (Société des), Café Sinfreu, Narbonne.
- 1936 Madame veuve RASCOL, à Chalabre, M. B.
- 1934 RATIER Louis, 14, rue Courtejaire, Carcassonne.
- 1935 RAYSSAC Jean, , licencié en droit, 2, Rue des Remparts, Narbonne.
- 1928 RAZOULS Fernand, instit. à Douzens, M. B.
- 1934 RAZOULS Pierre, président de la Société Centrale d'Agriculture de l'Aude, rue de la Parerie. 50, à Narbonne.
- 1930 REY, A. , instituteur honoraire à Ventenac-Cabardès.
- 1928 REYNÈS Henri, propriétaire, à Pennautier.
- 1927 REVERDY J., , I. P. , architecte départemental, 14, Rive Gauche du Canal, à Carcassonne.
- 1934 RIBERO, instituteur à Puivert.
- 1931 RICARD Henri, rue du Marché, Carcassonne.
- 1937 RICHARD JEAN, Inspecteur de la Séquanais, 11, rue de Belfort, Carcassonne.

- 1925 RIGAIL A., Secrétaire de Mairie, Puivert, M. B.
- 1935 RIVALS Gabriel, rue Porte Carnot, La Teste de Buc.
- 1931 RIVES Charles, , conseiller général, aux Escousols, par Cuxac-Cabardès.
- 1929 RIVIÈRE, colonel en retraite, O. , 21, avenue des Corbières, Lézignan.
- 1926 ROBERT Pierre, propriétaire, Barbaira (Aude).
- 1904 ROGER Léon, propriétaire, à Homps, M. B.
- 1923 ROGER Paul, industriel, à Montolieu.
- 1924 ROGER-ESTRADE Jacques, ingénieur, directeur de l'Usine à Gaz, Carcassonne.
- 1933 ROGER-ESTRADE René, ingénieur, boulevard Barbès, Carcassonne.
- 1931 RONGAU, I. P. , directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs, Carcassonne.
- 1924 ROQUES St-CLAIR, propriétaire à la Tuilerie Saint-Félix, par Conques-sur-Orbiel (Aude).
- 1914 ROUANET Pierre, commis principal des Eaux et Forêts, 12, rue Mazagran, Carcassonne.
- 1906 ROUDIÈRE Henri, rue Courtejaire, Carcassonne.
- 1927 ROUGÉ Léon, notaire honor., Grans (B.-du-Rhône).
- 1919 ROUQUETTE (Madame veuve), libraire, place Carnot, Carcassonne.
- 1937 ROUSSEL Albert, instituteur, Argeliers (Aude).
- 1936 ROUSSIGNOL (Madame), 17, Square de la Révolution, Narbonne.
- 1933 ROZAN Henri, 20, place Félix-Faure, Paris (XV^e).
- 1928 RUEL (Madame), née Devallent, boulevard Commandant-Roumens, Carcassonne.
- 1901 SABARTHÈS (abbé) , I. P. , aumônier honoraire de la Salpêtrière, 3, rue de la Mairie, Limoux.
- 1933 SAINT-FRICHOUX (La commune).

- 1924 SAINTOUT Raymond, président de la Société des charbons de Millau, 40, rue Barbès, Carcassonne.
- 1934 SALAUZE, docteur, directeur du dispensaire de Lézignan.
- 1924 SALVAT (abbé), professeur au Petit Séminaire, majoral, Castelnaudary.
- 1928 SALZE Antoine, rue G.-Clemenceau, Carcassonne.
- 1904 SAMARUC Jules, 4, rue Barrère, Narbonne, M. B.
- 1932 SARCOUS Jean, pharmacien, place Carnot, Carcassonne.
- 1932 SARCOUS Paul, pharmacien, place Carnot, Carcassonne.
- 1930 SARRAND fils, rue Barbacane, Carcassonne.
- 1927 SATGÉ Jacques, 77, route de Limoux, Carcassonne.
- 1924 SAUREL, banquier, 31, rue V.-Hugo, Carcassonne.
- 1936 SAURY Alice, à Lézignan-Corbières.
- 1036 SAURY Yvonne, Lézignan-Corbières.
- 1936 SAURY Georges, Lézignan-Corbières.
- 1929 SCHLEICHER, ✱, I. P. ✱, 9, rue de Verneuil, Paris (VII^e), sous-chef de Section au Ministère des Affaires étrangères, Service des œuvres françaises à l'étranger.
- 1933 SÉGUY Léonce, propriétaire à Padern (Aude).
- 1933 SÉGUY Louis, ✱, Sous-Préfet à Limoux.
- 1925 SÉGUY (Madame), institutrice, à Arzens.
- 1933 SÉMAT (M^{lle}), institutrice à Cabrespine.
- 1896 SEMICHON Lucien, O. ✱, directeur de la station œnologique, 45, rue Victor-Hugo, Carcassonne.
- 1898 SEMPÉ Jean, docteur en médecine, ✱, 31, rue Courtejaire, Carcassonne.
- 1931 SEPTOURS Marcel, 26, rue de Metz, Carcassonne.
- 1928 SERIÉ (Madame), à Brugairolles (Aude).

- 1936 SERRES (Madame), Douzens.
- 1927 SIGAL (abbé) I.P. ✱, aumônier, N.-D. de Magrie, Cuxac-d'Aude.
- 1926 SIGÉ Maurice, avocat, 12, Boulevard Jean-Jaurès, Carcassonne, M. B.
- 1937 SIRVENT, Surveillant général Petit Lycée, Carcassonne.
- 1934 Société de Cyclotourisme de Carcassonne.
- 1920 SOREL Henri, rue de Verdun, Carcassonne.
- 1936 SUBERVILLE Alphonse et Madame SUBERVILLE, de Blomac.
- 1928 SUBERVILLE Henri, docteur en médecine, à Caunes-Minervoises.
- 1929 SYNDICAT D'INITIATIVE de Rennes-les-Bains.
- 1932 TAFFANEL Jean, Mailhac (Aude).
- 1931 TALLAVIGNES Hector, château de Polignan, par Trausse (Aude).
- 1929 TALLAVIGNES Marcel, ✱, à St-Jean-de-Barrou.
- 1930 TARBOURIECH Albert, avocat, Olonzac (Hérault), M. B.
- 1934 TAUJA, ingénieur des pont-et-chaussée, Sigean.
- 1926 TEISSEYRE Camille, directeur d'école, Capendu.
- 1927 TEISSEYRE Jules, négociant, Lézignan-Corbières.
- 1934 TEISSEYRE (Mademoiselle), directrice de l'Ecole annexe de Carcassonne.
- 1928 TERRAL A., docteur en médecine, 40, rue Victor-Hugo, Castres (Tarn), M. B.
- 1910 TRIBILLAC Antoine, Banque de France, Chaumont (Haute-Marne).
- 1935 TRILLES Jean, à Douzens.
- 1935 TRILLES (Mademoiselle), à Douzens.
- 1930 VAICHÈRE ✱, ✱, percepteur, Salsigne (Aude). 3

- 1928 VAISSIÈRE Jean, ⚔, ⚔. à Ventenac (Aude).
1935 VAQUIER Pierre, à Douzens.
1937 VALENT Louis, 67, route de Toulouse, Carcassonne.
J1936 VALENT Marie-Louise (Mademoiselle), Comigne.
1926 VALLET Paul, agent-voyer honoraire, boulevard du
Commandant Roumens, Carcassonne.
1935 VAQUIER Pierre, à Douzens.
1930 VERDIER Louis, 9, rue du Marché, Carcassonne.
1929 VEZIAN Joseph O. ⚔, à Saubiac, près Loubens (Ar.)
J1936 VICQ, Inspecteur des Eaux et Forêts, 6, Square
Gambetta, Carcassonne.
1922 VIGNEAUX Georges, ingénieur, à Douzens.
1929 VILLEFRANQUE (M^{me}), directrice Ecole, Fabrezan.
1934 VIVARES Paul, 3 bis, rue Barbès, Carcassonne.
1937 VIVES, chef de gare, à Douzens.
1928 VOLONTAT (de), à Saint-Couat (Aude).
1936 YZARD, Président de l'Union des Sociétés de Se-
cours mutuels de l'Aude, Coursan.

Membres décédés en 1937

M. PÉRIÉ Auguste.
Madame CABRIÉ Charles.
M. GAU Célestin.

Liste des Sociétés Correspondantes

AIN

Société des Sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain
à Bourg.
Société des Naturalistes de l'Ain, à Bourg.

ALPES-MARITIMES

Société des Naturalistes des Alpes-Maritimes, à Nice.

ARIEGE

Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts.

AUDE

Bibliothèque Municipale de Carcassonne.
Commission archéologique de Narbonne.
Société des Arts et des Sciences de Carcassonne.
Société Centrale d'Agriculture de l'Aude, à Carcassonne.
Syndicat d'Initiative de Carcassonne et de l'Aude, à Car-
cassonne.

BOUCHES-DU-RHONE

Société linnéenne de Provence, à la Faculté des Sciences,
à Marseille.

CHARENTE-INFERIEURE

Société de Géographie de Rochefort.

CREUSE

Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

GARD

Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes.

GARONNE (HAUTE)

Société Archéologique du Midi de la France, Hôtel d'Assezat, à Toulouse.

Société de Géographie, Hôtel d'Assezat, à Toulouse.

Société d'Histoire naturelle, Hôtel d'Assezat, à Toulouse.

Secrétaires de l'Académie des Jeux Floraux, Hôtel d'Assezat, Toulouse.

GIRONDE

Société Linéenne de Bordeaux, 53 rue des 3-Conils.

Société d'Etudes et de Vulgarisation de la Zoologie agricole, à Bordeaux.

HERAULT

Société Archéologique de Béziers.

Société d'Etudes des Sciences naturelles de Béziers.

Société Historique et Archéologique du Languedoc-Méditerranée-Roussillon, Montpellier.

LANDES

Société de Borda, à Dax.

PYRENEES (HAUTES)

Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.

PYRENEES-ORIENTALES

Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHONE

Société Linnéenne de Lyon, Mairie, 1, place Sathonay.

SEINE

Société Entomologique de France, Institut agronomique, rue Claude-Bernard, Paris.

Société Géologique de France, 28, rue Serpente, Paris.

Société des Antiquaires de France, Musée du Louvre, à Paris.

SEINE-ET-MARNE

Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (Hôtel-de-Ville, à Moret-sur-Loing).

TARN

Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn, Albi.
Revue du Tarn, à Albi.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ pour 1937

- Directeur :** M. J. POUX * et O.I.P. ☉
*Auxiliaire de l'Institut.
Lauréat de l'Institut.*
- Présidents d'honneur :** { MM. GUIRAUD Martin.
SICARD Germain, O. I. P. ☉
Correspondant du Ministère de l'I. P.
- Secrétaire honoraire :** M. GAVOY Louis.
- Composition du Bureau :**
- Président :** MM. AZÉMA Jules O. *
HYVERT Roger.
- Vice-Présidents :** { LAUTH René.
BONNET Etienne
- Secrétaire :** D^r COURRENT Paul * O. I. P. ☉
*Correspondant de la Commission des
Monuments et Objets d'Art.*
- Secrétaire-adjoint :** HYVERT Roger.
- Trésorier :** FAGES Antoine O. I. ☉ ☉
- Trésorier-adjoint :** FAGES Pierre.
- Bibliothécaire :** CERTAIN Maurice
- Conserv. d. Collections :** ROQUES Saint-Clair.
- Comité du Bulletin (1) :**
- MM. Pierre EMBRY O. A. Etienne BONNET.
Raymond ESPARSEIL. D^r COURRENT * O. I. P.
Roger HYVERT. Charles CABRIE O. I. P.
Antoine FAGES O. I. P. D^r Charles BOYER.
*Correspondant de la Commission des
Monuments et Objets d'Art.*
- Comité des Excursions :**
- MM. P. EMBRY. R. ESPARSEIL.
V. PERRET. A. FAGES.
CATHALA Marius * BARTHES.
Ph. HELENA.
- Comité d'Etudes :**
- Botanique :** V. PERRET ; **Préhistoire :** FAGES, HELENA.
Entomologie : MOSER ; **Archéologie :** POUX, CALS, COUR-
RENT, BOYER ; **Ornithologie :** L. CREBASSOI , **Mineralo-
gie :** ESPARSEIL, DEMARTY.

(1) Le Président et le Secrétaire font partie de droit des Comités du Bulletin et des Excursions

ERRATUM

Lire à la page XXXVIII

Président : M. HYVERT Roger, O. A., Ch. M. A.

Vice-Présidents : { MM. LAUTH René
BONNET Etienne
BARTHES Eugène

— XXXIX —

Procès-Verbaux des Séances 1937

Séance du 17 Janvier 1937

Présidence de M. ROGER HYVERT, Président

M. Joseph Poux, Directeur de la Société, déclare ouverte la séance, et donne la parole à M. le docteur COURRENT, Secrétaire général.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Joseph Poux rappelle ensuite la mémoire du cher et regretté Jules AZÉMA, élu Président pour l'année 1936. Ce dernier n'a pu diriger les discussions de la Société qu'au cours de la séance de janvier; après un remarquable discours improvisé. La mort brutale l'a enlevé à l'admiration et à l'estime de ses collègues.

M. Poux remercie ensuite MM. HYVERT et E. BONNET, vice-présidents, d'avoir pendant cette année très dignement présidé les séances de la Société. Il dit combien M. BONNET a prouvé de zèle et de dévouement par ses recherches scientifiques et ses savantes communications.

« Toutes ses cordiales félicitations vont à notre jeune et nouveau Président, M. Roger HYVERT, qui joue depuis plusieurs années un rôle de premier plan dans le bureau de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. Ses services ne pouvaient être consacrés plus légitimement que par son élévation aux premières fonctions de l'Association. C'est fait, et tous ici, s'en réjouissent.

« M. Roger HYVERT a d'ailleurs de qui tenir. Ingénieur des Arts et Manufactures, érudit, il appartient à une famille d'intellectuels et de savants. La Société, sous sa haute direction, continuera sa marche progressive.

« Les circonstances sont trop favorables, dit M. Poux en terminant, pour que je ne les mette pas à profit. Je remercie publiquement et de tout cœur, M. R. HYVERT, de la cordiale dédicace qu'il a inscrite en ma faveur en tête de son travail si savamment documenté « *Le Territoire de Contrast. — Notes à propos d'un plan du XVI^e Siècle* », paru en 1934, dans le tome XXXVIII de notre bulletin ».

M. Poux se fait une joie très sincère d'installer M. Roger HYVERT à la Présidence de la Société et il invite les membres du bureau à prendre leur siège respectif.

M. le Président donne alors la parole à M. le docteur COURRENT, qui expose en ces termes le rapport moral de la Société pour l'année 1936 :

M. LE PRÉSIDENT,
MESDAMES,
MESSIEURS

« L'année passée, presque au même jour, à la même heure et dans le même lieu, nous étions suspendus aux lèvres de notre cher et regretté Jules AZÉMA, que d'un mouvement unanime, nous avons, à la séance de décembre 1935, porté à la présidence de la Société d'Etudes Scientifiques, pour l'année 1936.

« Dans un discours de haute tenue, et avec un élan d'improvisation qui semblait au-dessus de ses forces physiques, J. AZÉMA nous exprimait son attachement à la patrie audoise, à la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, dont il se disait, avec orgueil, membre depuis 35 ans. Il rappelait les services ren-

« dus par les membres fondateurs, presque tous disparus, adressait avec une exquise discrétion aux animateurs actuels de la Société, ses plus cordiales félicitations et invitait tous les membres sans exception, à porter chacun sa pierre à notre édifice scientifique.

« Nous ne pourrions pas publier cette si belle et si persuasive allocution, la mort brutale est venue en interrompre la transcription.

« C'est AZÉMA qui aurait dû vous présenter, avec l'analyse des travaux de 1935, le rapport moral de notre Société. Votre bureau, à la suggestion de notre nouveau président, m'a chargé de cette délicate mission. Je vais tâcher de m'en acquitter honorablement.

« Sans vouloir remonter au déluge, permettez-moi de vous rappeler que la S. E. S. A. a compté parmi les Sociétés savantes qui, pendant la Grande Guerre, ont tenu régulièrement leurs séances, sous la présidence de notre estimé M. Martin GUIRAUD, que vous avez depuis, en mode de légitime reconnaissance, appelé à la présidence d'honneur.

« Léonce MARTY, de glorieuse mémoire, a recueilli, en sa qualité de secrétaire général, les communications de ces séances et les travaux particuliers des membres que leur âge avait dispensé de la mobilisation. Il en a composé un volume, sous le numéro 26, qui a consacré la continuation de la vie intellectuelle de notre Association, pendant qu'en cette période troublée, les jeunes défendaient la Patrie française.

« La Grande Guerre n'a pas mortellement atteint notre compagnie, mais sa prospérité s'est néanmoins ressentie des événements du moment. Nous comptions 228 membres en 1913, nous n'étions plus que 186 en 1918.

« Mais depuis, grâce au dévouement de nos présidents successifs, des administrateurs et de tous les membres, la Société a progressé à pas de géants, et en 1936, la liste de nos adhérents comprend 411 inscriptions, auxquelles il faut ajouter 21 membres honoraires et plus de 50 Sociétés savantes françaises ou étrangères.

« La Société est connue en France et à l'étranger par son bulletin annuel, fort substantiel, et très favorablement jugé et apprécié, pour sa présentation et l'importance de ses travaux, pour ses belles illustrations dues au talent de quelques-uns de nos membres.

« Nous recevons tous les ans, de la part de hautes personnalités, des félicitations encourageantes dont nous avons le devoir de faire le plus grand cas.

« Notre bulletin de 1936, que l'on vient de vous remettre, n'a rien à envier à ses prédécesseurs, ni pour le nombre, ni pour l'intérêt de ses articles scientifiques.

« Aux premières pages, nous avons, comme sur la plaque de marbre d'un monument commémoratif, et ce, dans le but d'honorer leur souvenir, inscrit les noms des membres décédés au cours de l'année 1935, et parmi ces noms, celui de Germain SICARD, président d'honneur, membre fondateur, que vous aviez appelé trois fois à remplir les fonctions de président, qui, pendant cinq ans, en sa qualité de secrétaire général, a savamment rédigé les compte-rendus de vos séances.

« La liste et l'intérêt de ses publications sont impressionnants; le don à notre musée de ses nombreuses et savantes découvertes, fait de Germain SICARD, le bienfaiteur qui a le plus de droits à notre reconnaissance.

« M. Eugène CASTEL, dans une oraison funèbre fort émouvante, a retracé la vie de notre très érudit et fort aimable collègue, et vous retrouverez cette page éloquente dans le compte-rendu de la séance du mois de mars 1936.

« Il n'est que de parcourir la table des matières des communications faites en séance, pour apprécier la vitalité de notre Société.

« De très nombreux adhérents ont déposé sur le bureau, le fruit de leurs recherches et de leurs découvertes qui ont donné lieu, en séance, à des discussions du plus grand intérêt. Ce sont des sujets de numismatique, d'archéologie, des analyses d'ouvrages et de romans publiés par des membres de la Société. Ces compte-rendus de nos séances contiennent aussi un tableau d'honneur où nous inscrivons les récompenses attribuées à nos membres méritants, et ils sont légion.

« Deux excursions ont été effectuées au cours de l'année 1934-1935.

« Le rapport de la première : « *Excursion dans le Minervois et le Saint-Ponais* », est publié sous la signature de M. Laurent MATHIEU, notre sympathique ancien président, que je salue au passage, en considération de sa promotion dans l'ordre de l'Instruction publique.

« Je ne m'attarderai pas à vous faire l'analyse de cet important exposé d'une centaine de pages, lequel, non seulement est le compte-rendu touristique fidèle d'un voyage à travers un très intéressant pays et de très pittoresques villages et villes, mais constitue en plus, une esquisse de l'histoire de toute la région, la nature géologique des terrains successivement visités et le répertoire de toutes les plantes recueillies

dans ces parages, non seulement au cours de cette excursion, mais à l'occasion d'autres promenades botaniques.

« M. L. MATHIEU est un omniscient d'une solide érudition qui lui permet, avec un talent d'exposition bien personnel, de faire attrayants les sujets les plus arides. Une fois de plus, il a bien mérité de la Société.

« Nous devons à la générosité de notre ancien et regretté collègue J. ESTRADE, de ses fils Jacques et René ESTRADE, de la S. M. T. tout entière, d'avoir mis en valeur une merveille touristique de la haute vallée de l'Aude. Je veux parler de la *grotte de l'Aguzou*.

« Réunis aux membres du Syndicat d'Initiative de Carcassonne, nous avons, en une randonnée des plus attrayantes, assisté à l'inauguration de l'électrification de cette remarquable caverne de 200 mètres de longueur et de 30 mètres de hauteur en certains points, qui présente aujourd'hui, sous le feu croisé de lampes électriques multicolores, les effets les plus merveilleux, les plus féeriques qu'il soit possible d'admirer.

« Si nous ajoutons que M. ESTRADE René et M. Raymond AZIBERT, tous deux nos collègues, y ont fait des découvertes préhistoriques sensationnelles, nous aurons démontré combien opportune fut notre visite à l'*Aguzou*.

Reçus ensuite princièrement en un banquet admirablement et savamment présenté et servi, à l'hôtel d'Usson, dans ce petit établissement coquet où sourdent des eaux d'une remarquable efficacité, la matinée de ce jour heureux passa dans les jouissances les plus enviables, touristiques, scientifiques et gastronomiques.

« Il était projeté, après une séance de la Société, tenue dans les locaux de l'hôtel d'Usson, de rentrer à Carcassonne, par le pays de Sault et la vallée du Rebenty, le programme fut exécuté à la lettre.

« Chargé d'écrire le compte-rendu de cette promenade, j'ai présenté une narration bien concise, travail de vulgarisation de deuxième ou troisième main, dans lequel j'ai indiqué le rôle des nombreux châteaux qui couronnent les cimes de ces splendides cluses du Rebenty et le rôle de leurs seigneurs d'*Aniort* et de *Castelpor* qui avec une âpreté légendaire, ont au XIII^e siècle, contre les soldats de la Croisade albigeoise, défendu leurs biens, leurs coutumes, leurs croyances, leur langue et leurs familles.

« On nous a souvent accusés d'avoir abandonné le programme tracé par les membres fondateurs de la Société d'Etudes Scientifiques qui ne devait s'occuper que de Sciences naturelles. On nous reproche d'avoir transformé notre Association en une Société archéologique.

« Nous aurions mauvaise grâce à nous défendre de nous occuper des sciences historiques. Déjà, dès les premières années de la fondation de la Société, G. SICARD éprouvait le besoin de s'excuser de l'incursion de la Société dans ce domaine historique : « Bien que notre Association, disait-il, s'occupe plutôt de Sciences naturelles que d'histoire, son nom indique toutefois que tout ce qui est scientifique doit l'intéresser ». C'était ranger implicitement l'histoire et l'archéologie parmi les sciences. Mais à partir des travaux de JOURDANNE, d'Henry MULLOT, du docteur COURRENT et de RENAUX, l'archéologie et l'histoire sont entrées ostensiblement dans notre programme. Notre bulletin y a gagné en intérêt et a été mieux goûté de nos lecteurs. Peut-être même qu'il

faut voir dans ce fait une raison de notre prospérité indiscutable.

« Néanmoins, les monographies d'histoire naturelle, de botanique, de géologie, sont en honneur dans notre bulletin qui, l'an passé, a publié une longue nomenclature des plantes de Fontjoncouse, a fait une description géologique des Corbières Orientales et imprimé des études fort intéressantes de minéralogie, dues à M. ESPARSEIL.

« En l'année 1936, le troisième chapitre du bulletin, est presque uniquement constitué par des travaux de géologie.

M. le docteur CANNAC a écrit un « *Essai de spéléologie de l'Aude* », monographie originale, décrivant les grottes du département, indiquant leur origine et leur formation. Il y donne la nomenclature et la description des objets mobiliers préhistoriques découverts dans ces cavernes et il offre pour le bulletin un travail scientifique d'un caractère inédit.

« Nous ne saurions passer sous silence la générosité de notre collègue qui, *impensis suis*, a illustré son travail de plus de 40 dessins en plans et en photographies.

« L'article de M. R. ESPARSEIL « *Sur la métallurgie des gisements de Manganèse de la Montagne Noire, de l'Aude et de l'Hérault* » et « *l'Etude de quelques types de Minerais aurifères de Salsigne* » de M. le professeur LEGRAYE, de l'Université de Liège, entrent bien dans le cadre des travaux scientifiques que s'était imposés la Société à sa fondation.

« Nous adressons nos remerciements à MM. LEGRAYE et ESPARSEIL, d'avoir gracieusement fourni les clichés qui nous ont permis d'illustrer leurs études.

« M. BERGOUNIOUX, professeur de géologie à l'Institut catholique de Toulouse, dans sa thèse inaugurale de doctorat ès-sciences (*Contribution à l'étude pa-*

léontologique des Chéloniens fossiles d'Aquitaine), a déterminé une splendide et remarquable pièce du musée, une *tortue géante du Jurassique de Saint-Jean-de-Barrou*, qui nous a été offerte par Madame et M. LANDRIQ. Son article, il nous a autorisé à le reproduire dans le bulletin et nous l'en remercions ici publiquement.

« Pour obéir à nos nouvelles aspirations, nous avons publié *in fine* la monographie de M. Étienne BONNET, sur la « *Station gallo-romaine de La Lagaste* ». C'est la description synthétique de toutes les découvertes effectuées par l'auteur et présentées par lui au cours des séances de l'année 1935. Cette remarquable station de la *Lagaste*, appelée aussi plateau de *Tartare*, était déjà connue de l'historien BESSE; elle avait été étudiée par le baron TROUVÉ, préfet de l'Aude, BUZAIRES, MAHUL, abbé SABARTHÈS et GAVOY.

« J'adresse toutes mes félicitations à M. BONNET qui, dès son admission à la Société, s'est affirmé un chercheur infatigable et que vous avez, en raison de ses nombreuses et savantes communications, légitimement appelé aux fonctions de Vice-Président.

« Je termine ici ma relation, en vous priant d'excuser mon trop long exposé.

« J'ai un dernier devoir à remplir. Pour la dixième fois, depuis 1927, vous m'avez appelé au Secrétariat général. Je vous exprime toute ma reconnaissance plus encore pour votre sympathie et votre estime, que pour l'honneur, et il est bien grand, que vous m'avez fait en me confiant ces délicates et absorbantes fonctions.

« J'ai mis tout mon dévouement à ne pas être (trop indigne de votre confiance et je ressens un sentiment que je ne puis m'empêcher d'exprimer. J'ai

éprouvé au milieu de vous, depuis plus de 40 ans, tant de satisfactions que je me déclare non pas votre créancier, mais plutôt votre débiteur reconnaissant.

« Cette année encore, c'est moi qui veillerai à la composition et à la publication de votre bulletin; je collaborerai à celui de 1938. Permettez-moi d'introduire auprès de vous une importante requête.

Lorsque M. HYVERT arrivera, en fin d'année, à l'expiration de sa présidence, confiez-lui les fonctions de Secrétaire. Il apportera dans cette nouvelle charge sa jeunesse, son ardeur, sa compétence, son érudition et son autorité. Il ne fera d'ailleurs que continuer les heureuses traditions de la Société.

« Après avoir été présidents, GAVOY, ESPARSEIL, G. SICARD, et votre serviteur, se sont chargés des fonctions de secrétaire. HYVERT président, deviendra HYVERT secrétaire, pour la plus grande prospérité de la Société.

« Rentré dans le rang, je saurai encore me rendre utile, dans la mesure de mes possibilités, à la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude que je ne cesserai de considérer comme une seconde famille ».

M. Roger HYVERT se lève et prononce une éloquente allocution toute pleine de considérations philosophiques et de sentiments nobles et élevés.

MESDAMES, MESSIEURS,
MON CHER DIRECTEUR,
MON CHER DOCTEUR ET AMI,

« Comment pourrai-je, après l'affirmation de vos sentiments familiaux pour notre chère Société, m'abstenir de rappeler aussi que, depuis douze ans de présence, je n'ai jamais cessé de trouver auprès de vous la plus constante bienveillance, et jusqu'à l'in-

dulgence même, qui passe pour être parmi les plus traditionnelles et charmantes vertus de la famille?

« Je ne m'y trompe point, sans doute, c'est à cette inépuisable sympathie que je dois l'honneur inattendu d'occuper pour un an ce fauteuil présidentiel, alors que chacun de mes éminents prédécesseurs pouvait justifier soit d'importantes découvertes personnelles soit d'un long passé d'érudition, soit de services exceptionnels rendus à notre Société ou à nos études locales.

« Permettez-moi, à ce propos, de rendre un dernier hommage à celui qui personnifiait toutes les qualités de haute culture et de dévouement à notre cause scientifique, à celui qui devrait maintenant recueillir à cette table nos reconnaissants témoignages de gratitude, à notre cher et regretté président AZÉMA.

« En nous tournant, puisqu'il le faut, vers l'avenir, comment ne pourrions-nous pas le considérer avec confiance et optimisme, alors que votre Bureau comprend des personnalités aussi remarquables que M. BONNET, dont vous connaissez les travaux et les découvertes archéologiques de tout premier ordre, M. LAUTH, qui nous apporte ses brillantes qualités artistiques et critiques, et l'indispensable et charmant compagnon de nos excursions, possesseur par surcroît, d'un riche acquit numismatique et archéologique, M. BARTHÈS.

« Je n'insisterai pas, pour ne point offenser leur modestie, sur le concours si précieux que continueront de nous apporter dans leurs fonctions parfois délicates et toujours ingrates: M. FAGES et son fils, comme trésoriers, M. CERTAIN comme bibliothécaire, M. ROQUES-SAINT-CLAIR comme conservateur.

« Je n'omettrai point de remercier par avance les auteurs de travaux et de communications, les

donateurs qui enrichiront encore généreusement nos collections et les dévoués organisateurs de nos excursions prochaines.

« Enfin, mes chers collègues, ne comptons-nous pas toujours essentiellement sur l'activité de notre Secrétaire Général, sur son dévouement sans bornes, dont vous pouvez mesurer les effets à la splendeur de notre Bulletin, au magnifique développement de notre Compagnie, et aussi, bien que cela ne soit peut-être pas connu de vous tous, aux prodigieuses archives que constitue maintenant notre Registre de Procès-Verbaux, destiné à devenir plus tard une réserve extraordinairement précieuse de documents, inédits intéressants notre Département.

« Je ne puis croire, mon cher Docteur, que se réalisera un jour l'éventualité dont vous parliez tout à l'heure, d'abandonner dans si peu de temps un fardeau que vous portez plus allègrement que jamais : ce n'est pas seulement mon sentiment personnel que j'exprimerai, mais celui de tous nos membres, unanimes, en souhaitant que vous continuiez à assumer pendant de longues années encore la lourde tâche à laquelle vous vous êtes entièrement consacré.

« Quant à la haute tenue de nos discussions, à la valeur irréprochable de nos publications, nous continuerons à les devoir à notre éminent Directeur, M. Poux, qui me permettra de l'assurer, en outre de ma modeste gratitude, non seulement pour ses paroles trop élogieuses à mon égard, mais aussi pour l'allocation par laquelle il a salué, à notre dernière séance, l'élection du nouveau bureau et de son président, au nom de la Société des Arts et des Sciences qu'il préside lui-même avec éclat. Laissez-moi, à cette occasion, exprimer nos unanimes regrets de voir M. Poux abandonner ses chères archives pour une re-

traite qui sera certainement fort occupée par l'achèvement de son immense travail sur notre antique Cité.

« Il me reste maintenant, mes chers collègues, au risque d'abuser de votre patience, à me conformer à l'usage établi, en ces débuts d'année, de faire en quelque sorte le point, et de formuler, à défaut de présomptueuses directives, des souhaits pour notre prochain avenir.

« Plusieurs de mes éminents prédécesseurs ont déploré, à cette place, la régression des études naturelles dans nos travaux. M. le docteur COURRENT vient de vous le montrer, ces sciences de la nature forment au contraire l'essentiel de notre dernier bulletin, et nous sommes assurés d'ores et déjà qu'elles tiendront une place importante dans le Bulletin de 1938.

« Mais devons-nous voir là un simple sursaut, une sorte de réaction désespérée, mais éphémère, ou bien au contraire le début d'une ère nouvelle et féconde?

« Il me semble que nous devons rechercher, en faisant abstraction des contingences locales, s'il n'y a pas quelque relation inéluctable entre ces variations de l'objet de nos travaux et la crise de la pensée scientifique contemporaine.

« Aucune science, Mesdames, Messieurs, n'a échappé, pendant ces vingt dernières années, à cette sorte de crise de croissance; ainsi s'est trouvé bouleversé jusqu'à ses bases l'édifice scientifique du 19^e siècle, que les fondateurs de notre Société pouvaient jadis considérer comme inébranlable.

« Bien que les abstractions mathématiques, et la physique elle-même n'aient pas de place dans le cadre de nos études locales, il est impossible de passer sous silence cette constatation capitale, que la loi

d'indétermination d'Heisenberg a détruit la généralité philosophique du vieux principe de causalité, base jadis intangible de l'infaillibilité du déterminisme scientifique.

« En biologie, ce sont les anciennes théories qui paraissaient expliquer l'évolution des espèces, qui se heurtent à de redoutables difficultés, sans que les acquisitions de la cytogénétique apportent une solution probante.

« La géologie connaît des incertitudes tout aussi graves : par exemple, la théorie de Wegener sur la dérive des continents s'oppose irrémédiablement à des hypothèses telles que celle de Joleaud sur l'érosion marine : à l'échelle régionale, l'histoire de nos contrées sub-pyrénéennes est encore diversement expliquée. Les théories métallogéniques s'opposent, elles aussi, mais cependant la balance penche de plus en plus en faveur des théories et des méthodes de l'école américaine.

« Devant tant de graves et fondamentales incertitudes, n'est-ce pas l'occasion de rappeler la conclusion de l'astronome Eddington à son admirable ouvrage sur la gravitation :

« Nous avons découvert l'étrange empreinte d'un pas sur le rivage de l'Inconnu. Pour expliquer son origine, nous avons bâti théories sur théories, toutes plus ingénieuses les unes que les autres. Nous avons enfin réussi à reconstituer l'être qui laissa cette empreinte, et cet être, il se trouve que c'est nous-même » !

« Préservées peut-être par leur provisoire imperfection de ces délicats, mais nécessaires examens de conscience, l'histoire et l'archéologie ignorent encore les douloureux chocs en retour, et font leurs premiers pas, timides, mais confiants, dans une voie constructive. De là peut-être vient notre faveur inconsciente

et croissante pour leur étude si passionnante, par tout ce qu'elle peut encore dévoiler d'attrayants mystères : étude objective et sereine, riche d'apports incessants de matériaux, et qui se poursuit dans un cadre formel dont nous avons le bonheur de n'apercevoir point les limites.

« Cette faveur, mes chers collègues, je crois que nous pouvons l'étendre sans crainte, et pour longtemps encore, aux sciences plus avancées dont je parlais tout à l'heure : non pas aux études de laboratoire qui ne sont point notre fait, mais à l'observation directe de la nature dans nos frontières régionales pour réunir les matériaux encore nécessaires aux définitives synthèses futures.

« C'est à votre inlassable ardeur dans vos recherches, et aussi à la situation privilégiée de notre incomparable département de l'Aude, que notre Société devra de conserver et même d'améliorer la position si enviable qu'elle occupe parmi ses sœurs des autres régions Françaises ».

Les allocutions de MM. POUX, COURRENT et HYVERT ont été saluées d'applaudissements unanimes.

M. HYVERT annonce que deux de nos collègues ont été promus chevaliers de la Légion d'honneur : M. le docteur COMBELÉRAN Clément, au titre du Ministère de l'Hygiène, M. PÉRIÉ Auguste, Directeur honoraire de l'École de la Cité, au titre du ministère de l'Éducation Nationale. La Société adresse à nos collègues et à leurs familles ses plus vives félicitations.

M. le Président présente à M. CERTAIN, les cordiales condoléances des membres de la Société au sujet du récent décès de Mademoiselle Certain, sœur de notre collègue.

M. Laurent MATHIEU est retenu par un deuil de famille, et il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président associe les membres de la Société à l'affliction de notre ancien président.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre adressée par Monseigneur PAYS, évêque de Carcassonne, dans laquelle cet illustre prélat remercie la Société et son Président pour l'hommage qui lui a été fait du dernier volume de notre bulletin, lequel contient le remarquable travail de M. le chanoine CALS, sur une icône russe se présentant sous la forme d'un polyptique.

M. E. BONNET présente deux monnaies :

1° Un bronze de *Valerianus*, trouvé à Gaja et Villedieu, par M. GALLY;

2° Un as romain. A l'avant, on voit une tête de *Janus bifrons*. Au revers, une proue de navire. En marge l'inscription ROMA. Cette dernière monnaie a été découverte à La Lagaste, par M. BERNIES.

X M. Henry SOREL donne lecture de la note suivante :

« Je vous ai signalé au cours de notre dernière séance, que j'avais trouvé une carte du diocèse de Carcassonne établie vers le milieu du XVII^e siècle.

« Cette carte, outre qu'elle donne des renseignements précis sur la géographie politique de l'époque, renseignements qui ne peuvent évidemment pas nous apprendre grand chose, offre ceci de particulier, c'est qu'elle est une contribution précise à l'histoire viticole de notre région.

« Nous ne parlerons pas de l'étang de Marseillette, de nos jours véritable réservoir de vin, car il ne fut desséché que beaucoup plus tard.

« Dans notre diocèse, le centre de beaucoup le plus important de culture de la vigne, était Carcassonne, ou tous les grands domaines avoisinants.

« De près ou de loin, notre cité se livrait presque exclusivement à la Viticulture.

« Les régions limitrophes les plus importantes, et qui en étaient en quelque sorte les prolongements, étaient la vallée du Lauquet, jusqu'à Saint-Hilaire, et celle de l'Orbiel, où la culture était limitée par les villages de Villegailhenc, Villegly, Villalier et Viledubert.

« Alzonne, Raissac et Moussoulens avaient un beau vignoble, tandis que Pezens (couramment appelé *Voisins*) n'en possédait pas.

« Montolieu présentait cette particularité, que ses vignes étaient plantées exclusivement au Nord, tandis que la vallée fertile de l'Alzeau était réservée à la culture du blé (c'est le contraire qui se produit de nos jours) et arrivaient jusqu'à la Borde Rouge où le climat a toujours été nettement défavorable.

« Du reste, ce coin bien délaissé aujourd'hui, s'appelle toujours « le Vigné de Saint-Denis » et ne produit que des fruits acides et par trop dépourvus d'alcool.

« Villardonnell formait un flot important. Trèbes et Barbaira avaient un vignoble, tandis qu'il faisait à peu près complètement défaut à Fontiès (aujourd'hui bien supérieur en qualité) à Floure, à Montirat, à Capendu, à Douzens, à Moux, à Saint-Couat, à Blomac, à Marseillette, etc., exception faite pour Roquecourbe.

« Le vignoble de Trèbes, comme celui de Montolieu, était planté au Nord du village en direction de Bouilhonnac, tandis que les immenses plaines essentiellement fertiles de Saint-Julia et de Millegrand étaient livrées à d'autres cultures.

« Badens avait de la vigne; Saint-Frichoux n'en possédait pas.

« Dans le Val de Dagne, Lagrasse (qui s'écrivait alors en deux mots), était seule à avoir un vignoble réputé.

« Considérant cette carte, je m'explique de moins en moins la réponse qui m'est faite en maintes reprises par d'excellents viticulteurs de mes amis, dont il m'est impossible de mettre en doute la sincérité.

« A leurs doléances de ne pouvoir vendre leur vin à un prix rémunérateur, en raison de la trop grande production de la région, je leur ai souvent dit : « Pourquoi, d'accord entre vous, n'essayez-vous pas une culture mixte sur votre sol » ? « Parce que rien d'autre que la vigne ne peut pousser chez nous », m'est-il couramment répondu.

« Alors, au XVII^e siècle, les belles terres de nos ancêtres restaient-elles incultes ? et le grand COLBERT, qui considérait la plaine de Coursan comme le grenier du Languedoc, avait-il tort ou raison » ?

M. le docteur COURRENT fait observer que peut-être la nouvelle loi sur l'arrachage des vignes (il n'y a que l'arrachage facultatif qui est appliqué en ce moment), portera un remède à cette surproduction à laquelle fait allusion M. H. SOREL, dans sa note si intéressante.

M. le docteur DOUMERG présente lui aussi une carte, mais du diocèse de Narbonne et d'une partie des diocèses limitrophes. Cette carte, dressée par Guillaume LAFONT, bourgeois de Narbonne et rectifiée par Guillaume DELISLE, dédiée à Monseigneur Charles LEGOUX DE LA BERCHERE, archevêque et primat de Narbonne, est datée de 1704.

Le diocèse de Narbonne était divisé en six archiprêtres dont les noms suivent :

- Archiprêtre de Narbonne.
- du Minervois.
- de Montbrun.
- de Roquefort.
- du Termenois.
- du Razès.

Dans le cadre qui entoure cette carte, sont inscrits tous les noms des lieux qui sont dans le diocèse.

Parmi les noms se trouvent ceux des 24 villes ou villages qui entraient à l'assiette et qui envoyaient à tour de rôle un député aux Etats du Languedoc.

- 1 Capendu.
- 2 Laure.
- 3 Ouveillan.
- 4 Lézignan.
- 5 Caunes.
- 6 Azille.
- 7 Peyriac-Minervois.
- 8 Puisserguier.
- 9 Cuxac.
- 10 Rieux.
- 11 Coursan.
- 12 Nissan.
- 13 Sigean.
- 14 Bize.
- 15 Ginestas.
- 16 Pépieux.
- 17 Fabrezan.
- 18 Pérignan.
- 19 Gruissan.
- 20 Peyriac-de-Mer.
- 21 Lapalme.
- 22 Tuchan.
- 23 Durban.
- 24 Villerouge-Termenès.

Cette carte renferme aussi un plan de Narbonne, où la Ville, qui était fortifiée, est divisée en deux parties : la Cité et le Bourg, séparés par la Robine.

On y voit aussi une série de marques en signes conventionnels pour indiquer les villes ou les villages sièges d'archevêché, d'évêché, d'abbaye, de Chapitre, de paroisse, d'annexe, de lieu de conférence, de château, de hameau, de sénéchaussée et de présidial, de siège royal et de ville ou de village entrant dans l'assiette et députant aux Etats.

Au sujet de ces deux cartes, qui présentent un intérêt documentaire de premier ordre, M. Poux émet l'avis qu'il serait très utile de les publier dans notre bulletin.



M. le Secrétaire fait observer que la publication de ces cartes réduites ne donnerait aucune satisfaction et que la reproduction avec le format qu'elles présentent, dépasse nos moyens financiers.

M. PERROUTY a découvert au quartier « Bubas », à proximité de la voie romaine du versant Nord de l'Alaric (commune de Douzens-Liviana), une série de tessons de poteries gallo-romaines.

M. PAQUET fait don à la Société d'un petit bénitier qui se présente sous la forme suivante : C'est un carré de pierre tendre, grisâtre, renforcée sur trois angles de boudins, le quatrième angle coupé droit, indiquant qu'il était engagé dans un mur par deux côtés. Cet objet creusé présente un vide de 190 mm. de diamètre et 130 mm. de profondeur, offrant une contenance de 1 litre 900.

M. HYVERT rend compte d'une inscription MIQUEL. OIV de BOUIER (probablement pour BOYER) trouvée comme le bénitier par M. PAQUET dans les démolitions de son immeuble de la Rue Courtejaire, situé en face de l'ancienne église des Jacobins. Ces objets viennent probablement de cet édifice religieux.

M. le chanoine CALS présente un important travail au sujet de la découverte faite à Montipèze, par M. LACUVE :

1^o D'une monnaie coupée de Nîmes;

2^o D'une pièce arabe de la collection de M. LACUVE.

Ce travail est publié dans la Troisième partie du Bulletin.

M. LE PRÉSIDENT félicite les auteurs des diverses communications faites au cours de la réunion. Il remercie les membres donateurs et fait inscrire comme membres familiaux ses trois enfants et lève la séance à 16 h. 30.

Le Secrétaire,
Docteur COURRENT.

Séance du 21 février 1937

Présidence de M. VOIZARD, Préfet de l'Aude,

Membre-né de la Société

M. le Préfet de l'Aude, membre-né de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, a fait l'honneur à cette Association, d'assister à la séance du 21 février 1937 et de la présider.

Après avoir présenté à M. VOIZARD la bibliothèque, les intéressantes collections d'histoire naturelle et d'archéologie de la Société, fondées et enrichies par ses adhérents, M. HYVERT, Président, introduit notre hôte distingué dans la salle des séances où sont réunis en grand nombre les membres actifs et honoraires.

M. HYVERT exprime à M. le Préfet les souhaits de la plus respectueuse et cordiale bienvenue, toute la reconnaissance de la Compagnie pour l'intérêt que le premier magistrat du département manifeste en sa faveur en toutes circonstances.

N'est-ce pas en effet, à l'intervention de M. le Préfet que nous devons, de la part du Conseil Général ce don gracieux, cette subvention départementale, au moyen de laquelle est assurée, en partie tout au moins, la publication de ce substantiel bulletin, si favorablement apprécié et distribué à plus de 400 membres actifs ou correspondants? M. le Préfet ne fait-il pas en ce moment, l'honneur insigne d'assister et de participer aux travaux de la Société, non seulement en sa qualité de premier magistrat du département, mais aussi comme archéologue averti?

M. HYVERT invite M. le Préfet à occuper le fauteuil de la Présidence, et ce dernier, après un signe d'acquiescement, répond au président de la Société et le remercie à son tour, lui et tous les membres de la Société, de l'honneur qui lui est fait et dont il se déclare très fier.

En une allocution empreinte de la plus exquise cordialité, M. le Président de séance exprime une très grande et très légitime satisfaction de se trouver au sein de cette Société savante qu'il savait être dépositaire d'une saine tradition de travail, de zèle et de dévouement pour l'œuvre entreprise il y aura cinquante ans bientôt, par ses membres fondateurs, œuvre de vulgarisation des études scientifiques, historiques et archéologiques de la petite Patrie.

Il se réjouit parce qu'il acquerra, au contact de cette pléiade d'honnêtes hommes, érudits et cultivés, une connaissance plus complète de cette petite Patrie Languedocienne, de ce département de l'Aude, qu'il a la mission d'administrer, et pour lequel il a la plus grande admiration, en raison de ses sites, de ses monuments, de ses richesses scientifiques et historiques.

Les plus chaleureux applaudissements se manifestent après chacune des allocutions de M. HYVERT et de M. le Préfet VOIZARD.

M. LE PRÉFET prend place au fauteuil de la Présidence, entouré des membres du Bureau, M. HYVERT, assis à sa droite, M. Poux, Directeur, à sa gauche, et la séance de travail est ouverte.

M. HYVERT annonce le décès de M. Auguste PÉRIÉ, un des derniers membres fondateurs de la Société. M. PÉRIÉ avait été promu chevalier de la Légion d'honneur au 1^{er} janvier et M. le Président qui l'avait félicité à la dernière séance de la distinction reçue, adresse aujourd'hui à sa famille les condoléances émues de la Société tout entière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend un grand nombre de bulletins des Sociétés savantes correspondantes.

M. THORAL, chargé du cours de Géologie à la Faculté des Sciences de Montpellier, adresse au Président une lettre dans laquelle il estime que « *la collection des Bulletins de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, constitue un instrument indispensable à tous les géologues languedociens* ». Il désire se procurer cette précieuse collection, et en échange, le professeur de Montpellier offre un certain nombre d'ouvrages qui se rapportent à la géologie du Languedoc : *Thèse sur les Monts de Lacaune et la Montagne Noire* (THORAL); *Thèse de M. R. BOHM, relative aux terrains dévonien et carbonifère de la Montagne-Noire, etc...*

M. Poux estime qu'il y a intérêt à divulguer notre bulletin et la Société accepte l'échange de M. THORAL.

L'Académie du Bas-Rhin propose d'échanger son bulletin contre celui de la S. E. S. A. Le Secrétaire est chargé d'adresser le bulletin de 1936 à cette nouvelle Société correspondante.

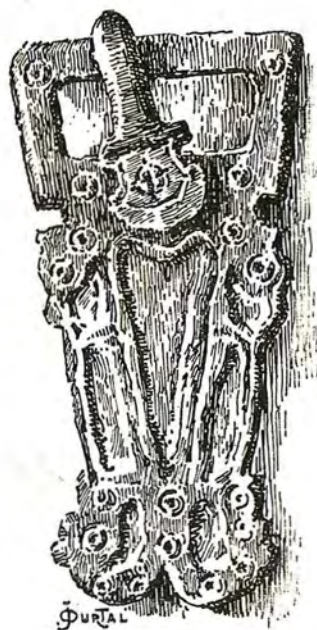
M. Paul LEMOINE signale dans une lettre une série de rectifications à opérer dans la liste des membres honoraires et des Sociétés correspondantes. « *Ne voyez pas dans mon observation, ajoute M. P. LEMOINE, une critique malveillante, mais plutôt une preuve que je lis notre bulletin et que je m'y intéresse toujours très vivement* ».

L'*Argus de la Presse* fait parvenir à la Société une découpe de « *l'Histoire de l'Église de France* » :

1^o Du docteur COURRENT : « *Excursion dans la Corbière orientale; Coustouge, Jonquières, Fontjoncouse, Albas et Cascastel. Description des églises de ces villages du Narbonnais, en particulier des églises romanes de Jonquières et*

de *Fontjoncouse* (avec un Christ en bois du XIV^e siècle); quatre fac-similés de chartes archiépiscopales de Narbonne, des XI, XII et XIII^e siècles, concernant la Seigneurie de *Fontjoncouse*.

2^o Du docteur Ch. BOYER : « *Excursion aux châteaux du Lauragais et à Naurouze*. Le château de Saint-Paul, où l'on conserve le cœur de Turenne; le *Monastère des Clarisses aux Cassés*.



M. OURTAL, membre honoraire, fait don d'une *boucle en bronze mérovingienne* du V^e ou VI^e siècle, trouvée à Lagrasse, au domaine de *Terre Rouge*.

M. CRÉBASSOL, ancien président, a adressé pour les collections, un *caméléon* naturalisé et la notice suivante :

« On n'est pas d'accord sur l'étymologie du nom de Caméléon qui a été donné à cet animal par les Grecs. Les uns veulent qu'il signifie « *petit lion* », d'autres qu'il correspond à « *Chameau-lion* ».

« A cause de leur aspect bizarre, les caméléons ont été de tout temps cause de préjugés et d'erreurs nombreuses.

« Les principaux traits ostéologiques des caméléons sont : le petit nombre des vertèbres cervicales (2 à 3), le nombre fort considérable, au contraire, de celles de la queue (60 à 70); leur sternum cartilagineux est linéaire. Le corps assez trapu est comprimé sur les côtés, sa tête est volumineuse, courte, le nez obtu, sauf dans le

cas de nez fourchu. Le globe de l'œil est considérable, quoique l'ouverture de la pupille soit, au contraire, fort petite. Les yeux possèdent la faculté de se mouvoir indépendamment l'un de l'autre, ce qui permet à l'animal de regarder simultanément dans deux directions opposées. La queue, aussi longue que le corps, est susceptible de s'accrocher aux corps environnants. Les pattes sont conformées d'une façon telle qu'elles font, avant tout, du caméléon, un grimpeur émérite.

« La langue, très extensible, contenue dans la gorge, peut, à la volonté de l'animal, bandée tel un ressort, être projetée hors la gueule de l'animal; elle est revêtue d'une sorte de glue, et peut saisir les insectes qui constituent la nourriture des caméléons. Ils jouissent enfin d'une particularité remarquable, celle de changer de couleur et de s'harmoniser ainsi avec les couleurs des corps environnants.

« Ayant eu à ma disposition de nombreux caméléons, tant en France qu'en Afrique occidentale, je me suis occupé bien des fois, à faire l'expérience du changement de couleurs.

« La teinte habituelle est le vert ou le jaune pâle. Enfermés dans une boîte, ils deviennent blancs, puis gris et tournent enfin au noir, mais reprennent les couleurs dans l'ordre inverse, dès qu'on les remet à la lumière. Leurs mouvements sont d'une désespérante lenteur et ils peuvent rester des heures entières dans la plus profonde immobilité, sauf les yeux qui roulent dans tous les sens, dirigés dans des directions différentes.

« Ce sont des animaux d'une grande douceur et absolument inoffensifs. L'exemplaire que j'offre aujourd'hui au musée de la Société est le *Caméléon nez-fourchu*, plus rare que les autres espèces. Ces animaux habitent les parties chaudes de l'Europe (Espagne), ainsi que l'Afrique et l'Asie. Ce sujet a vécu deux ans en captivité ».

M. GIRARD, de Chalabre, fait à la Société, don de deux tirages à part du grand ouvrage de M. Siméon OLIVE (Les Archives du château de Léran), auquel a collaboré notre érudit directeur, M. J. Poux. Le premier de ces opuscules a pour titre : « *Succession Armagnac. Procès de la Maison de Lévis-Mirepoix contre les autres prétendants* » ; le second a trait au « *Procès de la Maison de Lévis-Mirepoix contre la Maison de Voisins* ». Il intéresse particulièrement le département, car il contient la généalogie des VOISINS (branche d'Arques-Couiza), celle de BRUYÈRES-CHALABRE et il y est fait l'*histoire du Ker corbès*.

La possession de ces opuscules nous fera attendre plus patiemment l'ouvrage complet que notre collègue M. ESPARDELLIER, nous a fait espérer posséder un jour.

M. CATHALA, d'Argeliers, ancien président, restitue à la Bibliothèque de la Société l'ouvrage de CATEL : *l'Histoire du Languedoc*, qu'il a retrouvé dans le fonds de Jules AZÉMA, notre regretté président de 1936, auquel il avait été prêté.

Madame Marthe BALDELON,

M. Emile BALDELON, de Capendu,

présentés par Mademoiselle Laffont et M. Perrouty,

Madame PLA, Directrice d'école à Ginestas,

présentée par M. Cahuzac et Mademoiselle Séguy A,

M. Jean CHANARD, propriétaire à Tourouzelle,

présenté par MM. Tarbouriech et L. Mathieu,

M. Henri LANET, d'Olonzac,

M. Jules COUGET, pharmacien à Olonzac,

M. le docteur LANDES, d'Olonzac,

présentés par MM. le docteur Blanc et L. Mathieu,

M. DAGUZAN, de Carcassonne,

présenté par MM. Hyvert et Courrent,

M. Albert SIRVENT, surveillant général du Petit Lycée de Carcassonne,

présenté par MM. Hyvert et Courrent,

M. Louis VALENT, président des Cyclotouristes de Carcassonne, 67, Route de Toulouse,

présenté par MM. Olive et Courrent,

M. Louis CANAVY, épicier, rue de Verdun, 47, à Carcassonne,

présenté par MM. Roques et Barthe,

sont admis comme membres de la Société.

M. Joseph OLIVE, professeur adjoint au Lycée de Carcassonne, demande son inscription comme membre à vie.

Comme suite à la communication de M. le chanoine CALS, à la dernière séance, M. CERTAIN, bibliothécaire, présente une monnaie coupée de Nîmes. Après avoir indiqué que la pratique de la division des pièces était en usage fréquent, non pas pour les besoins d'augmenter le numéraire, mais plutôt pour l'accomplissement d'un rite funéraire (obole que les anciens mettaient dans la bouche des morts comme prix de passage du Styx) ou religieux (ex-voto, talisman, monnaie de mariage), usage traditionnel ayant un caractère votif, M. CERTAIN donne quelques renseignements sur la frappe de ces monnaies de Nîmes consacrées à la gloire d'Agrippa et d'Auguste (Octave).

Il y eût trois frappes de ces monnaies de Nîmes.

La première émission, de 29 avant J.-C., est de style médiocre; la tête d'Octave est nue et la mâchoire supérieure du crocodile (allusion à l'Égypte), est hérissée de longues dents.

La deuxième émission (27 avant J.-C.), est de style meilleur. Octave vient de recevoir du Sénat le titre d'*Augustus* et la tête y est couronnée. Plus de dents à la mâchoire du crocodile et une couronne de chêne est attachée au haut du palmier à gauche.

La troisième émission est de l'an 2 avant J.-C. La frappe est supérieure et la tête d'Auguste est laurée. Au-dessus de chaque tête d'Auguste et d'Agrippa, se trouvent les lettres P. P. qui signifient non pas « Pater Patriæ », mais « Permissu Principis » (Autorisation donnée par le chef de l'Etat).

Inscription : Avers : *Imperatoris divi filii.*

Revers : *Colonia Nemausensis.*

Les pièces de Nîmes, malgré leur caractère local, furent appelées à circuler dans toute la Gaule et il n'est pas de station romaine où on n'en trouve de nombreux exemplaires.

M. CERTAIN présente ensuite : 1^o Une pièce d'or de Charles VIII.

Avers : *Karolus : dei : gratia : Francorum : Rex.*

Ecu de France, couronné. Au-dessus le Soleil.

Revers : XPS : VINCIT : XPS. REGNAT — XPS. IMPERAT.

Croix cléchée, fleurdelysée.

2^o Une pièce d'or de François 1^{er}.

Avers : FRANCICVS : DEI : GRATIA : FRANCORVM REX.

Revers : XPS — VINCIT — XPS. REGNAT — XPS : IMPERAT.

Croix cléchée, fleurdelysée, cantonnée de 2 fleurs de lys et de 2 F.

M. CERTAIN, au nom de M. CABANNES, membre de la Société, présente une mesure « un Pied de Roy », unité de mesure linéaire qui correspond à 33 cm. 484. Cette mesure se divisait en 12 pouces, 12 lignes, 12 points.

C'est Charlemagne qui substitua le système des anciennes mesures françaises au système romain. La légende dit qu'il prit pour le « pied » la longueur de l'extrémité

de ses membres inférieurs qui était démesurément longue.

M. CERTAIN offre à la Société un jeton de la Manufacture des *Saptes*.

A Saragosse, sur la porte de la ville, à l'Ouest, se trouve la Senora del Portillo; elle se trouve aussi sur la place qui est devant l'église. M. le chanoine CALS a déterminé une médaille commémorative d'un pèlerinage en l'honneur de cette madone. Cette médaille a été confiée à M. le chanoine CALS par M. E. BARTHÈS, de Douzens. Elle date du XVIII^e siècle.

A l'avvers, cette médaille représente la Vierge avec le petit Jésus apparaissant sur des nuages d'où tombent des flèches miraculeusement du ciel 3 + 3 + 3 + 1; elles transpercent un sarrazin assaillant, 2 sarrazins renversés coiffés d'un turban caractéristique avec un crois-sant.

Au Revers on lit l'inscription latine suivante :

S. MARIA	Sainte Marie
DE PORTILLO	du Portillon
CESAR AVGVSTAM	Toi qui as défendu
DORMIENTEM	Saragosse endormie
MURO RUPTO	des Maures qui avaient
A MAURIS	brisé le rempart
DEFENDENTIS	Sois la tutrice
TUTRIX CIVIBUS	de tes citoyens
SEMP. NOBIS	et toujours notre
MATER	mère

La Senora de Portillo protège Saragosse en même temps que la Senora del Pilar sur l'Ebre.

« La monnaie en argent que je vous soumetts, dit ensuite M. E. BARTHÈS, Vice-président, a été trouvée à Bubas, dans le territoire de Douzens, près de la voie romaine qui longe le versant nord de l'Alaric.

« C'est une monnaie d'Emporium de Tarraconnaise en Espagne. On y voit à l'Avers la tête de Cerès à droite, entourée de poissons comme sur les monnaies syracusiennes.

Au revers, un centaure tenant une longue épée; au-dessus des arcades, au-dessous une fleur ». (Boret 100. Atlas p. 8 n° 262).

M. E. BONNET, vice-président, rappelle qu'il a écrit pour le bulletin de 1936, une monographie sur la station de la Lagaste. Depuis la publication de son travail, de nouvelles fouilles ont été pratiquées par M. RODRIGUÈS dans un puits qu'il n'avait creusé lui-même que jusqu'à 4 mètres de profondeur. On est arrivé plus tard à 10 mètres et l'on a trouvé divers objets dont voici la nomenclature : des vases en bronze avec anses sculptées, une urne funéraire, des débris d'amphores avec marques de potier ou possesseur, trois monnaies gauloises à la hache.

M. R. ESPARSEIL, ancien président, lit sur *l'Origine de l'or dans la Montagne-Noire*, un travail destiné à coordonner ce qui a paru sur cette question doublement importante, tant pour le meilleur traitement du minerai que pour la suppression d'une partie du personnel ouvrier en vue de la suppression des fumées d'usine. Ce travail est publié dans le bulletin de 1938.

M. ESPARSEIL fait la communication suivante :

Dans mon discours du 15 janvier 1905, en prenant possession pour la première fois de la Présidence de la Société, et après avoir passé en revue la géologie et la paléontologie de notre département, j'en arrivai à l'apparition de l'homme sur la date de laquelle personne n'était d'accord. Je m'exprimais ainsi : « Cette question si passionnante pour tout le monde, répond à une tendance de notre esprit qui l'entraîne vers les mystères de notre origine.

Certains géologues comme l'abbé BOURGEOIS de Pont-Levoy qui trouva des silex taillés dans le tertiaire de Thenay, comme DENOYERS, l'abbé DELAUNAY, qui firent des trouvailles analogues dans le même terrain, veulent que l'ancêtre de l'homme fasse son apparition vers la fin du tertiaire; quelques paléontologistes vont même jusqu'à affirmer que ces silex taillés l'ont été par le Dryopithécus ou le Pithecanthropus, ce dernier étant un être supérieur intermédiaire entre le chimpanzé et l'homme australien. D'autres géologues et non les moins éminents font dater l'apparition de l'homme de l'époque quaternaire. Chacun arrive avec des arguments tellement persuasifs qu'il est difficile au premier abord de se créer une opinion de telle façon que l'on ne sait rien de précis sur l'homme et sur les premiers temps de son existence tant il y a de controverses ».

On en était là depuis cette époque, or voilà que cette question vient d'être brusquement tranchée en Chine, par la découverte du Sinanthropus, type d'homme datant du début du pleistocène dont cinq crânes ont été exhumés de 1929 à 1936 dans le même horizon géologique à Chou Hou Tien.

Le caractère pleistocène de ces dépôts fossilifères dans lesquels furent recueillis ces vestiges humains a été démontré par les travaux des docteurs ANDERSON, GRABAU ZDANSKY, BOHLIN, TING et PEI, qui assimilent le pleistocène à la fin du tertiaire comme la plupart des auteurs, sauf DE LAPPARENT toutefois.

Longtemps contesté, l'homme du tertiaire est donc aujourd'hui démontré et s'il existe en Chine, il n'y a donc aucune raison pour qu'il n'ait pas vécu en France, ce que les découvertes de l'abbé BOURGEOIS tendraient à faire admettre malgré les controverses dont ses trouvailles ont été l'objet à l'époque.

A ce moment, sur les bancs de l'École de Pont-Levoy, nous ne prêtions aucune attention aux collections uniques de cette nature que renferme le musée de cette école. Je l'ai revue il y a deux ans, cette fois d'un œil plus averti et j'ai été frappé en effet, comme l'abbé BOURGEOIS autrefois, par la taille fruste, maladroite et bien propre à prêter matière à controverse de ces silex.

Je signale cette découverte aux paléontologistes de la Société dont M. FAGES est un des plus brillants, à cause de l'intérêt qu'il peut y avoir dans la détermination exacte du terrain où gisent leurs trouvailles, pour la solution de ces questions si intéressantes.

M. R. HYVERT analyse un travail qu'il donnera pour le Bulletin.

En utilisant quatre anciens compoix des Archives de l'Aude, notre président a établi année par année, la variation des cultures du territoire de *Lavalette*, près Carcassonne, de 1536 à 1633. Pour la vigne, ces variations sont importantes : une période de plantation intensive, doublant presque l'étendue du vignoble initial, a été suivie à partir de 1588, par une régression extrêmement rapide.

Les variations de la propriété bâtie sont également impressionnantes pendant le règne de Henri IV, période de luttes intestines et de destructions, au cours de laquelle 60 p. 100 des immeubles de *Lavalette* ont été ruinés.

Enfin, M. HYVERT a étudié l'évolution du morcellement des terres et fait remarquer que 80 p. 100 de propriétaires possédaient moins d'un hectare.

M. A. FAGES, trésorier, fait la communication suivante :

« L'année passée j'ai analysé devant vous les récoltes préhistoriques que j'ai faites avec mon fils, Pierre FAGES,

dans l'abri sous roche de la vallée de la *Lauquette*. Je vous ai dit que nous avons reconnu quatre couches, à savoir : *Moustérien* avec galets taillés, *Magdalénien*, avec faune classique, puis une couche stérile, et enfin *Robenhausienne*, avec foyers, dépôts de cuisine et sépultures.

« Dans l'étude des matériaux, j'ai rencontré dans le *Moustérien*, des pièces retouchées sur les deux faces et pareilles à des ébauches de flèches. Si ces pièces sont en place, il y a une lacune dans la théorie émise jusqu'à ce jour. M. CARTAILHAC, l'inventeur, aux grottes de *Bize*, du *Moustérien II*, nous dit : « Après l'inondation des puits à silex, l'homme employa des quartzites qu'il débitait en lames et qu'une retouche transformait en pointe ou racloir ». Mais il ne parle pas de pointe de flèche. Que devons-nous déduire si j'avance que les pièces étaient en place et que l'habitat n'a pas été violé? Que la taille est bien *moustérienne*, seulement la taille est sur deux faces, quand les théories *moustériennes* ne la donnent que sur une.

« Deux solutions : 1^o que les pièces que je présente sont passées inaperçues, donc il y a une lacune;

2^o Que dans la vallée de la *Lauquette* et du *Lauquet*, nous avons eu une peuplade plus savante que celle de la vallée de la *Cesse*. J'ai nommé la vallée du *Lauquet*, parce que en 1890, lorsque avec mon maître, l'abbé Ancé, nous avons vidé la terrasse de la grotte du *Cingla*, nous avons fait la même trouvaille. J'étais jeune et l'abbé Ancé qui était trop modeste, n'a pas voulu contredire nos maîtres en préhistoire.

« A mon humble avis, cette belle science n'a pas livré tous ses secrets; il est donc tout naturel de communiquer toutes les observations que l'on fait. Je vous demande, lorsque le procès-verbal aura paru, de m'autoriser à présenter la même note à la *Société préhistorique de France* ».

M. Marius CATHALA dépose sur le bureau tout une série variée de silex taillés venus de la station pré-historique de la *Roudière* et lit la note les concernant.

« En 1908, le docteur MARIGNAN signale près de la ferme de la *Roudière*, commune de *Vatinelles* (Gard), la présence de vastes ateliers de taille qui ont approvisionné en silex les stations des environs à 20 kilomètres à la ronde. L'industrie de la lame n'est pas représentée (rares fragments).

« A la suite de nouvelles recherches, le Commandant LOUIS, dans les *Cahiers d'histoire*, a fait une étude sur la station de la *Roudière*.

« Il l'attribue en bloc à la technique *campignienne*. On constate dans cette station la survivance des techniques les plus anciennes, *chelleenes*, *acheuleennes* et *moustériennes*. De là le faciès très ancien de certaines pièces trouvées sur cette station.

Le Secrétaire rappelle la donation très importante que firent à la Ville de Carcassonne, en 1931, les frères FERRAN, de Saint-André-de-Roquelongue, du remarquable herbier constitué pendant sa longue existence par Léonce MARTY, leur cousin et donateur, membre de la Société botanique de France, de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

Cet ouvrage incomparable avait été placé par les donateurs, sous la surveillance des deux Sociétés savantes, ayant leur siège à Carcassonne.

En présence des difficultés d'entretien des nombreuses plantes de cet herbier, les donateurs, MM. FERRAN frères, M. le Maire de Carcassonne, les Bureaux des deux Sociétés savantes, jugeant qu'un soin minutieux de ce précieux ouvrage ne pouvait être donné que par des techniciens dont le recrutement était impossible dans notre ville, et qu'à défaut de ces soins, l'herbier MARTY

était voué à une perte plus ou moins prochaine, décidèrent d'offrir à la Faculté de Toulouse et à M. GAUSSEN, professeur de botanique de cette Faculté, le dépôt et la conservation du legs Marty-Ferran, certains que cette collection sans rivale serait, dans ce milieu universitaire, utilement et fructueusement consulté par les Maîtres et les élèves.

La Faculté de Toulouse s'est empressée d'accepter ce legs très important et, en échange elle a adressé pour la bibliothèque de la ville de Carcassonne 96 volumes de Géologie, d'Archéologie, d'Histoire, de Géographie, d'Art et de poésies, et qui, joints aux ouvrages qui ont été donnés par MM. FERRAN frères, constitueront le fonds Léonce MARTY.

M. FAGES, trésorier, présente en fin de séance le bilan de la Société pour 1936, qui s'équilibre par un excédent de 4.430 fr. 25, et le projet de budget de 1937, qui accuse un reliquat de 5.870 fr. 25. Ces résultats financiers sont salués par de vifs et unanimes applaudissements.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Préfet félicite vivement les auteurs de chacune des fort intéressantes communications, adresse à M. FAGES les compliments de la Société pour sa scrupuleuse gestion des finances.

Il dit toute sa gratitude à M. le Président et aux membres de la Compagnie au sein de laquelle il sait avoir de très fidèles amis et donne une preuve irréfutable de sa satisfaction en exprimant le désir de revenir parmi nous et de s'associer à nos travaux.

La séance est levée.

Le Secrétaire,

DOCTEUR COURRENT.

Séance du 21 Mars 1937

Présidence de M. R. HYVERT, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. E. BONNET s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

La correspondance comprend :

1^o Les lettres de remerciements des membres admis à la dernière séance;

2^o Une circulaire de M. FLICHE, président de la Fédération historique du Languedoc et du Roussillon, invitant les membres de la Société à désigner un délégué au 3^e Congrès français des sciences historiques, qui se tiendra à Montpellier, du 6 au 9 mai 1937 et à assister nombreux à ce Congrès. M. R. HYVERT, Président, est désigné comme délégué.

3^o M. Marius CATHALA s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. Il signale qu'il a fait, en compagnie de M. Deloupy, qu'il propose comme membre de la Société, et M. L. Mathieu, une visite au dolmen de Pépieux. Ce monument, dit-il, n'a pas encore livré tous ses secrets et demande à être fouillé d'une façon minutieuse. Il a effectué aussi avec ces derniers une excursion aux grottes de Fauzan où M. Deloupy a relevé deux dessins, entre autres, celui d'un ours, lequel M. Mathieu nous présente au cours de la séance. M. Deloupy se propose de revenir à Fauzan, et, en une prochaine réunion de la Société, de présenter le fruit de ses recherches.

M. Marcel DÉLOUPY, de Nissan, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, présenté par MM. Marius Cathala et L. Mathieu,

M. Albert ROUSSEL, instituteur à Argeliers, présenté par MM. Cathala et Mathieu, sont admis comme membres de la Société.

Le Secrétaire dépose sur le bureau, au nom de M. FOURCADE, ingénieur à Puivert, membre de la Société, une note sur l'origine probable de la rivière souterraine de Fontmaure. M. Fourcade place cette origine sur le plateau de Sault et cette rivière souterraine se jette dans l'Aude à l'entrée des gorges de Pierre-Lys.

M. E. BONNET a adressé une communication dont le Secrétaire donne lecture :

« Un de mes amis me transmet un résumé du travail de M. Xavier Guichard, intitulé : ALENSIS-ALESIA » qui est en somme une enquête sur les origines de la civilisation européenne.

« A) Nos lointains ancêtres étaient plus savants qu'on ne le suppose généralement et la civilisation n'a sans doute pas ses racines dans les civilisations grecque et romaine.

« B) La preuve en est qu'ils connaissaient sans doute la surface entière de notre globe et la rotondité de la terre, et que, les initiés du moins, pouvaient se livrer à des opérations géodésiques difficiles et précises.

« Une autre preuve en est fournie par le « Secret de la grande Pyramide » qui a fait assez de bruit tout dernièrement, à peu près au temps où paraissait « ELENSIS-ALESIA ».

« C) Xavier Guichard en cherchant à déterminer l'ALE-SIA rendue célèbre par les exploits de Vercingétorix et de César, a découvert les faits suivants :

« a) Tous les lieux appelés ALESIA — ALENSIS — ALES — LEZY..., etc., constituent un centre de loca-

lités, occupent un site isolé ou une presqu'île. Ces territoires possèdent en général des sources minérales et jalonnent une ligne géodésique du système des ALESIENS.

« b) Quelques lieux ALESIENS échappent à cette règle, mais constituent des relais de distance en distance.

« c) Le système géodésique est un ensemble de 28 distances qui rayonnent autour d'ALAISE situé à 18 kilomètres au Sud de Besançon, savoir :

« 1 méridien passant par ALAISE;

« 1 parallèle passant par ALAISE;

« 24 directions éparpillées comme les bras de la rose des vents.

« Il est complété par des méridiens et des parallèles, le méridien d'origine passant par ALAISE.

« En se basant sur ce qui précède, mon ami a recherché à déterminer sur des cartes à grandes échelles quelques directions ALESIENNES.

« D'après lui, la 21^e direction passerait par Labastide, Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche), Alzan (Gard), Bédarioux, Puisserguier (Hérault), Saint-Marcel (Aude) et Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales).

« Le 21 bis passerait par Lézignan, Les Palais et Lanet.

« Sur les cartes d'Etat-major et sur les plans cadastraux, en ce qui concerne notre région, mon ami a retenu les noms suivants qui seraient, paraît-il, des points de repère intéressants : Bizanet, Saint-Marcel, Névian, le château de Quéribus, Lézignan, Lagrasse, Saint-Michel de Nahuze, Lanet, Les Palais, Olonzac, Azillanet, Azille, Aignes et Bize.

M. H. SOREL présente une double empreinte sur cire rouge du sceau et du contre-sceau d'un chevalier du XIV^e siècle, découvert au cours d'un labour à Villeneuve-Minervois. Ils portent un exergue difficile à lire sur ce cachet; on y distingue un lion léopardé très nettement apparent. L'identification complète de ces pièces pourrait

être utilement faite, si l'inventeur voulait confier à la Société pendant quelques jours, ces objets intéressants.

M. J. POUX, au nom de M. SABLAIROLLES, fait circuler une hache polie en pétro-silex, trouvée à la Gravette (Carcassonne). La hache trouvée à 45 centimètres du sol, n'était accompagnée d'aucun autre objet préhistorique.

Il a été découvert dans le domaine de Sémat (commune de Douzens, n^o 260, Section A du plan cadastral), par M. CAHUZAC René, une bague en bronze portant comme motif, au châton, une croix des chevaliers de Malte. Il est opportun de rappeler que Douzens fut de 1312 à 1790, le chef-lieu d'une Commanderie-Seigneurie importante de l'ordre. (V. Bulletin de 1937, p. 237. *Liste et Armorial des Commandeurs de Douzens*. — J. MONTLAUR).

M. CERTAIN présente une monnaie d'un chevalier de Malte et lit à ce sujet la note ci-dessous :

« L'ordre religieux et militaire des chevaliers de Malte fut fondé en 1113 sous le nom et l'invocation de *Saint-Jean de Jérusalem*.

« Le Grand-Maître était élu par les chevaliers et prenait le titre de *Grand Maître du Saint-Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*.

« Les membres de l'ordre portaient à la guerre une cotte d'arme rouge. Ce vêtement était orné sur le côté gauche d'une croix blanche à 8 pointes avec des fleurs de lys dans les angles et suspendue par un ruban noir.

« Les membres de cet ordre recueillaient et soignaient les soldats blessés pendant les croisades et des pèlerins pauvres qui visitaient les lieux saints ».

L'écu d'argent présenté par M. Certain est à Peffigie de Fernand de Hompesch, dernier Grand-Maître de l'ordre de Malte (1798). Au revers un écartelé avec l'aigle éployé des Habsbourg et la Croix de Malte.

M. CERTAIN fait ensuite circuler dans l'Assemblée un jeton de pari ou de jeu, à l'effigie de Vespasien. Ce jeton est contorniate, c'est-à-dire que le cuivre forme sur le bord un boudin qui dépasse les bords de la pièce. On lit à l'avant IMP CAESAR. VESPASIANVS. AVG. PATER. PATRIAE. TRIBVNITIA. POTESTATE.

Au revers : le Colisé.

Ce jeton est une padouane, c'est-à-dire une monnaie imitée.

C'est bien Vespasien qui entreprit la construction du Colisé, qui fut terminée par Titus.

M. CRÉBASSOL, qui s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance, adresse pour les collections :

1^o Une coquille de mer, du genre PINNA, accompagnée de la note ci-dessous :

« Les coquillages qui composent le genre « Pinna » sont connus et décrits dans la plupart des auteurs anciens et modernes, sous le nom de Pinna vulgairement pinnes marines, à cause d'une certaine ressemblance entre la forme de leurs valves et celle d'une aigrette appelée « penna » ou « pinna » que les soldats romains portaient à leur casque. Le nom de jambonneau sous lequel ce coquillage est également connu, leur vient de leur couleur plus ou moins brune et surtout de leur forme ressemblant à un jambon.

« Les Pinna se fixent à des corps sous-marins au moyen d'une touffe de filaments longs et soyeux (byssus). A Naples et en Corse où ces mollusques sont particulièrement abondants, on recueille ces byssus et on s'en sert pour tisser des gants et autres menus objets qui sont vendus aux touristes à titre de curiosité. Ces mollusques sont un excellent manger aussi recherché que les moules.

M. CRÉBASSOL adresse en même temps à la Société pour ses collections : un panneau couvert d'ossements

humains, tirés de la grotte de Lombrives (Ariège) et accompagné d'un opuscule : « Les grottes de l'Ariège et en particulier celle de Lombrive », par Gustave Marty, en même temps qu'une collection de haches en pierre polie.

M. le Président remercie tout particulièrement M. Crébassol de ses libéralités. Il se dit fort sensible à l'attention de notre ancien préparateur qui a fait inscrire gracieusement la Société à l'Association des Huttiers et Chasseurs de gibiers d'eau.

M. le Président lève ensuite la séance à 16 h. 30, après avoir remercié les auteurs des communications de ce jour.

Le Secrétaire,

DOCTEUR COURRENT.

Séance du 25 Avril 1937

Présidence de M. R. HYVERT, président

M. HYVERT annonce le décès de M. le docteur Emile MARIGNAN, qui a réalisé la pensée de Mistral, en fondant le *Musée Arlésien*. Préhistorien distingué et membre de la *Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon* de laquelle fait partie notre Société, il nous appartenait de faire, en ouvrant la séance, mention du deuil qu'éprouve la Science du Midi de la France.

M. le docteur DORVAULT, membre de notre Société, a été décoré de la Légion d'honneur en 1936. Cette heureuse nouvelle ne nous parvient qu'aujourd'hui et nous présentons un peu tardivement sans doute, mais bien sincèrement, nos félicitations à M. l'Inspecteur adjoint d'Hygiène départementale.

M. le Président annonce encore que M. GAU, notre collègue, a été promu officier d'Académie et affirme combien la Société s'honore de cette promotion.

Le Secrétaire affirme la très grande satisfaction qu'il éprouve, et il se fait l'écho de tous, en signalant que notre sympathique Président, Pierre-Roger HYVERT, que nous félicitons il y a moins de six mois, pour sa promotion comme officier d'Académie, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole, pour les nombreux ouvrages d'agriculture et les brevets pris par lui relatifs à des procédés propres à combattre les maladies cryptogamiques.

M. le Secrétaire fait aussi mention de la récompense obtenue par M. Louis SÉGUY, Secrétaire général de la Préfecture de l'Aude.

Notre collègue et ami a été promu chevalier du Mérite agricole. « Il s'est acquis des titres à cette distinction, lors des inondations de 1930, par sa collaboration aux travaux des Commissions de reconstitution des propriétés et sa propagande active pour les reboisements communaux ».

M. Séguy a créé une publicité très efficace en faveur des vins de l'Aude, en organisant à Paris plusieurs expositions des vins si variés de notre département et en faisant radiodiffuser une très brillante conférence sur les vins du Minervois et des Corbières.

Reprenant la tradition de présenter au cours des séances l'analyse des ouvrages reçus par la Société, M. le Président affirme combien cette chronique bibliographique présente d'intérêt en ce qui concerne les travaux scientifiques publiés sur notre région et notre département en particulier.

Aujourd'hui, M. HYVERT cite dans les comptes-rendus du Congrès des Sociétés savantes, tenu à Montpellier, en 1936, les articles suivants :

1° *Les terrasses quaternaires marines du littoral du Bas-Languedoc*, par M. J. BLAYAC, professeur honoraire à la Faculté de Montpellier;

2° *Les conditions géologiques de l'étang de Thau*, par M. J. BLAYAC;

3° *Les récents progrès de la géologie dans la Montagne Noire*, par M. J. BLAYAC ;

4° *Les recherches de pétrole dans le Bas-Languedoc*, par MM. J. BLAYAC et J. ESTIVAL.

5° *Le Carbonifère de la Montagne Noire, ses faunes de Goniatites, ses subdivisions, ses rapports avec le Dévonien*, par Rodolphe BÖHM ;

6° *Le Gothlandien du versant méridional de la Montagne Noire*, par Madame CHAUBET ;

7° *Les progrès réalisés en vinification dans la région méridionale*, par M. E. HUGUES ;

8° *La mécanique du Vol*, par M. BARTHEZ et le docteur AMANS;

9° *Intoxication par les champignons*, par MM. Léon BINET et J. MAREK.

M. le Président signale dans les *Mémoires de la Société d'Etudes des Sciences naturelles de Nîmes* (1936, n° 5), une communication de M. BRAUN-BLANQUET c. « *La Forêt d'Yeuse languedocienne* (Quercion ilicis). — *Monographie Phytosociologique* ». Cette communication fort importante par les photographies qui l'accompagnent, contient des vues qui intéressent notre région et le département, entre autres, une *Chenaie d'Yeuse centenaire* aux environs de Fleury (Aude).

MM. Henri GONDINET, Secrétaire général de la Société d'Agriculture, 57, Boulevard Barbès, Carcassonne, présenté par MM. R. Hyvert et docteur Courrent, René NELLI, professeur au Lycée de Carcassonne, présenté par MM. Maurice Nogué et Maurice Certain, VIVES, chef de gare à Douzens, Madame Cécile CATHARY, à Canet (Aude), M. Paul CATHARY, à Canet, membre familial, présentés par MM. Perrouty et Barthès, sont admis comme membres de la Société.

M. Maurice CERTAIN présente un poids de Carcassonne de 406 grammes.

Avers L. XIV. Livre, poids de Carcassonne.

Ecu de France couronné et accosté de la date 16-67.

Revers : Légende : MARCHAND (?) COUTAUD

FOURNIER — CASTEL

Consules année 1667.

Agneau pascal avec banderole. Champ semé de lis.

M. le chanoine CALS, qui s'était offert à M. E. Barthès, pour soumettre à « *un ordre méthodique et chronologique ses recherches de numismatique ancienne* », présente

en séance un travail qui met en lumière le labeur incessant que notre cher vice-président, M. Barthès a prodigué pour la découverte, la détermination et la présentation des nombreuses monnaies anciennes, de son médaillé. Ce travail de M. l'abbé Cals est publié à la 3^e partie du présent bulletin.

M. le chanoine CALS présente ensuite une très remarquable antefixe qu'il a découverte lors d'une de ses dernières visites à Douzens. Cette intéressante pièce archéologique vient augmenter le nombre de semblables vestiges gallo-romains découverts à l'ancienne Liviana par MM. Barthès et Perrouty.

Notre érudit collègue donne enfin la détermination d'un certain nombre de monnaies grecques appartenant à la collection de M. PAQUET, mais découvertes ailleurs que dans nos régions.

Une pièce fort belle en *electrum*. C'est un statère de Cyzique (Mysée).

Une monnaie d'Athènes avec la tête de Minerve et la chouette caractéristique.

Une autre de Carie, de Pixodare.

Cinq de Macédoine d'Alexandre-le-Grand.

Une de Vélia avec le lion à tête retournée.

Une de Syrie de Philippe Epiphane.

Deux d'Elis (Péloponèse).

Une d'Oponthe (Locride) près d'Euripe, patrie de Patrocle.

Ces monnaies très belles, sont de bonne conservation et d'un relief remarquable.

M. le docteur DOUMERG lit la note suivante qui a pour titre « *Les Herbes de la Saint-Jean* ».

Dès la période Ligure, on avait coutume de profiter de la grande fête solaire du solstice d'été pour faire sa provision de plantes médicinales: mais, pour agir, elles devaient avoir été cueillies avant le lever du soleil.

On continua, bien entendu, à la période gauloise où les fêtes se donnaient en l'honneur de Belenus. On continua enfin à la période chrétienne où Saint Jean le précurseur prit sa succession : c'est alors que les plantes prirent le nom d'Herbes de la Saint-Jean.

Voici donc les principales de ces plantes.

L'Orpin — *sedum telephium* — qui guérissait les brûlures et les maux d'yeux quand il avait été passé dans la flamme des feux de la Saint-Jean.

La Joubarbe — *Sempervivum tectorum* — encore appelée Artichaut sauvage ou Herbe aux cors.

Le Millepertuis — *Hypericum perforatum*.

Le Lierre terrestre. — *Glechoma hederacea*.

La Camomille romaine ou vraie Camomille — *Anthemis nobilis*.

Le Fenouil — *Fœniculum vulgare*.

Le Seseli de Marseille — *Seseli tortuosum* — ressemblant beaucoup au Fenouil.

Le Carvi — *Bunium carvi* — qu'on appelle à tort Cuncin.

Le Serpolet ou thym sauvage. *Thymus serpyllum*.

Le Halus, plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'origan et les sommités fleuries à celles du thym ; ce serait une variété de Consoude. *Symphyton officinale*.

Le Stœkhas — ou Lavande stœkhas ou plante aux cent vertus. *Lavandula stœkhas*.

L'Orchis, dont les tubercules fournissent le salep.

La Verveine désignée dans les campagnes sous les noms d'herbe à double vue et d'herbe à la sorcière.

L'Armoise — *Artemisia vulgaris*.

Le Nard gaulois qu'on identifie avec la Valériane des Alpes — *valeriana celtica* — ou Herbe aux chats.

La Samole — de la famille des Primulacées — *Samolus Velerandi* ou Mouron d'eau.

La Bardane ou Herbe aux teigneux — *Lappa minor*.

Le Chiendent ou *Agropyrum repens*.

La Saugue — *Salvia officinalis* — de la famille des Labiées. Son nom lui vient du verbe latin *salvare* — sauver — car en médecine populaire, c'est la plante bienfaisante par excellence.

L'école de Salerne disait : « *Cur moriatur homo cui salvia crescit in horto* ». Pourquoi mourrait-il l'homme qui a de la sauge dans son jardin.

M. Marius CATHALA donne connaissance d'une notice sur « *deux représentants d'Argelliers à l'Assemblée Nationale pendant la Révolution* ».

« 1^o M. Michel Azéma, député de l'Aude, avocat, membre du Comité de législation, de la section chargée de la Coordination du Code français et membre du même Comité de la Convention Nationale.

« M. Azéma prononça un réquisitoire très violent et très serré contre Louis XVI. Il reprit après la tourmente son titre de noblesse.

« 2^o L'abbé Gouttes, curé d'Argelliers, député de la Sénéchaussée de Béziers dont dépendait le village, bien qu'appartenant au diocèse de Narbonne. Disciple convaincu de Turgot, il fut un des économistes les plus compétents et les plus actifs de l'Assemblée Nationale.

« Elu à l'évêché d'Autun, il continua, malgré l'exemple de Talleyrand, à croire le but atteint, la Constitution solidement assise et éternelle, la Révolution close.

« Son nom s'inscrit, à côté de ceux de Fabre d'Églantine et d'André Chénier, au nombre des Audois exécutés à Paris, pendant la Terreur ».

M. Cathala donnera pour le bulletin de 1938 une étude complète sur ces deux personnalités de la Révolution.

M. DÉLOUPY fait la communication suivante :

« Les dessins que j'ai l'honneur de présenter aux membres de la Société ont été exécutés lors de la visite que MM. Marius Cathala, Laurent Mathieu père et fils,

Caffort-fils et moi-même avons faite à la grotte de l'*Aldène*, le 26 mars 1937.

« Ces dessins ont été relevés en grandeur naturelle.

« Ces gravures ont été signalées pour la première fois par M. le professeur Guerret, il y a une dizaine d'années. Le plus beau de ces dessins est coloré en rouge, il représente un ours dont l'expression très réaliste est saisissante. Il vous a été présenté à la dernière séance par MM. Cathala et Mathieu. C'est le chef-d'œuvre d'une série de gravures qui comprend un rhinocéros, deux ours et d'autres animaux assez difficiles à identifier.

« La surface sur laquelle s'inscrivent ces dessins est labourée en tous sens par des traces de griffades d'ours.

M. Deloupy écrira pour le bulletin de 1938 un article illustré au sujet de ces découvertes.

A la date du 20 avril 1938, M. DÉLOUPY nous adresse la lettre ci-dessous :

MONSIEUR,

Un préhistorien qui m'inspire toute confiance vient de me donner sur les dessins de la grotte de Fauzan qu'il connaît depuis longtemps, des renseignements très précieux.

Ces gravures, peu après leur découverte, auraient été truquées. les unes partiellement, les autres en totalité.

L'authenticité de ces dessins en leur état actuel m'était déjà fort suspecte et je devais cette semaine en faire un très sérieux examen en compagnie de M. Cathala.

Le témoignage très précis que je viens de recevoir emporte ma conviction. Je vous donnerai verbalement les détails qui ne sauraient figurer dans une lettre.

Écrire sur de pareils documents ou en donner les dessins, serait se prêter à une mystification.

Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes vifs regrets, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

M. DELOUPY.

M. DELOUPY présente ensuite un percuteur en quartz de minerai provenant des mines de cuivre de Bellarade, commune de Péret (Hérault).

« Ces broyeurs dont le poids varie de 500 grammes à 5 kilos, sont très nombreux dans ces puits de mine où ils ont servi à concasser les minéraux, ce qui témoigne d'un procédé très primitif d'exploitation.

« Il est difficile d'attribuer une date certaine à la fabrication de ces outils qui ont pu être utilisés depuis l'époque du bronze jusqu'à la fin de la période gallo-romaine.

Les membres de la Société et auteurs de ces différentes communications ont été félicités par M. le Président qui a levé la séance à 16 h. 30.

Le Secrétaire,

DOCTEUR COURRENT.

Séance du 23 Mai 1937

Présidence de M. R. HYVERT, Président

La séance a été tenue à Mailhac (Aude), dans le foyer des Campagnes, gracieusement mis à la disposition de la Société par M. le Maire, au cours d'une très belle excursion effectuée dans le Minervois.

M. le Président adresse son salut confraternel aux quatre-vingt membres accourus pour la circonstance. « Ce grand concours d'auditeurs, dit-il, constitue la plus grande récompense aux organisateurs de cette randonnée; nous avons nommé MM. Laurent Mathieu et Marius Cathala, deux de nos anciens présidents. Puis, M. le Président remercie M. le Maire de sa très aimable réception.

M. HYVERT rappelle en quelques paroles de cordiale et respectueuse amitié, que notre distingué et savant Directeur, M. J. Poux, archiviste départemental honoraire, a été récemment promu officier de la Légion d'honneur. La gloire de cette haute distinction rejaillit sur la Société tout entière et M. HYVERT se fait le porte-parole de tous ses membres, en adressant ses plus sincères félicitations à M. J. Poux, auquel le Gouvernement de la République vient de décerner la légitime récompense de ses services et de ses doctes travaux.

La salle retentit d'applaudissements unanimes.

Il est adressé des condoléances émues à M. Vincent PERRET, membre de la Société, à l'occasion du décès de Madame veuve Perret, sa mère.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. La correspondance comprend :

1^o Une circulaire de M. FLICHE, président de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen, circulaire dans laquelle les membres de la Société sont invités à assister le 13 juin prochain, à la commémoration du millénaire de la fondation de l'abbaye de Saint-Pons de Thomières;

2^o Des lettres de MM. GONDINET et NELLI, qui remercient la Société de leur admission dans la Société.

Mademoiselle LEROY, professeur à l'Ecole Supérieure de Limoux, présentée par MM. Hyvert et le docteur Courrent,

Madame veuve J. MIR, directrice d'école à Sigean, présentée par MM. Hyvert et Courrent,

M. Michel MARTINEZ, instituteur à Nissan, présenté par MM. Cathala et Deloupy, sont admis comme membres de la Société.

M. le Président annonce que la Société fut représentée par Madame et M. BOYER Ch., M. Gil BOYER, M. le docteur COURRENT et lui-même au 3^e Congrès des Sciences historiques, tenu à Montpellier, du 6 au 9 mai, sous la présidence de M. PERRIN, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Education nationale.

M. HYVERT se défend de vouloir présenter le compte-rendu des importants travaux de ce Congrès, mais il rapporte qu'à la séance de clôture, M. FLICHE, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, a éloquemment mis en relief les services rendus à l'histoire locale par les Sociétés savantes départementales affiliées à la Fédération. M. FLICHE a très légitimement félicité les membres de ces Sociétés qui ont collaboré à la publication des cinq *Répertoires gallo-romains* de l'Académie de Montpellier, entre autres M. le docteur Courrent et M. Ph. Hélène,

auteurs du *Répertoire du département de l'Aude*. Il a ensuite invité les historiens régionaux à apporter à la Fédération le fruit de leurs recherches et de leurs travaux.

M. le Président donne, à l'Assemblée, lecture d'une lettre adressée à M. Perrouy par M. Roudière, qui remercie ce dernier de l'heureux résultat obtenu par la téléradiesthésie qu'il pratique avec tant de succès et de compétence. M. Perrouy a, en effet, retrouvé avec son pendule, un bracelet de grande valeur, perdu quelques jours avant, par Mademoiselle Aribaud, petite-fille de M. Roudière.

M. le docteur COURRENT signale la publication de deux opuscules importants de M. Pierre SÉNESSE, directeur honoraire d'école, correspondant de la Société géologique de France. Ils ont pour titre : 1° *Le Mosasaure des Corbières méridionales*; 2° *Contribution à l'étude du Crétacé supérieur des Corbières méridionales*. Ce sont deux études du plus grand intérêt qui traitent des questions fort importantes du système géologique aux environs de Bugarach et de Rennes-les-Bains.

M. SÉNESSE écrira une analyse de ses travaux pour le Bulletin de 1938. (V. 3^e partie du Bulletin).

M. SÉNESSE a analysé encore :

1° Une plaquette : « *Etudes sur quelques Echinodermes crétacés de Bugarach (Aude)* », par M. Lambert et dom Valette (*Bulletin de la Société Géologique de France*, 1934);

2° Un travail sur « *les Poissons du Crétacé et du Nummulitique de l'Aude* », par M. Leriche (*Bulletin de la Société Géologique de France*, 1936);

3° « *La Faune carcinologique du Crétacique des Corbières méridionales* », par Van Straelen (*Société Géologique de France*, 1938).

M. Marius CATHALA, en une heureuse improvisation, adresse des remerciements à tous ceux qui ont bien

voulu prendre part à cette excursion. Il rappelle que la Société a posé, aux grottes de Bize, en 1927, une plaque commémorative en l'honneur de Paul TOURNAL, fondateur du Musée de Narbonne, ancien président de la Commission archéologique de cette ville, inventeur de ces grottes que ce savant a étudiées des points de vue archéologique et paléontologique. M. CATHALA dit avoir éprouvé un grand bonheur en voyant réunis aujourd'hui, autour de ces cavernes une foule nombreuse de membres de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, pour laquelle il ressent des sentiments de grande admiration.

Le Président tient à affirmer que, après avoir écouté la savante documentation donnée au cours de cette excursion par MM. Cathala et Mathieu, il reste, pour terminer cette glorieuse journée, à visiter les belles collections pré-historiques, découvertes par M. Marty, au dolmen du Cayla et les admirables trouvailles pré-romaines que Mademoiselle Odette Taffanel et M. Jean Taffanel, son frère, ont inventées, avec la collaboration de leurs parents, à l'oppidum du Cayla, par la visite duquel se terminera cette admirable randonnée.

Par avance, M. le Président félicite M. Marty, Mademoiselle et M. Taffanel.

Après avoir annoncé que serait publié au Bulletin de 1938, un rapport de cette charmante et instructive excursion, sous les signatures de MM. Cathala, L. Mathieu, Mademoiselle Taffanel et M. J. Taffanel, et fait admettre Mademoiselle Odette Taffanel au nombre des membres honoraires et correspondants de la Société, la séance est levée aux applaudissements enthousiastes de l'Assemblée.

M. le Président adresse les remerciements de tous à la famille Taffanel pour sa large hospitalité et sa réception cordiale.

Le Secrétaire,
DOCTEUR COURRENT.

Séance du 20 Juin 1937

Présidence de M. R. HYVERT, Président

M. ROQUES-SAINT-CLAIR s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président fait ensuite part à l'Assemblée du décès de Madame Charles CABRIÉ, et il affirme combien péniblement cette mort a frappé la Société tout entière. « Lorsque vous avez très légitimement appelé à la présidence de la Société, M. Ch. CABRIÉ, dit M. HYVERT, Madame CABRIÉ a ressenti une profonde satisfaction et elle a voulu être inscrite comme membre adhérent de notre Association à côté de son mari, et plus tard comme membre à vie. Pour appartenir plus intimement encore à la famille que nous formons, c'est Madame CABRIÉ elle-même qui a demandé l'inscription comme membre à vie de son tout jeune petit-fils, Pierre LONGUÈRE.

« Madamé CABRIÉ était un membre assidu de nos excursions et s'intéressait fort à nos travaux. Son souvenir demeurera gravé dans nos mémoires. Je me fais votre interprète pour présenter à M. Charles CABRIÉ et à tous les siens notre sympathique ancien président, les condoléances émues et attristées de toute la Société qui partage le deuil profond dans lequel les plonge cet événement si douloureux ».

Un moment de silence est observé; ensuite le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1^o Une lettre de M. le Préfet qui invite le Bureau à lui présenter un rapport au sujet de l'emploi de la sub-

vention de 810 francs, accordée par le Conseil Général à la Société, sur sa proposition.

2^o Une circulaire de la « Société pour l'Esthétique générale de la France », dans laquelle l'administration de la dite Société invite notre Association à collaborer à la conservation des richesses sans prix, d'ordre intellectuel, moral plus encore que matériel, en inscrivant notre Société au nombre des adhérents et en travaillant à l'inscription de particuliers en grand nombre.

MM. Jules LAURE, propriétaire à Capendu, présenté par MM. Barthès et Gourdon.

Charles LANNET, ébéniste à Montréal, présenté par MM. Barthès et Gourdon,
sont admis comme membres de la Société.

Le Président donne la parole à notre érudit et savant collègue, M. Lucien SEMICHON, Directeur honoraire de la Station œnologique de Narbonne, membre de l'Académie d'Agriculture, qui, pendant une heure, tient l'Assemblée sous le charme d'une éloquente conférence sur les « *Corbières et plus spécialement sur les Harmonies entre les dons naturels de cette région de l'Aude, de ses Vocations économiques et culturelles* ».

Le Secrétaire se défend de vouloir, dans ce compte-rendu succinct, destiné à la presse, faire une analyse de cette causerie si élevée.

M. SEMICHON déclare, dès les premières paroles, que sa communication ne constitue qu'un avant-propos à une « *Monographie des Corbières* », à laquelle il s'engage à donner tous ses soins.

M. SEMICHON étudie les Corbières du point de vue de leur évolution dans le temps et dans l'espace, puis successivement il parle de leur cheptel, de leurs produits industriels (usines exploitées par les Romains), de leur culture et de leurs revenus agricoles.

Il fait allusion au *miel de Narbonne* qui devrait s'appeler *miel des Corbières*, et enfin au *Vin des Corbières* « qui évoque de toutes parts l'existence d'un vin généreux et agréable qui met un sourire aux lèvres. Il faut, ajoute l'éloquent conférencier, faire un portrait fidèle du vignoble des Corbières sous son vrai visage, dans son site naturel, afin de faire accéder le vin des Corbières au régime des vins nobles, possédant une appellation d'origine contrôlée ».

Et alors, M. SEMICHON étudie successivement la situation et la *pédologie des Corbières*. Il termine sa savante communication par un chapitre de l'« intervention de l'homme » qui, par l'expérimentation, le travail et l'observation a appris à connaître la vocation économique et culturelle la plus conforme aux dons que la nature a prodigués à cette région tourmentée qui porte son nom depuis des siècles.

! D'unanimes applaudissements couvrent les dernières paroles de M. SEMICHON.

M. HYVERT remercie l'orateur du régal scientifique auquel il vient de faire assister les membres de la Société. « Nous avons pensé, ajoute le Président, que votre communication serait surtout consacrée à l'*Etude du Vin des Corbières* et de la *délimitation de cette région des Corbières*. Vous avez magistralement traité une question de pure science et traité entre autres choses, le chapitre de la *Pédologie des Corbières*. Je vous suis personnellement reconnaissant — et nos collègues partagent entièrement mon sentiment — de nous avoir donné la primeur de ces notions générales sur la Région des Corbières, sur ses sites, ses climats, ses terrains, leur constitution et leur transformation; de nous avoir présenté les crus de ses vins que vous avez promis — et je me sers ici de vos propres termes — « de faire accéder au régime des vins nobles qui méritent une appellation d'origine contrôlée ».

La conférence de M. Semichon a été publiée in-extenso dans le bulletin de la Société, à la page 176 du XLI^e volume (1937).

M. le chanoine J. CALS décrit une médaille de la collection Barthès, de Douzens.

« Médaille de « *Nostra Senhora de Bonanova* » patronne de San Gervas de Cassolas estresan la corona sus fidels apedecidos.

Médaille souvenir de la Vierge célèbre et honorée à Barcelone (ouest de la ville) dans l'église paroissiale de Saint-Gervais en un des quartiers les plus riches de la ville.

Vierge en bois de la fin du XVI^e siècle et honorée dans son camaril; escaliers latéraux comme à Font-Romeu; la vierge peut être tournée.

L'Eglise est en ce moment démolie, le Couvent a servi de prison dès les premiers jours de la Révolution de 1936.

La Bona nova est une désignation de la *Nouvelle de de l'Incarnation du verbe divin*. A rappeler N. D. de la bonne nouvelle en l'église des Saints Nazaire et Celse de la Cité. Mais ici la bonne nouvelle est celle de la prise d'Orléans par Jeanne d'Arc sur les Anglais. Une pieuse estafette du Roi vint directement annoncer à la ville féale de Carcassonne la bonne nouvelle.

Une procession fut présidée par Jeoffroy de Pompadour et une chapelle fut édiflée. Ce furent plus tard les fonds baptismaux. Présentement, c'est la chapelle de Jeanne d'Arc.

M. le chanoine donne ensuite la détermination de neuf pièces romaines en argent.

Deux d'Auguste :

1) Avers: CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE. Tête laurée.

Revers. C. L. CAESARES AVGVSTI F. COS. DESIG. PRINC. IVVENT.

Les deux Césars debout, appuyés sur des boucliers. En haut simpulum et lituus.

2) Semblable à la première.

CAIVS, fils d'Agrippa et de Julia fille d'Auguste, né en 734 (20 av. J. C.), marié à Livie, fille de Drusus et d'Antonia. Lucius son frère, né en 737 (17 av. J. C.).

Un *Vespasien* 69-79 apr. J. C.

Avers : IMP. CAESAR VES (pasianus) AVG (ustus) CENSOR.

Revers : PONTIF (ex) MAXIM (us).

Empereur assis à droite, tenant une branche de laurier.

Un *Adrien* (117-138 av. J. C.).

Avers : IMP (erator) CAESAR TRAIANVS HADRIANVS AVG (ustus) — Tête laurée à droite.

Revers : TR (ibunitia) COS (ul) III. L'Empereur debout avec un gouvernail à sa main droite et une corne d'abondance à sa main gauche.

Deux *GETA* (211-212).

1) Avers : P. SEPTIMVS GETA CAESAR.

Tête nue à droite.

Revers : PONTIF (ex) COS (ul) III.

L'Empereur debout à gauche, offre une libation sur un autel votif.

2) Avers : GETA III VIR.

Tête à droite.

Revers : Sanglier passant à droite avec un petit levrier. A côté, en exergue :

HOS DIC.

Un *Gordien* III (238-244).

Avers : IMP. GORDIANVS PIVS (FELIX) AVG (ustus) tête à droite couronnée.

Revers : MARS REDVX.

Soldat casqué marchant à droite avec haste et bouclier.

Deux monnaies d'impératrices :

1) Avers : FAVSTINA AVGVSTA (Faustine, jeune femme de Marc-Aurèle, † 175).

Tête à droite.

Revers : AVGVSTA P. FIL.

Diane debout.

2) Avers : JVLIA AVGVSTA Julia Mæsa † 223, grand-mère d'Héliogabale.

Revers : PVPICITIA.

Femme assise.

M. Pierre EMBRY présente à l'Assemblée de la part de notre collègue M. Aimé MALET, ancien instituteur de Rieux-en-Val, lauréat de la Société Archéologique de Béziers, O. I. P., le manuscrit de la *Monographie générale de Rieux-en-Val*.

Ce travail ne comprend pas moins de 97 pages, est illustré de plusieurs plans, dessins, et reproductions photographiques. Il a obtenu : 1^o en 1908, la médaille d'argent de la Société archéologique de Béziers; 2^o en 1902, une plaquette d'argent de la Société des Conférences populaires (Concours des monographies communales), enfin en 1932, une médaille d'argent au concours des mémoires historiques du journal *La Dépêche*.

La Monographie de M. MALET contient plusieurs renseignements inédits sur la commune de Rieux-en-Val. Elle pourra, à l'occasion, rendre de grands services aux chercheurs qui la trouveront à l'avenir à la Bibliothèque municipale de Carcassonne, à laquelle elle a été donnée par son auteur.

Le Secrétaire propose d'envisager la publication de cette Monographie dans le Bulletin de la Société, après examen du manuscrit par la Commission du Bulletin. M. Embry soumettra cette proposition à M. Malet.

Après de nouveaux remerciements aux auteurs des communications, M. le Président souhaite de bonnes vacances aux membres de l'Assemblée et lève la séance à 16 heures.

Le Secrétaire,

DOCTEUR COURRENT.

Séance du 24 octobre 1937

Présidence de M. R. HYVERT, Président

Aussitôt après l'ouverture de la séance, M. le Président adresse à M. le Colonel CROS-MAYREVIEILLE et à sa famille les condoléances émues et sympathiques de la Société au sujet du décès de Madame Cros-Mayrevieille.

Il félicite M. BAILLY, proviseur au Lycée de Carcassonne et M. Raymond AZIBERT, qui ont été récemment promus chevaliers de la Légion d'honneur.

M. le Président annonce ensuite que M. l'abbé SIGAL, notre collègue, membre de la Commission archéologique de Narbonne, Conservateur du Musée d'Ensérune, a été nommé membre du Comité des Monuments historiques.

M. le docteur Jean GIROU, a été couronné par l'Académie française (fondation Charles Blanc), pour son fort intéressant ouvrage : *Itinéraire en pays d'Aude*.

Les plus cordiaux compliments sont adressés à nos sympathiques collègues.

A Carcassonne a été tenue, le 5 septembre 1937, la première séance du Congrès de la Fédération d'Economie montagnarde, au cours de laquelle a été posée une plaque commémorative sur la maison natale de M. le Professeur Paul SABATHIER, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Toulouse, membre de l'Institut, président de cette Fédération.

MM. GIROU, PELLEGRIN, SEMICHON, CAPELLE et COURRENT, ont rapporté à cette séance des travaux qui leur ont fait attribuer par la Fédération une médaille de bronze.

Une réception amicale a été offerte aux membres du Congrès à Rennes-les-Bains, le 6 septembre, présidée par le docteur COURRENT et à Usson et Puyvalador par M. CAPELLE, au nom de la Société Méridionale.

M. le Ministre de la Défense Nationale a accordé à M. le capitaine R. HYVERT et à M. le capitaine médecin BLANC, la croix de 3^e classe des services militaires volontaires.

L'honneur de ces différentes distinctions rejaille sur la Société tout entière.

MM. Richard JEAN, inspecteur de la « Séquanaise », 14, Rue de Belfort, Carcassonne;

Georges EPINGER, inspecteur principal de la « Séquanaise », 24, Rue du Marché, Carcassonne;

Robert LACORRE, contrôleur de la « Séquanaise », Carcassonne, présentés par MM. Courrent Joseph et docteur Courrent;

Louis-Pierre LEGRAND, ingénieur civil des Mines à Villanière, 4, place d'Armes, à Carcassonne, présenté par MM. Hyvert et Esparseil;

Maurice CARTIER, notaire;

Madame CARTIER, à Douzens, présentés par MM. Barthez et Cahuzac, sont admis comme membres de la Société.

M. BLAQUIÈRE, archiviste départemental de l'Aude, demande à faire partie de notre Société, non seulement à titre d'archiviste et comme membre-né, mais encore comme membre adhérent de la Société; celle-ci se considère comme très honorée de cette requête et donne satisfaction à M. Blaquièrè.

M. CRÉBASSOL fait don à la Société pour ses collections de 4 panneaux d'ossements fossiles.

M. CROS-MAYREVIELLE offre pour le musée de la Société trois empreintes de palmier provenant des carrières de la Mayrevieille.

M. R. ESPARSEIL ajoute à la collection minéralogique de la Société des échantillons : 1^o de minerai de fer du pic Serrère (2.911 m. d'altitude) dans le val de Ransol (Andorre). C'est un très beau gisement, malheureusement il est enneigé une partie de l'année. Il peut être exploité soit par la vallée de Siguer (Ariège) où il existe l'entrée d'anciennes galeries, soit par celle de Ransol (Andorre) à ciel ouvert;

2^o de minerai de fer de Puymorens (Ariège). C'est un des plus beaux minerais de France, rivalisant avec ceux de Suède. Son analyse est la suivante : Fer 51 à 54 %. Manganèse, 1,60 à 1,80 %. Eau 4 à 7 %. Silice 13 à 15 %. Chaux 0,15 à 0,50 % S. 0,04. Ph. 0,05 à 0,09. Perte au feu 3 à 4 %.

M. MARTINEZ, un nouvel adhérent de la Société, offre à la Société, une plaquette « Autour du Malpas », étude historique et descriptive.

M. Amédée ESPARDELLIER, notre collègue de Chalabre, qui fut pour les membres de l'excursion à Chalabre du 28 juin 1925, un guide précieux, enrichit la Bibliothèque d'un ouvrage très documenté de l'Histoire du Languedoc : « *Inventaire des Archives du Château de Léran* » par Simon OLIVE, membre de la Société archéologique du Midi de la France et PASQUIER, archiviste départemental.

C'est l'Inventaire en cinq volumes in-4^o publiés chez Edouard Privat, à Toulouse, du fonds si précieux de la famille Lévis-Mirepoix et de ses diverses branches.

M. Amédée Espardellier a droit à la reconnaissance la plus large de la part des membres de la Société d'Études Scientifiques.

La Commission archéologique de Narbonne a adressé à la S. E. S. A. le tome XIV (1936) de son bulletin qui comprend un ouvrage illustré de 491 pages, publié par

M. Philippe Hélène, archiviste-bibliothécaire de la ville de Narbonne, sous le titre « *Origines de Narbonne* ».

M. Hélène donne dans ses premiers chapitres, l'origine préhistorique de Narbonne, et il n'est que de consulter la table des matières pour se rendre compte comment y sont traitées les différentes époques jusqu'à la conquête romaine. Il n'est pas possible, dans un compte-rendu de séance, de faire une analyse même succincte d'un ouvrage aussi important. Les amateurs, aussi bien que les érudits y trouveront largement à glaner.

M. le Président annonce que M. le maire de Castans lui a signalé, dans sa commune, la découverte de tombes dont M. Roques Saint-Clair a donné dans une lettre une description détaillée. Ce sont des sépultures à dalles sans ornement et sans mobilier. M. R. HYVERT, à défaut de documents plus précis, en fait des tombes barbares. M. Roques rappelle que dans ces parages, Germain Sicard a décrit de nombreuses voies romaines.

M. HYVERT nous montre la photographie d'une croix de pierre qu'il ne fait pas remonter au delà du XVIII^e siècle.

M. CERTAIN présente au nom de M. TALLAVIGNES Marcel, membre de notre Société, conseiller général du canton de Durban, une plaque de ceinturon en bronze, découverte à Saint-Jean de Barrou. Cet objet de forme circulaire, d'origine romaine de la basse époque, porte sur le bord extérieur trois têtes, probablement les trois Parques. La pointe des deux cornes de cette plaque creuse est sculptée en tête de chien représentant *Cerbère*. Toute la plaque est d'intention phallique et a été déterminée par M. de Loy, ancien élève de l'école française de Rome.

M. le docteur GIROU fait présenter à la Société un ouvrage d'un auteur anglais Gril VINDELER : « *Roger de*

Trencavel », vicomte de Béziers et de Carcassonne, drame en 3 actes, édité à Carcassonne.

M. BONNET fait connaître que notre collègue M. Brustier, de Limoux, vient de faire paraître aux Editions du Palmier d'Or, un nouveau roman qui a pour titre *Samba Tourougou*.

C'est un roman congolais qui nous entraîne vers les régions sauvages et ensoleillées de l'Oubangui-Chari.

M. Brustier, avec son talent habituel, nous raconte l'histoire émouvante d'un noir, au service de la France au Congo d'abord, et ensuite dans la métropole pendant la dernière guerre.

Madame et M. de NIORT présentent une série de tessons de poteries de terre noirâtre et grise sculptée par places au moyen de traits rectilignes ou de figures géométriques. Ces tessons ont été recueillis dans un champ aux environs de Castres.

Ils signalent aussi la présence aux environs de Carcassonne, à Gaja, de murailles en ruines d'une épaisseur de 0,80 centimètres à 1 mètre d'épaisseur. Elles constituent les vestiges de constructions importantes; elles sont bâties à sec. Elles pourraient bien être les vestiges d'un oppidum gallo-romain.

Communication de M. Etienne BONNET, de Lézignan

J'ai l'honneur de présenter quatre monnaies romaines qui ont été trouvées dans la commune de Lézignan-Corbières.

« 1^o Deux de ces monnaies ont été recueillies par des ouvriers agricoles dans le terroir de Caumont. En voici la description :

« *Grand Bronze. A l'avant*, l'inscription parfaitement lisible de : M: COMMODVS ANTONINVS AVG. La tête de cet empereur est aurée et tournée à droite. *Au revers*, il est très difficile de lire l'inscription qui doit être

probablement la suivante: FEL. AVG. TR. P. VI. IIII. COS. III. P. P. S. C. On distingue assez nettement cependant, la FELICITE debout à gauche tenant un caducée et un sceptre.

« C'est donc un grand bronze de l'Empereur COMMODO (MARCUS LUCIUS AELIUS AURELIUS COMMODUS ANTONINUS) qui naquit en l'an 914 de Rome ou 161 de J. C.. Il reçut fort jeune le titre de CESAR en même temps que son frère ANNIUS VERUS (919 de Rome-166 de J. C.). Il fut nommé consul et impérateur en 929 de Rome (176 de J. C.) et partagea avec son père les honneurs du triomphe. En 930, (177 de J. C.), il fut associé à l'Empire avec le titre de AUGUSTE. Il était le fils de Marc-Aurèle. Il périt sans postérité le 31 décembre de l'an 192 de J. C. à l'âge de 31 ans et 4 mois empoisonné puis étranglé, après avoir régné 12 ans. COMMODO fut 7 fois consul. Il fut 18 fois investi de la puissance tribunitienne. Le nombre des généralats de cet empereur est de 8.

« La deuxième monnaie est un *moyen bronze* assez bien conservé. A l'avant, on peut lire l'inscription suivante: IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XIII. CENS. (le reste de l'inscription est illisible, il devait y avoir probablement POT. P. P. La tête de l'empereur est radiée et tournée à droite.

« Le revers est très net. On lit: FIDEI PVBLICAE S. C. La BONNE FOI est représentée debout à droite tenant de la main droite deux épis avec un pavot et de la main gauche une corbeille de fruits.

« C'est donc un moyen bronze de DOMITIEN (DOMITIANUS) fils de Vespasien et de Domitille. Il naquit l'an 804 de Rome (51 de J. C.). Après la mort de VITELLIUS, il fut décoré en même temps que son frère TITUS en 822 (69) des titres de CESAR et de Prince de la jeunesse. Nommé préteur en 823 (70), il remplit cette charge avec beaucoup de despotisme. La même

année, il entreprit sans nécessité une expédition en Gaule et en Germanie. VESPASIEN l'en réprimanda et le fit rester avec lui. A la mort de ce dernier, arrivée en 832 (79), il n'hésita pas à publier que son père lui avait laissé une part de l'empire, mais qu'on avait falsifié son testament. Titus pour le consoler le proclama son collègue et son successeur. DOMITIEN lui succéda en 834 (81). En 837 (84), il entreprit spontanément une expédition contre les CATTES et après plusieurs combats mêlés de succès et de revers, il triompha et s'arrogea le titre de GERMANICUS qu'il n'avait nullement mérité. Il fut tué par des conjurés en 849 (96) après un règne de 15 ans et 6 jours. Cet empereur avait quelques bonnes qualités, mais son orgueil et surtout sa cruauté ont flétri sa mémoire

« Domitien fut nommé consul 17 fois. En 834, il monta sur le trône, abandonna le titre de Prince de la jeunesse et fut nommé Pontife et bientôt après Grand Pontife. Il fut décoré de la puissance tribunitienne en succédant à son frère. Elle date donc de 834 (81). Ses généralats sont au nombre de 22. Le titre de censeur se rencontre sous son deuxième consulat et celui de censeur perpétuel sous le troisième et tous les consulats suivants.

CAUMONT, dit le Grand-Caumont, est une grande propriété située sur les bords de l'Orbieu, à 4 kilomètres au sud de Lézignan Elle appartient actuellement à M. Rigail.

C'est probablement une ancienne « villa gallo-romaine » qui se trouvait, comme l'indique Thiers sur la grande voie d'Aquitaine (traversée d'Orbieu).

Il paraîtrait, si on en croit la tradition, qu'on aurait trouvé au Grand Caumont une « tirelire » en poterie renfermant trois pièces d'or à l'effigie d'AVGVSTE. M. Rigail posséderait une de ces monnaies.



« Deux autres monnaies ont été recueillies également par des ouvriers agricoles aux environs du domaine de GAUJAC.

« *Moyen bronze* portant à l'avvers une inscription que l'on peut lire en partie et qui est la suivante :

IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. COS....?

La tête de l'empereur est laurée et tournée à droite.

Au revers, on distingue assez bien; la Paix ailée marchant à gauche, ayant une palme à la main gauche, et de la main droite touchant avec une baguette un grand globe et S. C. C'est une monnaie de VESPASIEN (Flavius Vespasianus) qui naquit en l'an de Rome 762 ou 9 de J. C. Il fit son entrée à Rome en 823 (70). Vespasien mourut à 69 ans et 7 mois, après un règne de 10 ans. Il fut nommé Consul 9 fois et reçut 10 fois la puissance tribunicienne.

« L'autre monnaie est un moyen bronze dont on peut lire en partie : à l'avvers, l'inscription qui paraît être la suivante : IMP. CAES. DIVITRA. PARTH. F. DIVI. NER. NEP. TRAIANO. HADRIANO. AVG.

Le buste de l'empereur est à droite avec tête radiée.

Le revers est très bien conservé et on peut lire l'inscription : PONT. MAX. TR. POT. COS. En exergue, il y a NORTRED (?) et S. C. On distingue ensuite la Fortune assise à gauche sur un siège tenant un gouvernail et une corne d'abondance. Adrien (Publius Aelius Hadrianus) naquit en 829 (76 de J. C.). Ayant perdu à l'âge de 10 ans son père, il eut 2 tuteurs dont l'un était Trajan qui parvint à l'empire plus tard, et qui traita Adrien comme son fils et lui fit épouser sa nièce Sabine.

Adrien fut nommé questeur en 854 (101) et fut créé tribun du peuple en 858 (105 de J. C.); il fut nommé consul en 862 (109 de J. C.), puis en 870 (117) pour la deuxième fois. Peu de temps après, Trajan mourut

et Adrien monta sur le trône. Son adoption est mentionnée sur les médailles. Adrien n'exerça le consulat que 3 fois, la troisième en 872 (119 de J. C.).

GAUJAC est un grand domaine situé à 2 kilomètres au sud de Lézignan. Il appartient à M. le Comte de Kérouartz. Il se trouve sur l'ancien chemin que l'on appelle de longue tradition « le chemin des Romains ».

« En 1933, en faisant les fondations d'une machine, dans la Distillerie Guiraud, on découvrit une tombe de 1 m. de profondeur environ.

En plus d'ossements, il y avait dans cette tombe des pots en terre et un lot d'une cinquantaine de monnaies.

Toutes ces trouvailles ont été dispersées. Les pots en terre et de nombreuses monnaies seraient en possession d'un Biterrois. M. Vialette, de Lézignan, possédait les monnaies suivantes :

Elles sont d'ailleurs assez mal conservées.

1^o *Un Douzain d'argent* (voir Dieudonné, p. 331 et fig. 181); à l'avvers : Ecu à 3 fleurs de lis ... couronné ... et accosté de 2 lettres dont l'une, celle de gauche, paraît être un M (atelier de Toulouse) ou N (atelier de Montpellier).

La légende est peu lisible et en partie enlevée. Il semble qu'on puisse lire au début : HENRICVS... et à la fin... REX.

Au revers : Croix échanquée et cantonnée de : ? (couronnelles : ?) La légende mal conservée, est à peine lisible. On croit pouvoir lire : SIT NOME DNI BENE-DICTU (Voir Dieudonné, p. 48).

Ce serait donc un douzain en billon de Henri III (1574-1589). Le billon était la petite monnaie d'argent saucé, devenue plus tard la monnaie de cuivre;

2^o *Trois double tournois* (voir Dieudonné, p. 297 et fig. 154) à l'avvers 5 fleurs de lis encadrées dans un trilobe, avec légende illisible.

Au revers une croix dans un quadrilobe; légende illisible. D'après Dieudonné (p. 297), l'encadrement tel qu'il se présente sur ces monnaies, est postérieur à 1436.

« Cette tombe se trouvait à cette époque, sur le bord d'un petit chemin qui s'appelle de nos jours le chemin de Bonne Fouasse.

« Elle était donc en dehors du bourg de Lézignan, mais à 500 mètres environ des remparts. Pourquoi ce cadavre a-t-il été inhumé en dehors de la ville et par conséquent pas dans le cimetière du bourg. Ce dernier était-il en état de siège? C'était peut-être un individu atteint de la peste.

« Les pièces que l'on a trouvées dans cette tombe sont contemporaines des guerres de religion, et, on peut admettre l'hypothèse, que le mort de cette tombe était une victime de cette guerre lors de la prise de Lézignan par les calvinistes en 1576.

M. DELOUPY soumet à l'examen de la Société, plusieurs quartzites travaillées du type Chelleen, qu'il a recueillies dans une nappe de cailloutis siliceux situé au nord de la commune de Montels (Hérault) au lieu dit « La Tounasse ».

M. G. du LAC a été le premier, il y a quelques années, comme l'indique M. Hélène dans son livre « Les origines de Narbonne », à signaler la découverte d'un coup de poing semblable dans ce même quartier.

Comme il n'a été trouvé jusqu'ici dans ce tènement aucun vestige d'industrie des époques préhistoriques postérieurement, il se pourrait que ce gisement datât du paléolithique ancien. La découverte serait rare.

L'ordre du jour est épuisé. M. le Président adresse ses vifs remerciements aux donateurs qui viennent d'enrichir si gracieusement les collections de la Société. Il félicite les membres de la Société de leurs savantes communications et lève la séance à 16 h. 30.

Le Secrétaire,

Docteur COURRENT.

Séance du 14 novembre 1937

Présidence de M. R. HYVERT, Président.

M. le Président présente à l'ouverture de la séance, de sympathiques condoléances à M. le docteur Paul CAYLA, dont le frère, M. le docteur Louis CAYLA, de Ginestas, est récemment décédé.

M. HYVERT félicite ensuite bien vivement M. le docteur Louis DÉJOU, notre collègue, médecin commandant de son brillant succès au concours d'agrégation du Val de Grâce.

M. Roques Saint-Clair s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le compte-rendu de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Henri SICARD, propriétaire au château de Rivière, près Caunes, donne sa démission de membre de la Société.

La correspondance comprend des lettres de remerciements des membres admis à la dernière séance.

M. Déodat ROCHÉ, magistrat, offre pour la bibliothèque de la Société, une plaquette intitulée: « Le Catharisme, son développement dans le Midi de la France et la Croisade des Albigeois ». communication présentée le 7 mai 1937, au Congrès des Sciences historiques tenu à la Faculté des Lettres de Montpellier.

M. M.-L. PUECH adresse, par l'intermédiaire de M. Lauth, vice-président, un travail: « Voyageurs méridionaux en Abyssinie, il y a cent ans » (Capitaine Adolphe Ferret de Réalmont et Joseph Galinier, né à Belpech

(Aude), devenus généraux par la suite). C'est dans l'histoire africaine un épisode qui honore ces deux enfants du Midi. Il a paru dans la *Revue du Tarn* du 15 mars 1937.

M. Maurice CERTAIN enrichit les collections de minéralogie par le dépôt d'un échantillon de minerai de plomb venant de la forêt de la Loubatière, dans la commune de Lacombe (canton de Saissac).

M. ANDRIEU, adjudant-chef, offre à la Société une hache caraïbe en pierre, rapportée de la Guadeloupe. Ce n'est pas une pièce préhistorique. Elle devait comporter un manche en bois dur pour permettre d'encastrier l'outil et de le serrer avec une forte liane: Il est vraisemblable de penser que c'était une arme bien plutôt, qu'un instrument de travail, les indigènes étant surtout des guerriers et des chasseurs.

M. ANDRIEU offre encore à la Société des tringles de métal grossièrement façonnées, se terminant par une pointe triangulaire et que les populations de la Guinée française des confins du Libéria, utilisaient comme de la monnaie d'échange.

Pasteurs, chasseurs et bons cultivateurs, les habitants de ces pays constituent des populations primitives qui se servent de notre monnaie depuis peu de temps.

Ils appellent ces tringles de métal des guinzès. Chaque tringle représente une valeur d'échange de 25 centimes.

M. le docteur DOUMERG fait passer sous les yeux des membres de la Société: 1° Un décret de la Convention relatif à la fabrication des assignats; 2° un document concernant la vente de biens nationaux et entre autres, du presbytère de Villeneuve-Minervois; 3° des pièces de réquisition de chevaux et mulets, de grains récoltés dans la même commune pour le ravitaillement de l'ar-

mée des Pyrénées-Orientales, et d'objets bizarres : un rouble et une marmite.

M. R. ESPARSEIL donne connaissance du compte-rendu de l'excursion au lac du Laurenty, effectuée le 4 juillet 1937, et lit une note sur le rôle du feu dans les rites funéraires des hommes fossiles :

« L'engouement de nos jeunes sociétaires pour tout ce qui concerne la préhistoire, nous valant sur leurs trouvailles des communications de plus en plus intéressantes à chacune de nos séances, j'ai pensé qu'il ne serait pas indifférent de vous entretenir d'un sujet qui n'avait pas encore été l'objet d'un travail d'ensemble avant M. Paul WERNERT, professeur à l'École d'Anthropologie de Paris.

« Ils y puiseront des indications qui pourront leur être très utiles dans leurs recherches.

« Les rites les plus anciennement connus grâce aux témoignages documentaires paléolithiques sont évidemment les rites funéraires, parce qu'on peut les étudier grâce aux sépultures paléolithiques.

« Les rites funéraires paléolithiques qui ont fait l'objet d'études intéressantes, sont nombreux. Les rites des offrandes funéraires ont été étudiés en détail, de même les rites concernant l'ensevelissement du mort en position accroupie, ceux du saupoudrement du cadavre avec de l'ocre rouge, de l'orientation donnée à la dépouille mortelle dans la sépulture, les pratiques funéraires en deux temps, etc.

« Par contre, le sujet qui concerne le rôle du feu dans les ensevelissements paléolithiques n'a jamais été étudié avant M. Paul WERNERT.

« Cette étude permet l'obtention de résultats très suggestifs concernant le caractère d'un rite dont la signification était évidemment complexe et nullement unifiée.

« Les hommes fossiles procédaient de deux modes d'emploi. Tout d'abord les Néanderthaliens ont donné la préférence à la pratique du feu rituel allumé au-dessus de la dépouille du mort. Ce rite fut en désuétude au moment du paléolithique au cours duquel le foyer d'habitat fut remplacé par un foyer funéraire aménagé pour y déposer le cadavre sur de la braise ardente.

« Mais à l'époque néolithique, la pratique du feu rituel semble nettement reprendre le dessus.

« A l'âge de la pierre polie, qui a remplacé le néolithique, le rite du foyer funéraire est encore en régression, tandis que l'emploi du feu rituel est en vogue dans les dolmens de la Bretagne et de l'Aude.

« Le rite funéraire avait pour but de procurer au défunt le bien-être de la chaleur domestique. Le mort souffrant du froid, il faut le réchauffer.

« Quant au feu rituel qui n'est pas trouvé en contact avec le cadavre comme il en est pour le foyer d'habitat, il était allumé non pour le mort, mais pour son ombre, pour l'âme du défunt qui elle aussi a besoin de se réchauffer au dehors de la tombe, tandis qu'à l'intérieur de la sépulture le corps peut rester en contact avec le foyer domestique.

« Cet emploi simultané de deux sortes de feux si bien mis en évidence par M. Paul WERNERT, à l'aide d'exemples pris dans toutes les parties du monde ainsi que parmi les peuplades sauvages actuelles, peut fort bien parler en faveur de la croyance paléolithique en plusieurs âmes pour le même individu, l'une censé rester auprès de la dépouille mortelle, l'autre rôdant autour du tertre funéraire.

« Foyer funéraire et feu rituel nettement différenciés aux époques paléolithiques et actuelles par leurs dispositions le sont de même quant à leur signification. L'emploi de ces deux rites jette une lueur révélatrice sur la conception métaphysique du monde des primitifs de

l'Age de Pierre. La croyance en une âme corporelle et en un esprit immatériel remontant dans le passé lointain de l'humanité ».

Bibliographie. — *Le Rôle du Feu dans les rites funéraires des Hommes fossiles*, par Paul WERNERT, professeur à l'Ecole d'Anthropologie de Paris. *Revue des Sciences pures et appliquées* du 30 avril 1937.

M. le chanoine CALS lit la communication suivante :

« M. Etienne BONNET, ingénieur à Lézignan, me communiqua le 9 novembre dernier, 2 pièces de monnaie et une médaille trouvées dans la commune de Lézignan. Je regrette de n'avoir pu déterminer ces trois pièces que ces jours derniers et je profite de la réunion de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude pour lire en public les notes que très amicalement, j'aurais envoyées à M. BONNET, si j'en avais eu le temps.

« Il y a en réalité dans l'envoi de M. BONNET :

Une Monnaie;

Un Jeton;

Une Amulette de dévotion.

trois pièces intéressantes, assez difficiles à déterminer et qui soulèvent quelques questions offrant un intérêt certain.

« *D'abord la MONNAIE.* C'est un denier sur lequel on peut voir : au droit une croix à double traverse, les extrémités des traverses et de la croix pattée. Tout autour en majuscules gothiques : † PETRVS D(E) I GRA (CIA) REX.

Au revers : buste du roi couronné, à gauche, avec manteau fleurdelisé et, des deux côtés du buste : ARAGON (VM). Nota. — Il est difficile de préciser la date de cette monnaie. Le roi Pierre dont on trouve le nom, pourrait être : Pierre 1^{er} (1094);

Pierre II, roi d'Aragon (1196-1213) le Catholique; mort à la bataille de Muret;

Pierre III, 2^e fils de Don Jayme 1^{er} (1276-1285), Comte de Barcelone, de Taragone, vicomte d'Ausonne, de Roussillon et de Cerdagne;

Pierre IV, el Ceremonioso, fils d'Alphonse IV. (1336-1387).

« Nous inclinons pour l'attribution à Pierre IV. Monnaie de Pierre 1^{er} trop ancienne, elle ne porte pas les mêmes lettres; la monnaie de Pierre II porterait PETRO, et de Pierre III, on n'a pas de monnaie, alors que les monnaies de Pierre IV portent PETRVS, au nominatif latin. Au reste, le manteau à fleurs de lis indique que nous avons là un descendant de Charles I, frère de Saint-Louis, comte de Provence, et la croix à double traverse indique aussi une origine provençale. Nous ferons remarquer que la croix pattée (à double traverse) rappelle singulièrement le revers des deniers melgoriens et ceci ne peut nous étonner si nous pensons que dès 1273, Jayme I, roi d'Aragon et fils de Marie de Montpellier, résolut de fabriquer une monnaie qui devait avoir cours en même temps que la monnaie melgorienne; chaque denier valait 12 deniers melgoriens

Conclusion : Monnaie trouvée à Lézignan, ayant cours dans nos pays vers le commencement du XIV^e siècle, attribuable à Pierre IV, roi d'Aragon, et valant environ 12 deniers melgoriens. Hypothèse : monnaie de Pierre III.

« II. — JETON à inscription indéchiffrable portant au droit, la croix de Jérusalem avec fleurs épanouies sur les 4 branches, et, entre deux génétis une inscription où à peine on peut lire en majuscules gothiques... PAN (?) E...

Au revers, la Vierge de Majesté couronnée, portant l'enfant Jésus sur son bras droit et offrant à l'Enfant Dieu une pomme. La légende est à peine lisible dans les lettres suivantes : AVE. MA (RIA; GRA; PLEN)

SED (SAPIENTIE), que nous traduisons ainsi : par la légende connue: AVE MARIA GRATIA PLENA; aux mots écourtés, légende complétée par cette attribution à Marie de siège de la sagesse SEDES SAPIENTIE, si commune au début du XIII^e siècle pour les vierges assises (le portail de Saint-Bertrand de Comminges).

Mais l'apparition de la pomme présentée par la mère à l'enfant Jésus daterait le jeton du commencement du XIV^e siècle (évolution de la représentation de la Vierge à la pomme).

Hypothèse : La Vierge à l'enfant pourrait constituer le droit du jeton et dans ce cas les quelques lettres d'inscription lisibles au verso pourraient fournir la légende suivante combinée avec celle de l'autre côté qui deviendrait le début et on pourrait lire :

‡ AVE MA (RIA, GRACIA, PLEN)... SED (ES SAPIENTIE) (TV DE CELO) PAN (EM DEDISTI HOMINIBVS) avec abréviations convenables.

.....
III. — PLAQUE EGYPTIENNE, copie récente en cuivre d'un fragment de vieille peinture relative aux vieilles divinités de l'ancienne Egypte.

« La plaque représente au droit une femme orante un genou en terre, les bras levés vers le prêtre d'OSIRIS, reconnaissable à la coiffure de la Haute Egypte et surtout au crochet et au fouet; la fleur de lotus entre les deux; fleur dont le rôle a été si considérable sur les monuments de la vieille Egypte, et, en haut et à gauche, des hiéroglyphes interprétant cette cérémonie de prières.

« Le prêtre d'OSIRIS renvoie l'Orante à ISIS par le geste de ses deux bras qui nous invite à regarder et à comprendre le revers de la dite plaque. Et, en effet, sur le revers, nous voyons le double de l'orante encore agenouillée et transportée par les ailes de la pensée dans

le pays des ombres (elle désigne le signe d'OSIRIS, le disque solaire avec sa main droite, parce que c'est sur l'indication du prêtre d'OSIRIS qu'elle a élevé sa supplication jusqu'à ISIS). La déesse ISIS est assise sur son trône, la tête surmontée du disque solaire entre deux cornes de vache et elle reçoit la supplication de l'orante.

« Sur les côtés, des hiéroglyphes qui indiquent le sens de la cérémonie. Quel est le sens de la cérémonie? Il s'agit évidemment d'une cérémonie de supplication adressée à la puissante Isis, déesse de la Nature. ISIS avec OSIRIS et HORUS formant en effet la triade dite d'ABYDOS, la deuxième après celle de MEMPHIS avec PHTAH, SEKHET et IM-HOTEP et avant la triade avec AMMON, MOHUT et CHONS.

« ISIS, transcription grecque de SAIT, ISAIT, ISIT, ISI, est la grande déesse dont le culte fut universel et surtout dans le temple de CELIBRE, l'île de PHILAE, à la première cataracte du Nil, jusque vers l'an 351 ap. J.C. Elle était la déesse qui a commencé les divins enfantements, la déesse qui a enfanté toutes choses et à ce titre, elle recevait de ses fidèles les supplications pour toutes richesses et surtout pour la santé et même la procréation des petits enfants, suprême richesse des vieilles familles égyptiennes.

« C'est ce dernier sens que nous donnons à la cérémonie représentée sur la plaque, laquelle n'a rien d'ancien, mais peut servir d'amulette et de médaille de dévotion pour les Egyptiennes de nos jours. Un marchand de pacotille orientale doit l'avoir laissée ou vendue à Lézignan (voir les anciens méreaux de pèlerinage au moyen-âge.

M. BONNET annonce des fouilles qu'il a, à l'appel de M. MESTRE, de Jonquières, effectuées autour d'une tombe de 1 mètre de profondeur.

Il a découvert un grand vase en poterie ordinaire, micacée, de couleur rouge, mais sans ornement.

A côté et autour du vase :

1^o Deux petits vases en forme de bol, genre « patina », poterie de la « Graufesenque », sans ornements, ni marqués de potier.

2^o Une fiole en verre bleuté, genre « ampulla » à col étroit et allongé. Probablement fiole à parfum.

3^o Des débris de fioles identiques et, en particulier, deux fonds.

Ces débris permettent de supposer qu'il y avait 3 fioles dans cette tombe.

4^o Des débris d'un petit vase, en poterie gris bleu ;

5^o Des débris de poterie, que j'ai pu rassembler en partie et qui m'ont permis de déterminer qu'ils appartenaient à une lampe romaine ;

6^o Très peu d'ossements paraissant calcinés.

Toutes ces trouvailles permettent de dire qu'il s'agit d'une tombe d'origine gallo-romaine à incinération.

D'ailleurs, il convient de signaler que plus au Nord, au lieu dit « Les Clapiers », au milieu d'un grand amas de pierres, on trouve de grandes quantités de briques à rebord, et des débris de poterie de la « Graufesenque ».

Cette tombe se trouve, près d'une source, au lieu dit « les Moulières », sur le vieux chemin d'Albas, à 2 kilomètres environ au Sud-Ouest de Jonquières (Aude).

Il convient de rappeler que cette tombe se trouve à proximité de l'endroit (probablement ancien emplacement de l'Eglise Saint-Félix, qu'il ne faut pas confondre avec l'emplacement actuel de la métairie qui porte ce

nom), où M. Mestre a découvert de nombreux cercueils (voir tome 37 p. LXIV du Bulletin) et une fibule wisigothique (voir dessin, même tome p. LXIV).

M. le Président remercie les donateurs, félicite les auteurs des diverses communications, puis il lève la séance à 16 h. 30.

Le Secrétaire,

Docteur COURRENT.

Séance du 19 décembre 1937

Présidence de M. R. HYVERT, Président

Madame et M. GAU viennent de succomber, victimes d'un accident d'automobile. M. le Président adresse aux familles de Madame GAU et de M. GAU, notre collègue, les condoléances émues des membres de la Société.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance contient une circulaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, annonçant pour 1938 un concours pour l'attribution du prix AUREL de 500 francs, qui sera attribué à un poète ou prosateur auteur d'une œuvre imprimée depuis moins de 3 ans, ou bien inédite. Adresser les travaux à la « Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes ».

M. P. EMBRY fait don à la Société d'une plaquette : 1^o *Vente de la Tour du Tréseau* (EMBRY); 2^o *Notes de l'abbé SAMARY, curé de Saint-Nazaire* (Cité de Carcassonne), relevées des registres paroissiaux (EMBRY).

MM. Guy PÉLISSIER, professeur à l'École Normale d'Instituteurs, Carcassonne, présenté par MM. Rongau et Pierre Embry;

Pierre BARRAL, receveur des P. T. T. à Aubagne (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. Abadie et Castres;

VALS, instituteur à Sigean, présenté par MM. Certain et Courrent, sont admis comme membres de la Société.

M. ESPARSEIL lit la communication suivante :

« J'ai l'honneur, au nom de M. HYVERT et du mien, de faire don pour nos collections d'un minerai de cuivre de la commune de Maisons, mine de Sainte-Marie.

« Cette mine est constituée par de vieux travaux sur trois étages qui sont repris actuellement.

« Son minerai, représenté par ces échantillons, se rapprocherait, par sa composition en cuivre, en plomb, en antimoine, en soufre et en argent, de la variété minéralogique connue sous le nom de *Bounonite*.

« Mais en fait la *Jamsonite*, qui est un minerai de plomb et d'antimoine de couleur gris d'acier et l'*Eubecite* qui est un sulfure de cuivre et de fer à couleurs très vives et irisées de rouge, de brun et de jaune, sont nettement différenciables à l'œil nu. C'est donc un minerai renfermant ces dernières variétés minéralogiques et non de la *Bounonite*.

« Sa composition est de 15 % de cuivre, 3 % de plomb, 5 % d'antimoine et 2 k. 800 d'argent ».

M. CERTAIN soumet une monnaie romaine, grand bronze de VESPASIEN, trouvée dans les scories des Martys, par M. Galilea, chef de chantier à la Société d'Etudes de la Loubatière.

« Cette monnaie, avec celle de TRAJAN, découverte au même lieu, il y a 20 ans et dont parle M. LAFFITTE dans son « *Essai sur les scories de la Montagne Noire* » (Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, T. XXXIX), confirme bien l'existence d'une exploitation romaine aux Martys. Mais les Gaulois n'avaient pas attendu l'arrivée des Romains de César pour extraire et traiter le fer dans cette région.

M. CERTAIN rapporte qu'à Sigean, au lieu dit les Cavettes, M. VALS, jeune instituteur public, a découvert avec le concours de ses élèves, dans une sépulture, une

boucle-agrafe wisigothique. Cette fibule patinée verte fait l'admiration des membres de la Société.

Des félicitations sont adressées à M. VALS pour son initiative d'initier les écoliers à utiliser leurs loisirs à étudier l'histoire de leurs ascendants dans cette région narbonnaise où les récoltes archéologiques sont si abondantes.

Mademoiselle et M^r TAFFANEL, de Mailhac, ont découvert à la Buadelle, près Bize, deux superbes antéfixes qu'ils présentent en séance.

M. le docteur BOYER lit la note ci-jointe sur le château de Villeneuve-Minervois.

« Lorsqu'on traverse ce bourg pour prendre la route de Cabrespine, on aperçoit sur la gauche le château seigneurial. Ce château possède une tour ronde légèrement en saillie qui vient d'être restaurée par les soins de M. VASSAS, architecte honoraire des monuments historiques. On a donné à ce monument l'aspect des tours de la Cité de Carcassonne, avec toit pointu recouvert d'ardoises. Il produit un grand effet de l'extérieur et décore parfaitement la petite place qui se trouve devant le château. A l'intérieur cette tour renferme une cave pour loger du vin.

« Il existe dans le château une seconde tour renfermant un escalier en pierre en spirale, lequel dessert les différents étages de l'habitation. On trouve, paraît-il aussi, des traces d'une ancienne chapelle. Il en reste une vieille fenêtre donnant sur une petite rue.

« Dans le courant de l'été dernier, en creusant le sol de la cave pour installer le pressoir, on a découvert plusieurs tombes à dalles. Ces tombes renfermaient chacune un squelette. Il n'y avait ni monnaies, ni mobilier funéraire ».

M. le chanoine CALS détermine de vieilles poteries déposées en séance par M. de FONDS-MONTMAUR, et provenant les unes de Mazerolles, fragments de très anciennes poteries rouges du pays, sans valeur, sauf un joli peson, et les autres d'Alaigne, ces dernières plus intéressantes et comprenant deux anses d'amphore dont l'une avec torsades, une douzaine de fragments de la Graufesenque, dont un surtout à écailles et cinq fonds de coupe, trois avec des marques de potier : Rogatus Valerius et les lettres M. A. accolées dans une couronne.

Dans ce même lot d'objets, M. CALS signale trois pièces : 1^o une médaille de N.-D. de Montserrat (Espagne), frappée à Rome et portant au revers le buste de Saint-Benoît, avec mitre et crosse d'abbé et à côté sa croix dite de Saint-Benoît, avec son chiffre et ses lettres énigmatiques; 2^o une médaille padouane, imitation au XVI^e siècle des vieilles monnaies du haut empire romain. Elle porte au droit la tête de Commode et au revers celle de Dioclétien; 3^o un petit bronze à belle patine de Alexandre Sévère (222 apr. J.-C.).

M. L. MATHIEU, signale que l'on a découvert dans les sources thermales d'Amélie-les-Bains, des plaques de plomb qu'il assimile à ces « *tebellæ defixionum* » (porte-malheurs) qui étaient en général des feuilles de plomb sur lesquelles on écrivait les noms des personnes auxquelles on voulait nuire en les enveloppant de formules magiques (Cf. A. Audollent « *defixionum tabellæ* ». Paris 1904—8^o).

Afin de faire parvenir jusqu'aux personnes ennemies ces incantations, on roulait ces plaques de plomb qu'on perçait parfois d'un trou et on les glissait dans des tombeaux ou dans des sources.

Parfois on traçait sur le plomb le portrait de la victime vouée aux dieux souterrains. D'autres fois, on y dessinait la silhouette du démon invoqué.

Les plaques de plomb d'Amélie-les-Bains portaient-elles toutes ces caractéristiques signalées plus haut? Nous l'ignorons.

La présence de statues en terre dans certaines fontaines, comme l'a plusieurs fois signalé M. Philippe Hélène, correspond-elle à des incantations ou bien sont-elles des amulettes? Tels sont les problèmes que M. L. Mathieu soumet à nos recherches.

M. le Président fait connaître à l'Assemblée que notre éminent collègue, M. Girou, a publié dans le numéro d'octobre 1937 de *Sud Magazine*, un article ayant pour titre « Une famille de sculpteurs languedociens, les MALACAN ». M. Girou expose surtout la vie mouvementée d'artiste de Jean-Baptiste, fils de Jean Malacan, ce dernier, né en 1835 au Mas-Saintes-Puelles. M. J. Girou fait à la fin de son article un portrait en raccourci de ce sculpteur languedocien dont il a étudié magistralement le curriculum vitae avec une profusion de détails plus intéressants les uns que les autres. « Etrange personnage, dit M. Girou; sculpteur, savant, sorcier, alchimiste, téosophe, pêcheur de lune, Malacan parcourt avec aisance les domaines les plus impénétrables; il joue avec les énigmes de la vie et de la mort et il sculpte des formes divines et humaines, il fait penser aux grands esprits de la Renaissance qui étaient hantés par la recherche de l'Universel; le monde leur appartient et ils l'interprètent à leur façon.

« Les traits de MALACAN, sculpteur de Castelnaudary, homme à l'esprit curieux et divers, méritaient d'être fixés ».

Œuvres de Malacan. Premier désir (1898); Bustes, portraits, médaillons (1902); Baiser de la Sirène (1903); Buste d'Ernest Perreal, maire de Béziers; Buste en marbre du naturaliste Lasson (pour la décoration du Mu-

séum d'Histoire Naturelle). Buste de Pelletier, savant chimiste (Ecole supérieure de pharmacie). La vigne renaissante, statue en plâtre, présentée ensuite en pierre durcie (1908). La prière de Noël (1909). La Nymphé Echo (jardin de M. Girou) (1910). Monuments funéraires parmi lesquels ceux de Fontiès, Castelnaudary, Aigues-Vives, Azille, Villasavary, Cabrières. Bustes: Auguste Fourès, Prosper Estieu, docteur Gally. Statuettes modernes, taillées dans les marbres polychromes de Castelnaudary (Andalouse et Petite sœur Thérèse).

M. le docteur Ch. BOYER dépose sur le bureau des notes inédites sur Saint-Pierre de Vals, ruines de l'église paroissiale de Latourette, Miraval et des différentes métairies et agglomérations de la paroisse actuelle des Martyrs. Ces notes, qui ont été recueillies par Madame veuve SÉGUY-MARTY, trouveront leur place dans le bulletin de 1938.

M. le docteur CANNAC, président du Spéléo-Club de l'Aude, rend compte des sorties effectuées par son groupe en 1937.

M. CANNAC et ses collègues ont visité le Trou de la Cité sous le château de Querquieux de Lastours; 2^o la grotte de Lavalette (commune de Véraza) dans lesquels ont été découverts des objets et des vestiges d'animaux préhistoriques; 3^o la grotte sépulcrale d'Usson dans laquelle notre collègue signale: deux poinçons en os, une pierre d'ocre rouge, des pendeloques en test de coquillages, des plaques et des perles de colliers en os, des fragments de poterie néolithique et des ossements humains et d'animaux.

Il a été visité aussi par le Spéléo-Club de l'Aude, un aven de la Forêt des Fanges, l'aven du Roc Pountchut à Montségur (Ariège), dont on a pu lire la relation dans la presse locale tout récemment et enfin le grand gouffre de la grotte de Lombrive (Ariège).

M. le Président félicite M. le docteur CANNAC et ses intrépides collègues du Spéléo-Club des actes véritablement héroïques qu'ils accomplissent dans leurs visites aux grottes et la descente émouvante dans les avens. Il exprime à ces vaillants chercheurs ses sentiments d'admiration. « Nous partageons, dit le Président, vos angoisses passagères et aussi et surtout vos satisfactions légitimes. Vous êtes dignes de tous les éloges pour la savante, l'admirable, la prenante communication que vous venez de présenter en séance. La Société vous doit la plus vive reconnaissance pour l'honneur que vous lui faites en demandant l'impression de votre monographie incomparable dans les colonnes de son bulletin et pour votre offre généreuse d'assurer l'illustration de votre ouvrage.

L'ordre du jour appelle l'élection du Président pour l'année 1938. M. Etienne BONNET est élu à l'unanimité des suffrages (125 voix) et proclamé Président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude pour l'année 1938.

M. BONNET remercie l'Assemblée de la sympathique confiance qu'on place en lui et la salle retentit de cordiaux applaudissements.

M. P. CANNAC est ensuite élu, au scrutin secret, à la vice-présidence, en remplacement de M. E. BONNET.

Les autres membres du bureau sont réélus dans leurs fonctions respectives.

Le bureau est ainsi composé :

	MM.
<i>Président</i> :	Etienne BONNET
<i>Vice-Présidents</i> :	{ René LAUTH
	{ Ernest BARTHÈS
	{ Dr P. CANNAC
<i>Secrétaire</i> :	Dr P. COURRENT
<i>Bibliothécaire</i> :	Maurice CERTAIN
<i>Trésorier</i> :	Antoine FAGES
<i>Conservateur</i> :	Saint-Clair ROQUES

Les membres des diverses Commissions sont maintenus dans leurs fonctions. M. le docteur BOYER est élu membre de la Commission des excursions. M. le Président invite les membres de la Société à présenter à la prochaine séance les projets d'excursions qu'ils auront étudiés pour l'année 1938. La Commission en fera le choix en séance privée.

Après des remerciements adressés aux donateurs et aux auteurs des diverses communications, la séance est levée à 16 h. 30.

Le Secrétaire,

Docteur COURRENT.

Note sur la Situation Financière de la Société

à la fin de 1937

et Projet de Budget pour 1938

par A. FAGES, Trésorier

La Société avait en caisse fin 1936.....fr.	3.799 85
Elle a reçu en 1937.....	10.589 10
TOTAL	14.388 95
Les dépenses s'élèvent à	9.785 60
L'excédent de recettes est de	4.603 35

Les recettes se décomposent comme suit :

Solde en caisse au 1 ^{er} janvier 1937.....	3.799 85
361 membres actifs	7.205 00
31 membres nouveaux	725 00
4 membres à vie	800 00
13 membres familiaux	65 00
Dons volontaires	19 00
Subvention du Conseil Général	809 50
Subvention de la ville de Carcassonne	405 00
Vente de bulletins et divers.....	515 00
TOTAL	14.388 95

Les dépenses se décomposent comme suit:

Frais généraux	1.168 75
Bulletin et gravures	7.860 00
Abonnements	72 50
Entretien des collections	27 00
Envoi d'ouvrages et de convocations.....	657 35
Solde à reporter à nouveau.....	4.603 25
TOTAL	14.388 95

PROJET DE BUDGET POUR 1938

RECETTES

Solde en caisse au 1 ^{er} janvier 1938.....	4.603 35
370 membres actifs	7.400 00
30 membres nouveaux	750 00
Subvention du Conseil général	810 00
Subvention de la ville de Carcassonne.....	450 00
TOTAL	14.013 35

DÉPENSES

Frais généraux	1.100 00
Abonnements	70 00
Bulletin et planches	7.500 00
Fêtes du Cinquantenaire	1.000 00
Solde à reporter à nouveau	4.343 35
TOTAL	14.013 35

DEUXIEME PARTIE

Rapports
sur les Excursions de la Société

EXCURSION

dans le Minervoïs

23 Mai 1937

I

par M. Laurent MATHIEU

Depuis sa fondation, la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude a, dans un but éminemment louable puisqu'il porte déjà de beaux fruits, pris à tâche de faire mieux connaître, et partant faire mieux aimer, le département de l'Aude ainsi que ses régions voisines, à ses adhérents et à ses sympathisants.

Dans ce but, elle organise tous les ans, à la belle saison, des excursions qui unissent l'agréable, c'est-à-dire l'hygiène des sports de plein air au sein de superbes sites, à l'utile, grâce aux recherches géologiques, botaniques, préhistoriques, archéologiques, voire même industrielles, qui répondent à son programme.

Une de ces randonnées fut effectuée le 23 mai 1937, dans le Minervoïs, notre pays d'origine.

Chargé de faire le compte-rendu de la première partie de cette excursion, nous sollicitons à son sujet toute l'indulgence du lecteur.

— 3 —

Avant d'y procéder, toutefois, il nous semble normal de donner sur cette région minervoïse quelques renseignements puisés dans quelques œuvres de nos historiens du Languedoc dont la nomenclature est citée in fine.

Le « Minervoïs », à cheval sur les départements de l'Aude et de l'Hérault, constitue ce que les Romains et très probablement les peuplades autochtones avant eux, caractérisaient par le terme « pagus ». C'est un « pays » qui a une certaine autonomie par son climat, par ses productions agricoles et minières, par son aspect en « conque » enserrée de montagnes : Alaric, au Sud, Montagne-Noire à l'Ouest et au Nord, chaînon de Saint-Chinian au Nord-Est.

La dénomination de sa place forte : « Minerve » prend son étymologie — à notre avis — dans les termes celtiques : Men (roche) erba (herbe), plutôt que dans le nom de la déesse Minerve, auquel on l'a souvent rapporté.

Car il ne faut pas oublier que lors de la conquête des Gaules il y avait, non loin du village actuel de Minerve, une série de camps retranchés que les préhistoriens ont déterminés : « Minerve-la-Vieille », « Camp de Noë », « Pech-d'Aigues-Vives », etc..., lesquels camps retranchés entourés d'épaisses murailles en pierres sèches, défendaient manifestement tous les points où le « cagnon » de la Cesse pouvait être traversé.

Or les préhistoriens s'accordent à les dater de la « Tène III », l'âge du fer.

Et, chose digne de remarque, deux ravins affluents de la Cesse, l'un près de Minerve-la-Vieille, l'autre près du Pech-d'Aigues-Vives, à Cailhol, sont, quoique à 12 kilomètres de distance, appelés tous deux « Rec-de-Brennan » : (ruisseau du Brenn). Le Brenn étant

le chef de tribu en Gaule celtique, l'étymologie de ces ravins délimitant des castris n'est pas douteux — la langue latine n'a fait que l'entériner. De même donc pour *Minerve*.

— Ces « oppida » étaient d'ailleurs desservis par une route, aussi droite que possible, jalonnée par 96 dolmens encore existants dans le Minervois, dont le premier est à Mailhac (découvert par M. Jean Taffanel (1), et les derniers à Argentières, hameau au Nord de Caunes.

Cette route avait comme caractéristique d'être tracée en ligne droite, depuis l'embouchure de l'Aude, à Vendres (Hérault) (que nous croyons être le « Portus-Veneris » des Phéniciens et des Grecs, dans la tribu celtique des « Atacini ») en direction du soleil couchant vers la Montagne-Noire.

Cet itinéraire conduit, en utilisant presque partout une ligne de partage des eaux et presque partout rectiligne aux menhirs de « Picarel » et de « Fraïsse-sur-Agout » vers Castres.

De là à conjecturer que cette voie servait à transporter vers la côte méditerranéenne les minerais de cuivre d'Escoussens, les minerais de plomb argentifère de Villeneuve-Minervois et d'Argentières, les minerais ferrugineux et aurifères de Salsigne (Montagne Noire), il n'y a qu'un pas.

Et les trouvailles de nos collègues et amis de Mailhac sur le « Cayla » tout près de cette route : silex taillés, céramiques, monnaies, objets d'origine pré-romaine, Grecs et Ibériques, servent grandement cette hypothèse.

Disons, de plus, pour étayer encore cette étymologie, que dans aucune charte on ne trouve le mot

(1) M. Henri Martin, de Mailhac, l'avait trouvé de son côté, mais sans donner à sa découverte la moindre publication.

« miner(b)ensis » écrit avec la lettre V (Miner-(v)ensis), alors que cette lettre, d'un usage si courant dans la langue latine, se retrouve dans toutes les œuvres lapidaires représentant la déesse Minerve.

— Les Romains désignèrent donc ce « pays » par les termes de « Pagus Minerbensis », le mirent en état de défense au moyen d'autres oppida et en firent un des greniers de Narbonne.

Les anciennes chartes ont perpétué ce nom en remplaçant parfois le terme « pagus » par : *suburbium* : (ex : ... in territorio narbonensi, *suburbium* minarbensi : an 836) — ou : *Comitatus* (parce que administré par un Comes) — ou : *Minerbensis patria*, an 1215) — ou : *territorium* Minerbense, an 866).

Plus tard, en langue romane, il s'est appelé : Menerbés (1068) — Menerbez (1069) — Minerbais, Mynerbois, Minerbois, Minerbés, Minerboys (de 1586 à 1591), selon le degré de science ou de fantaisie des scribes.

Le Minervois faisait partie de la « Narbonnaise première » (province romaine) et après les Romains il resta en totalité dans l'archevêché de Narbonne jusqu'en 1318, année au cours de laquelle le pape Jean XXII le démembra, laissant une partie au diocèse de Narbonne et donnant l'autre au diocèse de Saint-Pons nouvellement créé.

Son territoire, au point de vue géographique, comprenait :

Dans l'Hérault : Le canton d'Olonzac (13 communes).

Quatre communes du canton de Saint-Pons : Vélieux, Boisset, Les Verreries-de-Moussans, Rieussec.

Deux communes du canton de Saint-Chinian : Agel, Aigues-Vives-le-Roy.

Dans l'Aude : Le canton de Peyriac-Minervois (13 communes).

Trois communes du canton de Capendu : Capendu, Douzens, Saint-Couat-Rive-d'Aude.

Sept communes du canton de Lézignan-Corbières : Argens, Castelnau-d'Aude, Escales, Montbrun, Homps, Roquecourbe, Tourouzelle.

Cinq communes du canton de Ginestas : Bize, Ginestas, Pouzols, Roubia, Sainte-Valière.

Ce territoire se situe entre 0° 7' et 0° 31' de longitude Est — entre 43° 11' et 43° 27' de latitude.

Il affecte vaguement la forme d'un ellipse dont le plus grand axe, de Villeneuve-Minervois à Bize, mesure à vol d'oiseau environ 36 kilomètres et le plus court, de Capendu à Sainte-Colombe, environ 28 kilomètres.

Sa superficie cultivable: 60.000 hectares environ, est couverte de vignes pour une moitié; un quart est en fourrages ou en céréales; l'autre quart en pâturages ou en bois taillis.

Son climat est méditerranéen en majeure partie: chaud et sec; continental pour le reste : N. O.

Le régime des pluies, très irrégulier, donne une précipitation annuelle moyenne de 0 m. 75.

Ses cours d'eau, à régime torrentiel : Clamoux, Argent-double, Ognon, Cesse, Répudre, sont tous tributaires de l'Aude, qui y coule lui-même depuis Capendu jusqu'à Roubia.

Le canal du Midi le traverse entre Marseillette et Ginestas.

Sa flore présente toutes les associations végétales du littoral méditerranéen calcicoles et silicicoles.

Les vents dominants dans le Minervois sont : le « Cers », d'origine continentale, froid et sec, soufflant

de l'Ouest ou du N.-Ouest; le « marin », subdivisé lui-même en « Narbonnais » et en « Grec », qui vient de la Méditerranée, chargé de vapeur d'eau et lui apporte le plus gros contingent de pluies hiémales.

Le sol du Minervois est constitué dans sa majeure partie par des sédiments calcaires, émanés de la Montagne-Noire et des monts du Saint-Ponais, recouvrant sans interposition de terrains d'Epoque Secondaire, les puissantes assises du terrain Cambrien du Primaire.

L'absence de terrains secondaires s'explique par le fait qu'en ces temps géologiques, la mer nummulitique le recouvrait presque en son entier.

La dalle immense et épaisse qui recouvre le « Causse » minervois est faite en totalité de vase littorale solidifiée, véritable magma de tests de coquillages du Lutétien, où l'on fait de belles moissons: d'alvéolines, de fusus, de natices, d'ostréæ, d'oursins, etc...

Sur cette dalle nummulitique, dans les côteaux parsemant la plaine et sur les pentes de l'Alaric, des sédiments d'origine lacustre se sont superposés offrant de nombreux points fossilifères du « Calcaire-de-Ventenac » : lymnées, planorbes, hélices, etc...

Le tout est chaperonné souvent par les grès-mollasses du Carcassonnais à ossements de Lophiodon.

— Le Minervois présente une variété d'aspects véritablement rare; tantôt reposants et charmeurs, tantôt sauvages et effrayants, jamais monotones et vides, même dans les plaines.

Nous n'en tenterons pas la moindre description, encore moins l'énumération, après les travaux littéraires et savants de nos devanciers et de nos collè-

gues actuels, les Sicard, les Boyer, les Miquel, les Coulouma, les Girou, etc...

Au point de vue minier, le Minervois possède du plomb argentifère, du fer, du manganèse, des marbres, de la pierre meulière, des phosphates (Minervite), des lignites, de la pierre à chaux.

Comme industries, au cours des siècles, on peut citer celles de la céramique, la chaux, les ciments, les marbres, la ferronnerie, la verrerie, le tissage des laines et des textiles, la scierie, la boissellerie, le charbon de bois, la meunerie, la papeterie, la tannerie, la teinturerie, la soude (salicor), le verdet, l'huilerie, les câpres au vinaigre (à Pouzols), la distillerie, la corderie, etc...

On voit par cet exposé que le Minervois est un vrai « pays » pouvant se suffire à lui-même et dans lequel un touriste, toujours, trouve quelque chose à glaner; surtout s'il a quelques connaissances en archéologie.

Car dans ce domaine, également, le Minervois est d'une grande richesse.

Nos lointains ancêtres de la Préhistoire ont laissé dans ses grottes maints vestiges de leurs frustes civilisations : silex taillés, pierres polies, dessins magdaléniens, poteries, os travaillés, ornements en carmium, en pâte de verre, en bronze, en or même...

De l'anté-histoire, on trouve des céramiques d'origine grecque, ibérique; des monnaies de ces mêmes pays et des tribus gauloises établies chez nous.

Les vestiges de la civilisation romaine s'y rencontrent partout.

L'époque féodale l'a parsemé de forteresses aux ruines imposantes, d'abbayes, d'églises rurales dont le lierre cache les murs croulants.

L'art gothique et la Renaissance l'ont agrémenté de joyaux de pierre : édifices aux lignes harmonieuses et hardies, moulures, chapiteaux, statues... qui évoquent en notre esprit les mysticismes sévères ou raffinés de ces époques.

Et parmi les constructions relativement modernes elles-mêmes, il n'en est guère dont l'aspect, la structure ou l'emplacement n'offre quelque originalité s'ajoutant à l'attrait du paysage.

— Maintenant que la présentation de ce « pays » est faite, entrons-y avec nos excursionnistes.

.....

Par une radieuse matinée, le 23 mai, deux autobus suivis d'une longue suite de voitures particulières dont celle de notre distingué président, M. HYVERT, faisaient une halte momentanée à Olonzac, pour offrir très aimablement une place à l'auteur de ces lignes.

Et ce fut ensuite, avec une belle humeur unanime qui ne se démentit pas un seul instant, que se poursuivit cette randonnée.

Avant que d'en poursuivre le compte-rendu — abusant peut-être de notre qualité de chroniqueur — donnons quelques indications sur cette petite ville d'Olonzac qui serait mieux à sa place dans l'Aude que dans l'Hérault, administrativement.

Olonzac est chef-lieu de canton dépendant de l'arrondissement de Saint-Pons dont elle est éloignée de 33 kilomètres.

Sise dans une vaste plaine mamelonnée, nichée dans un creux verdoyant entre les deux rivières torrentueuses l'*Ognon* et l'*Espenne* (1), qui drainent vers

Toutes deux sont des collecteurs de ruisseaux convergeant presque au même point; d'où leur étymologie latine : *Unio* (Union) et *penna* (plume).

le fleuve « Aude » les eaux sauvages des Causses minervoises; environnée à perte de vue d'une forêt de pampres et d'oliviers, elle symbolise la capitale actuelle de l'ancien pagus minerbensis.

Sa population n'a guère varié depuis un siècle : 427 maisons en 1856, soit 2.135 habitants environ; 1.862 habitants en 1880 — époque néfaste du phylloxéra — 1.904 habitants en 1909; 2.195 habitants en 1936, dont 1.870 Français d'origine.

L'agglomération principale est encadrée circulairement par des boulevards qui sont tracés en dehors des fossés des fortifications de 1371.

Large et aérée et nette, dotée d'une adduction d'eau abondante et saine depuis 1899, elle a obtenu en 1926 le premier prix du « Bourg moderne de France ».

Ses plus anciennes chartes, dont la première date de l'an 852, lui donnent les formes graphiques principales suivantes : *Olentiacum* (852); *Olomsag* (1095); *Olonziacum* (1123); *Olonzaco* (1127); *Olonzanicus* (1131); *Olonziachum* (1166); *Olonzachum* (1176); *Olonzag* (1224); *Olonzaco* (1247); *Lonsac* (1582); *Olonzac* (1608-1760, etc., etc...).

Ses armoiries étaient : « D'or, au pot ayant une anse, le tout de gueules, au chef de France ».

Ce sont des armes « parlantes » qui peuvent se traduire par : une « oule » ansée rouge, sur champ d'or, surmontée de 3 fleurs de lis : (Ville royale).

On a ajouté beaucoup plus tard à son écusson — et en orle — 2 cornes d'abondance débordant de pampres, le tout de sinople.

Ces armoiries rappellent qu'Olonzac, ville de la couronne depuis le 21 juillet 1405, est située dans un ancien étang en forme de cul-de-sac (une oule)

et que son territoire fut jadis riche par ses cultures céréalières (or).

A l'époque carolingienne Olonzac faisait déjà partie de la Viguerie de Minerve, érigée en vicomté en 950; elle avait des seigneurs qui résidaient au bourg central, de 150 feux environ, nommé « Saint-Jeandepuits » et tout autour de ce bourg enceint de murailles, six « masades » ou « masatgés » (radical espagnol : mas — de mansio : maison) s'échelonnaient sur le territoire féodal d'Olonzac. Elles avaient nom : Saint-Martin d'Ouneirac, Saint-Félix, Saint-Julia-de-las-bacanos, Saint-Etienne-de-Bassanel, Saint Clément, Saint-Martin-de-Paulignan.

Elles comptaient environ 300 feux (1) et leurs conditions d'existence devaient être bonnes, car Olonzac fut représenté par Mouniac, son « syndic » en fin mai 1362 à l'assemblée des Etats-Généraux de Montpellier, au cours de laquelle une somme annuelle de 70.000 francs d'or (2) fut votée pendant 6 années pour contribuer au paiement de la rançon du roi Jean II le Bon.

Ces masades n'avaient point d'enceinte fortifiée et nous paraissent dater de l'immigration espagnole chez nous au cours du VIII^e siècle. Chacune avait son église sous le vocable respectif précité. Elles vécurent donc paisiblement jusqu'au milieu du XII^e siècle; mais alors commença pour elles une ère de

(1) Le mot « feu » désignait alors, non point un ménage quelconque ou une habitation, mais spécialement une famille ayant au moins 10 livres-tournois de revenus en fonds de terre et soumise à l'impôt du « fouage » entre autres impôts.

(2) Le « franc » fut créé en 1360 spécialement pour la rançon : 3.000.000 d'écus d'or, du roi Jean-le-Bon prisonnier des Anglais. (Ce mot signifiait : franc-de-chaines : libéré). Il y eut des francs : d'or, d'argent, à pied, à cheval, etc..., selon les règnes et les valeurs.

tribulations causées par les bandes pillardes qui parcouraient le pays : Routiers et Brabançons; sans oublier la Croisade albigeoise.

Puis vinrent les Pastoureaux vers 1250; le Prince-Noir, en 1355 et enfin les soldats mercenaires licenciés après le traité de Brétigny (8 mars 1360) : Grandes Compagnies.

Le Minervois fut tellement pillé et décimé, que de 2.731 feux qu'il comptait encore en 1370, il n'en restait que 972 en 1387.

En présence de cette insécurité continuelle, les habitants des six hameaux se groupèrent autour du bourg de Saint-Jean-des-Puits et de son château en 1371.

Une nouvelle enceinte de remparts solides de 4 cannes de hauteur (1 m. 988 : canne de Montpellier), fut bâtie et flanquée de 15 tours: 14 carrées, 1 demi-ronde.

Ces remparts, auxquels s'adossent des maisons vers l'extérieur et vers l'intérieur, sont encore presque partout intacts et d'une solidité extrême.

A la fin de la Croisade albigeoise, le roi de France avait été mis en possession par Amaury de Montfort, des cités dont les seigneurs avaient pactisé avec les Cathares; Olonzac fut de ce nombre.

En 1309, Philippe-le-Bel, voulant creuser un port à Leucate, fit échange de cette place avec le vicomte de Narbonne Amaury II qui en était suzerain, contre les châteaux d'Olonzac, Villegly, Laure, Siran, Agel-Aigues-Vives, Pouzols, plus des fiefs à Boisset, Rieussec, Vélioux, Homps, La Redorte, donnés en paréage.

Et comme Bernard et Raymond de Durban, feudataires du Vicomte détenaient Leucate, ils reçurent Olonzac en seigneurie directe de la Couronne.

Malgré cela, la communauté d'Olonzac conserva ses franchises municipales et en 1371, on voit ses consuls se réserver, dans leur prestation de serment, le maintien de leurs : privilèges, coutumes et libertés; si bien, énonce la charte, que le seigneur ne peut agir sur ses terres, que comme simple particulier (1).

En 1405, par lettres patentes du roi Charles VI, les biens de Guillaume de Durban furent confisqués pour cause de malversation des deniers royaux, et Olonzac définitivement uni à la Couronne.

En 1567, pendant les guerres de Religion, les habitants d'Olonzac se jugeant insuffisamment protégés par les remparts de 1371, barrèrent l'Ognon par une solide chaussée — (encore en service) — creusèrent un « béal » de 1.750 mètres de long et des fossés larges de 12 mètres, profonds de 3 mètres, autour des murailles qu'une ceinture d'eau rendit inexpugnables.

Bien leur en prit, car le 12 juillet 1620, M. de Rohan venu de Saint-Amans et de Castres avec 5.000 hommes du parti huguenot, assiégea Olonzac dans l'espoir d'en faire une base d'opérations ultérieures.

Mais derrière ses murs la communauté ne craignait point un coup de main et le duc Henri de Rohan dut se retirer le lendemain, abandonnant : « ... morts, eschelles et pétards » — dit une charte de 1673 relatant cet événement.

En 1632, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, ayant conspiré avec le duc de Montmorency contre Richelieu, était à Béziers, lorsque le duc fut décapité.

Craignant pour sa vie, il en partit le lundi 20 septembre à 4 heures du matin avec sa cour et vint

(1) «... Quod dominus non potest facere deversum, nisi sicut unus de universitate ».

se réfugier à Olonzac, où il arriva 3 heures après. (43 kilomètres!!).

C'est à Olonzac qu'il reçut, quelques jours plus tard, les lettres de grâce qu'il avait sollicitées du roi son frère (alors à Béziers); il en repartit le 25 septembre pour Béziers où il alla faire acte de soumission.

La Révolution de 1791 ne laissa que peu de traces à Olonzac, dont les pages d'histoire sont closes.

— Après cette longue digression, nous allons suivre nos amis qui, après avoir franchi rapidement 5 kilomètres de belle route au milieu d'un opulent vignoble, arrivent à Azillanet.

Ce village, assis au pied des premiers escarpements du Causse aux roches grises dénudées, est d'aspect peu intéressant; il manque d'eau abondante et de verts ombrages.

Les innombrables oliviers qui constituaient au siècle dernier encore, une de ses richesses, ont été arrachés par ordre de Bacchus, qui règne sur sa plaine en maître incontesté.

Mais à l'instar de toutes nos localités minervoises, il a eu ses pages d'histoire et son cartulaire fut riche jadis.

Son nom évoque l'idée d'un asile (azylum) et pourrait bien en découler, car aux côtés de son antique église paroissiale maintenant ruinée de Saint-Laurent, on voit les ruines de trois anciens prieurés dont l'un dépendait de l'abbaye de Caunes : Notre-Dame-de-Libres. Vers le Nord, était le prieuré des Chevaliers de Malte : « Fabrègues » aujourd'hui; le Combaril. Au Nord-Est, Saint-Sernin, de l'abbaye de Saint-Pons.

Sa première forme graphique, en l'an 812, est « Azellanum »; puis viennent : Azillan (qui le fait

souvent confondre avec Azille), Azillanet (1520-1625-1720) — Azilhanet (1649).

Les seigneurs d'Azillanet, vassaux de l'abbaye de Caunes, étaient soumis à une servitude assez singulière :

Lorsqu'un abbé nouvellement élu faisait sa première entrée dans sa bonne ville de Caunes, le seigneur d'Azillanet devait se rendre lui-même à l'extérieur d'une des portes de la ville spécialement désignée.

Là, pieds nus, les jambes couvertes de guêtres (ocreae) et munies d'éperons dorés (calcaribus deauratis), il prenait la bride du cheval monté par l'abbé et le conduisait jusqu'à l'abbaye.

L'abbé était tenu de lui donner en retour, soit le cheval lui-même, soit 100 sols melgoriens.

Un cas de cet hommage spécial est cité dans la *Gallia Christiana* à propos de l'entrée dans Caunes de l'abbé Pierre II de Villalier, en 1177; c'est Raymond Nigry, de La Redorte, sire d'Azillanet, qui le lui rendit (1).

Si le château d'Azillanet était à l'abbaye de Caunes, le « Consulat » dépendait, avant la Croisade albigeoise, des vicomtes de Minerve; puis il fit partie du domaine royal au titre duquel le sénéchal de Carcassonne exerçait le droit de haute justice, tandis que la moyenne et basse justices étaient demeurées l'apanage des vicomtes de Béziers, les Trencavel.

Nous avons vu Raymond Nigry, seigneur d'Azillanet en 1177, par son mariage, vers 1134, avec la fille des premiers châtelains.

(1) Mahul a cité ce fait comme émanant du seigneur d'Azille; c'est à tort, car l'abbaye de Caunes n'y possédait aucun droit, aucun fief.



En 1470, c'est Bernard de Niort qui le possède en paréage avec le roi.

En 1597, Izarn de Beaufort l'avait acquis de Guilhem de Planioles et de Balthazar de Nadaillan, époux de deux sœurs de la famille d'Elguy; toujours en paréage avec le roi. Il avait acquis aussi les Justices: moyenne et basse, sur cette part, mais en 1634 les habitants s'en rendirent acquéreurs et s'en dessaisirent au profit du roi, qui dès lors fut seul possesseur d'Azillanet.

En 1318, lors de l'érection de l'abbaye de Saint-Pons en évêché, Azillanet, plus peuplé qu'Olonzac, devint archiprêtre.

En 1355, il fut brûlé par le Prince Noir. Par tradition, on appelle encore les habitants « Lous Anglésés ».

En 1591 (13 octobre-fin novembre), au cours des guerres de Religion, Azillanet vécut des jours d'angoisse, tantôt pris par Montmorency, tantôt repris par Anne de Joyeuse, qui le garda jusqu'au 14 décembre 1592.

L'église actuelle d'Azillanet paraît être l'ancienne chapelle, remaniée, du château, dont une tourelle en encorbellement porte la date 1622.

L'agglomération était ceinte de remparts solides.

Au nord de l'agglomération les voitures de nos excursionnistes commencent, suivant la route V.O. 5, l'assaut du Causse et le continuent avec entrain, telle une tribu de chenilles processionnaires, à la queue-leu-leu.

La route, à flanc de coteau, serpente capricieusement entre le précipice, à gauche, et le talus de droite, fait de roches d'origine lacustre: Calcaire de Ventenac ou grés mollasse du Carcassonnais.

Dans le calcaire, abondent les fossiles de Lymnées, de planorbes, de strophostomes, surtout aux affleu-

rements de lignites; dans les épontes des minces filons de carbone on voit aussi des graines de « chara » sphériques dont les amas, joints à ceux d'autres plantes des tourbières, ont formé les « Lignites du Minervois », concessions exploitées à diverses époques, depuis la Livinière jusqu'à Agel.

A mesure que les autos gravissent le flanc méridional du Causse, la vaste conque minervoise déroule et amplifie son magnifique panorama comparable à un parc immense dont les allées seraient des routes serpentant entre des bosquets et dont la vigne aux tons d'émeraude simule les pelouses.

Très loin, au dernier plan, ondulent les cimes des Pyrénées dont les pics semblent trouer les nuages blanc et or.

Un dernier lacet de la route, à la hauteur de la métairie de Prat-Quillan juchée sur la voie préromaine dont il a été question ci-avant, nous oriente brusquement vers le Nord et le plateau désertique du Causse, véritable antithèse du riant paysage que l'on vient d'admirer, s'offre à nos yeux.

Ici, tout est aride, pelé, grisâtre, chaotique, lépreux, sauvage... mais d'une laideur grandiosement triste.

Des crevasses profondes, aux parois verticales, découpent ce plateau en parallélogrammes; ce sont les cagnons de la Cesse, du Bouis, de Brennan, de Brian, de Coupiac... A notre gauche, au fond d'un val, sont les ruines squelettiques d'une verrerie aux multiples fenêtres.

Devant nous, sur une éminence, se dresse, comme drapée dans la verdure de sombres pins d'Alep, une vaste demeure abandonnée: « Les Aliberts », apanage jadis, d'une noble famille du Minervois éteinte aujourd'hui.

Un de ses membres: Jean d'Alibert, fut, grâce à l'appui des « de la Jugie », comtes de Rieux, nommé abbé commendataire de l'abbaye de Caunes en 1598. Il s'y fit bâtir une maison, qu'on admire encore, du plus pur style Renaissance, et occupa ce siège jusqu'à sa mort, survenue le 24 septembre 1626.

Cà et là, à nos pieds, s'ouvrent dans le sol comme des fourmilières, des orifices de mines de lignites qui font partie de la concession Azillanet-Minerve; car nous sommes ici sur de puissantes assises de calcaire lacustre dit « de Ventenac », pierre tendre et détritique dont on ne peut tirer que de la chaux et du lignite.

Au droit des « Aliberts », la route dévale brusquement; on dirait que le précipice creusé par la Cesse donne le vertige aux autos qui vrombissent.

Encore un tournant très accentué et Minerve apparaît, tassée sur une presqu'île rocheuse environnée de gouffres aux parois à pic.

Comme le gladiateur romain qui, vaincu après avoir vaillamment lutté, à genoux sur l'arène, levait son bras pour demander grâce, Minerve la martyre dresse haut vers le ciel un saillant de son vieux castel, demantelé par ordre royal en 1636, fier donjon de Burgraves au passé héroïque.

Et le soleil crible de flèches d'or les taches de sang de ses toits modernes, les blessures béantes de ses remparts rouillés, titubant au bord de l'abîme, les lierres et les violiers agrippés aux murs de la massive église.

La file des voitures se range, s'arrête sur l'accotement de la route à l'entrée du viaduc moderne (1913) qui enjambe le lit ancien de la Cesse au-dessus du grand pont naturel, et bientôt la foule des touristes remplit d'animation les rues étroites, tortueuses, de l'antique cité cathare.



Au pied du Château de Minerve

Le village fut vite traversé et l'on se groupa à l'extrémité N.-O. sur l'emplacement du fossé creusé à la rivelaïne, dans la roche vive là où jadis fut le pont-levis défendant Minerve contre les assaillants venus du plateau; c'est-à-dire le point le plus vulnérable.

De ce point on jouit d'une vue très étendue : sur la Cesse, en amont du village jusqu'aux Aliberts et au Pech (métairie); et sur la vallée du Brian jusqu'aux maigres abords de Vélieux.

Cette dernière vallée est remarquable à plus d'un point de vue.

On y voit tout d'abord la ligne de démarcation très nette entre le terrain primaire schisteux, du silurien et les puissantes assises de calcaire nummulitique qui vont s'amincissant vers le Nord pour finir à zéro vers le hameau des « Gours ».

C'est sur le talus très accore formé par l'érosion des schistes que l'on trouve des fossiles de trilobites en assez grande quantité. La trouvaille de ce gîte fossilifère est due, il y a fort longtemps, à notre savant maître en géologie : M. J. Miquel de Barroubio, qui l'indiqua à M. de Rouville, de l'Université de Montpellier.

Comme tous les cours d'eau des Causses, le Brian a des « pertes » et des « résurgences ».

Nos excursionnistes purent voir un exemple typique de l'un et de l'autre de ces phénomènes :

1° Une *résurgence* au dessus de l'antique moulin à « bled » en ruines, sis au pont du vieux chemin de Vélieux; résurgence occasionnée par un relèvement — presque un renversement — de la roche primaire avant que les dépôts marins du Nummulitique ne l'eussent recouverte.



Orifice du puits dont la prise par les Croisés, occasionna par disette d'eau, la reddition de Minerve.
(— En face de la « perte » du Brian —)

Ce relèvement forme une digue naturelle en amont de laquelle sourdent les eaux jusqu'alors cachées sous le gravier.

2^o Une *perte* à l'est du village, presque au confluent du Brian et de la Cesse, sous la passerelle du sentier de Mayranes (hameau), en face du vieux puits de Minerve datant sans doute de plus de mille ans.

Cette perte, rivière souterraine de 12 kilomètres au moins d'étendue, conduit les eaux du Brian au « Boulidou » d'Agel, à la « Doutz » des grottes de Bize, et à la source abondante du parc de Cabezac, en amont du barrage formé par les « Plos ». Et ce tunnel collecte, en plus, une partie des eaux de la Cesse à partir du « Pas de la Lauze », ainsi que les eaux de la Cessièrre, autre affluent de la Cesse, dont la source, à l'Est de Saint-Martial (commune de l'Hérault), est d'allure Vauclusienne et actionnait jadis un moulin dès sa naissance.

Quel est le spéléologue, émule des de Joly, des Casteret, des Milhau, des Cannac, des Cahuzac, qui dans l'avenir aura l'honneur et la chance de naviguer sur ce cours d'eau souterrain frère du Jaur et fils de la Montagne-Noire?...

Après avoir contemplé longuement le joli coin de paysage formé par le Brian poissonneux et jaseur entre ses rives herbeuses et boisées, nos amis, se retournant vers le Sud, savourèrent le contraste offert par la crevasse aride et fruste de la Cesse entre les deux ponts naturels; puis l'antique château-fort de Minerve retint leur attention (1).

La masse rocheuse sur laquelle il fut édifié — sans doute durant l'ère wisigothique, rappelle fortement

(1) Armes de Minerve : « De gueules à un château d'or maçonné de sable posé sur une montagne d'argent ».

la silhouette d'un navire amarré à l'extrême pointe du Causse, comme on en voit, à marée basse, dans les ports de l'Océan.

L'angle du château encore debout s'érige sur la proue de cette nef pétrifiée.

Chose digne de remarque, ces murs faits en petit appareil de pierres taillées à bossages étaient la partie la plus récente du château; elles datent de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e, alors que tout le reste des ruines porte le cachet d'une haute antiquité.

Si bien que l'on se demande si cet angle, le plus rapproché de la montagne, et partant le plus vulnérable, n'avait pas été démoli, à maintes reprises, puis restauré (au cours des Guerres de Religion, à la fin du XVI^e siècle peut-être).

On sait qu'après le siège de 1210, le château de Minerve subit d'autres vicissitudes.

En 1363, les Grandes-Compagnies en firent une place d'armes; de là ils dévastaient le Minervois.

Arnould d'Audenoham, maréchal de France et Lieutenant du roy, en Languedoc, assembla, en septembre de cette année, les milices de la sénéchaussée de Carcassonne pour chasser les brigands de ce repaire. On ne sait s'il y parvint vite.

En 1582, François de Moustiers de Mérimville, baron de Rieux (par son mariage avec Marguerite de la Jugie), gouverneur de Narbonne et de Minerve, assiégea les Huguenots dans le château, dont ils s'étaient emparés et le leur reprit.

Il y mourut en 1596, après avoir testé en 1592; ce testament est daté de Minerve. C'est ce qui nous fait croire que la partie encore debout, en bossages, aurait été édifiée à cette époque.

— Au XV^e siècle, c'est Bernard de Beaufort, co-seigneur d'Azillanet, qui était gouverneur à Minerve pour le roy.

— Il faut croire qu'en ces temps moyen-âgeux on ne pouvait appliquer à Minerve le dicton languedocien : « A Ménerbo, i a maï de coucuts que de pèlles d'erbo », puisque les vieux compoix nous apprennent que : à partir du XIII^e siècle, les gouverneurs du consulat de Minerbe percevaient une redevance annuelle de 7 deniers que les verriers de Moussans payaient entre leurs mains, pour le privilège de faire du verre avec le bois de la forêt royale.

Ces verriers devaient souvent abuser de ce privilège, car Colbert sévit maintes fois contre eux; ainsi, en 1663, Isaac de Robert-la-Plane est condamné à 1.000 livres tournois d'amende pour dégâts commis dans la forêt du consulat de Minerve.

Si l'on joint à l'industrie du verre celles de la chaux, de la poterie et de la métallurgie, qui n'utilisaient que le chauffage au bois, on conçoit que ces bois du Causse aient depuis longtemps disparu.

Nous avons émis, plus haut, l'hypothèse de la construction du château-fort au cours de l'occupation de notre pays par les Wisigoths; nous la basons sur les vestiges de l'antique église dédiée à Saint-Nazaire, retrouvés au Sud du Minerve actuel, dans le cimetière.

Il est fort probable que le village gallo-romain était massé autour de son église, près de la rivière, qui fournissait l'eau nécessaire aux habitants, car même sous le gouvernement des rois Wisigoths, la Narbonnaise-première vivait dans une paix relative.

Les camps retranchés (oppida) qui dominaient les cols accessibles aux invasions de ce côté : Pech

d'Aigues-Vives, Camp de Noë, Minerve-la-Vieille, Pic Saint-Martin, etc..., suffisaient à garder la région contre toute incursion étrangère.

Mais au cours de l'anarchie qui suivit l'ère wisigothique, il n'en fut plus de même.

Les moyens d'attaque s'étant perfectionnés, il fallut, de même, perfectionner les moyens de défense; et les châteaux-forts furent édifiés sur des lieux moins facilement accessibles.

On bâtit un castrum sur le rocher surplombant le village; les masures des serfs et l'église suivirent

Les remparts ne s'édifièrent que longtemps après sans doute.

Cette dernière hypothèse est motivée par les vestiges d'autres forteresses de la région et de cette époque, telles celles de Boisset, de Ventajou, de Cabaret, etc..., autour desquelles nul rempart de village ne fut jamais construit.

Quant à l'église, que les excursionnistes visitèrent après avoir contemplé les ruines du château et ses dépendances, les textes sont trop obscurs à son sujet pour en dégager l'époque même approximative d'érection.

Ainsi il est dit dans la charte de l'an 873 (9 des Kalendes de mai) relatant le plaid tenu devant le château : « ... et per hæc locum venerationis S. Nazario martyre Christi, cujus eglesia sita est ante Kastro Minerba, supra sacrosancto altario as (has) condiciones superpositas manibus nostris præsens contememus vel jurando contagimus... » : (Hist. gén. Lang., t. I., preuves col. 124).

D'après ce texte, c'est bien de l'église sise sur l'emplacement actuel qu'il s'agit : « devant le château (ante kastro); seulement on la désigne non sous le vocable actuel de Saint-Etienne, mais sous celui de

Saint-Nazaire, patron de la toute première église de Minerve, celle dont les ruines sont dans l'angle Est du cimetière et qu'on attribue à Saint-Rustique.

Dans une autre charte citée dans l'*Histoire de Languedoc* de Dom Vaissète (t. III, p. 442), il est dit que « Pons de Minerve » fait une restitution vers 1071 à la *chapelle Sainte-Marie de Minerve* ».

A part ces deux textes, il n'est nulle autre part — à notre connaissance — question d'édification ou de remaniements de l'église actuelle; elle devait donc exister au XI^e siècle, encore sous le vocable de Saint-Nazaire; on y avait transféré l'autel de Saint-Rustique de l'ancienne église du cimetière et la chapelle dédiée à la Sainte-Vierge y avait été aménagée après coup, ainsi que l'aspect de sa bâtisse extérieure le fait bien voir, en agrandissant l'absidiole côté Évangile au grand dam de la symétrie (1).

Puis, en 1095, le VII^e jour des calendes de mai, au temps où l'archevêque de Narbonne était Dalmace, et Pons le vicomte de Minerve, l'*Histoire de Languedoc* (tome II, pr. CCCXIII col. 340), relate un acte par lequel Pierre Bérenger de Pépieux et Géraud son frère, se démettent de l'aleu de Camplong (hameau commune de Félines) « en faveur de l'église de *Saint Estienne de Minerba* ».

Le changement de la dédicace de cette église se serait donc effectué entre les deux dates 1071 et 1095; mais cela n'implique pas forcément, comme l'ont cru certains auteurs, que l'église ait été édifiée au XI^e siècle; elle est certainement bien plus ancienne.

(1) A une date assez récente, des réparations effectuées dans cette chapelle, ont permis de constater sous son dallage une pierre d'autel d'aspect archaïque et un sarcophage qui serait celui d'un membre de la famille « de Michelet ». (Communication de M. B. Cathala, de Minerve).

De l'édifice primitif, il reste l'abside et l'absidiole de droite, ainsi que les murs surplombant la Cesse et le mur du fond (troué d'une rosace plus tard), avec le clocher (dans sa partie basse tout au moins).

Comme mobilier du culte, il y a l'autel, en marbre blanc qui paraît provenir d'Italie ou des Pyrénées, et le bénitier qui, par sa patine spéciale, se révèle comme très distinct du marbre de l'autel et rappelle la pierre de Lens, fort employée par les Romains.

Des doutes ont été émis sur la résidence habituelle ou même momentanée de Saint Rustique à Minerve, en se basant sur la pauvreté apparente du pays environnant, et sur la modicité de la bourgade.

A notre avis, ce ne sont pas là des éléments d'appréciation suffisants. Ce qui compte en tout premier lieu, c'est l'importance stratégique du castrum, sentinelle avancée sur la frontière des Ruthènes dont on craignait les incursions dans la Narbonnaise-première en ces siècles.

Et au cours de l'ère féodale, Minerve garda, pour d'autres raisons, la même importance comparable à celle de Cabaret, de Roquefère, de Termes, d'Agui-lar, etc..., dont la situation géographique et la population étaient sensiblement les mêmes qu'à Minerve.

Si, du IX^e au XIII^e siècles, des vicomtes y ont résidé toujours, alors que dans leur juridiction ils possédaient des petites villes de plaine, alors que qualifiés de « Hauts et puissants seigneurs », ils s'alliaient aux comtes de Toulouse, de Narbonne, de Carcassonne et de Béziers, ils auraient pu ne laisser à Minerve que des viguiers : ils ne l'ont pas fait. Si, plus tard, des Gouverneurs comme les comtes de Rieux, possesseurs de nombreux bourgs, tels Peyriac-Minervoises et La Livinière, y ont résidé à leur tour, il est infiniment probable qu'un évêque de

la primitive Eglise, chef *temporel* de son diocèse, autant que *spirituel* sinon plus, a dû se tenir à ce poste dangereux aussi souvent qu'à Narbonne; *Minerve* était un poste d'honneur et son titre de chef-lieu du Pagus en valait bien un autre.

Les évêques de ce temps n'étaient rien moins que mondains et Rustique, fils d'un évêque, neveu d'un autre évêque, par sa mère, ne devait pas rêver des délices de Capoue, car, en ce cas, l'assemblée des fidèles ne l'eût pas élu chef.

D'autre part, la garnison de Minerve, sans doute assez nombreuse, devait créer en ce lieu et dans ses alentours, un commerce important, Minerve étant sur un passage.

Les dimensions de l'église actuelle et celles des ruines de l'ancienne « Saint-Nazaire », sont suffisantes pour abriter au moins six cents personnes, car en ces temps, elles n'étaient meublées ni de bancs ni de chaises dans la nef.

On voit dans la « rue des Martyrs », sur un linteau de porte cochère, l'écusson des chevaliers de Malte; c'est le prieuré des Frères de Saint-Jean-de-Jérusalem; or, dans une Charte datée de 1160, nous lisons que « messire Gaucelin d'Azillan, Grand-maître de l'Ordre de Malte, accompagne à Carcassonne le vicomte Pierre de Minerve qui va rendre hommage ès-mains de Roger Trencavel.

Or le prieuré de Malte le plus rapproché de Minerve était sis entre Azillanet et la métairie des Aliberts, au lieu nommé « Fabrégos » (1), en un lieu autrement plaisant que Minerve.

(j) Fabrégos en occitan veut dire : forge : fabrique. C'était une clouterie sans doute. On y a trouvé un beau bénitier en marbre, orné de la croix de Malte.

Il faut donc croire que les vicomtes avaient une véritable « cour » de noblesse dans Minerve même ou dans leur vaste forteresse, malgré le peu d'importance du village actuel.

Nous ne parlerons pas ici des inscriptions qui ont été gravées sur l'autel de Rustique, car elles sont décrites tout au long dans le Bulletin de notre Société, tome XI, année 1900, par la plume alerte et érudite du regretté M. Sicard.

L'étude géologique du Causse Minervois y a aussi été tracée de main de maître par M. H. Astruc; nous y renvoyons le lecteur, nous bornant à signaler de nombreux gisements de trilobites dans les terrains schisteux *colorés en vert clair*, à la base du nummulitique, dans la vallée du Brian, à 2 kilomètres environ de Minerve, en bordure de l'ancien chemin conduisant à Vélioux.

La préhistoire de la région des Causses est trop connue aussi pour qu'on y revienne avec intérêt (1).

Esquissons à grands traits les événements saillants de l'histoire de Minerve :

Après l'ère gallo-romaine et l'invasion Wisigothique d'où surgit, seule, la figure de l'évêque Saint Rustique, le castrum s'estompe dans un nuage qui ne s'entr'ouvre à peine qu'au IX^e siècle, à la lueur de quelques chartes relatant des plaids ou des transactions territoriales.

On y voit un Béraldus se proclamer l'*avoué* (défenseur attitré) de l'abbaye de Caunes et de celle de Saint-Chinian, vers 874.

Pour prix de ses services, il s'adjuge le village de Lauran (Laure-Minervois-Aude).

(1) Voir : Le Bassin de la Cesse, par J. Coulouma et Jean Miquel. 1913. Montpellier.

Son successeur, Reynald, trouvant sans doute la charge trop lourde en ces temps de brigandages, d'empiètements, de coups de main incessants, délègue ces fonctions au comte Roger I de Carcassonne, qui garda la suzeraineté de l'abbaye de Caunes jusqu'en 1193. A cette date, Roger IV la restitua aux abbés.

Avec les seigneurs de Ménerbe, on suit pas à pas les étapes de la Féodalité.

Sous les Carolingiens, après l'invasion sarrazine, on les voit simples fonctionnaires royaux chargés à vie, comme auparavant les évêques d'un district militaire : « Suburbium » ; ce sont des « missi domini » à demeure.

Puis l'autorité royale s'affaiblissant chez nous, ils conquièrent l'hérédité, prenant leur office de viguiers comme un droit, une prérogative seigneuriale.

Ils sont totalement indépendants, batailleurs, conquérant leurs privilèges un à un, à la pointe de l'estoc.

Puis l'anarchie s'accroît ; c'est la « *vae victis* » pour qui est trop faible : les barons ne s'allient qu'entre eux et pour se reconnaître dans les mêlées, ils prennent des « armoiries », ajoutent à leur nom propre le nom d'une terre ou un surnom, une devise, dont ils se parent. C'est le début du XI^e siècle.

Cela ne suffit pas encore, parce que, à leur image, les serfs sont devenus ambitieux et batailleurs ; ils se jurent entr'aide réciproque et font acte de vassalité vis à vis des plus puissants d'entre eux.

Nos vicomtes de Minerve en 1126, reconnaissent les comtes de Carcassonne pour suzerains et leur rendent hommage.

En 1169, Roger Trencavel, vicomte de Carcassonne, s'étant marié avec Adelaïde de Burlatz, fille du comte Raymond VI de Toulouse et de Constance,

sœur de Louis VII le Jeune, roi de France, reçut de ce roi comme douaire de sa femme, entre autres dons, le château de Minerve à titre inaliénable et 500 marcs d'argent.

La vassalité des Guillaume, fiers descendants cependant des vicomtes de Narbonne depuis 997 par Raimond, fils de Manfred et d'Adelaïde de Barcelone, marié à Ricarde de Rodes, s'accrut et se stabilisa entre les mains de Trencavel.

Et c'est là une des causes profondes de la Croisade contre les Albigeois, que ces alliances seigneuriales, auxquelles s'ajoutaient le mécontentement des masses populaires opprimées, assoiffées d'indépendance, attiédies dans leurs croyances religieuses par la simonie, le relâchement des mœurs dans le clergé régulier et séculier.

Peu à peu s'établirent le schisme et l'hérésie albigeoise dont la première manifestation date du Concile de Lombers.

Le pape Innocent III, élu chef de l'Eglise en 1198, à l'âge de 37 ans, dans toute l'activité de l'âge mûr, voulait établir dans le monde la suprématie de la papauté.

Il envoya partout des légats prêcher la guerre sainte contre les Musulmans et contre les Albigeois.

Une première tentative avait eu lieu dès 1181 et Raymond V, comte de Toulouse, avait demandé des missionnaires qui envoyés par le pape Alexandre III, avaient prêché et conduit une expédition contre le vicomte d'Albi, Roger II Trencavel ; mais elle n'avait pas réussi car sous le prétexte religieux, se cachait surtout une vieille rancune entre ces deux seigneurs.

Puis le comte de Barcelone Pierre II étant monté sur le trône d'Aragon et devenu suzerain de Carcas-

sonne, du Razès, de Béziers et d'Agde, par don de Raymond Bernard Trencavel, le nouveau comte de Toulouse, Raymond VI ne voulut pas reconnaître cette suzeraineté.

Et la guerre reprit, toujours sous la même étiquette de « Croisade contre les Albigeois ». Elle ensanglanta une grande partie du Midi de la France et eut comme résultat le plus clair, la main-mise des hobereaux venus du Nord, hommes-liges de Simon de Montfort, sur toutes les baronnies de notre région.

Elle marqua la fin de la dynastie des vicomtes de Minerve qui, depuis 213 ans régnaient, on peut le dire, sur un territoire qui s'étendait depuis le sommet de Nore jusqu'à Cessenon, depuis Sainte-Colombe au Nord jusqu'à Puichéric et Lézignan-Corbières au Sud.

« *Minerve était réputée, à l'aube du XIII^e siècle, comme une des plus fortes places défensives du royaume, et ses seigneurs comptaient parmi les plus puissants du Languedoc* ». (1).

Nous ne rééditons pas l'histoire du siège de Minerve en 1210 après le magnifique travail que lui a consacré notre érudit collègue M. le docteur Charles Boyer (2).

Disons seulement que durant le siège, le Minervoïse et le Saint-Ponais furent frappés de taxes spéciales et de « questes » en nature pour subvenir à l'entretien des assiégeants.

— Quels ne furent pas être les sentiments d'émoi, de consternation, de haine sourde, parmi la population languedocienne, en voyant ses anciens seigneurs dé-

(1) M. Jean Miquel. — Essai sur l'Arrondissement de Saint-Pons. 1895. Montpellier.

(2) Le siège de Minerve. 1934. Impr. Roudière. Carcassonne.

possédés et vilipendés par ces « franci-mans » et leur valetaille en leur jargon du Nord...

En voyant leurs vêtements marqués d'une croix d'infâmie devant et derrière à partir du Concile tenu à Béziers le 18 avril 1243...

... « 2 croix de feutre gris de 2 palmes et demie de long sur 3 doigts de large, la branche transversale ayant 2 palmes (1).

De ces anciens seigneurs du pays, certains, comme Guillaume de Minerve, montrant bien qu'ils n'étaient hérétiques que par occasion, suivirent Louis IX en Palestine et s'y distinguèrent (2).

D'autres allèrent vivre dans les bois en y exerçant le métier noble de verriers, tels les De Riols de Fontclare, les de Robert...

D'autres, enfin, comme les de Beaux-hostes, optèrent pour la magistrature ou le haut fonctionnarisme.

Le peuple, bon critique, les vengea à sa manière, en se « truffant » (3) des usurpateurs nordiques et en éclaboussant de sang les « émaux » de leur blason couleur rouge qualifiée du nom de « gueules » dévorantes.

La croisade albigeoise marque la seconde étape de l'annexion du Languedoc à la Couronne et de l'unification française; la première se plaçant sous

(1) La palme, plus tard : *empan* ou *pam*, était la huitième partie de la « Canne ». A Minerve on usait de la Canne de Carcassonne, valant 1 m. 785. La palme mesurait 0 m. 223. A Olonzac (Canne de Montpellier valant 1 m. 988), la palme mesurait 0 m. 2485.

(2) A leur retour de Palestine de nombreuses léproseries se fondèrent. On en voit une, en ruines, à Minerve. Les lépreux étaient appelés : « misels ».

(3) Se truffer : se moquer. On appelait Amaury de Montfort ; « Cap-dé-porc » (Capite porci...). *Histoire de Languedoc*, t. IX.

Charlemagne, dont les successeurs, par faiblesse, n'avaient pas su continuer la même politique.

Louis VIII recueillit cette province des mains débiles d'Amaury de Montfort et Louis IX la gouverna à la façon de Charlemagne par les « missi dominici » qu'étaient ses « sénéchaux » de Carcassonne, de Béziers, de Toulouse, de Montpellier.

Tels furent les résultats tangibles de cette convulsion politico-religieuse qu'on a baptisée « croisade contre les Albigeois ».

Ne vitupérons pas trop contre elle, car si elle fut sanglante et inhumaine en ses effets immédiats, elle marque une immense étape accomplie dans notre civilisation.

En effet, les Romains avaient organisé dans leur empire, d'abord les « cités », puis les « provinces » qui se rattachaient entre elles sous forme fédérative; après la croisade albigeoise, la province de Languedoc s'unifia à la France sous la forme plus stable et plus étroite de la « nation ».

Les successeurs de Louis IX agrandiront cette nation, mais sous son règne elle se créa.

Le Languedoc y perdit l'autonomie, un peu de sa législation ancienne, mais il apprit la langue de l'envahisseur nouveau, à côté de sa langue, des mœurs plus policées à côté de ses mœurs demeurées primitives et surtout il vécut en paix.

Ce ne fut pas sans heurts ni du premier coup : il y eut en 1240 le sursaut de révolte dû à Raimond Trencavel; il y eut les « Routiers », les « Pastoureaux » (1250) de retour de la Croisade palestinienne avortée, etc.; mais tous ces éléments de troubles furent dominés par l'organisation des sénéchausées.

Entre temps, Minerve était abaissée du rang de vicomté à celui de simple bailliage (1).

Le premier de ces officiers royaux fut, en 1242, Pierre des Ormes, En 1247, c'était Guilabert de Mess.

En 1253, Guillaume Marquessils, s'intitule « châtelain-viguiier », Guillaume de Plano étant sénéchal.

Cette viguerie prit fin en 1318. A cette date, le pape Jean XXII (1) ayant créé le diocèse de Saint-Pons, une partie de la juridiction de Minerve fut concédée à Pierre Roger, ex-abbé, premier évêque de Saint-Pons; il fit de Minerve une vicairie perpétuelle dont le chapitre de Saint-Just de Narbonne était prieur et curé primitif.

Depuis lors, le château de Minerve eut des gouverneurs, tantôt laïcs comme les comtes de Rieux, tantôt clercs, comme Pierre de Fleyres, évêque de Saint-Pons.

Ses grandes pages d'histoire étaient closes.

En 1582, le capitaine d'un corps de brigands se disant religieux : Bacou, fils d'un maréchal-ferrant de Pierrerie (près Cessenon, Hérault), s'empara par surprise, le 8 février, du château de Minerve, et en fit son repaire. De là, il ravageait les environs.

Les Etats de la Province, réunis en mai à Azille, firent lever des troupes pour l'en déloger.

Montmorency donna la conduite du siège à son grand ami François de la Jugie, baron de Rieux, La

(1) Le siège du bailli (baylé) était au Nord de Minerve, à Vélioux : (baylious). La principale maison, à l'Est de ce village, s'appelle encore : l'oustal dal baylé » et la famille Bessieux qui l'occupe depuis des temps immémoriaux a pour surnom : « Lous baylés ».

(1) Jacques Devèze de Carmaing de Saint-Félix, Saissac, etc., fut élu pape le 17 août 1317. Il se fit sacrer sous le nom de Jean XXIIe.

Livinière, Ferrals, etc. La place fut investie en Juillet, mais Bacou ne l'évacua que le 17 septembre (*Hist. du Languedoc*, t. 1, XL, 79).

Ce fut le dernier siège soutenu par l'antique forteresse; le roi Louis XIII pour prévenir toute autre tentative de brigandage la fit démanteler par ordre daté du 1^{er} août 1636.

.....

Notre groupe de randonneurs après la visite du village, de l'église, des vallées de Brian et de Cesse, des ponts naturels, se réunit à nouveau, obéissant à l'horaire prévu, sur le point d'arrivée et les voitures reprirent leur marche à 10 heures 30, vers La Caunette.

La route à flanc de côteau, suit servilement les zigs-zags de la rive droite de la Cesse qui s'élargit progressivement.

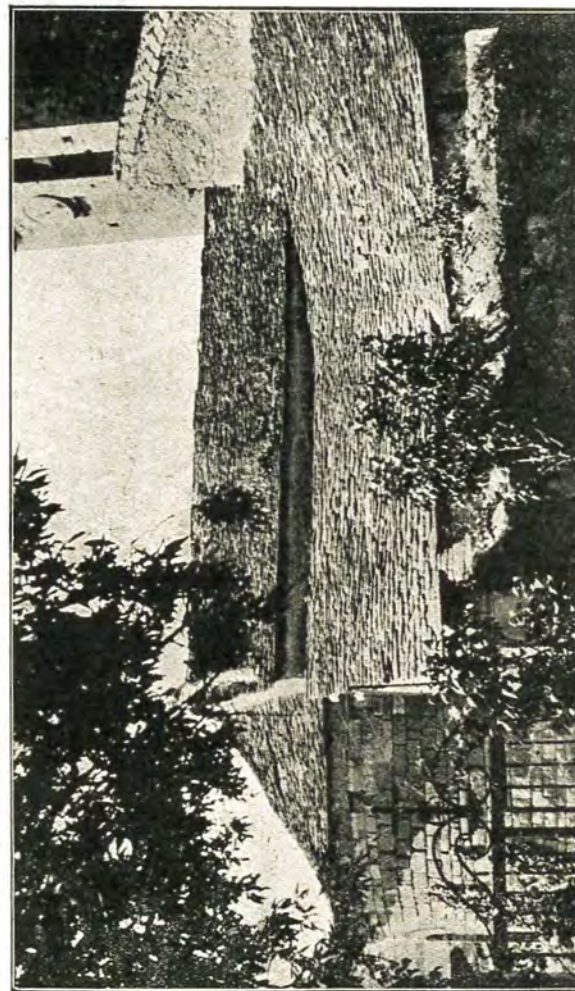
Bientôt le pauvre village qui n'est guère qu'une longue rue se déroulant au pied d'une falaise immense, fut en vue.

La Caunette doit son nom à une grotte qui s'ouvre sur la rive gauche de la Cesse en dessous du dernier pâté de maisons vers l'Est.

En langue occitane, grotte se dit « Caouno » ; et comme cette spélunque est un boyau étroit et long, on dit: caounéto en diminutif.

Longue de plus de 1.100 mètres (1), on ne peut en visiter que le quart tout au plus à pied sec; le reste est envahi par l'eau sur un mètre d'épaisseur en moyenne.

(1) Rapport de M. Milhau, président du Spéléo-Club de la Montagne-Noire et de Lespinouse, qui l'a visitée en scaphandre avec deux amis en 1932.



Cliché Dr Boyer

Eglise de La Caunette (Hérault)

L'abside et le toit le plus élevé constituaient l'église romane avant 1548.

Il eut été intéressant pour nos touristes de visiter l'église et l'antique donjon seigneurial; on ne le put, vu l'horaire impitoyable sur lequel on était en retard.

La Caunette
X L'église romane, à cordons de basalte aux archivoltes, est la sœur jumelle de celle de Minerve et il se pourrait que les mêmes maîtres-d'œuvre les aient conçues toutes deux. Celle-ci est dédiée à N.-Dame.

Malheureusement, le côté Nord de la nef a été postérieurement éventré pour adjoindre à l'antique vaisseau une seconde nef gothique du plus déplorable effet.

Cette adjonction est datée par deux millésimes : 1548 et 1552 gravés sur les rosaces joignant les croisées d'ogives des 2 travées qu'elle comporte.

On se demande la raison de ces réfections simultanées d'églises dans le Minervois — car un grand nombre, comme Agel, Aigues-Vives, Cessero, Azil Janet... portent les mêmes dates de réparations à 2 ou 3 ans près.

Il fallait qu'une ère de prospérité régnât dans notre région aux veilles des guerres de la Ligue et de la Fronde, ou bien qu'au contraire, ces églises aient subi des dégradations telles qu'une réfection a été nécessaire.

Dans tous les cas, cela dénote une ère de surpopulation dans le Languedoc.

— Le bénitier de l'église de La Caunette, daté en écusson : 1603 sur la bande extérieure de la vasque montre aussi cinq lettres capitales I.ROCO après le millésime.

Il est en marbre de Saint-Pons et ressemble beaucoup à celui d'Aigues-Vives, lequel porte dans l'écusson les capitales T.T.

L'antique fort de La Caunette, sans caractère, est niché comme un hibou dans une anfractuosité de la falaise.

Son aspect le fait paraître tout à fait inconfortable; il devait l'être tellement qu'il fut abandonné à la fin du XVII^e siècle au profit d'une immense demeure de style Renaissance bâtie à une centaine de mètres, au centre du village.

Une galerie souterraine en partie éboulée, devait le faire communiquer avec quelque grotte qui lui fournissait sans doute l'eau de boisson, car il ne montre aucune trace de citerne.

Au point de vue stratégique, il semble avoir fait fonction de flanc-garde vis-à-vis du château-fort de Minerve dont il est éloigné de 3 kilomètres environ en ligne droite à travers le Causse; avant l'invention de la poudre, il était quelque chose; mais après, il ne put plus servir à rien; aussi n'a-t-il pas d'histoire, même aux temps féodaux.

X L'histoire de La Caunette, ainsi que celle des ha-maux qui en dépendent : Vialanove et Babiau, se confond étroitement avec les destinées d'Aigne.

Le passage de tant d'excursionnistes dans l'unique et interminable rue suscita la curiosité des habitants du paisible village.

On s'arrêta aux abords de la route de Narbonne à Saint-Pons, au-dessus des mines de lignites, dont l'usine, assise au centre du grand cirque formé par la vallée de la Cesse, dresse sa haute cheminée blanche à moulures longitudinales comme un gigantesque clocher.

— Une digression au sujet de ces mines :

Dans le terrain calcaire lacustre dit : *de Ventenac*, qui surmonte le Nummulitique des Causses miner-

vois, gisent des couches de houille d'époque tertiaire ou « lignites », résultant de l'enfouissement et de la compression des plantes de cette époque par les alluvions épaisses des périodes particulièrement pluvieuses *miocène* et *pliocène*.

Ces bancs de charbon sont très irréguliers; il y a des cônes de déjection de torrents qui ont formé des « poches » contenant des milliers de mètres cubes, comme à La Caunette (rive gauche de la Cesse), comme à Agel (rive droite de la rivière) ou à Cabezac, et par contre, des étendues énormes comme sur la « Serre d'Oupia », la plaine olonzagaise, les côteaux de Cesséras et d'Azillanet, n'offrent que des minces filons inexploitable.

Dans ce dernier cas, une particularité remarquable est constituée par la présence d'escargots fossiles, lymnées et planorbes qui parasitaient ces plantes lacustres en quantités énormes.

Les couches puissantes n'en recèlent que dans les épontes; mais dans leur masse, on trouve de nombreux nodules de gypse (plâtre) translucide, très pur se clivant en lamelles irisées.

Ces lignites ne donnent pas d'émanations de grisou dans la mine elle-même, car leur masse est très compacte; mais sur le carreau lorsque l'amas est considérable, l'hydrogène carboné se dégage, et en présence de la forte proportion de soufre que renferme ce charbon, il s'enflamme spontanément, interdisant ainsi les gros approvisionnements.

La « poche » de la rive gauche de Cesse à La Caunette atteignait sur un point — au dire des mineurs en 1924 — jusqu'à 11 mètres de puissance.

Ces mines étaient déjà exploitées en 1658. Un parchemin indique qu'à cette date, Pierre de Julien, rentier des droits seigneuriaux du baron de Luc, sei-

gneur de La Caunette, les afferme à Jacques Régy, du même lieu.

— En 1788, le fermier des mines, Briffaud, en extrayait plus de 2.000 quintaux (100.000 kilos) par an et les transportait par le « canal royal » à Carcassonne, Agde et Béziers (1).

Après la guerre de 1914-1918, les puits de mines du bassin houiller d'Anzin ayant été détruits par les Allemands, nos lignites, peu recherchés jusqu'alors, à cause de leur forte teneur en soufre, qui en limitait l'emploi, furent réexploités. Une Société minière en participation, dite : « *des charbonnages de Milhau* », constituée en 1920, se transforma en Société anonyme le 5 septembre 1921, au capital social de 3 millions d'abord et 11 millions ensuite, dans le but d'acquérir et d'exploiter les concessions minières de : 1^o Clermont l'Hérault : 235 hectares (novembre 1920); 2^o La Caunette : 3.031 hectares (24 août 1921); 3^o Oupia (montagne de La Serre) : 535 hectares (30 janvier 1922).

Ses objectifs étaient : l'extraction des lignites et leur distillation, dont les produits prévus étaient de l'ordre de : 570 kilos de coke, plus 180 kilos de goudron (qu'on re-distillait à Mirepeisset); et 280 mètres cubes de gaz, par 1.000 kilos de lignite mis en œuvre.

Les prévisions d'extraction en quantité de charbon, étaient de 2.000 kilos par 24 heures.

Mais les recherches, l'organisation, les salaires, la construction de l'usine de La Caunette et celle de Mirepeisset, les tâtonnements inhérents à la mise en service d'un matériel nouveau et dispendieux, l'édi-

(1) Le quintal valait environ 50 kilos, alors.

fication des maisons ouvrières, eurent tôt fait d'absorber les capitaux.

D'autre part, la difficulté de stocker assez de charbon sur le carreau, à cause de sa combustion spontanée, pour alimenter régulièrement les fours qui ne donnèrent point d'ailleurs les résultats escomptés, tout cela réuni fit que la « Société des charbonnages de Milhau », transformée en « Société minervoise des Lignites » dut déposer son bilan en novembre 1934.

Cependant, de l'avis de l'éminent géologue M. J. Miquel, notre distingué collègue, ces filons de lignite, soumis à une exploitation moins intensive, prudente et raisonnée, seraient pour le pays une source appréciable de revenus.

— Ceci dit, retrouvons nos amis qui, entre temps, ayant mis pied à terre, se dirigent par un chemin de terres bordant le cimetière de La Caunette, vers les vestiges d'une villa romaine découverte par M. Plantin, secrétaire de mairie à La Caunette. lequel voulut bien, avec une amabilité dont nous le remercions, nous en faire les honneurs.

Nous eûmes là, l'agréable surprise de voir arriver, avec M. Plantin et quelques amis, notre cher et distingué collègue, M. M. Cathala, venu d'Argelliers, à la rencontre de notre troupe pour la guider vers Agel, Bize et Mailhac, région qu'il connaît de longue date et à fond.

De concert, donc, on alla, à mi-distance de La Caunette, au hameau de Babiau, se rendre compte de la façon dont nos ancêtres gallo-romains pavèrent leurs maisons rurales.

Le dallage découvert était intact, bien circonscrit, entre les 4 murs dont les substructions ont été respectées par le propriétaire.

La pièce mesure 4 m. 30 (13 pieds romains) de long sur 3 m. 25 (10 pieds) de large.

Son dallage est constitué par des menues briquettes de structure grossière, mesurant environ 0,075 mm. de longueur, 0,040 mm. de largeur et 0,023 mm. d'épaisseur, posées de champ sur un côté long et disposées en arêtes de poisson sur une épaisse couche de béton.

Aux alentours, plusieurs de nos amis trouvèrent des débris de poterie commune ou de la Graufesenque.

Un moyen bronze, propriété de M. Poumayrac, trouvé près de là également, permet de dater cette construction du III^e siècle de notre ère.

Onze heures avaient sonné lorsque les excursionnistes repartirent vers Aigne, par la côte de Cantarane.

C'est un antique moulin hydraulique de la rive gauche de la Cesse, qui a donné cette dénomination au territoire avoisinant et à la côte très déclive de la route entre Aigne et La Caunette.

En langue d'Oc, « Canta-rana » signifie : chanterraine (raine : grenouille); et un vieux dicton malicieux avait cours dans le pays, concernant ce moulin :

« Al mouli de Cantarrano,

Quand i a d'aïgo, i a pas de grano ». (1)

Allusion à la Cesse, qui ne coule guère, là, qu'en hiver et qui fuit souterrainement à l'époque de la moisson, alors que le grain abondait et qu'on se dépêchait de le faire moudre pour manger du bon pain.

Bientôt l'agglomération d'Aigne fut atteinte et les autos stoppèrent au long de la route G. C. 20 pour nous permettre de parcourir l'intérieur du village.

(1) Au moulin de Chante-raine, quand il y a de l'eau, il n'y a pas de graine.

X Aigne est située à l'orée d'une petite plaine mamelonnée, sur une croisée de chemins du Moyen-âge. Elle n'est alimentée en eau potable que par une maigre source.

M. Jean Miquel, notre éminent collègue, a écrit à propos d'Aigne : *Essai sur l'Arrondissement de Saint-Pons* :

« C'est de tous nos bourgs celui qui a le mieux
« conservé son ancien caractère, avec son château
« massif, ses vieux remparts et ses ruelles en escar-
« got; mais je crois qu'il faut voir là surtout, le
« village fortifié des chroniques du XVI^e siècle :
« Mémoires » de Garches et « Journal de Faurin ».

— Avant de le visiter, notons quelques bribes de son passé : Les formes graphiques de son nom sont : Aniano — Anhianum — Anhanum (1395) — Anhio (XVII^e siècle) — Aigne (1760) — Sa population (420 habitants), n'a guère varié au cours des siècles.

— Comme nous l'avons signalé précédemment, Aigne, La Caunette, les hameaux de Babiau, du Casal, des Mouleyres, ont toujours fait partie de la même seigneurie jusqu'au XVIII^e siècle.

Le premier seigneur connu est Bernard Pierre « de Aniano » qui signe en qualité de témoin à une donation faite par Géraldus de Pépieux à l'église Saint-Etienne de Minerve, en 1095.

En 1254, Louis IX assigne, sur les terres d'Aigne, de La Caunette, de Babiau et d'Aignes-Vives, à Guillaume, ex-vicomte de Minerve et à ses enfants, une rente de « 50 livres-tournois et trente setiers d'orge moins une pugnière ».

En 1318, Aigne devint le siège d'un prieuré-cure en passant, du diocèse de Narbonne, au diocèse nouvellement créé de Saint-Pons par le pape Jean XXII. Pierre-Roger, premier évêque.

En 1457, Bernard de Corsier, juge-mage à Carcassonne, partage ses biens entre ses enfants et donne à l'aîné, Bernard, les seigneuries d'Aigne, Agel, Aignes-Vives-le-Roy, Bize, Cabezac, Cèsseras (cette dernière en paréage avec le roi).

En 1491, Tristan de la Jugie, comte de Rieux, épouse la fille du seigneur d'Aigne: Andine de Montclar, dont le père, Anthoine de Montclar, est baron de Salvagnac, Aigne et La Caunette. Andine meurt en 1514 et lègue par testament ses biens à son mari, lequel se remarie en 1515 avec Anne de Narbonne, fille de Messire Guillaume de Narbonne, baron de « Campendu » et de Blanche de Coursier.

— A cette époque la seigneurie passe aux barons de Malefosse (1551).

— Au cours des XV^e et XVI^e siècles, on trouve aussi à Aigne, près du seigneur du lieu, des familles opulentes : les de Molinier (ferme des Mouleyres), dont un descendant, Jean de Molinier, après avoir acheté la seigneurie de Thurennes (diocèse de Lavaur), combattit vaillamment dans les rangs des protestants au cours des guerres de Religion. Le nom du « Seigneur de Thurennes » revient souvent dans les « Mémoires » de Gaches.

En même temps fleurit, à Aigne, la famille d'Issanchon.

Une « Françoise d'Issanchon », veuve de Jean de Trégoin, sieur de Montfort, a comme armoiries : « D'argent à un cœur de gueules soutenu de deux lions de mesme ». (Armorial d'Hozier).

Le 28 juin 1595, M. d'Espondeilhan du Caylar, chef de troupes pour le duc de Montmorency, demande par lettre aux consuls de Narbonne l'autorisation de faire « esvacuer dans les 24 heures Aigne, lieu desmantelé appartenant à nostre party,

« que le sieur de Clix tâche remparer et s'y fortifier, ce que n'est pas raisonnable ». Cette lettre confirme l'opinion de M. Pradel, dans ses « Mémoires de Faurin ».

Au XVII^e siècle, la seigneurie d'Aigne est l'apanage des de Cazaletz, dont six membres sont ensevelis dans l'église Saint-Just, à Narbonne. Ce sont : Charles de Cazaletz, grand archidiacre de Saint-Just; sa sépulture est au milieu du chœur, au bas des marches du sanctuaire; mort en 1623.

Jean-François de Cazaletz, chanoine et grand archidiacre, seigneur d'Aigne, mort en 1674 et enseveli près de Philippe-le-Hardi.

Dame Marguerite de Darse, femme de noble Charles de Cazaletz, sieur d'Aigne, de Villeneuve et de Tonnens, décédée en 1675, est ensevelie dans la chapelle du Sacré-Cœur, jadis de Saint-Pierre.

Noble François de Cazaletz, grand archidiacre du chapitre Saint-Just, décédé le 3 octobre 1685, repose devant le maître-autel.

Noble Louis de Cazaletz, seigneur de La Caunette, Aigne, Babiau et autres lieux, prêtre et chanoine du vénérable chapitre Saint-Just au titre de chanoine précenteur (chef des chantres), fait don à la cathédrale d'un pupitre en argent massif du poids de 94 marcs d'argent (47 livres) portant ses armoiries : « D'argent à une croix de gueules chargée de 4 fleurs de lys d'or sur les extrémités », le 14 juin 1688. Il meurt en 1698 et a sa sépulture à St-Just.

Dorothée d'Assignan, veuve de feu noble de Cazaletz, seigneur d'Aigne, de Tonnens et autres lieux, y est aussi ensevelie la même année 1698. (Archives de Narbonne-Saint-Just).

Au début du XVIII^e siècle, François Trœil de Pardailhan, acquiert la seigneurie d'Aigne et prend les

titres de « Seigneur baron de Pardailhan, La Caunette, Aigne et autres lieux ». Il meurt en 1771, âgé de 37 ans, laissant 4 fils et 2 filles.

En 1827, les domaines de Pardailhan et d'Aigne furent vendus par leurs descendants, qui gardèrent seulement quelques terres à La Caunette, aliénées depuis...

— Pressés par l'horaire, dont les délais prévus étaient déjà dépassés, nos excursionnistes eurent tôt fait de passer sous l'unique porte voûtée des antiques remparts et de parcourir de droite à gauche l'hélice du « Cagaraou » le bien nommé.

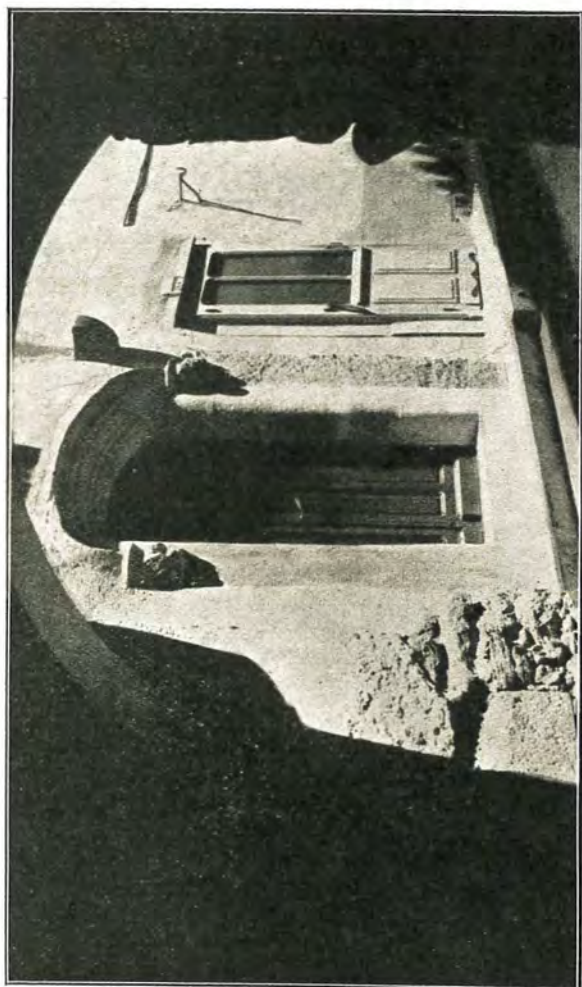
C'est la seule rue de l'agglomération du Moyen-âge; elle est bordée d'un côté par les maisons mesquines, sans jour et sans air, qui s'adossent pressées aux vieux remparts; de l'autre, par celles qui sont collées aux murs du non moins vieux château.

Quand on l'a parcourue à moitié, on se trouve derrière le chevet de l'église et par une courte ruelle, telle un hiatus entre le mur de gauche de la nef et un pâté de maisons, on accède à la petite et unique place centrale, ménagée entre la façade du château et celle de l'église.

Du château, nous ne dirons rien, sinon qu'il est sans cachet et sans caractère, avec ses murs massifs percés de quelques fenêtres à meneaux.

L'église dédiée à Saint Martin, a dû être remarquable, jadis, avant les nombreux remaniements qui lui ont ôté tout caractère; car M. de Dainville, l'éminent archiviste de l'Hérault, y démêle encore quelques détails de l'art architectural Lombard dans les arcatures extérieures du mur de gauche de la nef.

Elle était attenante aux remparts du XIV^e siècle, comme d'ailleurs la plupart des églises de nos villa-



Cliché Dr Boyer

Aigne — Maison de la famille d'Issanchon (?)
contre la porte des remparts — (partie noire)

ges fortifiés, lesquelles servaient de refuge en cas d'alerte, et commandait l'unique porte séparant le château du reste de l'agglomération.

Après la visite de l'église, on s'attarda en finissant le tour du « Cagaraou », à regarder à gauche et tout à côté de l'entrée voûtée des remparts, la façade d'une demeure ancienne, propriété sans doute des Issanchon, car l'ornementation de la porte cintrée en rappelle vaguement les armoiries.

On y distingue sur les chapiteaux des montants moulurés : à gauche, une chimère; à droite une tête de lion.

Le claveau du cintre était probablement orné d'un cœur; mais il est complètement dégradé.

Aussitôt après, nos amis repartirent en direction d'Aigues-Vives, puis d'Agel, vers les grottes de Bize devant lesquelles on devait prendre le repas de midi.

Et nous laissâmes à notre érudit collègue et ami M. Cathala, le soin de diriger la seconde étape de notre excursion et d'intéresser nos touristes mieux que nous n'avons su le faire par d'ingrâtes réminiscences d'un passé bien éteint, dans cette partie aride et sauvage de notre pays minervois.

BIBLIOGRAPHIE

- *Dictionnaire topographique et historique de l'Arrondissement de Saint-Pons.* — J. SAHUC. — Montpellier, 1910.
- *Petit Dictionnaire géographique et historique du département de l'Hérault.* — Abbé V. SOUPAIRAC. — Montpellier, 1881.
- *Le Minervoïs et la commune d'Olonzac.* — L. BLAZIN. — Montpellier, 1896.
- *Essai sur l'arrondissement de Saint-Pons.* — J. MIQUEL. — In Bulletins de la Société Languedocienne de Géographie. — Montpellier, 1896.
- *La Ville et le pays de Saint-Pons de Thomières.* — J. SEMAT. — F. Barthés, éditeur à Saint-Pons. — 1898.
- *Géographie historique du département de l'Aude.* — Chanoine A. SABARTHÉS. — Paris, 1912.
- *Histoire de l'abbaye de Caunes.* — L. BÉZIAT. — A. Claudin, éditeur. Paris, 1880.
- *Cartulaire du département de l'Aude.* T. IV. M. MAHUL. — Paris, 1863.
- *Histoire Générale de Languedoc.* — Editions Privat, Toulouse. — Dom VAISSÈTE et D. Cl. DEVIC. — tomes divers.
- *Le siège de Minerve.* — Docteur Ch. BOYER. — Carcassonne. — Roudière, 1934.
- *L'autel chrétien de Minerve.* — In Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne. — Abbé SIGAL. — Toulouse, 1930.

- *Familles nobles et bourgeoises de Saint-Pons.* XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. — J. SAHUC. — Béziers, 1907.
- *Mémoire géographique et historique sur le diocèse de Saint-Pons, au XVIII^e siècle.* — J. SAHUC. — Montpellier, 1906.
- *Documents inédits pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue.* — Bulletins de la Commission Archéologique de Narbonne, années 1898, 1899, 1900.
- *Le Bassin de la Cesse.* — J. MIQUEL et J. COULOUA. — Montpellier, 1933.
-

II

par M. Marius CATHALA

Nous quittons Aigne, après avoir parcouru, sous la direction de M. Laurent Mathieu, la curieuse rue en hélice qui a consacré le nom de « Cagaraou » à l'antique enceinte qu'elle est encore seule à desservir.

La documentation savante et inépuisable de notre dévoué collègue a mis en relief les témoins intéressants de la vieille architecture, restes échappés, çà et là, aux transformations plus ou moins récentes.

Nous retrouvons à l'entrée d'Aiguesvives la route qui longe la rive droite de la Cesse dont le lit desséché justifierait plutôt le nom d'Aigues-mortes pour ce petit village empreint d'une certaine coquetterie.

En passant sur la rive gauche, quelques rares vétérans reconnaissent l'embranchement du chemin qui, en 1912, les conduisit aux gorges de Caillol.

La traversée d'Agel s'effectue obligatoirement par la rue basse bordée de constructions modernes. Elle ne laisse donc pas l'impression moyennâgeuse qui se dégage des ruelles étroites du vieux village.

Mais si celui-ci reste en dehors de notre itinéraire un peu rapide, il n'en mérite pas moins ici l'honneur d'une mention qui n'est pas sans quelque intérêt.

En effet, en 1583, Jean de Beauxhostes de Pardeillan habitait le château d'Agel, d'où il dominait sur Saint-Jean, Saint-Martial, Pont-Guiraud et autres lieux.

Dans le territoire de Bize, il avait des propriétés et dans l'une de ces dernières le rocher fortifié de Boussecos dont il avait pris le titre.

En 1620, Jean de Beauxhostes de Pardeillan de Boussecos, maria l'un de ses fils avec la fille du seigneur de Bize, Mas de Reals.

La dot promise fut fixée à 27.000 livres, mais ne put être versée. A titre de compensation, M. de Pardeillan de Boussecos, l'été venu, envoya des gents à lui dévoués, moissonner les champs de M. de Bize. Celui-ci trouva le procédé de mauvais goût; à son tour, il fit intervenir sa domesticité pour défendre sa récolte. De part et d'autre, l'on allait en venir aux mains, quand, sur l'intervention des consuls, il fut convenu que la récolte serait placée sous sequestre. M. de Mas de Réals consentit, en faveur de M. de Pardeillan de Boussecos la cession de quelques champs en lieu et place des 27.000 livres.

Ces champs se trouvaient dans ce qui est aujourd'hui le territoire de Cabezac.

Les de Beauxhostes de Pardeillan de Boussecos avaient pour armes : Ecu portant en face deux mains enlacées, avec cette devise : « je main tiendrai ». C'était, comme l'on voit, des armes parlantes.

Est-ce une légende? La tradition les fait remonter jusqu'à Crécy, où Philippe VI aurait répondu au chevalier de Beauxhostes lui demandant des « armes » : « En voilà », en lui prenant la main. « Sire, je main tiendrai », aurait ajouté le chevalier (1).

Après ce tribut payé en passant aux souvenirs anciens évoqués par le voisinage du vieil Agel, repre-

(1) Extrait d'une communication anonyme dont l'auteur nous paraît être un bizois très érudit qui, toute sa vie, s'est intéressé aux questions d'histoire locale et connaissait à fond les archives communales sur les seigneurs de Pardeillan. — M. C.

nons la description de cette route familière qui se déroule devant nous.

A Peyremale, le chemin de Saint-Jean-de-Pardeillan rappelle l'excursion qui fut spécialement organisée il y a quelques années, pour aller porter à notre savant collègue et ami de Barroubio, M. Jean Miquel, l'hommage de notre admiration et de notre sympathie profonde.

Plus loin, c'est la trouée du Goulidou creusée par les eaux dans un redressement de calcaire éocène. Ce barrage naturel a joué un rôle considérable dans le creusement de la vallée.

Ses formations du Lutétien inférieur présentent un intérêt particulier. Elles ont fait l'objet d'études très approfondies de la part du regretté doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, M. Depéret et de son digne collaborateur, M. Doncieux, Professeur à la même Faculté, membre honoraire de la S. E. S. A.

La Société Géologique de France, répondant à l'appel des deux auteurs de la carte géologique de la feuille de Narbonne, vint elle-même étudier, sous leur direction la stratigraphie du redressement et puiser dans ses gîtes si riches en fossiles.

Nous entrons dans la vallée de Las Fonts par l'étroite bande de terrain qui pénètre de 5 à 6 kilomètres dans le département de l'Hérault et va aux confins de Barroubio pour rattacher à la terre au-doise le hameau de La Roueyre et ses sympathiques habitants.

L'heure du déjeuner a déjà sonné. Le Directeur de l'excursion n'ignore pas l'influence qu'elle exerce sur une caravane, surtout quand le programme de la matinée est épuisé. L'importance numérique des collègues qu'il a eu le plaisir de rejoindre à La Caunette l'a obligé à abandonner tout projet de concentration pour ces agapes tardives et plus particuliè-

rement dans le site pittoresque des marmites de géants (les Oules), où la Société avait l'habitude de se réunir dans ce but. Il a, en effet, constaté le matin, l'envahissement des parties basses par les eaux d'arrosage.

Mais d'autre part, les prospections (non contrôlées) de son ami, M. Perrouty, autour du pavage gallo-romain lui avaient suggéré l'idée de soumettre le pendule de notre infatigable radiesthésiste à une épreuve assez originale pour intéresser l'ensemble des membres de l'excursion.

Il s'agissait, en effet, de découvrir dans le talus des prés dominant les Oules, quelque grenouille encore vivante emprisonnée dans les concrétions calcaires, déposées par les eaux de la Douse.

Le fait n'aurait pas été nouveau. Si l'expérience n'avait pas réussi à le reproduire, elle n'aurait certainement pas manqué de provoquer dans notre milieu une animation joyeuse.

M. Perrouty lui-même n'aurait pu s'y soustraire; surtout s'il avait exigé que fut remplacé, dans sa poche, le pavé gallo-romain de Lacaunette par une grenouille de la Cesse. (1).

La surprise que nous ménageait notre guide nécessitait des modifications au programme. Il la voulait entière et n'en dévoila pas le secret quand, après avoir arrêté le gros de la caravane au barrage de la Douse, il eût à discuter l'opportunité du change-

(1) Il est assez rare que les grenouilles se laissent emprisonner par des concrétions lentes dans les réduits où elles aiment à passer l'hiver. On les trouve le plus souvent, aux Oules, dans des roches à caractère molassique et d'origine alluviale. Elles n'ont pu s'en dégager avant la pétrification. Leur subsistance y est assurée par un épiderme à pustules développées dans ce sens. Les organes inutilisés sont atrophiés. — M. C.

ment d'itinéraire qui avait pour conséquence de retarder l'heure si attirante du déjeuner.

C'est plutôt par déférence que la majorité de ses collègues passe sur la rive gauche de la Douse et s'achemine vers les grottes. Un petit nombre seulement y pénètre.

A la lueur douteuse de quelques bougies, leur guide les amène rapidement vers le fond. Il les réunit au pied des grands rochers, produits chaotiques d'éboulements anciens, dont l'érosion témoigne d'une très longue période de résistance à l'action d'un courant impétueux.

« En arrière de ces rochers, leur dit-il, des éboulements successifs et quelques-uns relativement récents ont fini par rendre inutilisable à l'homme la communication qui existait avec l'extérieur.

Elle donnait accès dans un petit cirque bordé de rochers (1) et ayant servi d'entonnoir aux eaux avant qu'elles s'engouffrent dans le vide.

« La grotte n'est qu'un conduit souterrain ayant contribué, pendant une période incalculable de temps, à écoulér, dans une proportion constamment accrue par l'érosion, les eaux d'un grand lac ».

Devant la grotte quelques groupes joyeux terminent leur déjeuner. Les nouveaux venus s'installent auprès d'eux. Ils participent à la dégustation de vins généreux de la région et de cerises aussi belles que bonnes et abondantes apportées des Pyrénées-Orientales par un aimable collègue.

Le gros de la caravane éparpillé sur les bords de la Cesse s'arrache petit à petit au délicieux om-

(1) Ces rochers présentent une troublante analogie (au point de vue physique) avec ceux du plateau de Saint-Jean-de-Pardeillan utilisés dans l'ornementation artificielle des jardins d'agrément.

brage. La visite des grottes reprend sous la direction de M. Laurent Mathieu.

Elle s'opère rapidement, par petits groupes successifs que la recherche des souvenirs préhistoriques n'intéresse plus et par conséquent ne retient pas.

Les grottes de Bize devenues le berceau de la préhistoire, grâce à Tournal, ont, pendant tout un siècle, servi d'école aux jeunes amateurs de préhistoire. La Société d'Etudes Scientifiques a recueilli une petite part du résultat de leurs travaux. D'autres, d'un plus grand intérêt, enrichissent le musée de Béziers et complètent l'admirable collection du musée de Narbonne. Il serait extrêmement intéressant de connaître le résultat des recherches monopolisées sous la protection des monuments historiques et confiées à M. Hélène.

Nous demandons à notre savant collègue Philippe Hélène, de vouloir bien tenir compte du regain d'actualité que nos excursions, les fêtes du Centenaire de la préhistoire et la cérémonie de la pose de la plaque en l'honneur de Tournal à l'entrée de la grande grotte, ont contribué à donner à l'habitation préhistorique de Bize.

Si, pour les jeunes et les vieux qui la fréquentaient encore, l'école centenaire ouverte par Tournal est définitivement fermée, une satisfaction consolante leur est bien due. Espérons que M. Philippe Hélène ne tardera pas à la leur donner, sous forme de communications qui seront reproduites dans le bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

L'heure du départ pour Maillac provoque l'ébranlement général. La prévoyance de notre guide s'avère insuffisante. La majeure partie de la caravane suit, conformément au programme, la route de Cabezac. Elle fait un court arrêt à la buvette. Le personnel,

visiblement débordé, fait de louables efforts pour satisfaire à ses désirs de ne pas être retardée.

La deuxième phalange va directement de Bize à Maillac. Elle passe devant les mines de lignites de l'éocène, Lutétien supérieur, composés en grande partie de palmiers. L'exploitation paraît être assez intéressante, mais elle est, dit-on, souvent interrompue.

La jonction se fait à Maillac.

La séance s'ouvre dans une salle qui bien rapidement regorge d'assistants (1).

TROISIEME PARTIE

(1) Voir le compte-rendu de la séance à la page

Voir le travail de Mademoiselle et M. Taffanel : « L'Oppidum du Cayla-Mailhac », dans la 3^e partie du Bulletin.

UN TOUR D'HORIZON SPÉLÉOLOGIQUE

par le Docteur Marcel CANNAC

Président du Spéleo Club de l'Aude

Vice-Président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES,

MESSIEURS,

MES CHERS COLLÈGUES,

Je vous remercie du très grand honneur que vous m'avez fait en me nommant Vice-Président de la *Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*. Je m'efforcerai d'être digne de votre choix et de travailler, en toute occasion, dans l'intérêt de notre Société.

Si vous voulez bien, nous ferons aujourd'hui un « Tour d'Horizon Spéléologique » et, rapidement, je vous mettrai au courant des recherches du Spéleo-Club de l'Aude durant l'année qui vient de s'écouler.

Nous avons effectué, en 1937 : 15 sorties, exploré 7 grottes, 3 avens, 1 lac souterrain (Lombrives), une rivière souterraine près du Hameau de Lescales, commune de Puivert.

Parmi les grottes, nous citerons : « *Le trou de la Cité* », qui s'ouvre sous le château de Querquieux à Lastours, « *les grottes de Lavalette* » (Commune

de Véraza), la « *grotte de Las Escoumeillos* » (Commune de Montfort), la « *grotte du Soula* » (Commune du Clat), la « *grotte du barrage d'Usson* », la « *grotte de Lombrives* », la « *grotte de Sabart* », ces deux dernières en Ariège.

Le Trou de la Cité est fort connu et reçoit de nombreux visiteurs. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une excursion de la *Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, le 28 juillet 1890.

Des fouilles superficielles nous ont donné une canine d'ursus, des tessons de poteries de l'âge du bronze et de poteries gallo-romaines.

Les Grottes de Lavalette (Commune de Véraza).
— Ces grottes, au nombre de trois, peu profondes, sont reliées entre elles par d'étroits boyaux. Leurs parois sont tapissées de cristaux de quartz du plus curieux effet. Elles ont été murées en 1577 pendant les guerres de religion. Un pan de mur avec meurtrières subsiste encore. Nous avons trouvé superficiellement des tessons de poteries néolithiques et gallo-romaines. En outre, deux haches : l'une votive, en silex, portant les marques du feu, mesurant 0m. 029 millimètres de long; l'autre en quartzite, à contour piriforme percée d'un trou au talon; elle mesure 7cm. 1/2 de long, 5cm. 4 dans sa partie la plus large et 1cm. 3 d'épaisseur maxima. Le trou qui n'est d'ailleurs pas ovalaire, devait servir à la fixation.

La Grotte de las Escoumeillos et la Grotte du Soula sont sans grand intérêt.

Par contre, nous avons fait de très belles découvertes dans la Grotte du barrage d'Usson, que nous avons d'ailleurs dénommée *Grotte Sépulcrale d'Usson*.

GROTTE SEPULCRALE D'USSON

Une centaine de mètres en aval du barrage d'Usson, à droite de la route nationale, lorsqu'on vient d'Axat et 15 mètres au-dessus d'elle, il existe à 774 mètres d'altitude, soit 34 mètres au-dessus du cours de l'Aude, un abri sous roche de 4 mètres de large, 3m. 75 de profondeur et 4 mètres de haut.

Au premier coup d'œil, rien de particulier, si ce n'est un gros bloc rocheux placé à un mètre environ de la paroi postérieure de l'abri et à peu près en son milieu. C'est ce gros bloc rocheux qui masque l'entrée de la grotte. Derrière lui, en effet, est dissimulé un étroit boyau dans lequel il faut s'engager en rampant. On s'enfonce alors dans la montagne en direction S.S.O. Le sol est fait d'éboulis. Ce boyau descend assez rapidement pendant environ 12 mètres, il s'élargit alors en une petite salle de 2m. 50 de diamètre, puis aboutit au bout de 12 mètres encore à une vaste salle à grand diamètre orienté perpendiculairement au boyau d'entrée, c'est-à-dire N.O.-S.E. Cette salle mesure 21 mètres de long, 14 mètres de large et 5 mètres de haut. Les parois portent des traces d'érosion. Le sol est fait d'énormes blocs chaotiques détachés de la voûte et soudés entre eux par les dépôts calcaires qui se sont produits postérieurement, durant une deuxième période active de la grotte. Nous avons appelé cette salle « *Salle Sépulcrale* » et je vous en donnerai tout à l'heure la raison.

Poursuivant notre route vers le S.S.E., nous escadons un mur naturel de rochers et nous atteignons successivement 3 salles dont la dernière, circulaire, mesure 15 mètres de diamètre. Nous avons parcouru dans cette orientation environ 50 à 60 mè-

tres. Plusieurs galeries latérales sans intérêt débouchent dans cette galerie principale.

Revenant dans la salle sépulcrale, nous nous engageons en direction S.O.-O., dans un étroit boyau, très sinueux, véritable labyrinthe que nous parcourons beaucoup plus souvent en rampant que dans la position accroupie ou debout. En projection, il peut avoir une trentaine de mètres, en réalité, il en développe une centaine au moins.

Vers son milieu, à un coude brusque, le courant souterrain érodant violemment la roche, a sculpté dans celle-ci une superbe tête de sorcière, dont nous avons pu prendre un cliché assez original.

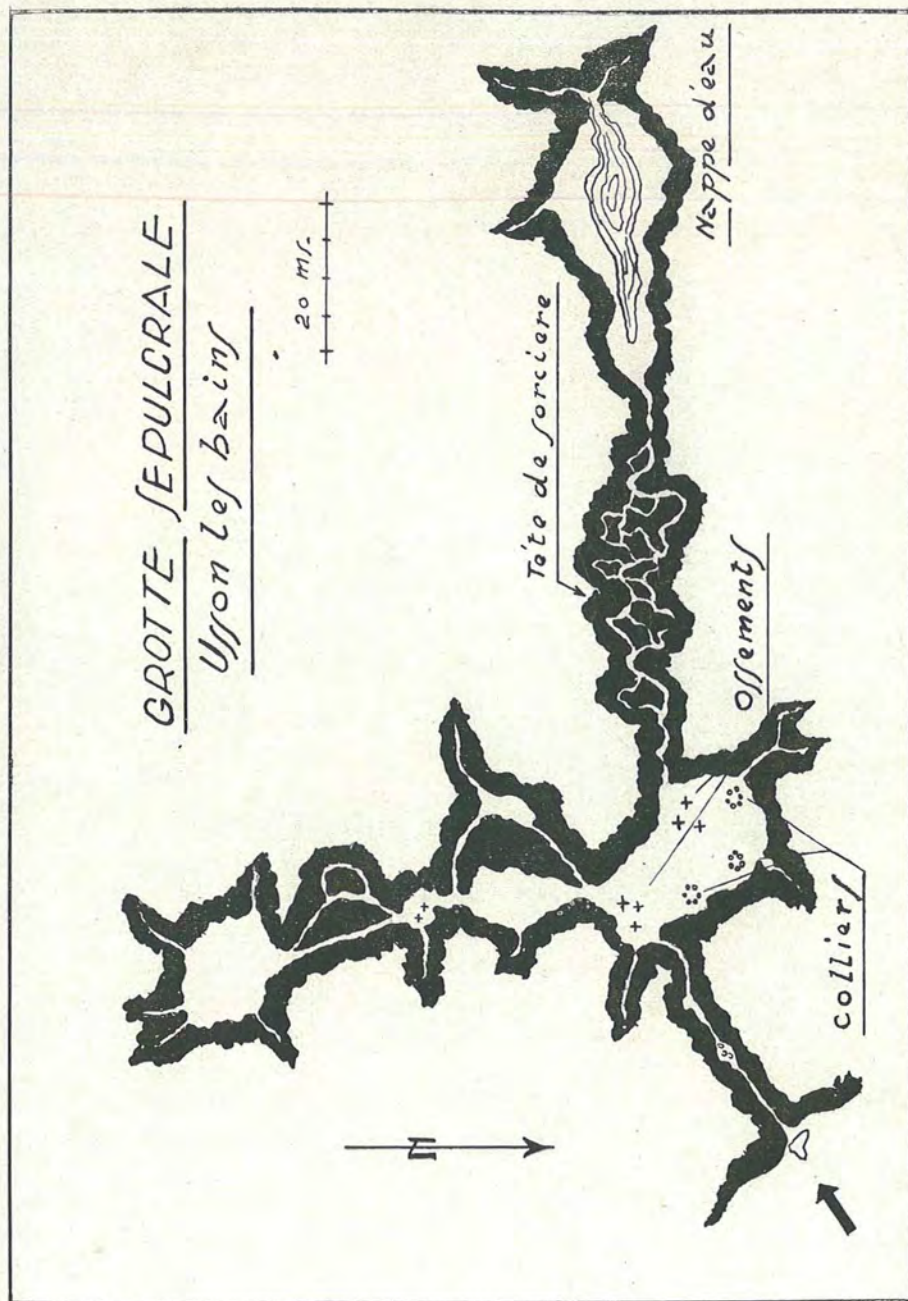
Petit à petit, le plafond s'élève et nous arrivons au terminus de ce dédale, dans une très belle salle de 30 mètres de long, 14 mètres de large et 6 mètres de haut. En son milieu, une nappe d'eau assez importante, d'une grande limpidité. La voûte s'orne de nombreuses stalactites, de draperies et d'écharpes translucides. C'est d'ailleurs l'unique salle dans laquelle les concrétions abondent. Partout ailleurs, le courant souterrain, qui devait être d'une extrême violence, a érodé les parois et la grotte n'a plus été en activité depuis lors.

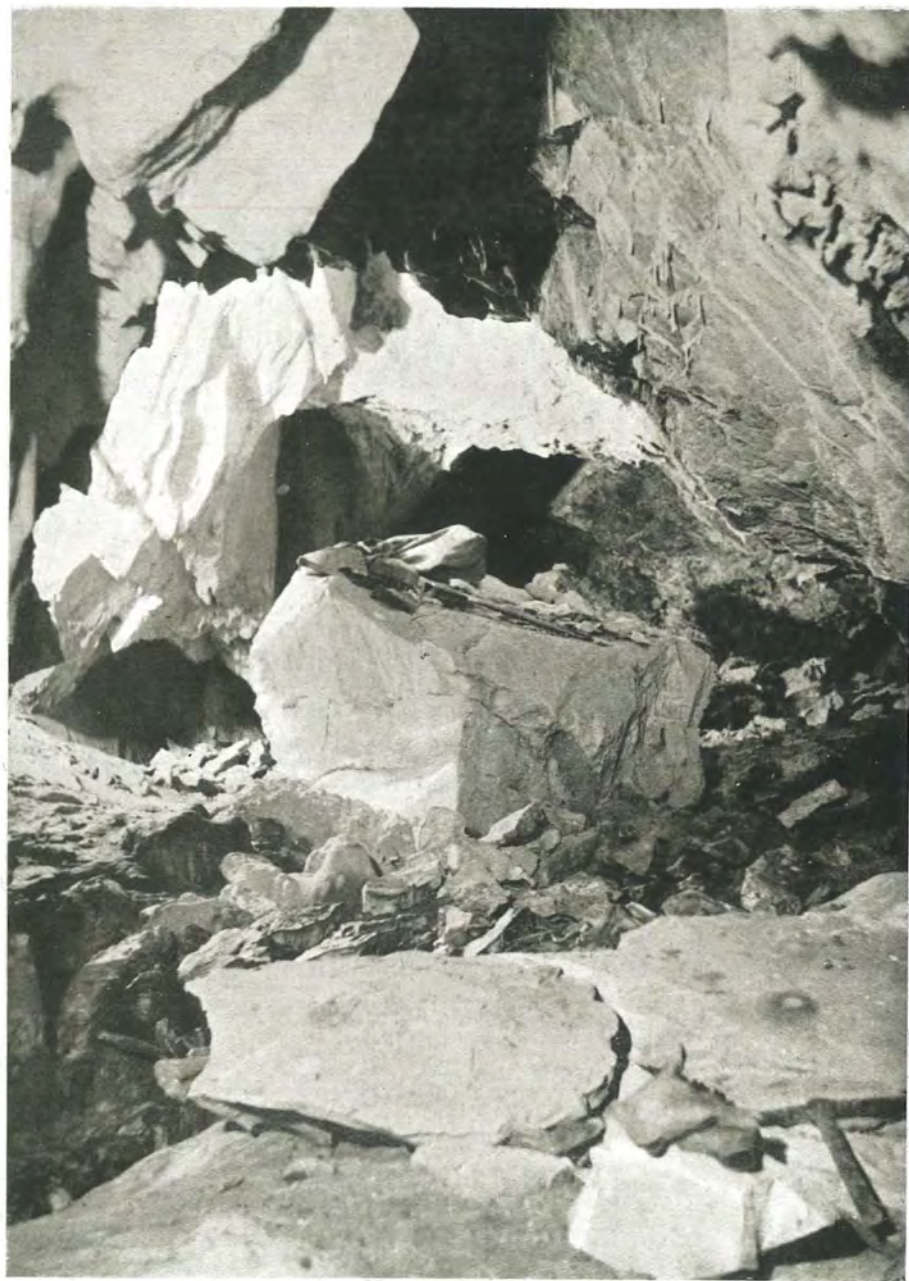
En résumé : un étroit boyau d'entrée, une très vaste salle de laquelle partent en deux directions opposées, d'une part une assez large galerie, d'autre part un véritable labyrinthe aboutissant à un petit lac.

Voici pour la partie spéléologique.

Je reviens maintenant à la salle dite « *Sépulcrale* », dans laquelle nous avons fait nos intéressantes découvertes préhistoriques.

Lors de notre première exploration, le 7 mars 1937, nous avons été surpris par la multitude d'ossements divers, brisés, épars dans cette salle principale. Ils





(Cliché D^r Cannae)

GROTTE D'USSON. — Salle sépulcrale.

gisaient pêle-mêle sur le sol entre les blocs éboulés, au milieu des cailloux. Nous en avons fait une importante récolte, mais hélas de très rares étaient intacts et la plupart s'effritaient entre nos doigts.

Très intrigués, nous avons donc exploré tous les recoins de la salle, tous les interstices de rochers, le sol n'étant fait que de rochers amalgamés par la calcite.

Allant de surprise en surprise, nous avons découvert ainsi des boutons de collier en os et des plaquettes également en os.

Depuis et à plusieurs reprises, mes camarades du Spéléo-Club et moi, sommes revenus dans cette grotte, faisant chaque fois de nouvelles trouvailles, dont voici l'inventaire :

- 1° 2 poinçons en os.
- 2° 1 pierre d'ocre rouge.
- 3° 4 pendeloques en test de coquillage.
- 4° 77 plaques de collier en os.
- 5° 288 perles de collier en os.
- 6° Quelques fragments de poterie néolithique.
- 7° De très nombreux ossements et débris d'ossements humains.
- 8° Des ossements d'animaux divers.

1° *Poinçons*

Nos deux poinçons taillés dans des canons d'animaux de grande taille, mesurent l'un 15 centimètres, l'autre 11 centimètres de long.

2° *Pierre d'ocre*

Cette pierre a une forme pyramidale, 4 faces triangulaires, mesurant à leur base 2 cm. 1/2 et 5 cm. de hauteur. C'est de l'ocre rouge préparée initialement en cône et séchée. Elle servait soit à peindre les os des parures, soit au maquillage du visage durant les cérémonies rituelles.

3° *Pendeloques*

Ces quatre pendeloques ont été taillées dans des tests de cardium ou de pétoncle. De forme ovale, elles sont percées à leur partie supérieure d'un trou. Sur deux d'entre elles ce trou est cylindrique, sur une troisième il est ovale, enfin sur la quatrième on perçoit un deuxième trou situé au-dessus du premier et ayant éclaté le coquillage.

Dimensions des pendeloques :

- a) hauteur : 37 mm. ; largeur : 14 mm.
- b) hauteur : 35 mm. ; largeur : 19 mm.
- c) hauteur : 31 mm. ; largeur : 13 mm.
- d) hauteur : 27 mm. ; largeur : 11 mm.

Nous avons également trouvé un fragment de pendeloque identique aux précédentes, ainsi qu'un fragment de défense de sanglier percé d'un trou.

Ces diverses pendeloques devaient servir de motif central de collier.

4° *Plaques de collier*

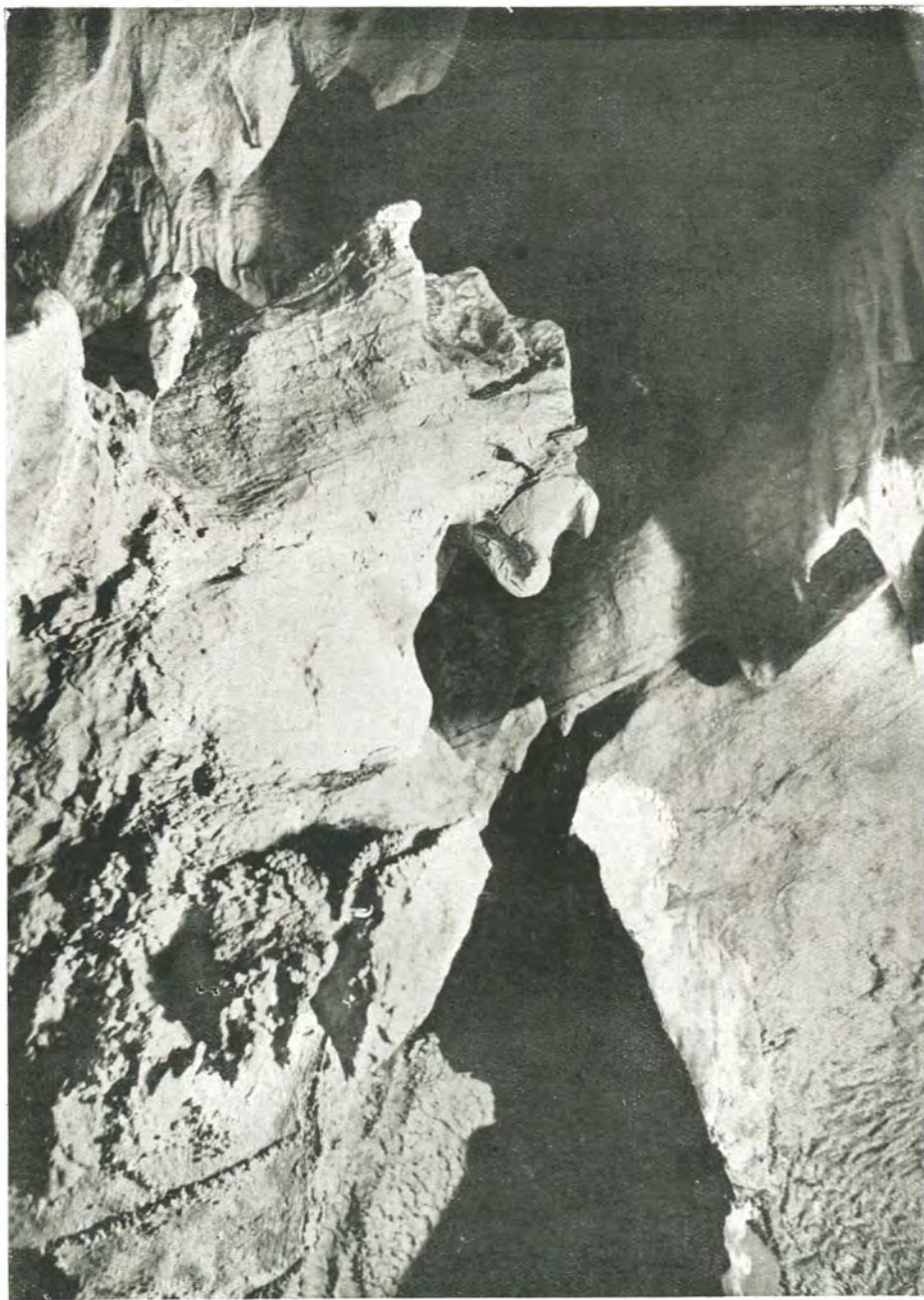
Elles ont une forme rectangulaire. Leur largeur varie de 15 à 20 mm., leur épaisseur de 7 à 12 mm. et leur longueur de 43 à 68 mm.

Une de leur face est plane, l'autre convexe. La face plane ou postérieure est percée à ses deux extrémités de deux trous ovales convergeant, ménageant une ouverture ou passage en forme de V.

Nous en possédons 77, dont 67 parfaitement intactes.

Nombre et longueur des plaquettes :

8	plaquettes	de 43 à 45 mm.
16	—	de 47 à 49 mm.
4	—	de 54 à 55 mm.
19	—	de 57 à 58 mm.
17	—	de 60 à 61 mm.
1	—	de 65 mm.



(Cliché Dr Canac)

GROTTE D'USSON. — La Tête de Sorcière.



GROTTE D'USSON. — Objets divers trouvés dans les fouilles

(Cliché Rougé)

- 1 — de 66 mm.
1 — de 68 mm.

Ces plaquettes sont **sciées** en longueur, en suivant les trabécules osseux, probablement dans des canons de Bos Taurus. Elles constituaient les plaques verticales des colliers et permettaient d'assembler harmonieusement les deux rangs de perles ou grains.

5° *Perles de collier*

Nous en avons trouvé 288.

Alors que les plaquettes précédentes sont taillées en long, dans le canon de l'animal, ces grains sont taillés au contraire en travers. Leur forme et leur épaisseur varient. Les uns ont une section nettement triangulaire, certains sont moins anguleux, d'autres ont une face convexe. Quoiqu'il en soit, leur face postérieure plane est, comme celle des plaquettes, percée de deux trous ovalaires convergeant en forme de V à branches presque horizontales.

6° *Fragments de poterie*

De rares tessons de poterie grossière néolithique et énéolithique nous ont permis d'établir l'âge de nos trouvailles.

7° *Ossements humains*

J'ai adressé à fin d'expertise les quelques vingt kilos d'ossements ou fragments d'ossements épars dans les diverses galeries et dans la grande salle « *Sépulcrale* » à notre collègue le docteur Marcel BAUDOUIN, Anthropologiste distingué, Président d'Honneur des Congrès Préhistoriques de France.

Je tiens à le remercier ici publiquement de l'étude approfondie qu'il en a faite et de la riche documentation qu'il m'a fournie.

Il serait beaucoup trop long de vous donner en détail cette nomenclature. En voici la conclusion:

Tous les ossements humains sont énéolithiques.

Ils appartiennent à une race dolicéphale de petite taille (1 m. 60 à 1 m. 63).

On note une proportion inusitée de sujets jeunes et vieux : autant d'enfants très jeunes que d'adultes ; rares adolescents.

Très peu de femmes.

L'ossuaire devait comporter :

- 7 adultes ;
- 6 à 8 jeunes enfants ;
- 2 à 3 adolescents ;
- soit 15 à 18 squelettes.

En outre, le docteur BAUDOUIN a noté de très rares lésions pathologiques :

- 1 sujet atteint de rachitisme (2 fémurs, 1 humérus).
- 1 sujet présentant une anomalie de la cavité glénoïde de l'omoplate (jeune).
- 1 sujet atteint de rhumatisme chronique (calcaneum-vertèbre).

Quant aux dents, il en a publié une étude très approfondie dans la *Revue de Chirurgie Dentaire et de Stomatologie de Paris* (n° 9, septembre 1937).

Je me contenterai de citer l'Observation V bis qui est la plus intéressante.

OBSERVATION V bis

Enfant de 7 ans (1^{re} dentition)

(Anomalie rare)

Il s'agit d'une mâchoire inférieure d'un très jeune enfant, qui d'après sa dentition, est âgé d'environ 7 ans au maximum.

L'os est brisé au niveau des branches montantes et on ne peut, par suite, les mesurer que partiellement. Mais, tel qu'il est, il donne cependant des renseignements précieux.

Il a été recueilli dans cette grotte de la vallée supérieure de l'Aude, au milieu des stalactites et avec des objets qui semblent dater de l'*Age des Métaux* (cuivre ou bronze).

a) Les dents de *première dentition* qu'il présente — car seules elles sont conservées, les deux grosses molaires permanentes, ou *dents de 6 ans* (M1) étant tombées — sont recouvertes d'une forte couche de dépôt calcaire, surtout marqué sur les avant-molaires (stalactites).

b) Mais l'alvéole non recouverte de la *dent de 12 ans* était conservée à droite ; et nous avons pu y trouver la couronne de cette dent encore *in situ*, laquelle est *anormale*. (Existence de 5 Cupulettes, au lieu de 4, à la face inférieure). Cette anomalie est très rare.

Toutes les dents de la première dentition sont conservées *in situ*, sauf trois d'entre elles : incisive centrale droite, les deux incisives gauches (centrale et latérale). (Dr M. Baudouin).

8° Faune

Ont été identifiés divers ossements :

- 1° de chèvre (*capra hircus*). Plusieurs individus de différents âges.
- 2° de sanglier (*Sus scrofa*).
- 3° de cheval (*Equus caballus*).
- 4° de chien (*Canis familiaris*).
- 5° de chat (*Félix Catus*).

Mandibule droite absolument entière.

Chat de taille moyenne, subfossile et ancien (par comparaison avec une chatte actuelle).

Dans l'ossuaire de Vendrest (Seine-et-Marne) nettement néolithique, on a trouvé de même une mandibule de chat avec un os coxal. Le chat sauvage, de petite taille, existait donc en France, quoiqu'on en ait dit, à la fin de la pierre polie.

Cette pièce en est une preuve nouvelle, car elle est très caractéristique. (*Dr M. Baudouin*).

Devant tous ces vestiges du passé, une première question se pose : sommes-nous en présence d'un ossuaire ou d'une grotte sépulcrale? Vu la dissémination et la fragmentation des ossements, leur situation entre les blocs éboulés et également çà et là dans certaines galeries, vu le bouleversement subi par cette grotte, nous pouvons penser à un ossuaire.

Nous aurions alors affaire à des ossements et objets charriés par les eaux souterraines, arrivés dans la grotte par une étroite diaclase, sans qu'il y ait eu inhumation quelconque. Toutefois, dans notre exploration de la caverne, nous n'avons distingué aucune cheminée ayant pu remplir ce rôle.

Il pourrait aussi s'agir d'os résultant d'un déchargement post-mortem. Nos lointains ancêtres auraient prélevé les ossements auxquels ils attachaient le plus d'importance pour les ensevelir dans une autre sépulture et ils auraient rejeté les autres, ainsi que les parures, sans valeur spirituelle. Ces squelettes incomplets auraient été déposés en désordre dans cette salle.

Cette hypothèse se défend par le fait que nous n'avons trouvé que très peu de poterie, également par la rareté des crânes ou tout au moins des mandibules, alors que les fémurs ou fragments de fémur abondent.

Ce qui nous frappe en second lieu, c'est le nombre de plaquettes et de grains de collier en os : 77 plaquettes, 288 grains et il doit y en rester encore!

Ces grains et ces plaquettes, en os de cerf ou de bœuf, à double perforation en V et intérieure sont avec les perles à deux ailettes caractéristiques du début de l'énéolithique. D'ailleurs, ces pièces rectangulaires en os sont copiées sur les rectangles en jayet découverts en Angleterre et décrits par John Evens, dans son ouvrage : *Les Ages de la Pierre*.

Cet auteur cite bien des plaques et des boutons à perforation en V en jayet, calcaire, ou ambre, mais il n'en signale aucun en os.

Dans notre région, nous ne croyons pas que des ornements semblables aient été déjà découverts ou s'ils l'ont été, c'est en très petit nombre et ils n'ont pas été signalés.

Notre collègue M. Hélène, dans son admirable ouvrage sur les *Origines de Narbonne*, décrit des boutons ou appliques en os, découverts dans la Grotte basse de la Vigne Perdue, aux Monges; mais ces boutons sont de beaucoup plus grande taille.

Ce sont de véritables boutons alors que nous, nous avons affaire à des grains de collier de grosseurs et de formes variées.

Comment étaient assemblés en un collier ces grains et ces plaquettes? C'est une question bien difficile, je crois, à résoudre. On peut penser que les plaquettes étaient placées verticalement et servaient à maintenir deux rangs de perles.

AVENS

Le 4 juillet 1937, nous sommes descendus dans un aven situé dans la parcelle 18 de la *Forêt des Fanges*, tout près du *Prat del Rey*. Il mesure une profondeur de 37 mètres, que l'on atteint par 3 relais successifs.

AVEN DU ROC POUNCHUT

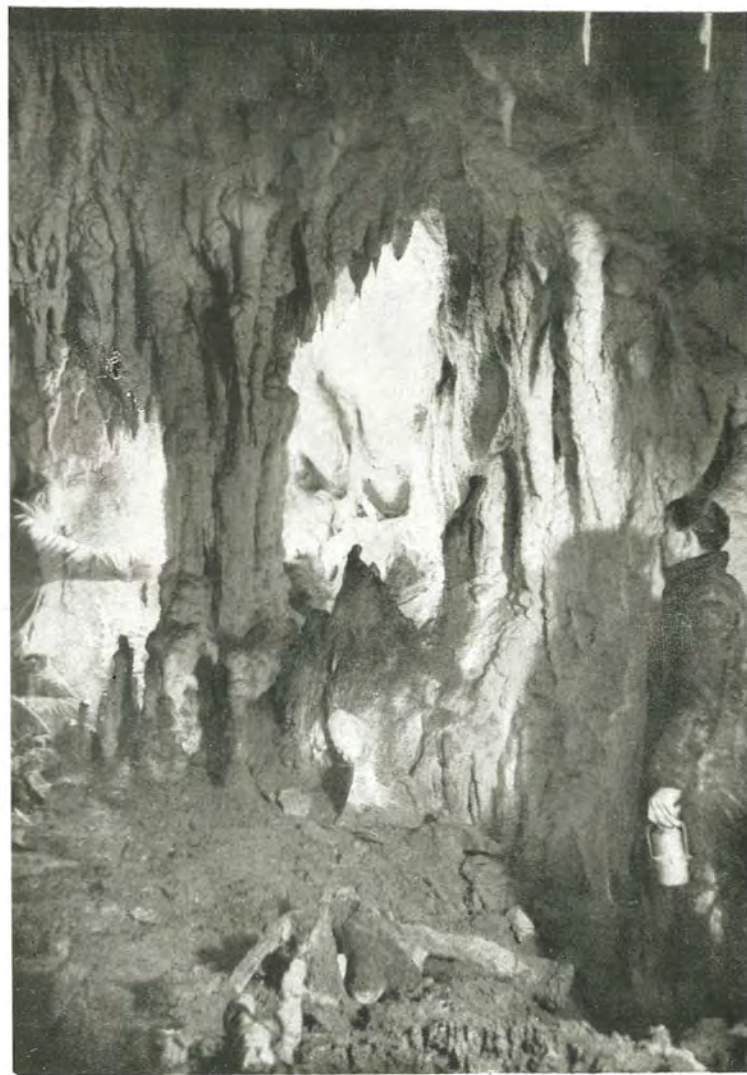
(Commune de Montségur)

Le village de Montségur (Ariège) est bâti dans la petite vallée du Lasset, fermée vers le S.-O. par le Pic Saint-Barthélémy, limitée au S.-E. par le Signal de la Frau. Son château démantelé évoque tout un passé glorieux, passé d'histoire et de légendes. C'est le témoin hautain de la Croisade Albigeoise. Il attire chaque année de nombreux touristes avides de connaître ce mausolée de la Patrie Romane.

Mais Montségur doit devenir un jour un centre d'attraction pour les spéléologues et les préhistoriens et ceci grâce à l'activité de M. l'Abbé Durand, curé de la paroisse, et de M. Louis Authié.

M. l'abbé Durand a exploré et fouillé depuis deux ans plusieurs grottes autour de Montségur. Il en a extrait un matériel préhistorique très important. Ses collections sont enrichies de très belles pièces, datant du néolithique, de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt. Elles ont été découvertes dans la *Grotte du Tuteil*, la *Grande Caoune* et la *Grotte de Sarrelongue*. Dans tout ce massif montagneux, il existe encore un grand nombre de grottes et d'avens inexplorés.

C'est une véritable caravane que nous dûmes organiser pour transporter de 850 mètres à 1.400 mètres



Grotte du Tuteil

(Cliché Dr. Canmac)





d'altitude échelles de cordes et matériel spéléologique nécessaires à notre exploration.

Avant de descendre, il fallut d'abord monter et monter avec une lourde charge! L'abbé Durand, l'abbé Cathala, MM. Louis Authié, Bonnet, Ruffel, Sibra, ma femme et moi, accompagnés de dix hommes du village partons donc de Montségur le 20 novembre à 7 heures du matin. Le soleil commence à peine à éclairer les cimes neigeuses du Saint-Barthélémy, un vent de Cers vif et froid, nous accompagne durant notre ascension. Nous remontons pendant un kilomètre environ, le cours tumultueux du Lasset, puis, après l'avoir franchi, nous commençons à gravir la montagne dite « Signal de la Frau ».

Par une « *tire* » d'abord, à travers une splendide forêt de sapins ensuite, en file indienne, le groupe poursuit son ascension. Deux courtes haltes, durant lesquelles il nous est donné de contempler un panorama merveilleux : là, à notre droite, le Soulayrac et le Saint-Barthélémy couronnés de neige, scintillent dans la brume légère et rosé du matin; tout là-bas, à gauche, dans le vallon, le hameau de Montségur aux maisons échelonnées sur les pentes du Roc du Caroulet, et majestueusement dominé par les ruines du château, perdues dans les nuages.

Après une heure et demie de marche, nous atteignons, en pleine sapinière, le *Roc Pouchut* et son aven. Repos, casse-croûte bien gagnés, auprès d'un grand feu allumé à l'entrée de la grotte : entrée impressionnante, en forme d'ogive, de 15 mètres de haut et 4 mètres de large. L'aven s'ouvrant au fond de cette grotte, les porteurs reprennent le matériel et nous descendons une pente rapide, d'une dizaine de mètres, nous enfonçant jusqu'aux genoux dans l'humus et les feuilles mortes. La galerie tourne alors brusquement vers la gauche et remonte en direction

Nord pendant 25 mètres. Elle se termine en cul-de-sac. L'humidité nous pénètre, nous pataugeons dans un véritable cloaque; nos lampes éclairent des parois d'argile où les gouttes d'eau creusent de minuscules cascades. L'aven s'ouvre à nos pieds, dans la boue. Une roche plate permet de disposer, dans un abri relatif, le matériel. Nous amarrons la poulie pour la corde de sûreté, les échelles, et la descente commence.

Je m'engage le premier et j'atteins 22 mètres plus bas un relai, d'une superficie de 2 mètres carrés environ. Puis c'est une nouvelle descente de 9 mètres qui permet d'arriver à un deuxième relai plus important (— 31). C'est celui où étaient déjà descendus MM. Authié et l'abbé Durand, il y a quelques mois et où ils avaient trouvé un squelette de brebis. Encore 20 mètres à l'échelle et je prends pied dans une très vaste salle circulaire de 18 mètres de diamètre (— 51). Entre temps, mes collaborateurs ont pris place aux relais intermédiaires, afin de transmettre les ordres. L'abbé Durand, l'abbé Cathala, MM. Bonnet et Ruffel sont venus me rejoindre, ainsi que deux aides. Il est déjà 1 heure de l'après-midi. Nous préparons du Viandox et croquons quelques tablettes de Novaltine. L'eau qui ruisselle le long des parois argileuses de l'aven, a depuis longtemps traversé nos combinaisons et nos vêtements; nous grelottons. La température est à + 7°.

Le sol de la salle dans laquelle nous nous trouvons est parsemé d'énormes blocs éboulés rendus glissants par l'humidité, les dépôts d'argile et de magnésie.

En direction S.-E., un puits de 4 mètres de profondeur communique avec une galerie, que nous parcourons pendant 200 mètres environ. Ici aussi le sol est fait de rochers détachés de la voûte qui surplombe nos têtes de 15 à 20 mètres. Les parois portent des

traces d'érosion. De petites niches avec stalactites excentriques et cristallisations en forme de coraux du plus curieux effet, en rompent la monotonie.

Revenant sur nos pas, nous remontons dans la grande salle et continuons notre exploration en direction opposée. Après 4 mètres de descente à la corde, nous abordons une immense galerie, en direction générale N.-O. Large parfois de plus de 10 mètres, elle est très sinueuse et descend insensiblement. La voûte se perd là-haut, dans l'obscurité. Au bout de 600 mètres de parcours nous atteignons le cul-de-sac terminal (— 80). Aucune issue, aucune faille ne nous permet de continuer. Nous devons alors prendre le chemin du retour et remonter lentement de relai en relai. Celui d'entre nous qui remonte le dernier doit hisser les échelles rendues très lourdes par l'eau et la glaise qui les imprègnent. Nous nous relayons dans ce travail, aidés par notre camarade Sibra qui, pendant plus de huit heures consécutives, a fait preuve d'une patience inlassable, en restant au premier relai pour transmettre les ordres et diriger les manœuvres de descente et de remontée. Nous percevons tout à coup des exclamations et des rires... C'est notre camarade Bonnet qui vient de surgir le premier à la bouche de l'aven, couvert de glaise de la tête aux pieds. Nous le suivons, véritables statues d'argile... Ma femme et le jeune frère de l'abbé Durand ne sont guère plus brillants que nous, car durant ces neuf heures ils n'ont pas quitté la manœuvre des cordes, pataugeant dans la boue, et encourageant les hommes du village qui, eux, se relayaient.

Le matériel replié, nous voici hors de la grotte. La nuit enveloppe la montagne de son mystère. Un instant réunis autour du brasier, véritable feu de joie entretenu par nos montagnards, nous regardons là-bas briller les lumières du village. Et, durant que

les lampes des porteurs, une à une, s'égrènent à travers la forêt, nous revivons la nuit tragique où les assiégés et déjà les vaincus de Montségur, guettaient un semblable feu de joie : ce feu qui apporterait à ceux qui allaient mourir pour leur foi la joie suprême, celle de savoir enfin sauvé par quatre de leurs frères le symbole sacré, la « *Pierre lumineuse* », le « *Graal* », le « *Désir du Paradis* ».

LE GRAND GOUFFRE DE LA GROTTÉ DE LOMBRIVES ET SON LAC

La grotte de Lombrives, située dans le territoire de la commune d'Ussat-les-Bains (Ariège), est creusée dans le massif de calcaire crétacé qui s'étend sur la rive gauche de l'Ariège, depuis Bouan jusqu'à la rencontre du torrent de Vicdessos. Son entrée, exposée au Nord-Est, s'ouvre à 606 mètres d'altitude, soit à 127 mètres au-dessus du niveau du cours de l'Ariège (479 mètres) et à 120 mètres au-dessus de la route nationale de Foix à Ax-les-Thermes.

Le touriste y accède par un sentier qui serpente en lacets depuis la route nationale, près des Thermes Sainte-Germaine et Saint-Vincent.

Nous ne décrivons pas ici les splendeurs de cette immense caverne qui, dans le groupe des grottes d'Ussat, est celle qui attire le plus de visiteurs, curieux à la fois de spéléologie, de préhistoire et d'histoire. Ceux-ci, après avoir parcouru près de 3 kilomètres de galeries, électrifées grâce à l'inlassable activité de M. Gadal, Conservateur des Grottes du Sabarthès, sont saisis d'anxiété lorsqu'arrivés au terme de leur excursion, ils contemplent du haut d'une pas-

serelle lancée en son travers, un précipice impressionnant : « *le Gouffre* ». C'est pour eux le noir absolu, le vide immense, le mystère!...

Peu de spéléologues ont entrepris d'élucider ce mystère. Les rares descriptions du « *Gouffre* » que nous retrouvons dans la littérature spécialisée, sont inexactes. Ceci s'explique par le fait que la disposition actuelle du gouffre n'est pas du tout la même qu'il y a une soixantaine d'années. A cette époque, la passerelle actuelle n'existait pas, la corniche latérale était infranchissable, l'ouverture béait tout là-haut, à 60 mètres au-dessus de la plateforme. Pour arriver à cette plateforme, il fallait escalader à la lumière d'une bougie des rochers, sauter, user de l'échelle et de la corde. Enfin, il est impossible que des spéléologues aient pu descendre au fond du premier gouffre actuel sans voir les belles salles inférieures et surtout sans s'apercevoir qu'un deuxième gouffre faisait suite au premier. Les récits de Marty (1^{er} octobre 1884), de Maréchal (14 août 1909) et de Martel (*La France Ignorée*), établissent donc une confusion entre ce qu'ils ont vu, ou cru voir, et ce qui est actuellement.

La vérité est toute autre. C'est M. Gadal qui, le premier, en 1927, avec le guide Bazy Vincent, effectua quatre descentes au fond du premier gouffre, visita les salles inférieures, sonda le deuxième gouffre entrevu. Auparavant, il avait ouvert les corniches pour surplomber la plateforme, fait lancer la passerelle en travers du gouffre, ouvert et aménagé au milieu des rochers éboulés un sentier amenant à la plateforme actuelle.

Depuis, rien n'avait été entrepris.

En parfait accord avec M. Gadal, je décidais d'élucider ce « mystère » du « *Gouffre de Lombrives* ». J'organisais, dans ce but, une première exploration le 11 avril 1937. Accompagné de M. Gadal et de

quelques membres du Spéléo-Club de l'Aude (Mademoiselle Mathieu, MM. Galy, Thène, Dusserd, Cahuzac), il me fut permis de constater la véracité des affirmations de M. Gadai, quant à la présence de salles inférieures et à la continuation du gouffre; d'entreprendre la descente dans le deuxième gouffre et d'arriver au niveau d'un cours d'eau souterrain. Faute de canot pneumatique, nous ne pûmes continuer. C'est le 21 août 1937 que nous avons entrepris une nouvelle expédition, avec la collaboration de MM. Gadai, l'abbé Cathala, Ruffel, Bonnet, Sibra, le docteur Paret, Galy, et que nous avons découvert le « *Lac Inférieur du Gouffre de Lombrives* ».

DESCRIPTION DU GOUFFRE DE LOMBRIVES
ET DE SON LAC

Première partie du Gouffre.

A 652 mètres d'altitude et à trois kilomètres environ de l'entrée de la grotte de Lombrives, une passerelle métallique franchit l'abîme. Elle est orientée Sud-Nord et mesure 12 mètres de long. Le diamètre opposé du gouffre (Ouest-Est), à ce niveau est de 30 mètres environ. Un premier sondage effectué du haut de la passerelle nous donne 65 mètres de profondeur (fond du premier gouffre). Mais par une galerie latérale, il nous est possible d'atteindre, 25 mètres plus bas, une plateforme orientée Ouest-Est, c'est-à-dire perpendiculairement à l'axe de la passerelle. Un deuxième sondage nous révèle 40 mètres de profondeur. C'est de cette plateforme (altitude 627 mètres), que nous allons entreprendre la descente. Les dimensions du gouffre, à ce niveau, sont de 15 à 20 mètres pour le diamètre Nord-Sud et de 35 mètres environ pour le diamètre Ouest-Est. Ses pa-

rois sont agrémentées à diverses hauteurs de curieuses coulées stalagmitiques. La plateforme est en surplomb sur le vide.

Après une descente verticale de 40 mètres, nous arrivons au fond du premier gouffre (altitude 587 mètres), sur un tas d'assez gros blocs rocheux éboulés ou précipités par les touristes du haut de la passerelle.

Ce fond de gouffre est de forme ovalaire, à grand axe Sud-Ouest, Nord-Est, long de 49 mètres et à petit axe Sud-Est, Nord-Ouest mesurant 33 mètres. Les parois présentent jusqu'à une hauteur de 4 mètres un enduit argilo-siliceux spongieux, indiquant très nettement qu'à certaines époques l'eau y séjourne encore.

Le sol composé de sable et d'argile, s'incline vers le Nord-Nord-Est; puis il s'élève en direction Nord-Est, pour nous amener aux splendides salles que nous allons décrire. Si nous nous dirigeons vers le Nord, nous atteignons, après avoir contourné une énorme masse rocheuse, l'orifice du deuxième gouffre repéré par M. Gadai, en 1927.

En direction Nord-Est, à droite d'une barrière de rocher, s'ouvre une vaste niche de 4 mètres de large et de 3 mètres de hauteur. Cierges, minarets, concrétions excentriques d'une pureté incomparable, scintillent à la lumière de nos projecteurs.

Continuant vers le Nord-Est, nous escaladons une quinzaine de mètres pour aboutir à une galerie de 25 mètres de large. A gauche, un gour plein d'eau, en forme de bassin; en son centre, une stalagmite: l'illusion est complète, on s'attend à voir jaillir, d'un moment à l'autre le jet d'eau. Mais le spectacle le plus féérique nous est donné, quelques mètres plus haut, par la contemplation de la « Salle des Cierges ». De la voûte pendent de fines stalactites, des draperies

transparentes; du sol s'élèvent d'innombrables « cierges », stalagmites d'une blancheur immaculée, atteignant jusqu'à trois mètres de haut et d'un diamètre variant de sept à dix centimètres. Certaines même ont établi la jonction avec la stalactite qui les domine: grâces colonnes réunissant le sol à la voûte. Au centre de cette salle, un véritable dôme de calcite s'est détaché du plafond. Il a été retenu dans sa chute par les cierges jaillis du sol et s'est soudé à eux; de nouvelles concrétions sont nées et lui donnent un aspect des plus curieux. Notons encore une galerie basse, latérale dont la voûte s'orne de milliers d'excentriques les plus bizarres et du plus bel effet.

Redescendons notre mur de rocher et attaquons l'exploration du deuxième gouffre.

Deuxième partie du Gouffre.

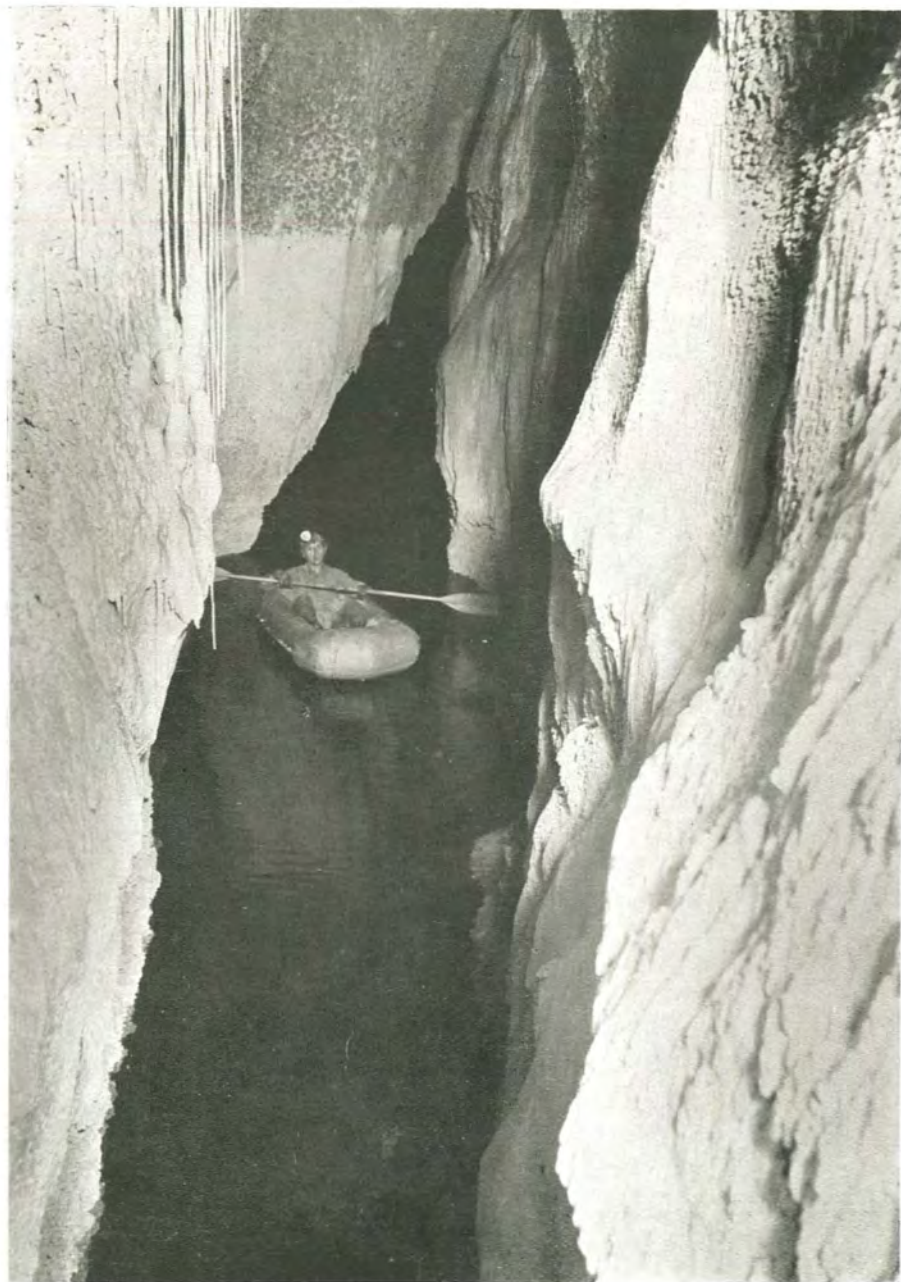
En direction Nord, la diaclase mesure une dizaine de mètres de large. Elle se continue vers le Nord-Ouest pendant une cinquantaine de mètres. La sonde nous donne une profondeur de 35 m. 50.

L'échelle permet d'atteindre, au bout de six mètres, un premier relai: étroite corniche retenant derrière elle une nappe d'eau limpide de un mètre de profondeur. Douze mètres plus bas, un deuxième relai constitué par une aspérité rocheuse sur laquelle s'est formée une énorme stalagmite, nous permet de prendre un peu de repos et de faire descendre pendant ce temps une partie du matériel nécessaire à la continuation de l'exploration. Enfin dix-sept mètres cinquante de descente à l'échelle flottant dans le vide, et nous arrivons au fond de la diaclase. (altitude 552 mètres), en forme de cuvette. Le 11 avril 1937, une nappe d'eau de 1 m. 50 de profondeur la remplissait. Le 21 août, pas une goutte d'eau, mais seulement la trace de son niveau et, sur les parois, un



(Cliché Dr Canmac)

GOUFFRE DE LOMBRIVES. — Salle inférieure — Le Bassin.



GOUFFRE DE LOMBRIVES. — Le Lac.
Départ pour la Croisière souterraine.

(Cliché D' Cannac)

revêtement argilo-siliceux semblable à celui qui recouvre les parois du fond du premier gouffre. A ce niveau, la largeur de la diaclase n'est que de trois mètres. Nous la parcourons dans sa longueur pendant quarante-deux mètres, en direction Sud-Ouest. Le sol est recouvert de gros blocs rocheux et deux dénivellations successives nous amènent, à 543 mètres d'altitude, au niveau de la nappe d'eau souterraine. Ici la largeur de la diaclase n'est que de 1 m. 95 la voûte se perd tout là-haut dans l'obscurité.

Le Lac.

Rejoint par nos collaborateurs, nous gonflons le canot pneumatique et voguons à l'aventure. Notre camarade Ruffel nous servira de nautonnier, afin de nous permettre de faire nos observations avec plus de facilité. Le goulet dans lequel nous nous engageons est large de 1 m. 95 et se continue pendant neuf mètres pour aboutir à une arche de cinq à six mètres de haut.

Ce porche franchi, nous abordons une salle de onze mètres de large et de quinze mètres de long. L'eau limpide, d'une belle couleur émeraude, n'est agitée que par le remous de nos pagaies; aucun courant ne l'anime. Neuf mètres d'eau sous notre canot, la voûte dominant nos têtes de quinze mètres, nous contournons un gros pilier de marbre poli et, poursuivant notre course pendant soixante-seize mètres, nous arrivons à un carrefour. Un éperon rocheux semble nous narguer. Un bras de la nappe liquide, très étroit, aboutit à droite à une galerie en partie colmatée par du limon argileux. Le lac continue à gauche du promontoire. Il s'élargit de plus en plus, pour venir baigner vingt-deux mètres plus loin une plage de glaise humide. Nous abordons et constatons que la plage se continue par une galerie qui vient

aboutir à la galerie en partie colmatée, dont nous venons de parler. A l'époque des hautes eaux, ce couloir est complètement envahi par la veine liquide.

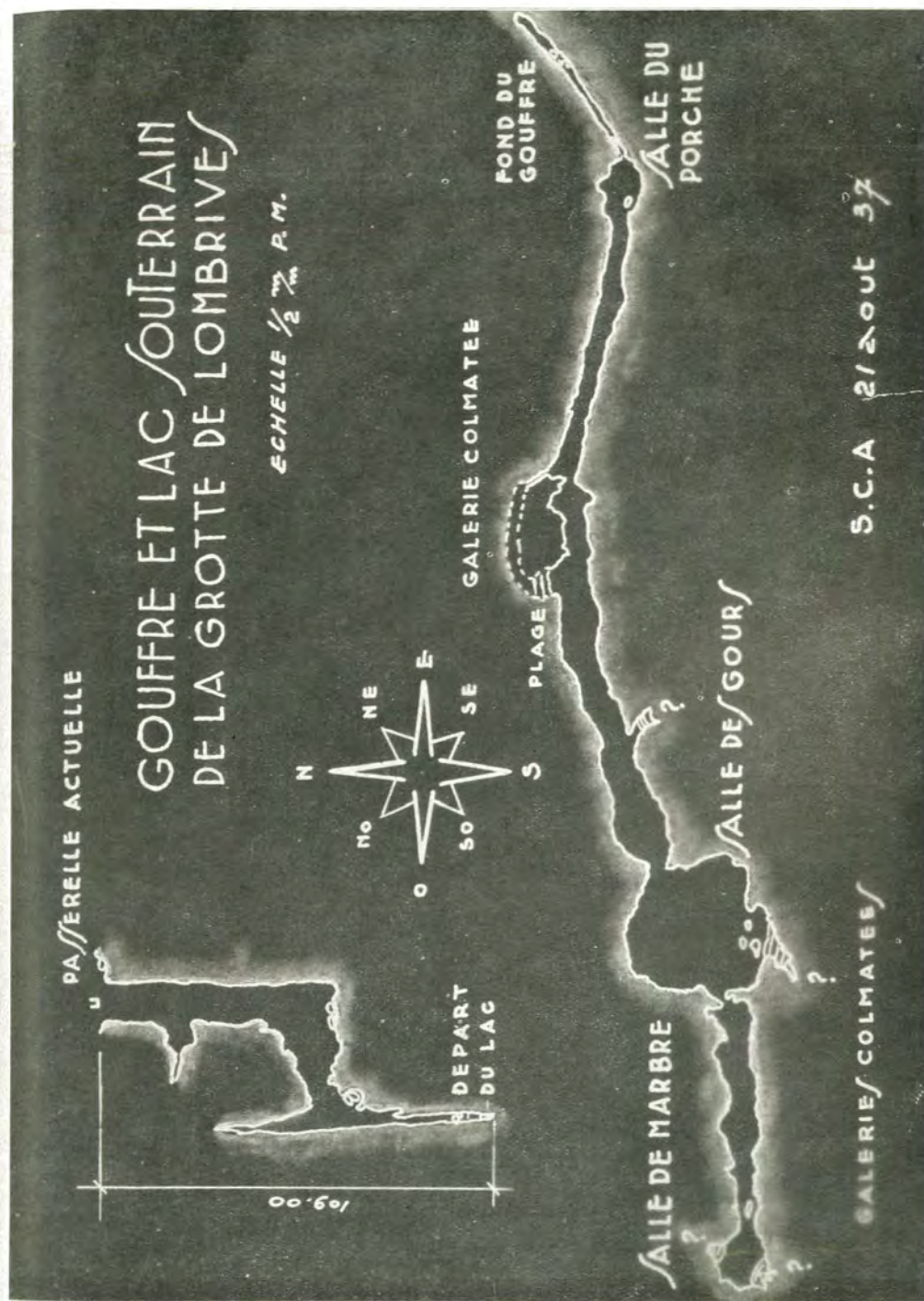
Nous avons déjà parcouru cent vingt-deux mètres depuis l'embarcadère. Ruffel m'abandonne sur la plage, pour aller chercher, en plusieurs voyages, MM. Gadat, Bonnet et l'abbé Cathala.

Puis nous continuons vers l'Ouest pendant quatre-vingt-cinq mètres, pour arriver à une vaste salle à grand axe Nord-Sud de quarante-cinq mètres; l'axe Est-Ouest mesurant trente-cinq mètres. La profondeur de l'eau qui avait varié de quatre à neuf et quinze mètres, diminue rapidement et nous devons quitter le canot dont le fond racle le lit du lac. Nous nous enfonçons jusqu'au genou dans l'eau glacée.

La partie Sud de cette salle, que nous avons dénommée « *Salle des Gours* », est formée de gours successivement étagés, aboutissant à une cascade calcifiée. Trois piliers réunissent le lit du lac à la voûte.

Depuis notre départ, la hauteur du plafond a varié entre cinq, dix et quinze mètres. De très belles concrétions, d'une finesse et d'une longueur inusitées, s'en détachent.

Reprenant le canot, nous parcourons soixante-cinq mètres encore pour aborder sur une plage argilo-siliceuse. Une grande salle de seize mètres de long sur douze de large lui fait suite. Nous sommes, hélas, arrivés au terme de notre randonnée. De la paroi Nord s'écoulait autrefois une importante cascade; elle est maintenant pétrifiée. Son orifice supérieur colmaté, est impénétrable. Au Sud, un cône de déjection de glaise limoneuse est également sans issue. La voûte faite de marbre noir ou polychrome, parfaitement poli par les eaux, nous domine de cinq à



six mètres. Dans son tiers Nord s'ouvre une cheminée de 0 m. 70 de diamètre environ; c'est un véritable « *gros trou d'air* » que nous entendons « *respirer* » au-dessus de nos têtes.

Nous venions de parcourir ainsi trois cent vingt-cinq mètres sur notre lac souterrain jusqu'ici inconnu. Mais il fallait maintenant prendre à regret le chemin du retour. Entrés dans la grotte de Lombrives le samedi 21 août à 7 h. 30 du matin, nous n'en sommes ressortis que le lendemain dimanche à 2 heures du matin, étant ainsi restés près de *vingt heures* sous terre, avec pour toute nourriture quelques tablettes de Novaltine et du Viandox. Nous étions transis d'humidité et de froid. L'eau du lac était en effet à 9°, l'atmosphère excessivement humide (l'hygromètre marquait 80), la température ambiante de 9°9.

Qu'importe, nous rentrions heureux et fiers de notre si intéressante découverte.

Le Gouffre actuel de Lombrives est la partie inférieure d'un immense abîme qui s'est révélé à l'intérieur de la montagne; peut-être la base d'un de ceux qui s'ouvrent sur l'Albiech (alt. 900 mètres).

C'est probablement la raison pour laquelle sa profondeur a donné lieu à de nombreuses controverses. Il est très difficile, en effet, d'évaluer avec une exactitude rigoureuse la hauteur qui sépare le sol du premier gouffre de la voûte dite maintenant, et à tort, supérieure; car la rupture initiale a eu lieu au sommet de la montagne, bien entendu. Quoiqu'il en soit, nous pouvons affirmer avec certitude que la profondeur contrôlable du *Gouffre de Lombrives*, de la passerelle jusqu'au plan d'eau du lac inférieur était, au 21 août 1937, de 109 m. 50.

Par un système de siphons, le niveau de l'eau de ce lac varie selon les saisons.

De nos déductions, il découlait que la partie terminale de notre lac ne devait pas se trouver très loin de la vallée de Viedessos. C'est pourquoi, le 4 septembre, MM. Gadal, Galy, Ruffel, ma femme et moi, avons complété nos recherches par l'exploration des cavités qui s'ouvrent, vers 600 mètres d'altitude, sur la vallée, juste en face des usines de Sabart. Grâce à l'intrépidité de notre camarade Ruffel, qui, plongeant à plusieurs reprises dans l'eau glacée, a vaincu le siphon, la communication entre le lac inférieur de Lombrives et la Grotte de Sabart a pu être définitivement établie.

Qui connaît cette si pittoresque région ariégeoise, ne peut être qu'enthousiasmé par cette merveille : Niaux, Lombrives, Sabart, ne formant qu'une seule et même grotte ; un unique réseau de près de huit kilomètres de galeries souterraines.

Et voici notre « Tour d'horizon spéléologique » terminé.

Je m'excuse, mes chers Collègues, d'avoir été aussi long, mais je tenais cependant à vous mettre au courant de nos recherches, à vous dire que le *Spéléo-Club de l'Aude* ne cessait de travailler et de poursuivre la tâche qu'il s'est assignée : faire mieux connaître les richesses cachées de notre beau département et de notre région.

NOTES de NUMISMATIQUE AUDOISE

Chanoine Joseph CALS

Nous nous proposons, dans l'article suivant, de parler, en trois paragraphes nécessairement distincts :

1^o de la collection numismatique de M. Barthez, de Douzens ;

2^o d'une pièce coupée trouvée dans une sépulture à Montipèze (commune de Villegailhenc) ;

3^o d'une pièce arabe faisant partie de la collection de M. Lacuve et trouvée à Marseillette.

§ 1^{er}. — DE LA COLLECTION NUMISMATIQUE DE M. BARTHEZ, DE DOUZENS

La collection de monnaies anciennes, surtout romaines, de M. Ernest Barthez, ancien maire de Douzens, ne vaut pas seulement par le nombre respectable de ses jolis spécimens (quelques 700 monnaies), mais aussi et surtout parce que les monnaies ont été presque toutes trouvées sur le territoire de Douzens, à Bubas, à la Roquesole, à Sainte-Marie, au Viala, etc. ; à peine quelques-unes proviennent-elles des lieux voisins de Moux, de Capendu, de Montbrun ou d'Escalles ; elles sont donc pour nous des témoins précieux de l'antique occupation romaine en cette contrée et de la mise en valeur de ce coin privi-

légié de chez nous par la civilisation de l'Empire romain en ses plus beaux jours, durant les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne.

A ce titre, ces antiques témoins du passé de notre pays, témoins modestes sans doute, puisqu'ils ne sont pour la plupart que des bronzes — grands bronzes ou moyens — valent plus et mieux que s'ils étaient de l'or le plus pur, mais recueillis trop loin de nos parages immédiats.

La collection compte environ 700 pièces, dont 85 en argent. Toutes les pièces sont de bonne conservation et couvertes souvent de belle patine.

Elles ont été déterminées parfaitement par M. Barthès lui-même en cinq cahiers différents ; elles sont numérotées dans chaque cahier et chacune, d'après son numéro d'ordre trouve sa place dans les cinq tableaux vitrés où M. Barthès les a élégamment disposées.

Il y avait là un inconvénient ; si la collection, ainsi disposée, flatte les yeux et correspond à une évidente préoccupation de luxueux aménagement, certains eussent préféré un classement plutôt méthodique et chronologique de ces richesses de numismatique ancienne.

Voilà pourquoi, sur les désirs de M. Barthès à moi plusieurs fois manifestés, j'entrepris de faire des cinq cahiers — et donc des cinq tableaux — de monnaies anciennes, un catalogue vraiment scientifique et méthodique, pour donner ainsi au travail généreux et patient de sa vie de chercheur un sens nouveau et plus profitable : j'offris ce catalogue à M. Barthès, qui en fut ravi. Je me permets de citer quelques mots de la préface par laquelle je lui dédiais mon opuscule :

« Dorénavant, disais-je, on admirera sans doute vos belles monnaies dans leurs cadres, en votre bureau si accueillant ; mieux encore, les personnes exercées pourront les goûter davantage avec ce concis et méthodique répertoire.

« Je vous offre ce travail, cher Monsieur, à vous, le chercheur infatigable qui, dès l'âge de 10 ans, avec votre petit ami Arthur Alias, couriez sur le « Viala » de Douzens chercher des fragments d'étain que vous arrachiez aux dolia en ruines pour épargner vos crayons de classe, à vous qui avez su vivre de nombreuses heures, dans l'atmosphère savante des Bاندوري et des Cohen, en compagnie de ces petits monuments antiques, foulés aux pieds, oubliés ou rejetés de beaucoup, par vous rassemblés avec soin, bon goût et persévérance, à vous enfin qui n'hésitez pas à venir, toujours fidèle, assister aux réunions mensuelles de notre Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, dont vous êtes le vénéré vice-président, donnant à tous vos collègues l'exemple d'une fidélité que rien ne lasse et même d'une activité vraiment féconde et généreusement entraînant ».

Et certes, la collection de monnaies anciennes de M. Barthès est intéressante et précieuse.

A vouloir étager ces monnaies, nous nous contenterons de rappeler en raccourci les grandes divisions du catalogue :

1 ^o Monnaies gauloises, ibériques et grecques, autres que romaines, environ	60
2 ^o Monnaies consulaires de la République romaine et des familles romaines	37
3 ^o Monnaies impériales romaines	551
dont de Jules César à Constantin	471
de Constantin-le-Grand à la fin de l'Empire	80

Les 12 Césars — 1 ^{er} siècle —	ont 177 spécimens
Les Antonius — 2 ^e siècle	92
Les empereurs du III ^e siècle	200
Le IV ^e siècle avec Constantin et ses successeurs immédiats	80

Voici les empereurs le plus souvent représentés :

48 pièces de Constantin le Grand.

31 — Trajan.

27 — Gordien III.

23 — Hadrien.

22 — Claude — Domitien — Antonin le
Pieux — Gallien.

20 — Marc-Aurèle.

16 — Auguste.

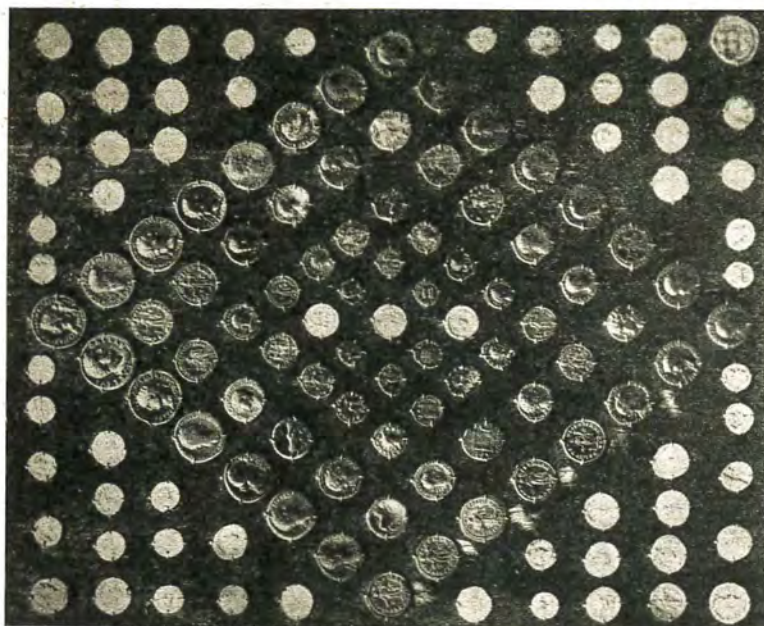
15 — Alexandre Sévère.

14 — Néron — Vespasien.

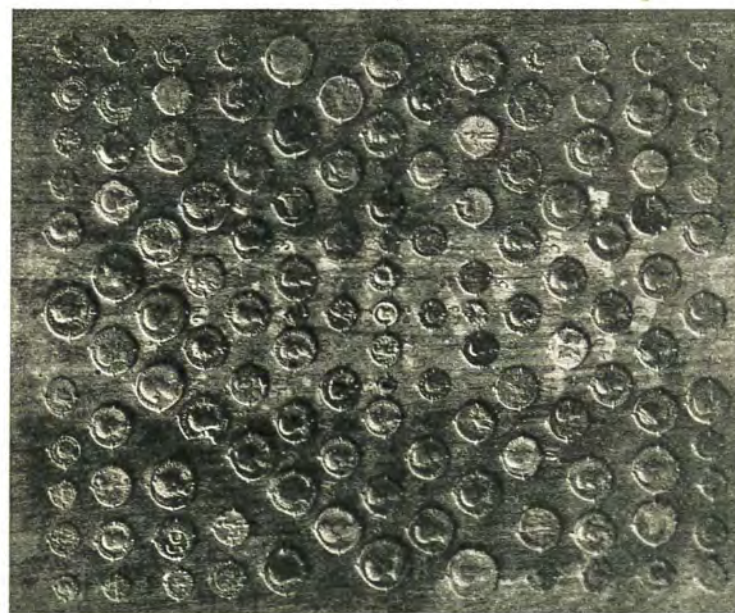
etc., etc...

Galba, Vitellius, Trajan, Trebonianus Gallus ne sont représentés dans la collection que par une seule pièce; par une seule aussi — et ceci est plus étonnant pour les empereurs gaulois — Postumus, Tetricus, Probus et Carus.

Parmi toutes les conclusions que pourra tirer de ce bref exposé un lecteur attentif, nous nous permettrons de n'en signaler qu'une seule : devant les richesses de monnaies impériales romaines, que compte la collection de M. Ernest Barthès, il y a tout lieu d'être convaincu, après d'autres preuves au reste, que Douzens est bien l'ancienne « Liviana » de la *Table de Peutinger*.



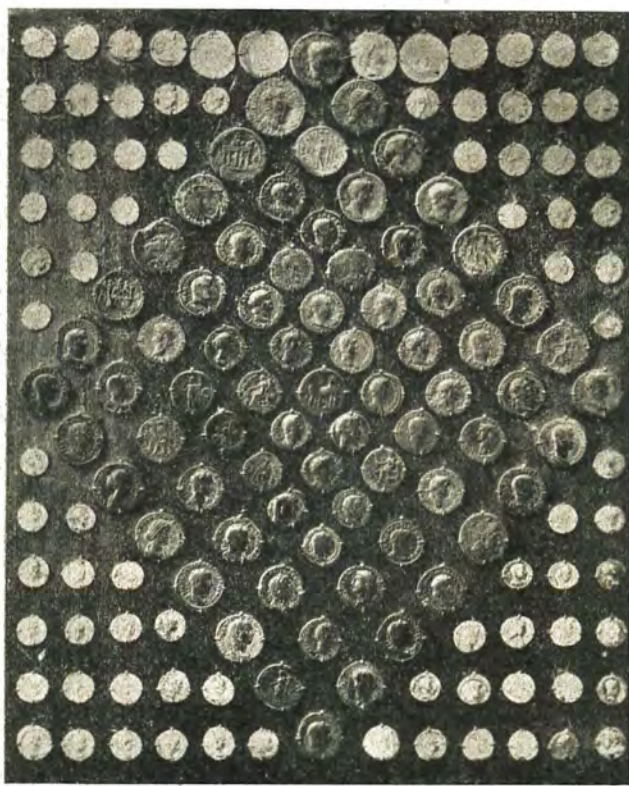
2^{me} Tableau



1^{er} Tableau



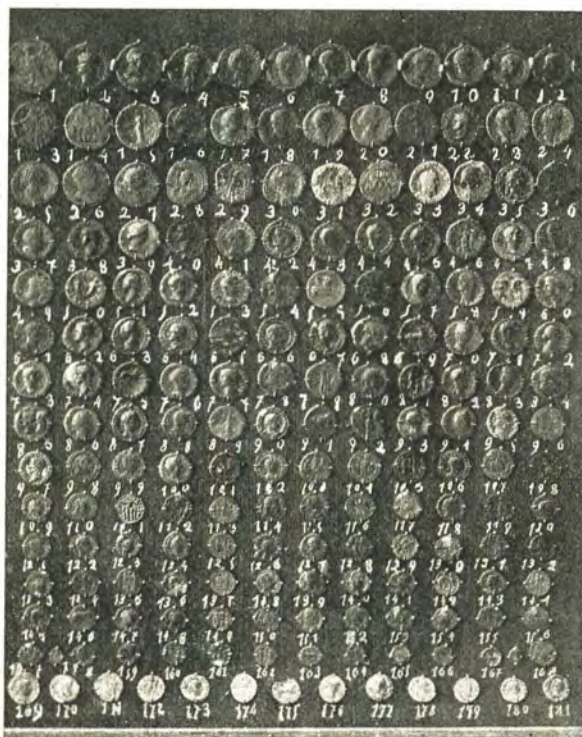
3^{me} Tableau



4^{me} Tableau

NOTA

Toutes ces pièces, pour la plupart des monnaies impériales romaines, trouvées en très grande partie dans le territoire de Douzens (Aude) sont exposées sur ces cinq tableaux et décrites avec tous détails d'avers et de revers dans cinq cahiers correspondants par M. Ernest Barthès.



Cette précieuse Collection a été classée méthodiquement et chronologiquement dans le Catalogue dont il est parlé dans le présent article.

Tableaux, cahiers et catalogue peuvent être utilement consultés dans le Cabinet de numismatique, de préhistoire, de géologie et d'archéologie gallo-romaine de M. Barthès à Douzens.

§ 2. — D'UNE PIÈCE COUPEE TROUVEE DANS
UNE SEPULTURE A MONTIPEZE
(COMMUNE DE VILLEGAILHENC).

Cette pièce, ou plutôt cette moitié de pièce, fortement patinée, est une monnaie coloniale de Nîmes, si connue et si abondante dans notre région. Des deux têtes adossées d'Agrippa et d'Auguste, c'est la seule tête d'Agrippa qui paraît sur la monnaie, intentionnellement sectionnée et déposée dans une sépulture : deux motifs qui nous ont fait écrire les considérations suivantes :

C'est dans les tènements 150 et 141 du cadastre de Villegailhenc appartenant au domaine de Montipèze, que MM. Lacuve, père et fils, en faisant charrier et travailler sur le plateau qui domine Montipèze, du côté sud, ont mis à jour avec plusieurs fragments de poterie de toute sorte, au moins trois squelettes en un seul endroit. D'autres ossements à une deuxième sépulture et enfin de nombreux ossements avec dalles, meule ancienne, poteries diverses et ossements dans un troisième gîte.

Il est inutile d'insister sur ces spécimens de diverses poteries, poterie noire fruste, poterie grise plus fine, poterie jaunâtre à grains grossiers et enfin poterie unie de Graufesenque (première période de fabrication de cet important centre de céramique gallo-romaine); je ne dirai rien non plus des nombreuses briques à rebord carrées ou rectangulaires, des briques triangulaires, les unes et les autres de facture grossière, ni des fragments de vases et d'amphores qui jonchent le sol dans ces deux tènements de Montipèze; je ne signalerai en particulier, qu'une grosse pendeloque originale, espèce d'amulette, sans doute bien lourde à la personne qui la portait, mais

que celle-ci portait religieusement pour sa grande vertu magique et qu'on a déposée, après sa mort, à la tête de son cadavre.

Je ne veux m'étendre que sur la monnaie coupée qui a été trouvée dans le plus petit des deux vases funéraires qui accompagnaient un des squelettes.

Rappelons auparavant, en quelques mots, les rites funéraires de nos ancêtres et la forme de leurs sépultures. Nous trouvons des tombes à puits, les plus anciennes avec l'urne funéraire remplie des cendres du mort dans une grande jarre où se trouvaient aussi les vases de terre cuite constituant le mobilier funéraire; parfois ce sont des tombes à chambre centrale ordinairement, formant un columbarium, comme et surtout en Etrurie et là où s'est fait sentir l'influence étrusque. Plus souvent — et c'est le cas de la sépulture qui nous occupe — nous sommes mis en face de tombes à inhumation, ou tombe à fosse, longue de 1 mètre et plus, où le squelette, non plus incinéré, mais enseveli, était déposé quelquefois à même la terre, et plus souvent était protégé par plusieurs dalles formant sarcophage ou simple cuve et par plusieurs briques juxtaposées formant voûte. De là, les très nombreuses dalles et grandes briques pour la plupart brisées, éparses çà et là dans ces deux tènements de Montipèze.

Nous savons, d'autre part, que les sépultures de jadis renfermaient parfois de nombreuses monnaies, et même de véritables trésors monnayés, mais plus souvent une seule monnaie servant d'obole pour Charon, le dieu des ombres et le passeur du Styx, toutes monnaies qui permettent de dater les sépultures; celles-ci ne sont jamais de date antérieure à la date de la monnaie déposée. Mais il est assez rare de trouver, comme à Montipèze, une monnaie coupée; on ne trouve ces as coupés que dans les sépultures,

dans les bassins des fontaines sacrées, dans le lit des rivières, ou dans les ruines des temples.

Que signifient ces monnaies coupées?

Seraient-elles des monnaies divisées pour les besoins de la circulation? On l'a soutenu. M. Jules-Adrien Blanchet (*Revue de Numismatique* (année 1897, pp. 1 à 13), s'est occupé des monnaies coupées en général; pour le savant archéologue, ces divisions monétaires étaient parfaitement destinées à la circulation : telle est une première hypothèse.

En ce qui concerne le moyen-âge, et les temps modernes, il n'y a pas là-dessus de doute possible. Au XIV^e siècle, le roi Philippe VI de Valois rendit une ordonnance à la requête des Consuls de Narbonne pour donner l'autorisation de couper les deniers (mandement adressé aux sénéchaux de Toulouse, de Carcassonne et de Beaucaire et daté du 29 mai 1347).

Plus tard, dans les temps modernes, des pièces d'argent, plus ou moins lourdes ont été coupées dans le but d'improviser des espèces de moindre valeur dont on avait besoin comme monnaie d'appoint; mais, au reste, que penser de ces nombreuses pièces ou mieux, de ces fragments de pièces des Volsques, Tectosages, dans les trouvailles de Vieille Toulouse, de Béziers, de Saint-Pons et de Castelnau-d'Aude? Elles n'ont été sectionnées que pour les besoins des échanges courants, pour faire un appoint autrement difficile et même impossible.

Pourtant cette théorie de M. Blanchet, que nous acceptons sans peine pour les monnaies coupées, en général, n'éclaire point comme il convient le fait assez rare de trouver dans des sépultures — principalement en notre pays — de simples as romains, sans aucune valeur métallique. Aussi, avec M. Amardel, l'éminent numismate narbonnais, nous regardons ces

monnaies comme n'ayant aucune valeur d'échange et comme sectionnées dans un but proprement religieux et superstitieux.

D'abord, ces monnaies coupées ne sont pas de véritables pièces divisionnaires, destinées à un échange commercial ou autre.

Si c'était des pièces divisionnaires, on les trouverait en bien plus grande quantité, d'autant plus que c'était un moyen singulièrement expéditif de se procurer une monnaie d'appoint qui aurait pu en certaines circonstances, se trouver déficitaire. Mais le métal — en ce cas, métal de bas prix — le bronze ne manquait pas à Nîmes par exemple pour multiplier les pièces divisionnaires en cas de besoin.

De plus, seules les pièces coloniales de Nîmes pouvaient être facilement coupées de manière à respecter l'effigie du César représenté: un autre as quelconque, sauf peut-être ceux où l'on trouve l'effigie du Janus bifrons, n'eût pas été coupé sans le grave inconvénient de maltraiter la tête du César, ce qui eût été un crime de lèse-majesté, poursuivi par les lois de l'Empire. J'ai bien un moyen bronze coupé, à l'effigie de Vibius Trebonianus Gallus; mais il a été coupé de manière à respecter la tête de l'empereur. Voilà pourquoi la taille des monnaies ne pouvait s'exercer convenablement sans scrupule et tout facilement que sur des monnaies à l'avvers présentant deux têtes comme les as de Nîmes, de Lyon et de Vienne ou les as du Janus bifrons; toutes autres pièces coupées constituent des exceptions qui ne rentrent pas précisément dans notre thèse.

On pourrait ajouter que ce ne sont pas là des monnaies divisionnaires, parce que les parties divisées sont loin d'avoir le même poids; elles ne portent pas de contremarque, exigée chez les Romains formalistes, qui eût permis leur libre circulation; sur-



tout il est clair que, dans notre monnaie coupée, la ligne de brisure est nette et vive; la brisure a été opérée dans un but tout particulier, je dirai même personnel et expéditif, et la monnaie ne présente nullement cette usure lente, progressive qui adoucit nécessairement les pourtours des pièces en circulation.

2^o Nous nous trouvons donc en face d'une de ces monnaies coupées, non pas dans un but de sectionnement utilitaire propre à l'échange et à la circulation, mais devant une de ces monnaies — nous le répétons, sans valeur métallique — coupées, seulement avec scrupule, dans un but superstitieux et religieux, puisqu'elles ne sont trouvées que dans des temples, des fontaines sacrées ou des sépultures. Elles témoignaient, par delà la mort, d'une promesse réciproque, d'un contrat, d'une alliance, qu'on voulait perpétuelle. C'était pour deux amis, surtout pour deux époux, la garantie de se retrouver dans l'au-delà ou pour le moins, un souhait, une prière, matériellement exprimée, de ne pas être séparés même dans le séjour dans les ombres. Le cadavre gardait avec lui dans sa sépulture, le fragment de monnaie consacrée; il servait d'obole à Charon mais surtout c'était le moyen de retrouver, avant l'éternel passage, celui ou celle dont il tenait à conserver l'union ou l'amitié fidèles; l'autre moitié était jetée dans le temple ou dans le bassin de la fontaine sacrée pour que la Divinité tutélaire agréât la promesse réciproque et aidât, par son influence, à en assurer la réalisation.

Et voilà pourquoi le fragment, à première vue, insignifiant, de la sépulture de Montipèze, m'a paru digne d'occuper quelques instants votre attention d'amateurs et de chercheurs de vieilles choses.

§ 3. — DE LA MONNAIE ARABE COMMUNIQUEE
PAR MM. LACUVE, DE MONTIPEZE, ET
TROUVEE A MARSEILLETTE (Aude).

Cette monnaie arabe m'a paru tout intéressante: bien conservée, elle présente nettement et son avers et son revers. Je l'ai tout de suite apparentée avec une pièce du même genre étudiée dans un article de M. Emmanuel Delorme, paru dans les Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France (tome XIV, 1^{re} livraison, Toulouse, Privat 1886); elle m'a rappelé surtout une pièce similaire du Musée de Carcassonne, trouvée près de Lagrasse en 1845 et que Mahul n'hésita pas à faire reproduire dans son *Cartulaire des Communes de l'ancien Diocèse de Carcassonne* (volume II, page 48) et dont parle M. Cros-Mayrevieille, dans son Histoire du Comté et de la Vicomté de Carcassonne (tome I, page 144), à l'occasion d'une campagne d'Abd-el-Rhaman, fils de l'émir de Cordoue, jusqu'aux environs de Carcassonne. « Ne doit-on voir, dans ce monument, dit-il, qu'une pièce de monnaie arabe en circulation dans le pays pendant les IX et X^e siècles, ou bien faut-il le considérer comme un témoignage des fréquentes gazoua que les Sarrazins faisaient dans le comté de Carcassonne et notamment dans la région de l'Orbieu? »

Quoi qu'il en soit, il m'a paru fort utile d'écrire quelques lignes sur cette monnaie trouvée à Marseillette, rare sans doute, puisque ses deux similaires ont eu l'honneur, l'une d'un compte-rendu à la Société d'Archéologie de Toulouse et l'autre de notes spéciales de Mahul et Cros-Mayrevieille; d'autant plus qu'il m'a été possible, grâce à l'obligeance et aux lumières de notre confrère, M. Mesnard, dont je me plais à

louer la compétence et le dévouement pour tout ce qui a trait aux choses du Midi et de l'Orient arabes, d'étudier à fond cette pièce rare, dont tout, jusqu'aux moindres sigles, a pu être expliqué.

Le lecteur a pu voir dans Mahul (*loco citato*), la monnaie arabe du musée de Carcassonne. Par simple comparaison, il lui sera dès lors facile même sur des sigles arabes, de suivre les explications suivantes se rapportant à la monnaie trouvée à Marseille.

AVERS. — Celle-ci porte à l'avvers un texte bien connu en numismatique arabe :

*Il n'y a de Dieu que
Dieu seul
Il n'a pas d'associé.*

Notons que la religion musulmane ne permet pas sur les monnaies l'empreinte de la figure humaine; et il est constant que dans l'immense étendue des pays soumis à l'Islam, les Khalifes au moyen-âge, adoptèrent pour leur monnaie, en Occident comme en Orient, un type à peu de chose près uniforme sur lequel figuraient toujours des légendes pieuses tirées du Qor'an.

La légende circulaire a une valeur tout exceptionnelle, puisqu'elle nous donnera la date et même le lieu d'émission de la pièce; nous y reviendrons.

REVERS. — Mais auparavant, débarrassons-nous des inscriptions du revers.

Au centre, en quatre lignes

*Dieu est unique; Dieu
est l'Eternel. Il n'a pas engendré et
Il n'a pas été engendré; et il n'est
personne de semblable à Lui.*

Ce texte est tiré du Qor'an, surate CXII intitulée: « La reconnaissance du dogme de l'unité de Dieu » et donnée à La Mecque.

La légende circulaire signifie ce qui suit:

*Mohammed est l'envoyé de Dieu :
et il l'a envoyé avec la (vraie) direction
et la religion de vérité pour qu'il l'a manifeste
au dessus de toutes les religions
même si les polythéistes en avaient du dépit.*

C'est la surate IX du Qor'an, intitulée: « L'immunité ou le repentir ». Elle a été donnée à Médine et comprend 130 versets : nous avons ici le verset 33.

On remarquera dans toutes ces inscriptions, l'antipathie marquée de la religion mahométane contre le dogme de la Trinité chrétienne.

Et revenons à l'avvers : notre monnaie porte en légende circulaire, les détails les plus importants pour notre investigation, puisqu'elle détermine la date et le lieu d'émission de la monnaie.

Voici la traduction de l'inscription :

Au nom de Dieu, a été frappé ce dirhem en Andalous, l'année 176.

C'est donc un dirhem frappé en Andalousie, à Cordoue par conséquent, en l'an de l'hégire 176, c'est-à-dire en l'an 793 de Notre Seigneur.

Les Arabes avaient, au moyen-âge une monnaie d'or appelée *dinar*, ce que les textes latins nomment *besant*, terme consacré par la langue héraldique. Ce nom provient sans doute de *denarius*, denier d'or romain, que les Arabes appelaient également *dinar*.

Le derham, la monnaie qui nous préoccupe, était la monnaie d'argent. Dozy, dans son « Histoire des Musulmans d'Espagne », désigne cette monnaie sous

le nom de *dirhem*. On peut prononcer, suivant l'auteur du Qâmoûn : derham, dorhâm et derhem. C'est ce dernier mot qui prononcé à la turque, devient dirhem, comme en Algérie.

Considéré comme monnaie de compte, le derham équivalait à la 10^e partie du dinar : en pratique, il y a eu quelques variations depuis 10 jusqu'à 16, 20, 28 et même 30 derhams pour un dinar.

En tout cas, nous avons ici un précieux dirhem arabe, frappé en Andalous, à Cordoue vraisemblablement, la capitale étant désignée pour le Khalifat tout entier, lequel s'étendait non seulement en Espagne, mais aussi de ce côté des Pyrénées, après la conquête arabe.

Le dirhem du Musée de Carcassonne a été frappé en l'an 191 de l'hégire, ou 807-808 de N.-S..

Celui de M. Lacuve en 176 de l'hégire ou 793 de J.-C., soit 13 années auparavant ; il est du règne de Hicham I (788-796), alors que celui du Musée, postérieur de 13 ans, date du Khalifat de El Hacham I, père de Abd-es-Rhoman II, sous le règne duquel la puissance arabe en Occident, connut son apogée, pendant la dynastie des Ommajades d'Occident ; ceux-ci rivalisèrent en effet de pompe, de luxe et d'apparat avec les Khalifes de Bagdad, qui, eux, continuaient, avec les Alides et les Abassides, les vieilles traditions d'Orient.

Nous concluons donc ainsi : comme le pense M. Cros-Mayrevieille du dirhem du Musée de Carcassonne, nous avons dans le second dirhem, trouvé à Marseillette, un témoin de ces luttes qu'on eût à soutenir chez nous contre les Sarrazins et que nous rappellent les vieilles chansons de geste, en particulier la chanson de *Philomena*, joyau de notre moyen-âge carlovingien.

ARGELLIERS pendant la Révolution

par

M. Marius CATHALA

Pendant la Révolution, Argelliers donna deux représentants à l'Assemblée nationale :

1^o Michel AZÉMA, avocat, député de l'Aude ;

2^o L'abbé GOUTTES, curé d'Argelliers, député de la Sénéchaussée de Béziers dont dépendait le village, bien qu'appartenant au diocèse de Narbonne.

Michel AZÉMA fut membre du Comité de législation et de la section chargée de la coordination du Code français par l'Assemblée nationale législative, et membre du même comité à la Convention nationale.

J'ai trouvé dans la bibliothèque de notre regretté président, Jules AZÉMA, l'opinion de son homonyme sur le jugement de Louis XVI. C'est un véritable réquisitoire, imprimé par ordre de la Convention nationale. Son argumentation d'une extrême dureté, permit au conventionnel de ne pas devenir suspect et de reprendre, après la tourmente, son titre de noblesse.

L'abbé GOUTTES n'eût pas recours à de pareilles habiletés pour sauvegarder sa vie. Malgré l'exemple de Talleyrand, son prédécesseur à l'évêché d'Autun, il croyait ingénument et de bonne foi, le but atteint, la constitution solidement assise et éternelle, la révolution close.

L'absolutisme révolutionnaire lui fit cruellement expier son erreur.

En 1898, M. Anatole de CHARMASSE a publié, à Autun, un ouvrage très intéressant et très sérieusement documenté, qui a pour titre : *Jean-Louis GOUTTES, évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire et le culte catholique pendant la Révolution.*

L'origine des documents utilisés par l'auteur y est très soigneusement indiquée.

Comme il le dit lui-même, plusieurs notes lui ont été communiquées par notre regretté collègue, M. Alcime CABANNES, dont la famille, ancienne dans le pays, avait eu avec l'abbé GOUTTES, de nombreuses relations d'amitié et d'intérêt. Ces relations avaient donné lieu à une correspondance dont la partie la plus intéressante a été détruite pendant la Révolution comme susceptible de nuire à la sécurité de ses détenteurs.

M. de CHARMASSE s'est également documenté dans les archives de la Mairie d'Argelliers, où M. CABANNES avait réuni et classé avec beaucoup de soin de vieux papiers provenant de la famille Azéma de Montgravier.

C'est à l'ouvrage de M. de CHARMASSE que j'emprunte les quelques notes ci-dessous :

Jean-Louis GOUTTES était né à Tulle, le 21 décembre 1739. C'était un descendant de Jean GOUTTES, député de la Sénéchaussée, aux Etats généraux de 1614.

Il reçut les ordres après avoir servi dans un régiment de dragons. L'abbé GOUTTES était le disciple convaincu et le collaborateur de TURGOT, qui trouva en lui un détracteur du droit canonique et un apologiste du commerce de l'argent.

C'est à la suite du concours prêté aux économistes qu'il fut pourvu de la cure d'Argelliers dont le béné-

fice, consistant en dîme d'huile, de vin et de grain, produisait une moyenne de 5.000 livres par an.

Déjà connu par ses écrits et par ses relations avec TURGOT, l'abbé GOUTTES fut choisi pour l'un des deux députés du clergé de la Sénéchaussée de Béziers.

Il fut un des premiers à se joindre aux communes et, en récompense, fut élu membre du comité de vérification des pouvoirs en commun.

Si disposé qu'il fût au mouvement en avant, il refusa cependant à s'associer à la *Déclaration des droits de l'Homme*. Cette opposition lui fut vivement reprochée.

Cependant, sa qualité de membre du comité des finances et de liquidation l'appelant souvent à la tribune, ses motions continuèrent à y trouver un accueil favorable. D'autre part, il fut élu président de l'Assemblée Nationale. Mais il y avait peut-être dans ce choix une tendance à se concilier les suffrages des nombreux curés que l'Assemblée comptait dans son sein.

Le 9 mai, c'est-à-dire 10 jours après, l'abbé GOUTTES écrivait à son honorable mandataire d'Argelliers :

« Je finis demain matin ma présidence. Elle a été des plus orageuses qu'il y ait eu depuis notre établissement, je m'en suis tiré avec honneur et ai mérité l'estime du public et du souverain ».

Le 31 mai, il se prononçait en faveur de l'élection des évêques et des curés.

Le 27 décembre, c'est-à-dire des premiers, il prêtait serment à la constitution civile du clergé.

Le lendemain, Talleyrand, évêque d'Autun, prêtait également serment. Mais déjà, à cette date, il était parfaitement décidé à renoncer à l'épiscopat.

Le 13 février 1791, l'abbé GOUTTES était élu évêque du département de Saône-et-Loire, diocèse d'origine

civile et toute récente. Il ne cessa pas cependant de remplir avec assiduité son mandat de député.

Le 2 mars, il proposait l'adoption d'une tontine viagère, au moyen de laquelle chaque déposant de 9 livres par an, ou 6 deniers par jour, aurait droit, au bout de dix ans, à une pension viagère de 45 livres; ce projet défendu par Mirabeau et combattu par Robespierre et Buzot fut repoussé par l'Assemblée.

Le 22 juillet, il fit voter l'affectation du papier blanc aux actes de l'autorité publique.

.....

En résumé, l'abbé GOUTTES, s'inspirant des conceptions de Turgot, fut un des économistes les meilleurs et les plus actifs de la Révolution.

Dès son élection à l'évêché d'Autun, l'abbé GOUTTES avait écrit à M. Azéma, devenu alors président du Directoire du département de l'Aude : « Vous devez connaître actuellement les motifs qui me déterminaient à vous presser de faire la nomination de l'évêché de Narbonne. Je prévoyais ce qui est arrivé et qui me prive du plaisir de continuer ma résidence dans un pays que j'aimais et dans lequel j'aurais bien voulu passer ma vie ».

GOUTTES, curé d'Argelliers,
nommé à l'évêché d'Autun.

Si les électeurs de l'Aude eussent mis plus d'empressement et d'activité à remplir leur mandat, l'abbé GOUTTES eût, sans doute, été élu dans notre département, et peut-être, le 26 mars 1794, n'eût-il pas porté sa tête sous l'échafaud.

Le nom de Jean-Louis GOUTTES s'inscrit, avec ceux de Fabre d'Eglantine et André Chénier, au nombre des Audois exécutés à Paris pendant la Terreur.

NOTE

sur la probabilité d'origine de la RIVIÈRE SOUTERRAINE de FONT-MAURE

Dans le dernier Bulletin de la Société, que j'ai lu attentivement, mon attention s'est portée sur le compte rendu documenté, fait par M. le docteur CANNAC, Président du Spéléo-Club de l'Aude, de ses visites, descriptions, photographies et découvertes préhistoriques dans le domaine souterrain de notre département.

Qu'il me soit permis de lui rendre un hommage mérité pour sa généreuse initiative ayant pour but de faire connaître les beautés naturelles de notre région.

L'une des visites de M. CANNAC, relative à Font-Maure dont les eaux viennent sourdre à l'entrée des Gorges de la Pierre-Lys, m'a particulièrement intéressé. Il est regrettable que M. le docteur CANNAC n'ait pu poursuivre plus loin ses investigations, car je suis persuadé qu'elles auraient été fertiles sur le parcours de cette rivière souterraine qui, en temps d'orage ou de pluies torrentielles sur le plateau de Sault, débite un volume d'eau considérable.

Pendant mon séjour à Quillan, avant la guerre de 1914, j'avais remarqué la différence existant entre les débits de l'Aude dans les Gorges de la Pierre-Lys et après son confluent avec Font-Maure.

Je résolus d'être fixé sur l'importance du volume d'eau débité par Font-Maure. Dans ce but, je fis établir deux stations de jaugeages assez précises, dont

l'une dans la Pierre-Lys à environ 150 mètres en amont de Font-Maure et l'autre en aval en face le hameau de Cavirac, commune de Belvianes.

Les opérations eurent lieu, en époque d'étiage, pendant les mois de juillet, août et septembre, années 1912 et 1913. Par différence entre les jaugeages des deux stations, j'obtins le débit de Font-Maure qui ne fut jamais inférieur à 1.000 litres à la seconde à cette époque.

Un volume de cette importance était susceptible de rendre de grands services à l'industrie, à condition de trouver un endroit favorable pour l'utiliser.

D'après les habitants de Belvianes, on entendrait le bruit d'une chute d'eau dans un petit aven situé à flanc de montagne au Sud de Belvianes, en direction de Font-Maure. L'un des habitants, frère du Maire, voulut bien m'accompagner jusqu'à l'entrée de cet aven dont l'altitude est de 350 mètres environ au-dessus du niveau de la Route Nationale n° 117 au droit de Font-Maure. Le défaut de matériel ne permit pas de descendre dans l'aven et de contrôler le moindre bruit de chute d'eau. Si cette chute existe en réalité, ce serait une force d'environ 3.000 chevaux vapeur pouvant être captée au moyen de travaux ultérieurs. Au point de vue industriel, ce n'était pas négligeable.

Il restait à découvrir les origines de la rivière souterraine de Font-Maure ou, au moins, de relever approximativement la majeure partie de son bassin versant.

Une indication utile fut donnée par les schistes albiens formant remplissage d'une large faille à parois presque verticales dans les calcaires Urgo Ap-tiens des Petites Pyrénées.

Les schistes albiens se trouvent immédiatement après le petit tunnel attenant à Font-Maure et s'ar-

rêtent sur la rive gauche de l'Aude. Le terrain, trop accidenté, ne permet pas de les suivre le long des Petites Pyrénées, mais on les retrouve, en direction, au village de Coudons et, c'est aux abords de ce village que j'acquis la conviction d'avoir découvert l'origine de la rivière souterraine de Font-Maure.

Je me garderai bien d'être affirmatif à ce sujet. Ma conviction est personnelle. Elle est basée sur les études et observations suivantes faites sur place.

Entre le col de Coudons et l'orée de la Forêt de la Peyre, en bordure de la Route Nationale n° 613 (ancien chemin de Grande communication n° 22), le terrain forme une immense cuvette, sans issue apparente d'écoulement, d'une longueur de 1.800 mètres à vol d'oiseau à partir du Col de Coudons et d'une largeur moyenne de 350 mètres entre la Route Nationale n° 613 et les contreforts rocheux du Picoulet de Quirhaut.

Le sol de la cuvette peut être comparé à une éponge gigantesque dont les pertuis sont constitués par une multitude de petits entonnoirs.

Le ruisseau de l'Agre, grossi par son affluent, le ruisseau de Montmija, se jette dans la cuvette à environ 1 kilomètre en aval du Col de Coudons.

Ce qui est certain et remarquable, c'est que les eaux de ruissellement ou de fonte des neiges disparaissent sans laisser de traces apparentes à la surface du sol. Cependant, le fond de la cuvette est constitué par des champs et des prairies dont quelques-unes sont sillonnées, sur plusieurs dizaines de mètres, de fentes profondes ayant de 1 mètre à 2 mètres de largeur. Ces fentes doivent être attribuées au passage des eaux souterraines provoquant des éboulements à la suite de grandes pluies. L'hypothèse d'un collecteur sous-jacent doit aussi être admise.

Le bassin versant de la cuvette est considérable. En partant du Col de Coudons, il s'étend vers le Sud-Est jusqu'au piton portant la cote 1256 sur la carte d'Etat-Major; au Sud, passe par le Picoulet de Quirhaut, cote 1292, longe ensuite la Forêt de la Peyre et traverse la Route Nationale n° 613 à 1 kilomètre avant le hameau de La Peyre; à l'Ouest, il englobe en entier la Forêt de l'Agre et une partie des Forêts de Callong et de Mirailles; au Nord, de la cote 1126, sommet de la forêt de Mirailles jusqu'à la cote 1.017 sur la chaîne au Sud de Nébias et, de ce dernier point, rejoint le Col de Coudons en passant par le Pic de Montori à la cote 1156. La surface de ce versant d'eau est d'environ 7 kilomètres carrés ou 700 hectares.

En se basant sur la différence de perméabilité existant entre les schistes albiens et les calcaires relativement poreux, il est permis de supposer la probabilité d'un cours d'eau provenant des eaux recueillies dans la cuvette de Coudons, suivant la faille schisteuse signalée ci-dessus et venant sourdre à l'entrée des Gorges de Pierre-Lys, sous la désignation de Font-Maure, après un parcours souterrain d'environ 8 kilomètres.

A titre de **renseignement** : les habitants de Belvianes assurent qu'une source d'eau chaude jaillirait dans le lit de l'Aude à 4 ou 5 mètres en amont de son confluent avec Font-Maure. Feu M. Paulin NICOLEAU, maire et conseiller général de Quillan, qui connaissait bien le cours de l'Aude dans le défilé de la Pierre-Lys, me confirma l'existence de cette source.

Puivert, le 23 février 1937.

NOTA. — Il convient de signaler dans le département de l'Aude une autre rivière ayant un parcours souterrain à partir de son origine. Il s'agit de la rivière **Le Verdoble**, affluent de l'Agly. Sa source se trouve au fond de l'entonnoir dit Gourg de l'Antre dans la plaine entre Cubières et Soulatges d'où, après un trajet souterrain de 2 kilomètres, elle revient au jour dans le village de Soulatges et traverse les communes de Rouffiac, Padern, et Paziols avant de pénétrer dans le département des Pyrénées-Orientales.

Il faut aussi citer comme rivière souterraine la **Fontaine Fd'Argent**, qui sourd sur le bord de la Route Nationale sur la rive gauche de l'Aude, à quelques kilomètres d'Usson-les-Bains. Elle tombe en une cascade puissante dans notre petit fleuve cotier sous la forme d'un abondant bras dont l'eau ressemble à une coulée d'argent; de là son nom.

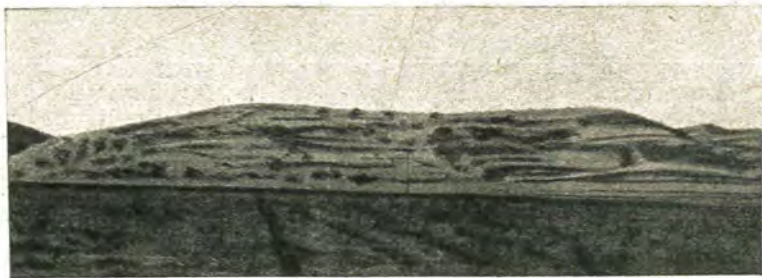


Fig. 1. — Vue générale du Cayla, prise du sud.

Le CAYLA de MAILHAC⁽¹⁾

par M^{lle} Odette TAFFANEL

M. Jean TAFFANEL

Cette colline s'élève au Nord de Mailhac, non loin du village, encore dans l'Aude, mais aux confins de l'Hérault. La superficie du plateau atteint environ 3 hectares, à l'intérieur de l'enceinte, et son orientation générale est sensiblement Est-Ouest (fig. 2).

(1) Nous connaissons cet oppidum depuis 1930. M. Henri Martin, de son côté, avait depuis longtemps déjà remarqué le gisement qu'il explore avec nous. C'est dans le courant de 1931 seulement que nous y ouvrîmes nos premières fouilles.

Bibliographie :

- 1933-34. Ph. Hélène, *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*. T. XVIII.
 1935. *Répertoire Arch. du département de l'Aude*. — Période gallo-romaine (par MM. le docteur Courrent et Ph. Hélène).
 1936. L. Mathieu. *Bulletin de la S. E. S. A.* T. XLI, p. XCVI)
 1937. Ph. Hélène. *Les Origines de Narbonne*.

Nous tenons à remercier ici, M. Ph. Hélène, qui a mis ses clichés à notre disposition.

Au pied de la hauteur, deux sources très abondantes alimentaient l'oppidum en eau potable. Un rempart en pierres sèches en assurait la défense, rendue aisée par l'isolement et les pentes escarpées de la colline.

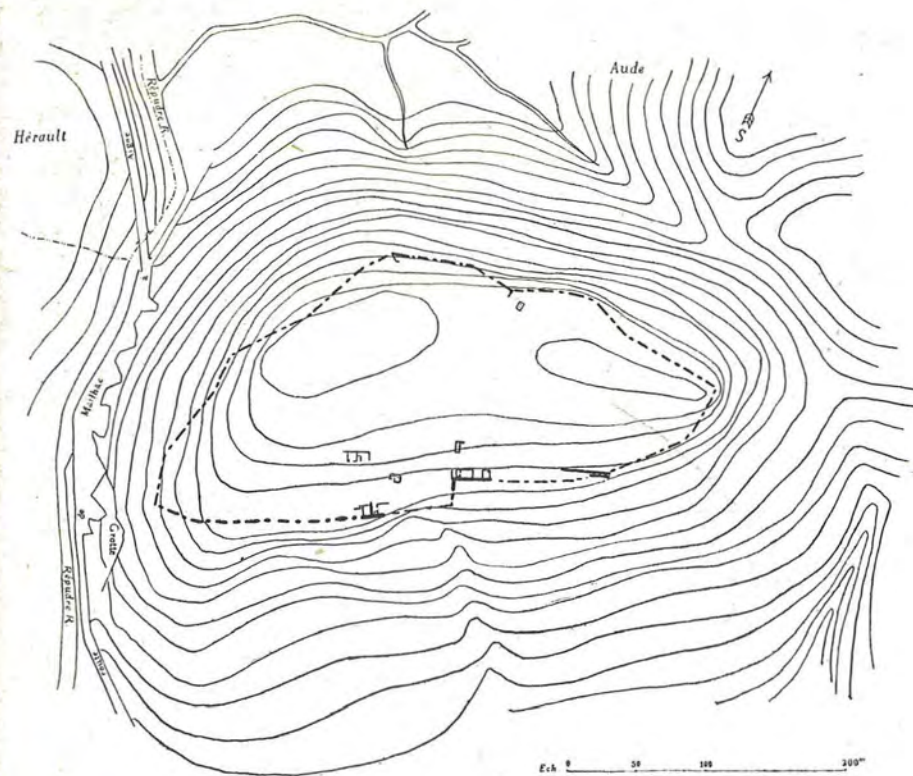


Fig. 2. — Plan sommaire de l'Oppidum.

Au Midi, plus accessible, un banc rocheux qui forme à certains endroits des à-pics naturels, supporte les vestiges du rempart (fig. 3). A l'Ouest, l'ossature rocheuse est à nu; on a depuis longtemps ouvert

des carrières dans ce banc de calcaire, où s'ouvre à mi-pente la grotte sépulcrale de la Treille. En



Fig. 3. — Le rempart du côté sud, où les parements internes sont bien visibles (2) (cliché Ph. Hélène, « Les Origines de Narbonne »).

plus d'une céramique très abondante, le mobilier funéraire de cette dernière comprend surtout des objets de parure : perles (verre, ambre, corail, calcaire, coquillages), pendeloques (dents et coquillages percés), un petit bracelet ouvert, deux anneaux

(2) Le pointillé qui sur le plan en indique le tracé est encore approximatif. Ce qui reste du rempart étant presque partout enfoui sous la terre ou les éboulis, il est difficile d'en préciser le tracé. Au Midi, nous croyons reconnaître les vestiges de petites tours rondes. Non loin de l'une d'elles, le mur est nettement doublé et même triplé (fig. 3). Il pourrait y avoir des fortifications d'époques différentes, ou du moins des remaniements.

et deux boutons en bronze, deux autres en os, en forme de bâtonnets, etc...



Fig. 4. — Fragments de poterie de la Grotte de la Treille Haut. du grand tesson 0^m09². Énéolithique assez tardif (Ph. Hélène, op. cit.).

La céramique très variée semble dénoter une utilisation prolongée de la grotte et tout ce mobilier classe le dépôt dans un énéolithique assez tardif (3)

(3) Cf. Philippe Hélène : « Les Origines de Narbonne », p. 102, note 1.

Une couche plus récente emplissait la grotte jusqu'à la voûte et renfermait avec d'autres fragments « ibériques », un grand col d'amphore à décor géométrique (fig. 5).

On peut penser que les habitations de ceux qui enterraient leurs morts dans la grotte étaient cons-



Fig. 5. — Col d'amphore " ibérique " à décor peint en brun très solide. Poterie dure et bien peinte. Diamètre à l'embouchure 0^m22.

truites sur la colline, bien que nous n'en ayons pas encore retrouvé les vestiges.

Les témoignages d'une occupation à l'âge du bronze manquent aussi, mais la bourgade primitive, aux cases sans doute espacées, n'occupait pas forcément toute l'étendue du plateau. Il n'y a rien d'étonnant à ce que nos sondages ne l'aient pas révélée.

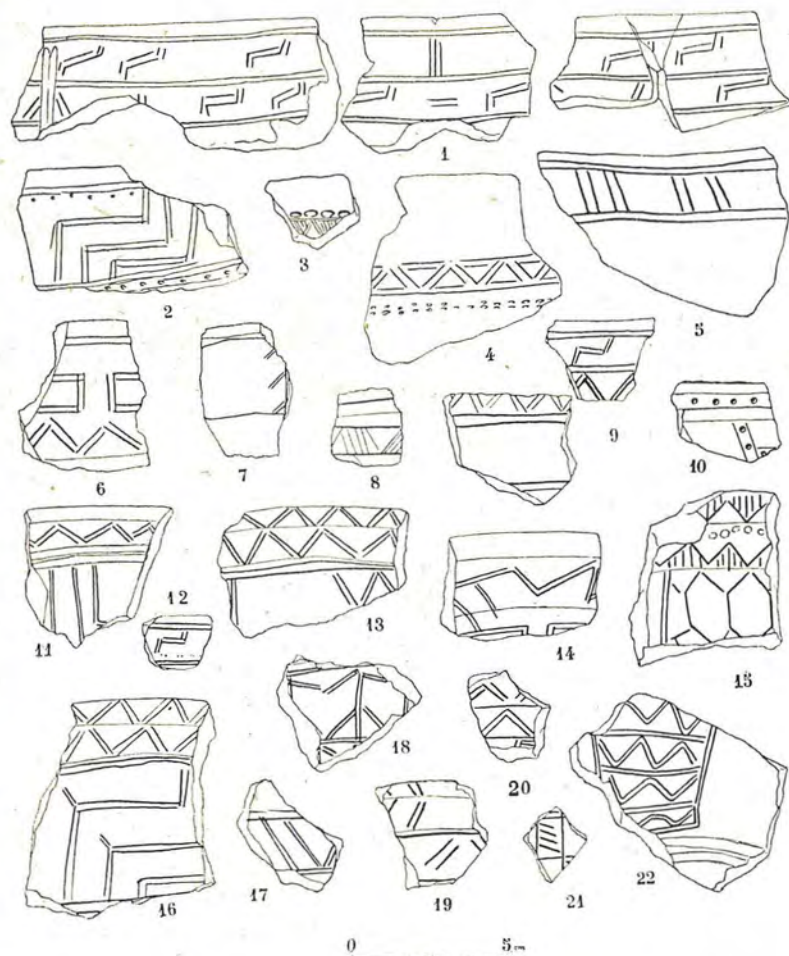


Fig. 6. — Fragments de vases non tournés, en poterie noire, brune ou orangée. Ceux de 1 à 10 appartenant à des vases décorés à l'extérieur, tous les autres à des plats décorés à l'intérieur. Les incisions des nos 16, 21 et 22 étaient emplies d'une matière rouge. Hallstatt I (env. 900-700 av. J. C.)

Quoiqu'il en soit, nous trouvons d'un bout à l'autre de la colline des fragments de vases lissés, à décor géométrique incisé (fig. 6) attestant qu'au dé-

but du premier âge du fer un véritable village la couronnait déjà.

Nous n'avons pu reconnaître encore les procédés de construction de cette période, car ces niveaux sont recouverts par des vestiges plus récents qui ne permettent pas de grandes fouilles. Il semble



Fig. 7. — Maison du 1^{er} s. de notre ère. Elle avait une couverture de tuiles (Ph. Hélène, op. cit.)

bien qu'on ait parfois entaillé des « fonds de cabanne » dans le rocher.

Les témoins de l'âge suivant (Hallstatt II), sont plus nombreux, mais là aussi nous ne pouvons guère préciser les caractères des habitations.

Par contre, vers le IV^e siècle, apparaissent de véritables maisons en pierres sèches maçonnées avec de la boue. Les murs étaient recouverts à l'intérieur d'un crépi d'argile et le haut pouvait être bâti en

briques d'argile crue (4). Le toit devait être en chaume.

Jusqu'à la dernière période d'occupation, c'est-à-dire jusqu'au premier siècle de notre ère, les mêmes procédés de construction sont mis en œuvre au Cayla.



Fig 8. — Sépulture paraissant établie dans le sous-sol d'une maison.
Photo H Martin.

Les plus anciennes maisons jusqu'ici dégagées se groupent le long du rempart où elles forment une rangée de cases de dimensions très variables, communiquant parfois entre elles par une large porte intérieure. Souvent un escalier de quelques marches relie deux pièces de niveau différent. Le sol de ces habitations est en général très bien établi, formé d'une aire d'argile battue sous laquelle nous met-

(4) Des fragments de crépi d'argile, durcis par le feu, gardent sur une face l'empreinte de clayonnages. On trouve aussi des fragments de briques, euits accidentellement; ils sont en argile très mal épurée, renfermant même des débris d'os.

tons fréquemment à jour des espaces dallés de petites pierres plates et de fragments de vases. Ces dallages sont généralement circulaires et de petites dimensions (rarement 1 mètre de diamètre) et l'argile battue qui les enrobe est toujours durcie par un feu intense (5).



Fig. 9. — Tesson d'un grand vase en poterie indigène. Longueur 0^m14.
(Ph. Hélène, op. cit.)

Une petite case était pavée de carreaux d'argile séchés au soleil, posés sur une épaisse couche de gravier.

Les premiers siècles avant et après J.-C. voient apparaître quelques maisons moins rustiques (fig. 7).

(5) Leur destination n'apparaît pas toujours clairement. Quand il n'y en a qu'un seul, dans l'angle ou au milieu d'une pièce, il faut sans doute y voir l'emplacement du foyer. Mais il n'est pas rare d'en trouver plusieurs, même dans des pièces exigües, placés comme au hasard et souvent très rapprochés. Peut-être s'agit-il de foyers très rudimentaires: la plaque d'argile, portée au degré de chaleur convenable, pouvait servir à cuire certains aliments, les galettes de pain, par exemple.

Les murs à joints de ciment ou couverts d'enduits colorés, et les pavés de briquettes sont encore rares, mais les couvertures de tuiles sont assez fréquentes (6).



Fig. 10

(6) Dans l'angle d'une de ces habitations on avait ménagé à ras du sol un tuyau d'écoulement formé de deux imbrices (tuiles demi-cylindriques) superposées. De nos jours encore, la plupart des tuyaux d'éviers de Mailhac sont établis de la même façon.

Fait à remarquer, il est rare que toutes ces maisons, même les plus anciennes, ne renferment pas de sépultures. Il s'agit le plus souvent d'inhumations, surtout de nouveaux-nés que l'on trouve en général



Fig. 11. — Fragment de rebord d'une coupe attique du style des petits maîtres. Les parties hachurées indiquent les retouches rouges. Les fleurs de la robe sont en retouche blanche. Milieu du VI^e s. av. J. C. Grandeur réelle. Fouilles et dessin de H. Martin.

deux par deux, à peu de distance l'un de l'autre (7). Les corps étaient déposés en pleine terre, dans une fosse creusée dans le sol même de la maison.

Sauf deux qui renfermaient l'une un bracelet en bronze encore passé au poignet et l'autre les éléments d'un collier à l'emplacement du cou, les sépultures d'enfants n'avaient pas de mobilier.

(7) « Les populations cananéennes procédaient à des sacrifices propitiatoires de jeunes enfants. On a découvert dans des jarres, enfouies sous le seuil des maisons, les restes de nouveaux-nés ». **Contenau : Manuel d'Arch. Orientale**, T. I., p. 293.

On a fait la même remarque (ibid. p. 417) dans un Kourgan du Turkestan situé entre Askhabad et Merv, où de nombreuses inhumations, le plus souvent de jeunes enfants, ont été faites dans le sous-sol des maisons.

Voir aussi du même auteur : **La Civilisation Phénicienne**, pages 137 et suivantes.

A Mycènes, dans le groupe de maisons au Nord-Est de la Porte aux Lions, 6 sépultures d'enfants, avec un mobilier très pauvre, ont été signalés (Perrot et Chipiez), **Histoire de l'Art**, t. VI, p. 353.54).

Deux autres dépôts funéraires confirment les observations faites jusqu'à ce jour et semblent prouver

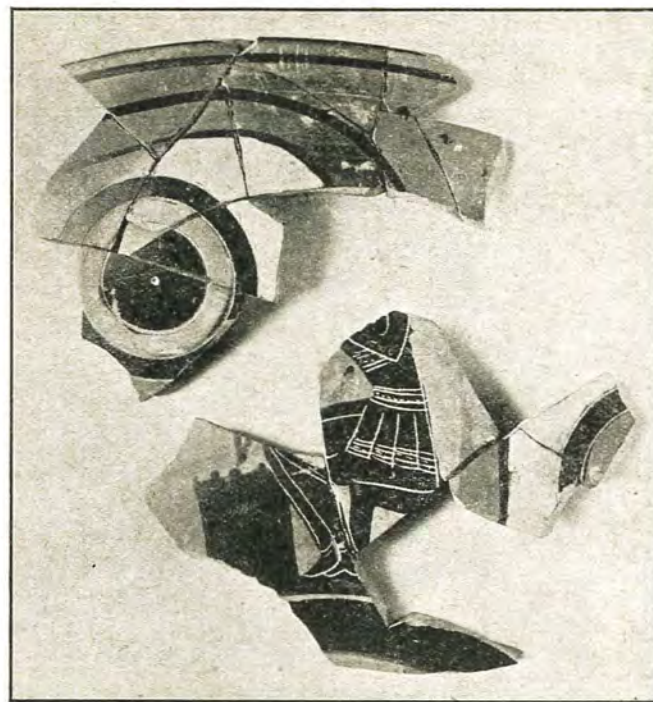


Fig. 12. — Fragments d'une coupe attique à figures noires de la fin du VI^e s. av. J. C. Personnages incisés entre de grands yeux prophylactiques. Retouches rouges et blanches. Sous le rebord, trois lettres peintes en noir : A N S... Pour le sujet, cf l'amphore d'Ekékias (Achille et Ajax jouant aux dés) S. Reinach, *Répertoire des Vases peints* Tome I, page 95.

que l'usage d'enterrer dans les habitations était général au Cayla (8). Il s'agit d'un squelette d'adulte

(8) On trouve aussi en Espagne des stations de hauteurs fortifiées, qui n'ont pas de cimetières séparés de la ville. « Les

au crâne trépané portant au poignet droit un bracelet en fer (fig. 8) et d'une sépulture à incinération,



Fig. 13. — Coupe à yeux prophylactiques. Fin du VI^e ou commencement du V^e siècle av. J. C. Retouches blanches et rouges. Incisions pour les yeux seulement. Intérieur entièrement verni, sauf un disque réservé au centre et un filet au bord des lèvres. Cette coupe a été réparée dans l'antiquité. On voit encore au bord de la cassure d'en haut la ligne des trous ou passaient les fils de plomb. Diamètre 0^m205. D'après une aquarelle (Ph. Hélène, op. cit.)

dont le mobilier rappelle celui des tombes d'Enserune. On trouve aussi parfois des débris humains isolés, qui, tous, appartiennent à des crânes d'adultes. Nous serions tentés d'y voir les restes de trophées

sépultures sont au milieu des maisons, même dans les maisons ». H. Hubert. — « Les Celtes... », T. I., chap. VII.

Les dépôts funéraires ont d'ailleurs été signalés dans maints autres oppida.



Fig. 14. — Fragments de vases à figures rouges des V^e-IV^e siècles av. J. C. (D'après un dessin)



Fig. 15. — Coupe à figures rouges du IV^e s. avant J. C. A l'intérieur, une jeune femme vient de verser à boire au personnage qui lui fait face. A l'extérieur, scènes de la païestrie : Victoires couronnant les éphèbes vainqueurs. Rebord caréné. Diamètre 0m23. (D'après une aquarelle).

de guerre (9). Le remplissage de toutes ces maisons renferme des quantités d'ossements d'animaux, dans lesquels on ne peut guère voir que des déchets de nourriture. On y reconnaît surtout des bovidés, des



Fig. 16. — Coupe à figures rouges du IV^e s. avant J. C., décorée à l'intérieur d'un cavalier. Guirlande de lierre en retouches rouges et blanches sur le rebord légèrement caréné. L'extérieur est uni. Diamètre 0m23. (Ph. Hélène, op. cit.)

moutons, des chèvres, des porcs ou des sangliers, plus rarement des cerfs, parfois des oiseaux, puis des chiens et des équidés de petite taille. On y

(9) Une pierre sculptée ornée de têtes coupées (fig. 37), qui se rapproche assez de celles du monument d'Entremont, prouve que cette coutume n'était pas inconnue des indigènes.

trouve aussi des escargots et des coquillages, surtout des moules et des pecten.

Des greniers ont été incendiés à diverses époques, et nous retrouvons alors des glands et diverses autres graines, mêlées aux grains de blé carbonisés.



Fig. 17. — Skyphos à figures rouges de style décadent. Au bord de la cassure gauche, trous d'une réparation ancienne. Hauteur 0^m14. Fin du IV^e s. av. J. C. (Ph. Hélène, op. cit.).

La céramique est très abondante. Il faut mettre à part la vaisselle grossière, façonnée par les indigènes sans l'aide du tour, et qui se rencontre aussi rudimentaire jusqu'en plein milieu gallo-romain.

La céramique importée est de beaucoup la plus intéressante.

Peut-être faut-il ranger parmi la plus ancienne quelques tessons à décor géométrique (fig. 10) trouvés dans le même niveau que ceux de la figure 6.

La technique en est très différente. L'argile fine, très micacée, est à la cassure d'une teinte grise, par-

fois rosée, et varie en surface du gris-fer au brun-noirâtre, avivée à l'extérieur, qui est très brillant, par



Fig. 18. — Morceau d'une coupe attique à pied bas, ornée d'une grande étoile et de cercles concentriques imprimés en creux. Longueur du tesson 0^m18. IV^e s. avant J. C. (Photo Boyer).

un vernis ou un bon polissage. Le décor, d'une teinte un peu blanchâtre, se détache assez mal et offre un aspect « subnacré » (10) tout à fait particulier. Ces vases semblent tournés.

La série des vases peints attiques et italiotes vient ensuite.

(10) L'expression est de G. Vasseur qui signale une poterie semblable dans la céramique trouvée au Fort Saint-Jean. (Ann. du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille. T. XIII, 1914, Pl. XV, n° 10).





Fig. 19. — Tesson de poterie phocéenne en terre grise, dure, à décor ondulé. Long. du rebord 0m11 (Ph. Hélène, op cit.) Niveau des poteries à fig. noires de la fin du VI^e av. J. C.



Fig. 20 — Fragment de coupe profonde en terre grise tendre, de fabrication probablement marseillaise. Longueur 0m17 (Ph. Hélène, op cit.). Même niveau que ci-dessus.

Elle commence vers le VI^e siècle avant notre ère avec les vases à figures noires (fig. 11, 12, 13) en majorité des coupes de style attico-ionien (11). Dans



Fig. 21. — Fragment d'anse en argile grise assez tendre recouverte d'un léger engobe plus foncé. Il porte deux lettres gravées avant cuisson, en même temps que le décor. Grandeur réelle. Niveau des figures noires de la fin du VI^e s. av. J. C.

les figures rouges, on peut noter l'absence des fragments de style sévère. Par contre, la série est très complète qui va du style libre très soigné (fig. 14, 15, 16), aux vases décadents (fig. 17). Avec ces derniers, on trouve des fragments hellénistiques à décor rayonnant et à palmettes estampées. Au III^e siècle, des tessons de coupes et de skyphoi apuliens, des fragments du style « de Gnathia » des morceaux de cratères côtelés, au II^e des plats campaniens à palmettes

(11) Jusqu'à présent, nous avons toujours rencontré dans des foyers, les tessons grecs à figures noires de la fin du VI^e siècle.

En tenant compte du temps qui sépare l'époque de leur fabrication et leur arrivée dans notre oppidum, puis la durée de leur usage, elles doivent reporter assez loin, dans le V^e siècle la date des foyers où nous les trouvons. On pourrait entrevoir une « couche d'incendie » indiquant une mise à sac du village et qui correspondrait avec la date de la principale invasion ibérique (vers 475 avant J.-C.). La remarque pourrait s'étendre peut-être à tous les oppida et gisements de la région, car la plupart des tessons analogues qu'on y trouve ont subi l'atteinte du feu.

estampées ou unis, au 1^{er} des vases d'Arezzo attestent que les relations commerciales n'ont pas subi d'interruption notable (12).

En même temps que les vases à figures noires, on voit apparaître la poterie « phocéenne » grise,

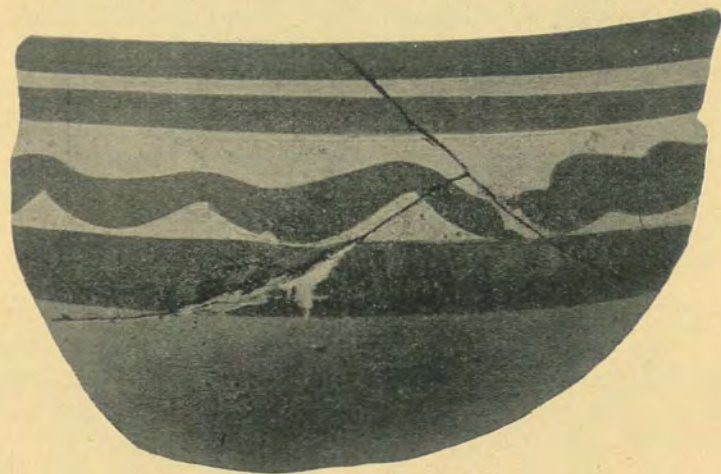


Fig. 22. — Morceau d'une coupe ionienne à vasque profonde. Argile dure, jaune clair. Décor en brun-rouge plus ou moins foncé. Trouvé avec les vases à figures noires des fig. 12 et 13. Longueur du tesson 0^m112. (Ph. Hélène, op. cit.).

dure ou tendre, à décor ondé, fait au peigne (fig. 19, 20, 21) des fragments de buchemero nero, de la vaisselle courante ionienne (fig. 22) et surtout de la poterie « ibérique ».

(12) Elles existaient déjà à l'énéolithique avec l'Italie et les pays orientaux. Dans le mobilier de la Grotte, on trouve une anse de vase qui est une imitation indigène des anses lunulées des terramares d'Italie, et des perles en verre. Plus tard, en plus de la céramique, notons un fragment de balsamaire en verre polychrome (Déchelette, Manuel, T. III, p. 278, fig. 311, n° 3) et un morceau de perle en forme de visage humain (voir plus loin) sans doute d'importation carthaginoise.

A partir de ce moment, cette dernière céramique se rencontre dans tous les niveaux, mais la dernière série, peu abondante et que l'on trouve mêlée à la poterie d'Arezzo, se distingue en général par sa pâte plus tendre et son décor peu adhérent.



Fig. 23. — Vase ibérique sphéroïdal Diam. de l'ouverture 0^m165. Terre jaune pâle, assez tendre; décor en rouge orangé qui vire par endroits au brun. Trouvé dans un niveau du V^e s. (13) Photo H. Martin.

Nos vases « ibériques » les plus anciens sont jusqu'à présent en majeure partie de forme sphéroïdale (fig. 23), mais les débris de pots munis d'un couvercle à oreillettes percées (fig. 24), sont aussi jusqu'à présent en proportion notable dans nos séries. Le décor consiste essentiellement en bandes parallèles encerclant les vases, soit seules, soit associées à des cercles, demi-cercles ou quart de cercles concentriques, souvent accompagnés de lignes ondulées, verti-

(13) Une petite erreur s'est glissée dans la légende d'un vase analogue publié dans les *Origines de Narbonne* (fig. 215). En réalité, ce vase provient d'un niveau daté par le tesson à figures noires de notre fig. 11 (milieu du VI^e siècle).

cales, plus rarement horizontales. Les vases cylindriques à rebord plat, si fréquents à Ensérune, sont rares au Cayla.



Fig. 24. — Couvercle ibérique à tenons perforés. Diam. au bord des tenons 0m605. Niveau des poteries à figures noires de la fin du VI s. av. J. C.

Enfin, le dernier niveau nous livre la plupart des variétés de vases de la Graufesenque, unis ou ornés.

Nous trouvons assez fréquemment des monnaies en majorité romaines. Ces dernières comprennent surtout des as au Janus bifrons, des as coloniaux

de Nîmes, souvent partagés, et de beaux deniers fourrés. Parmi les autres, notons deux monnaies des Baléares, trois de Massalia, deux monnaies gauloises de Nîmes (avec la légende en caractères grecs), une d'Obulco et six monnaies ibériques, dont quatre de Narbonne. L'une d'elles (fig. 25), complète à merveille l'exemplaire presque unique du Musée de Berlin (14).



Fig. 25. — Monnaie ibérique.

Dès le IV^e siècle avant notre ère, on peut donc se figurer la citadelle du Cayla, vue de la plaine, détachant sur le ciel ses remparts et ses tourelles, comme une réalisation primitive du système qui donnera plus tard la Cité de Carcassonne. Sans doute, l'appareil défensif de notre cité barbare était moins imposant, mais l'étendue de la ville est sensiblement la même. Des cases plus ou moins spacieuses, de plan rectangulaire, se pressaient à l'intérieur des murailles. Elles étaient bâties, sur un soubassement de pierres en matériaux peu durables, planches, clayon-

(14) Voir **Les Monnaies de la Narbonnaise avec inscriptions ibériques**, de G.-F. Hill, pl. I, 6. Notre monnaie fut trouvée en pleine terre, dans un niveau qui renfermait des fragments de vases hellénistiques à décor rayonnant, une fibule à tête d'oiseau de la Tène I et des tessons campaniens plus récents, à vernis sans éclat ou à reflets métalliques.

nages et briques d'argile crue, avec un sol de terre battue et un toit de chaume.

Le sol du Cayla n'a rien conservé de leur mobilier rustique, mais nous trouvons des outils pour

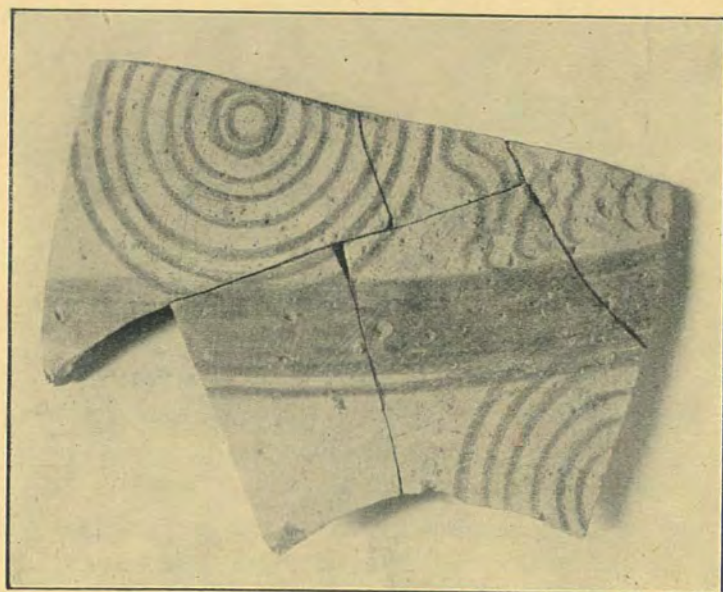


Fig. 26. — Fragment d'un grand vase ovoïde en poterie ibérique. Pâte jaune clair, dure et bien cuite. Décor en brun plus ou moins pâle. Longueur du tesson 0^m13. Niveau des figures noires de la fin du VI^e s. av. J. C. (Ph. Hélène, op. cit.).

façonner le bois : des haches, des ciseaux, une gouge, etc. Le système de fermeture dût être pendant longtemps des plus primitifs, et ce n'est qu'à partir du premier siècle avant J.-C. que l'on trouve des clefs

en fer. Des nattes de couleurs vives, les beaux vases importés grecs, ibériques et romains plus tard, des fourrures, devaient égayer ces humbles demeures et leur donner une note de confort. Mais leur propreté,

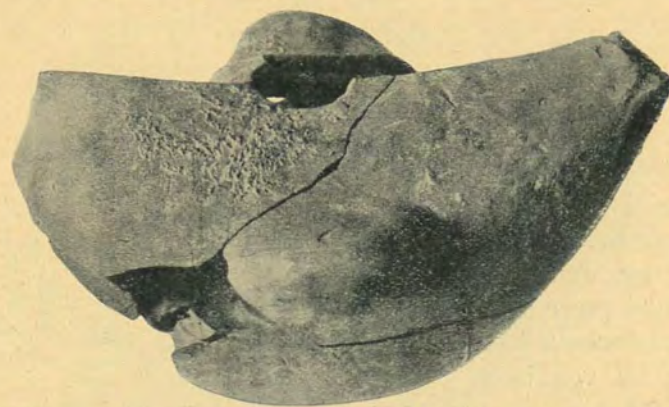


Fig. 27. — Vase en forme d'oiseau. en poterie assez tendre rouge-orangé. Décor géométrique en rouge plus foncé. La tête et la queue manquent. Embryons d'ailes sur les côtés ; ouverture circulaire au milieu du dos. Dessous on voit l'emplacement de trois petits pieds. Longueur en l'état actuel 0^m118. Trouvé avec le tesson de la figure 11. Fouilles H. Martin. (Ph. Hélène, op. cit.).

à en juger par les débris de cuisine qui jonchent encore leur sol, laissait beaucoup à désirer. Avec la lueur du foyer, de petites lampes en terre cuite suffisaient à en assurer l'éclairage nocturne. Les débris devaient s'amonceler devant les maisons et s'éparpiller dans les ruelles où les porcs et les chiens vaguaient en liberté.

Des troupeaux de vaches, de brebis, de chèvres, paissaient les gras pâturages qui, avec les champs de blé, couvraient alors la plaine. Les collines, boisées, fournissaient le bois de chauffage et de construction ; les glands des chênes servaient à la nourriture

des porcs. Dans ces forêts, on pouvait chasser le cerf et le sanglier. Il devait y avoir des oiseaux d'eau dans les petits étangs marécageux qui subsistaient encore dans les bas-fonds. On y pêchait, à la ligne (nous trouvons des hameçons en bronze) et peut-être aussi au filet (15).

On faisait des fromages avec le lait caillé des brebis et des chèvres: nous retrouvons parfois les écuelles à fond percé qui servaient à égoutter le petit lait.

Voici un chenêt rustique (fig. 28) simple motte d'argile dont une face présente deux trous de hauteur différente pour supporter l'extrémité de la broche où rôtissaient les quartiers de venaison.



Fig. 28. — Chenet en argile. Haut. 0 m. 21 cf. Dechelette, Manuel, T. IV, fig. 625,1, fig. 626,1 et f. 627.

Nous n'avons pas trouvé de silos taillés dans le roc, car la nature du sous-sol s'y oppose; c'est un calcaire dur, très difficile à tailler.

Les meules pour écraser le blé sont très nombreuses, car chaque foyer en possédait au moins une. D'abord tout à fait primitif — un broyeur promené d'un mouvement de va-et-vient sur une grande pierre plate — le système s'améliore peu à peu et aboutit à la classique meule ronde, où la partie supérieure concave, formant trémie, pivote autour d'un axe sur la moitié inférieure convexe (16).

Les provisions, les grains, l'eau qu'on allait puiser aux sources en bas de la colline, étaient conservés

(15) De petits disques de plomb, percés au centre, pourraient avoir servi de poids pour ces filets.

(16) Voir Ph. Hélène, op. cit., p. 292, note 2.

dans de grandes jarres aux parois épaisses. Certains de ces dolia, qui semblent particuliers à notre région, étaient peut-être fabriqués à Montlaurès (17).

Les huiles et les vins fins venaient de Grèce dès le V^e siècle avant notre ère, et plus tard d'Italie, dans des amphores parfois marquées sur le col à l'estampille du fabricant grec ou romain (18).



Fig. 29. — Moitié d'un plat en grès, à grain assez fin, trouvé dans un milieu des 1^{ers} siècles av. notre ère. Diam. 0^m33.

Les femmes filaient la laine des moutons et le lin récolté dans la plaine. D'innombrables fusaiöles témoignent de leur activité. Comme vestiges des métiers à tisser, on ne rencontre que les poids, mais en grande quantité eux aussi. De ces étoffes, teintes et brodées de couleurs vives, nos ancêtres faisaient des vêtements que rehaussaient encore de belles fibules, des boutons et des boucles de ceinture en bronze. Les fibules (fig. 30) étaient parfois en fer, mais le plus souvent en bronze, guillochées ou ornées de cabochons en corail. Les objets de parure abondent: bagues, boucles d'oreilles, bracelets en verre, en jais

(17) Ph. Hélène, *ibid.*, p. 304, note 2.

(18) Un fragment de col d'amphore grecque ou ionienne porte trois courtes lignes horizontales et parallèles peintes en rouge sur le fond d'argile. Peut-être faut-il les rapprocher des amphores signalées à Emporium, par P. Paris. (*Revue Arch.*, 1917, T. VI p. 75, D. 6.).

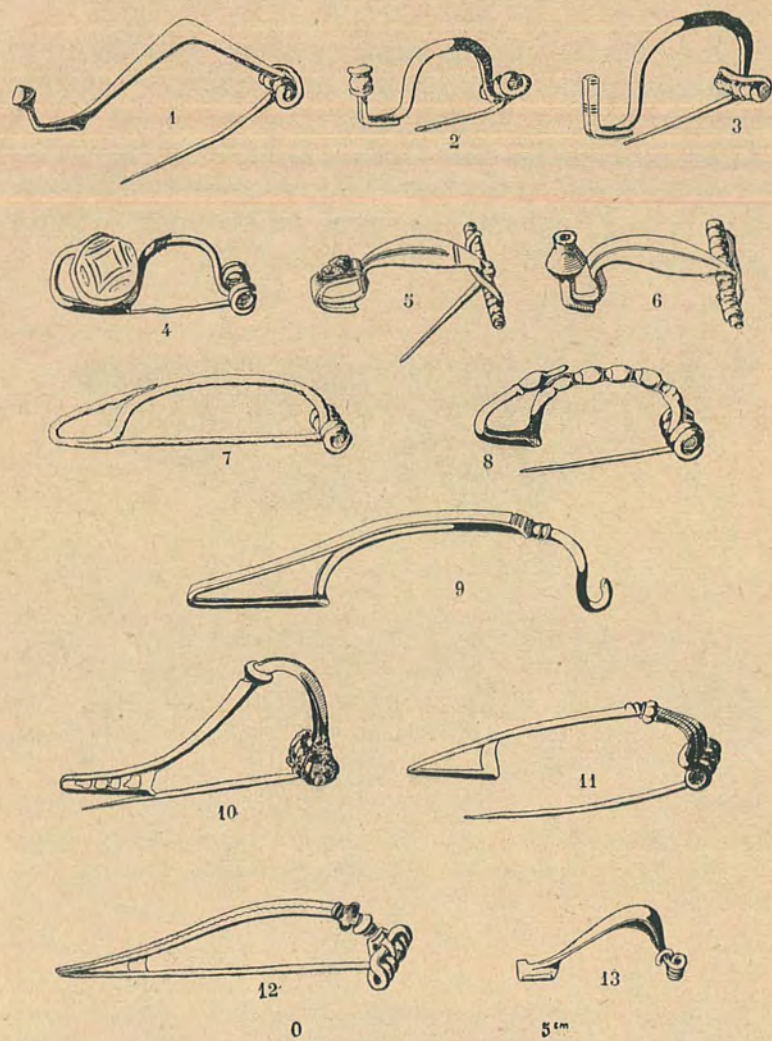


Fig. 30 — Fibules en bronze. De 1 à 3, fin de la période hallstattiennne (vers 550 av. J.C.); de 4 à 8, La Tène I (env. 500 à 300 av. J. C.); le n° 5 porte un cabochon de corail incrusté sur le pied; 9, La Tène II (env. 300 à 100 av. J. C.) — fouilles H. Martin — de 10 à 13, La Tène III (de l'an 100 à l'ère chrétienne) (19).

(19) En comparant dans notre planche les numéros 3, 5, 7, 9 et 11, on suit parfaitement l'évolution logique qui du type hallstattien aboutit à celui de la Tène III.

ou en bronze parfois très finement gravé, colliers dont on retrouve épars les éléments : perles diverses en verre, ambre, corail, bronze, voire même terre cuite et bois. Le corail et le bronze ornaient aussi la chevelure des femmes. Nous possédons de délicates épingles (fig. 32), percées sous la tête, d'un trou qui devait servir à les relier par un mince cordon peut-être assorti à la teinte du corail.



Fig. 31. — Grande amphore ovoïde de type catalan. Haut. 0m 85. III^es. av J.C.

Les objets de toilette sont presque aussi nombreux que les bijoux. On trouve fréquemment les éléments de petites troussees comprenant surtout la pince à épiler et le grattoir, des cuillères à fard, des fragments de miroirs, etc. Les indigènes avaient aussi adopté l'usage du strigile.

Les parfums exotiques arrivaient dans de petits balsamiques en terre cuite. Une curieuse petite boîte en bronze, munie d'un couvercle à charnière et dont le fond est percé de trois trous (fig. 33), devait contenir une matière odorante.

Cette population d'agriculteurs et de pasteurs avait aussi ses artisans. Nous avons vu plus haut des outils de menuisiers et les vestiges des métiers à tisser. On retrouve également l'outillage rudimentaire des potiers indigènes, lissoirs en pierre et raclettes dentées avec lesquelles ils égalisaient la surface de leurs vases, aussi frustes que ceux de leurs ancêtres néolithiques.

A côté, le « raccommodeur de céramique » réparait grossièrement avec ses fils de plomb les jolis vases grecs ou ibériques (voir fig. 13 et 17). Le même procédé servait à réparer les grands dolia.

Les scories et les lingots de fer brut, qui se rencontrent plus abondants à certains endroits, dénotent l'existence de fonderies et de forges. On y façonnait les instruments agricoles, serpettes, faux, etc., les cou-

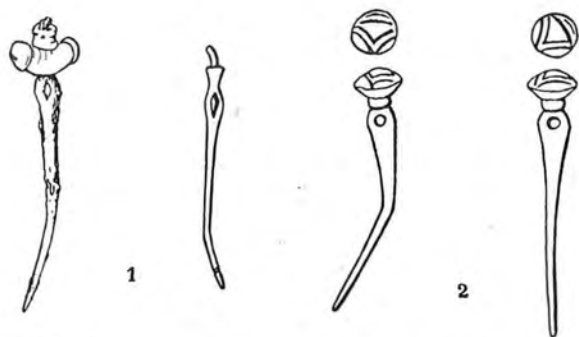


Fig. 32 — Epingles en bronze. La tête de la première est en corail. La seconde paire est toute en bronze, avec la tête gravée (coll. H. Martin) Réduites d'un quart. Trouvées dans un milieu du III^e s. av. J.C.

teaux (20), les outils et aussi les armes. Si nous n'avons pas encore trouvé d'épées, nous avons par contre des pointes de flèches et de javelots à douille ou à soie, et quelques morceaux de javelots « tout en fer ».

On trouve bien plus fréquemment des galets ronds, de grosseur uniforme, qui peuvent avoir servi de balles de fronde. Ils sont parfois entassés dans un angle des maisons qui bordent le rempart.

L'équipement des guerriers est assez mal représenté jusqu'ici : quelques boucles de ceinturon, l'une de

(20) Nous avons trouvé un bois de cerf complet, mais auquel manquent deux andouillers nettement détachés à la scie. Ils ont dû servir à faire des manches d'outils que nous retrouvons soit isolés, soit parfois encore fixés à l'instrument.

type ibérique (fig. 34) et de menus ornements en bronze jadis rivés sur du cuir. De même pour les harnachements des chevaux : nous ne possédons en-



Fig. 33. — Petite boîte en bronze. 1^{er} s. après J. C. Grandeur réelle.

core que deux mors en fer, dont l'un (fig. 35), assez bien conservé.

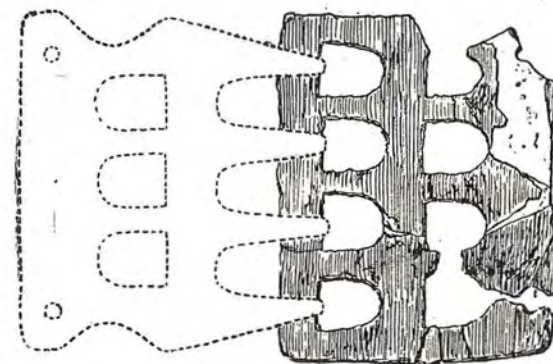


Fig. 34. — Agrafe de ceinturon en bronze, de style ibérique. (Ph. Hélène, op. cit.)

Comme en témoignent de nombreux osselets polis, quelques jetons et un dé à jouer, nos ancêtres aimaient aussi les jeux de hasard.

En ce qui concerne les choses de l'esprit, nous n'avons que peu de témoignages matériels. Les docu-

ments écrits sont rares dans notre sol. Ils se réduisent pour le moment à des graffites, simples marques de



Fig. 35. — Mors en fer. Diamètre des anneaux 0^m09 (Ph. Hélène, op. cit.)

propriétaires, gravés sur les vases de céramique. Seules quelques lettres représentent encore la langue ibérique. Un graffite en caractères latins, gravé sur un vase d'Arezzo (fig. 36), nous donne peut-être



Fig. 36. — Graffite latin gravé sur un fond de vase d'Arezzo. On y lit OPT (*imus*) NV. (?)

le nom du propriétaire de quelques styles en os joliment tournés trouvés au même endroit.

Ces styles, et d'autres en fer, prouvent l'existence de *tabellæ ceratæ* dont nous ne pouvons que déplorer la destruction.

Nous ne sommes pas mieux partagés au point de vue de l'art indigène. A part un fragment de statuette moulée (21) la sculpture n'est représentée que

(21) Seulement le visage. pareil à celui d'une statuette trouvée

par un bloc de molasse gréseuse, quadrangulaire et rudimentairement orné sur trois faces (fig. 37); c'est là sans doute une œuvre tout à fait locale. Nous avons remarqué, non loin de l'oppidum, au lieu dit *les Courounelles*, de gros blocs du même grès. Or,



Fig. 37. — Pierre sculptée de têtes barbares Haut. 0^m32 (Ph. Hélène op. cit.)

l'un d'eux, à peu près équarri, est creusé d'une profonde rainure délimitant, comme pour la détacher, une bande de pierre de la même largeur que le bloc travaillé. Il faut y voir probablement le chantier d'extraction de nos sculpteurs indigènes.

L'exécution de cette œuvre est aussi barbare que le sujet choisi. Il s'agit en effet de représentations de

par M. Ph. Hélène dans la Grotte des Fées de Leucate, pl. III, 1 (dans le numéro 9 des Cahiers d'Histoire et d'Archéologie).¹⁸

têtes coupées qui rappellent la coutume des Celtes décapitant leur ennemis pour ensuite suspendre ces trophées à la porte de leurs habitations.

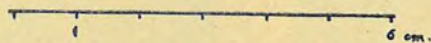
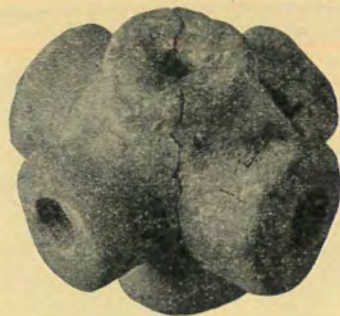


Fig. 38. — Dévidoir en terre cuite. 1^{re} moitié du VI^e s avant J. C.
(Ph. Hélène, op. cit.)

La religion a laissé des témoins plus nombreux que le langage. Les croyances superstitieuses multipliaient les amulettes, dont quelques-unes (une dent de sanglier percée et des hachettes en pierre polie), se retrouvent identiques aux plus anciennes dans les milieux les plus récents. Parmi les autres, une perle en pâte de verre, incomplète, représente un masque humain. Elle est en verre d'un bleu-verdâtre, qui réservé, forme la chevelure; la face est en pâte de verre opaque, jaune avec les sourcils bleu-foncé et les yeux blancs à prunelles du même bleu. Des points en relief blancs et bleus encadraient la figure comme des touffes de cheveux.

On trouve aussi les débris de petits autels domestiques, en calcaire tendre. L'un d'eux (fig. 39) est presque intact.

Un curieux monument (22), érigé dans l'angle d'une habitation, pourrait avoir la même destination (fig. 40). C'est une espèce de coffre rectangulaire, délimité sur un grand côté par de grosses dalles plantées de champ et sur les petits par deux imbrices en face desquelles on a posé, debout, deux cols d'am-

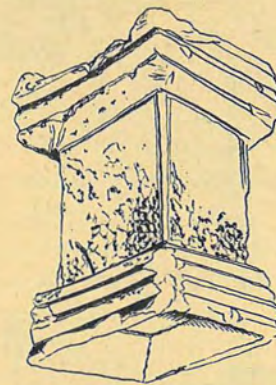


Fig. 39. — Petit autel en calcaire tendre, à grain fin, vu par dessous. La base est creuse et cette cavité porte des traces de brûlures. Haut. 0^m18.

phores. La table, noircie et brûlée, est formée de tuiles à rebord retournées. A peu près au milieu du grand côté, à quelque distance des grosses dalles, un troisième col d'amphore était à moitié recouvert par une meule plate en micaschiste, creusée en bassin vaguement cordiforme muni d'un bec d'écoulement, qui avait sûrement glissé de la dalle.

Les trois cols étaient bouchés intentionnellement à quelque distance de l'ouverture, l'un par un fond d'amphore, les autres par des rondelles de poterie.

(22) Il a été décrit, mais inexactement dans les comptes-rendus du dernier Bulletin de la S. E. S. A., p. XCVI.

Les tuiles formant la table étaient posées sur une couche de ciment épaisse d'une vingtaine de centimètres, qui reposait elle-même sur des pierrailles et

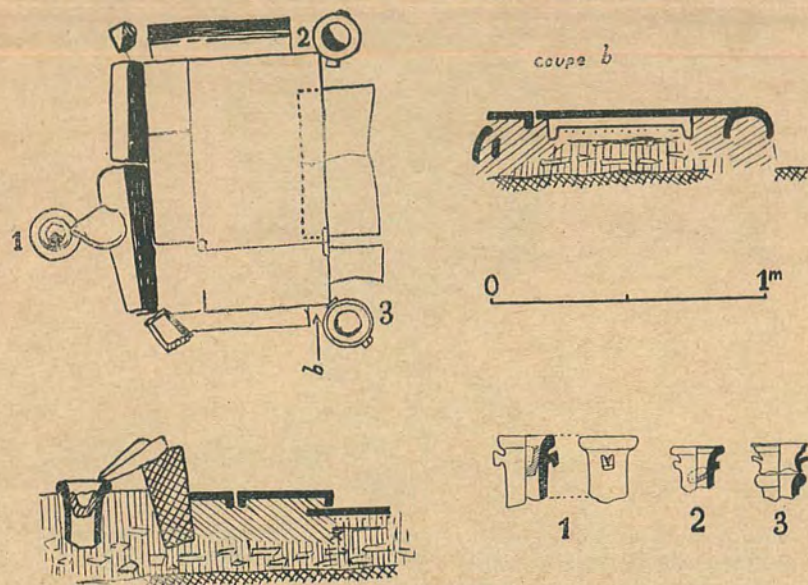


Fig. 40. — En monnaie de Caligula.

sur le rocher en place. Sous celle qui forme escalier, il y avait un peu de cendres et plus bas, dans une poche de terre plus sombre, une monnaie en bronze de *Caligula* (23), très usée au revers; à l'avant le nom de l'empereur est effacé, sans doute intentionnellement.

Une rangée de *tégulæ* placées de champ, entre l'angle de ce monument et le mur en retour de la pièce, retenait la terre qui était tassée à la hauteur de cette barrière. On pourrait y voir la table des sacrifices

(23) Déterminée par M. le chanoine *Cals*.

et à côté l'autel avec les vases pour recevoir les libations et le sang des victimes (suivant peut-être un rite local), mais ce monument peut avoir une autre destination que nous ignorons.

Non loin d'une sépulture à incinération, un coffre en dalles, plantées de champ et adossées au rocher, qui était plein d'une terre très noire, pourrait être soit une fosse à libations, soit une autre sépulture.

Il est évident que l'usage d'enterrer dans les habitations est la conséquence d'une croyance religieuse. Une question se pose au sujet des squelettes de nouveaux-nés: ces enfants sont-ils morts naturellement ou furent-ils sacrifiés à quelque divinité barbare? Par leur nombre et par la diversité des époques où on les trouve, ils semblent dénoter une ancienne coutume qui s'est perpétuée jusqu'au dernier siècle avant notre ère.

L'histoire de cet oppidum anonyme est encore bien vague. Nous venons seulement d'en esquisser les grandes lignes, que sept ans de fouilles nous ont permis d'entrevoir. Mais chaque nouvelle trouvaille comblant une lacune, confirmant ou rectifiant une hypothèse, apportant la solution d'un problème, peut-être plus tard sera-t-il possible de tracer un tableau précis et détaillé des origines de Mailhac.

SUR L'ORIGINE DE L'OR

dans la MONTAGNE NOIRE

et sur

SON TRAITEMENT

par R. ESPARSEIL

Cette question est à l'ordre du jour depuis que les récents travaux de la mine de Salsigne ont fait éclore une série d'hypothèses dont l'écho a retenti jusqu'au sein du dernier Congrès de Géologie Appliquée de Paris. Il n'est pas sans intérêt de coordonner au sein de notre Société ce qui a paru dans cet ordre d'idées. Tel est l'objet de cette communication.

L'attention des savants fût toujours attirée par la constitution chimique des minerais aurifères; celle des exploitants par le meilleur traitement qui en découle. Mais à côté de ces questions purement techniques et pratiques intéressant directement l'économie de la mine, se dressent des questions économiques et sociales plus générales intéressant la région voisine qui entoure l'exploitation.

Lorsqu'on sera fixé sur la détermination exacte de cette constitution chimique, ainsi que sur les moyens d'en triompher, si l'on parvient à mettre au point une méthode de traitement permettant de modifier

avec succès l'état de chose actuel de l'usine, comme par exemple de supprimer les fumées arsenicales et sulfureuses, si nocives pour l'agriculture, il est certain qu'un grand pas sera fait dans l'amélioration que l'agriculture attend des recherches entreprises dans cet ordre d'idées.

Par contre, une méthode de traitement basée sur la suppression des fumées, équivaut à la suppression du traitement actuel par la fusion pyritique pour le remplacer par un procédé par voie humide beaucoup plus simple, mais qui n'est pas tout à fait au point pour le minerai de Salsigne (1). Si on le trouve, c'est la suppression de plus de trois cents ouvriers.

L'importance de cette question n'échappera pas, c'est pourquoi il est intéressant de faire le point et d'essayer d'accorder entre elles, les différentes hypothèses mises en avant jusqu'à aujourd'hui pour sa connaissance.

On a vu dans le Bulletin de 1935 qu'il résultait des recherches entreprises au laboratoire des mines de Salsigne que l'or paraissait se trouver dans le minerai, à l'état de sulfure et en partie à l'état libre. Le laboratoire est très affirmatif à ce sujet malgré que cela paraisse en contradiction avec les travaux de M. le Professeur LEGRAYE, parus dans le Bulletin de 1936.

On sait que le sulfure d'or si fréquent dans les laboratoires, est très rare dans la nature, à tel point qu'on en vient même à nier cette forme aux rares minerais qui passaient comme tels jusqu'à ce jour. Par exemple l'Elasmose qui est un minerai commun en Tran-

(1) Depuis la rédaction de ce travail, l'usine de Salsigne semble avoir résolu cette question par la mise au point d'un traitement basé sur la cyanuration, traitement dont les installations sont en cours de construction.

sylvanie dont la formule est (Pb, Au, Te) S₂. Cette formule, si on y ajoute le bismuth et l'argent, paraît être celle du sulfure d'or de Salsigne, ainsi que celle de la Nagyagite d'Offenbanya de la même région, dans laquelle l'antimoine serait remplacé par son semblable l'arsenic. On sait, en effet, que dans le minerai de Salsigne le plomb y figure pour 0,005 %, le bismuth pour 0,01 % et l'argent pour 0,2 % environ. Cela provient de ce que le soufre libre ne forme pas avec l'or de combinaison, mais que l'hydrogène sulfuré le précipite en sulfure d'or qui se transforme en or métallique dès que la chaleur intervient.

De plus toute la série de corps qui entrent dans les constituants des minerais de la Montagne Noire, comme les acides arsenieux et sulfureux, tous les sulfures, ainsi que les métaux non précieux, précipitent l'or, de ses dissolutions, en or libre.

De même lorsque le perchlorure d'or se trouve en présence d'un sulfure, il est précipité en or libre, et les grains d'or sont enrobés par la décomposition de ce sulfure.

C'est à l'aide de ces axiomes chimiques, que je me propose de coordonner les résultats en apparence contradictoires qui ressortent des études poussées sur le minerai de Salsigne.

Avant la guerre, c'est-à-dire à une époque où les travaux n'étaient développés nulle part, on en était réduit aux conjectures. J'avais proposé l'hypothèse d'une lixiviation des schistes encaissants, par une combinaison très complexe de l'or, amené dans la solution hydrothermale à l'aide de minéralisateurs puissants tels que le chlore, le soufre, l'arsenic, le silicium, le carbone et plus faiblement le phosphore. En outre, j'étais le premier à déterminer et à signaler l'existence de deux sortes de quartz de générations

différentes que M. le professeur LEGRAYE devait signaler et séparer 26 ans plus tard.

Je fis part de cette manière de voir au Directeur de l'École des Mines de Saint-Etienne d'alors. Il fit paraître mon travail dans le Bulletin de l'Industrie Minérale (Avril-Juin 1915).

Je me basais, pour étayer mon raisonnement, sur la grande affinité des divers métaux pour ces minéralisateurs dans les solutions hydro-thermales sulfo-arsénio-antimonieuses qui sont classées parmi celles pouvant atteindre le plus facilement les parties hautes des filons.

J'avais été amené à cette hypothèse, que j'ai exposée à la Société des Arts et des Sciences, parce que lorsque nous étions propriétaires des mines de Salsigne et de Villanière, il y a 37 ans, nous fûmes dans l'obligation d'effectuer de sérieuses recherches afin de déterminer sous quelles formes l'or se trouvait dans le minerai. C'était indispensable pour connaître quel était le meilleur traitement qui pouvait convenir aux mispickels aurifères de la Montagne Noire.

Ce minerai s'est montré réfractaire à tous les traitements chimiques essayés en dehors de la voie sèche, tant en Angleterre, en Belgique, qu'en France et en Espagne. L'or semblait devoir être tellement combiné que la battée n'en récupérait pas et malgré nos méticuleuses recherches dans les alluvions anciennes de l'Orbiel, nous ne pûmes en découvrir. J'avais avec moi un orpailleur très adroit du Canada qui pourtant maniait la battée avec une dextérité remarquable. Nos recherches furent négatives.

J'ai repris la question tout récemment dans les mêmes alluvions, par la méthode analytique, les résultats sans être absolument négatifs n'ont pas donné

un pourcentage en or supérieur à 0 gr. 4 à la tonne qui est la teneur du granite de la région.

L'or semblait donc tellement combiné que même celui des résidus aurifères des usines de grillage de l'époque n'était séparé que dans la proportion de 50 % de la teneur totale que la battée du reste récupérait. Le grillage chlorurant n'en dissolvait même que dans la proportion de 50 à 60 %. Il y avait donc une proportion d'or qui semblait résister à tout traitement chimique.

C'est alors qu'à l'exemple de Swensea, nos successeurs envisagèrent l'extraction de l'or par la fusion pyritique encore en usage, qui a réussi, et que des Ingénieurs Anglais de cette ville sont venus installer et mettre au point. Cette méthode n'allait pas tarder à faire naître le conflit qui met encore aux prises la mine et les viticulteurs du voisinage. C'est pourquoi de sérieuses recherches furent entreprises tout de suite pour y remédier.

A ce moment émergeait de l'emplacement où plus tard fût installée la première galerie, une petite source appelée Fontaine de Santé, que nous eûmes l'idée d'analyser. Le chlore faisait partie des infimes éléments déterminés par l'analyse. Ce fût une révélation qui fit orienter nos recherches vers les enrichissements provoqués par cet agent minéralisateur.

Depuis cette époque de grands savants se sont intéressés à la constitution tant physique que chimique des minerais d'or dans le monde entier. Ils ont poursuivi d'inlassables recherches facilitées par la mise au point du microscope à très fort grossissement qui permet au moyen de plaques minces, de minerai, éclairées d'une certaine façon, d'en déceler et d'en séparer les différents constituants.

C'est d'abord le professeur MORTON qui a montré de cette manière que l'or se trouve souvent dans la pyrite, sous la forme de lames minces visibles seulement par un très fort grossissement, ce qui est confirmé par l'augmentation du coefficient de l'or par amalgamation à mesure que l'on broie plus finement les sulfures aurifères.

Le professeur MICHEL est arrivé à des conclusions analogues au sujet du mispickel aurifère de la Creuse. Enfin sur le même sujet le Bulletin de 1936 indique les résultats des travaux de M. le professeur LEGRAYE sur le minerai de Salsigne.

Il ressort de l'ensemble de ces travaux, que si une partie de l'or n'est pas amalgamable, c'est que les grains d'or libre ont été entourés par une pellicule de sels de fer discernable seulement par un très fort grossissement lors de la décomposition de la pyrite. Ils opposent une barrière infranchissable au mercure pour son amalgame et doivent certainement contribuer à la décomposition partielle du cyanure de potassium.

De plus les microphotographies que j'ai sous les yeux complétant le schéma correspondant à celui indiqué dans le Bulletin de 1936, montrent la disposition de l'or dans le mispickel et les relations de ce dernier avec la pyrrhotine et le quartz. Elles font ressortir également un cristal de mispickel fracturé dont les fractures sont remplies par chalcopyrite, pyrrhotine et quartz de seconde génération. Cela prouve que ces constituants sont arrivés après le mispickel et que dans leur passage à travers l'écorce terrestre, ils ont pu entraîner une partie de l'or.

Au point de vue physique, la place respective de chacun des constituants de ce minerai ainsi déterminée, explique dans une certaine mesure, l'insuccès

auquel on s'est heurté lorsque fût cherché la méthode de traitement qui lui soit applicable.

Au point de vue chimique, les raisons de cet insuccès sont nettement évidentes. On sait pourquoi les sels de fer qui englobent les grains d'or métallique précipités par les sulfures, s'opposent à l'amalgame. Comment la présence du sulfure de cuivre, qui décompose le cyanure de potassium en sous sulfocyanure, de même que les sels de ce métal, expliquent l'échec de tous les traitements basés sur la cyanuration et par là même pourquoi une partie de l'or reprécipité par les sulfures ne se retrouve pas dans la solution finale. Le traitement basé sur la chloruration se heurte à des phénomènes analogues dont le principal est la formation de sulfates et d'acide sulfurique, qui décomposent le sel, lorsque le minerai contient trop de pyrites.

D'autre part, la pyrrhotine qui malgré qu'elle se trouve en un gîte compact en plein minerai de fer de la mine de la Jourdanne, dans la concession de Salsigne, n'avait jamais été signalée dans le mispickel, se forme à une haute température. C'est ce qui expliquerait l'origine de la chaleur nécessaire à la formation de l'or libre en partant du sulfure d'or, en supposant que par endroits il ne soit pas combiné avec d'autres sulfures, ce qui est peu probable.

Quelle que soit donc la forme sous laquelle le métal noble a été amené de la profondeur, le résultat des travaux de M. LEGRAYE permet d'entrevoir pourquoi certains traitements se sont trouvés réfractaires ou tout au moins partiellement inopérants.

Mais cela n'exclue pas les importants résultats du laboratoire de Salsigne en ce sens que si le pourcentage de récupération de l'or par les divers traitements chimiques essayés peut correspondre à l'or libre mis

en évidence par M. LEGRAYE, 15 à 40 % de l'or ont été lumineusement déterminés par ce laboratoire sous la forme de sulfure d'or, sans qu'il soit possible de dire, tout au moins pour le moment, s'il est seul ou combiné avec d'autres métaux.

L'erreur de détermination sur ce point est impossible. Voici pourquoi. On sait que l'or métallique ne se dissout pas dans les sulfures alcalins; seul le sulfure d'or s'y dissout pour donner naissance à un sulfo-sel. Dès lors, comme c'est le cas pour le minerai de Salsigne, s'il se trouve de l'or en dissolution, il ne peut y subsister qu'à l'état de sulfure et jamais à l'état libre. C'est donc avec juste raison que le laboratoire affirme l'existence du sulfure d'or dans ce minerai, malgré et contre toutes les dénégations qui ont pu se produire sur ce point jusqu'à ce jour.

L'absence de tellure dans le minerai de Salsigne est indiqué par M. LEGRAYE. Il semble pourtant qu'il y ait une quantité infinitésimale, puisqu'on l'observe sous la forme d'un léger nuage, parfois, sur le bismuth extrait du mispickel. Cela prouve que les échantillons soumis à M. LEGRAYE n'en contenaient pas et que le tellure doit être très irrégulièrement réparti.

Il est certain pour la conclusion qui nous occupe, que dans l'écorce terrestre où la question quantité et temps ne joue pas pour justifier l'aboutissement d'une réaction, la présence du tellure et du chlore, même en quantité infinitésimale, permet de résoudre avec les autres minéralisateurs, les différentes hypothèses indiquées sur la constitution chimique de ces minerais. Il faudra en tenir compte pour le meilleur traitement à envisager.

Malgré les grands progrès et les améliorations sensibles qui ont été faits depuis nos premières tentatives, il y a près de 40 ans, le même pourcentage d'or

échappe toujours au traitement par la cyanuration. Ce qui précède permet d'en entrevoir les raisons, il semble, en effet qu'il faut en rechercher la cause dans la reprécipitation de l'or déjà dissout au sein de la dissolution. C'est un tour de main à trouver. Il consisterait à arrêter l'opération juste au moment où la dissolution de l'or est complète de manière à s'opposer à sa reprécipitation par les sulfures et les métaux qui baignent dans le cyanure. Les Allemands paraissent avoir trouvé ce tour de main, puisqu'ils affirment récupérer 90 % de l'or, l'usine de Salsigne n'en est pas encore là, mais elle y arrivera.

Se basant sur les teneurs en or et en mispickel des granites de la région, M. LEGRAYE explique l'extrême richesse des filons par leur relation avec les massifs granitiques dont les schistes dans lesquels ils sont enclavés, formeraient une auréole.

Cette détermination, provenant de renseignements primordiaux erronés comprise dans ce sens n'est pas tout à fait exacte à mon avis. Voici pourquoi. Tout d'abord, les granites ne sont pas plus riches en métal noble que les granites du monde entier (moins de 0 gr. 4 par tonne), ensuite on n'y connaît pas de filons arsenicaux. Tout au plus y a-t-il quelques filons de quartz presque purs affectant les deux directions principales des fractures de la Montagne Noire. Leur teneur dépasse rarement 2 grammes d'or.

Par contre, il suffit de jeter les yeux sur les cartes géologiques de Carcassonne, Castres et Bédarieux, pour se rendre compte que la zone d'influence des granites est loin de se prolonger jusqu'au champ filonien que nous étudions. Elle se traduit par un

intense métamorphisme qui transforme les schistes sur une étendue considérable en schistes satinés autour des granites. Cette zone d'influence est parsemée de filons de cuivre normalement dirigés à la ligne de contact des granites et des schistes où ils prennent naissance.

Si l'on se rapporte aux microphotographies de M. LEGRAYE, d'où il ressort nettement que le cuivre, la pyrrhotine et un quartz de seconde génération eux-mêmes en relation indéniable avec les granites sont arrivés après le mispickel, il en résulte que ce dernier devait être formé avant.

Le cuivre a du s'infiltrer métasomatiquement en petites quantités jusqu'au sein des fractures remplies par le mispickel, procédant de proche en proche dans les schistes en voie de laminage. Il a pu s'avancer facilement en suivant les feuillets schisteux où se trouvent des dendrites de cuivre natif, jusqu'aux filons de mispickel. Ceci s'est produit sous l'action combinée des efforts tectoniques dont parle M. LEGRAYE, ce qui est attesté dans tous les travaux miniers de la région par les stries de glissements qui se remarquent dans les schistes, ainsi que par le laminage de leurs feuillets où se trouve ce cuivre natif.

Si on considère, encore, à l'autre bout du district le gisement aurifère le plus éloigné des granites, la mine de fer aurifère de Cabrespine, séparée de ces derniers par toute l'étendue des schistes métamorphiques ainsi que par la grande étendue des schistes et des calcaires intacts, et que ce gisement n'a pas de racines profondes, il faut donc chercher l'origine d'une grosse partie de l'or, autre part, de même l'enrichissement en métal noble des filons.

On sait que les roches sédimentaires de l'ordre des schistes ou calcaires siluriens émanant de la tri-

turation des roches éruptives primordiales, se sont formées grâce à de puissants remaniements géologiques. L'or inclu dans la roche mère triturée a pu se concentrer dans le riche champ filonien grâce à un processus que nous ignorons, mais que nos connaissances tant chimiques que géologiques, nous permettent d'entrevoir. Ces schistes encaissants offrent des teneurs en profondeur allant jusqu'à 410 grammes d'or bien supérieure aux 0 gr. 4 des granites.

Par conséquent l'hypothèse ayant été proposée par moi avant la guerre, que j'indique au début de cette communication, comme base dont il faudra tenir compte, c'est-à-dire l'enrichissement en métal noble de la solution hydrothermale sous le niveau hydrostatique par une lixiviation des schistes encaissants est très soutenable, puisque les découvertes faites jusqu'à ce jour semblent les confirmer. Je m'y tiens toujours.

Cela n'exclue pas l'hypothèse de M. LEGRAYE en ce sens que nos filons peuvent avoir pour certains leurs racines profondes dans la partie supérieure du batholite de granite, si ce dernier doit être considéré comme la roche mère. Mais je persiste dans mon hypothèse appuyée sur les arguments que j'ai indiqués, que l'extrême richesse en or de ces filons est due surtout à l'influence de la roche encaissante.

R. ESPARSEIL.

Saint-Pierre de Vals

Madame L. B. MARTY SÉGUY

Dans l'histoire religieuse des anciens pays de l'Aude, par Elie GRIFFE, il est mentionné la cella de Saint-Jean de Vals ou Saint-Jean de l'Orador (Saint-Pierre de Vals).

Les cellae, au IX^e siècle, étaient des dépendances monastiques que les moines établissaient dans leurs domaines. Quelques moines y résidaient. L'abbaye de Montolieu avait des cellae à Cuxac-Cabardès et à Caudebronde (dévotion actuelle de Saint-Pierre, en août, à la bifurcation de la route de Latourette et la route d'Albi en Espagne).

La modeste abbaye de Saint-Etienne de Cabardès, au Mas-Cabardès, entretenait elle-même une cella dans son voisinage, à Saint-Jean de Vals ou Saint-Jean de l'Orador. Ce monastère de Saint-Etienne, sur le rivulus Olivetti, l'Orbiel, qui coule en Cabardès, au centre de l'ancien fundus Caparetensis est mentionné par un diplôme de 844, dans le dictionnaire topographique de l'Aude, par M. l'Abbé Sabarthès.

Ces biens passèrent à la mense du chapitre cathédral de Carcassonne.

RENSEIGNEMENTS

tirés d'un Opuscule appartenant à

M. E. ESCUDIÉ

Agent-voyer au Mas-Cabardès

et daté du 15 Mars 1903 ⁽¹⁾

« Les plus anciens registres que nous avons pu nous procurer, concernant la paroisse de l'église du Mas-Cabardès, registres religieux ou civils, datent de 1595.

« Dans les registres, il est souvent parlé de l'église de Saint-Pierre de Vals qui était église paroissiale de Latourette, Miraval, et des différentes métairies ou agglomérations qui forment aujourd'hui la paroisse des Martyrs, qui n'existait pas alors comme paroisse.

« M. VERGNES, recteur du Mas de 1664 à 1709, se faisait aider par un chapelain du Mas et même par quelques chanoines de Saint-Pierre de Vals, notamment M. ALLA, qui fit un certain nombre de baptêmes et de sépultures ».

« Le 3 avril 1662, dimanche de Quasimodo, François TRUCHET, prêtre et sequestre de Saint-Pierre de Vals, de la ville de Sisteron, en Provence, dans la salle de notre château du Mas, est mort. Fort belle mort. Le lendemain, a été enseveli dans notre église,

(1) M. Escudié avait copié ces notes sur un cahier appartenant au capitaine Costeplane, capitaine en retraite, au Mas, son village natal.

M. Costeplane avait relevé ces notes sur le manuscrit de M. l'abbé Bourguignon, curé du Mas, en 1883.

à l'entrée du chœur, moyennant qu'il a donné 10 livres, à l'œuvre ».

« Dans une délibération du conseil politique du Mas, du 1^{er} mars 1780, relative à la translation du cimetière, il est parlé de M. FONTANEL, prêtre et prévôt de Saint-Pierre de Vals, Miraval et La Tourette » ce qui indique que l'église de Saint-Pierre de Vals était encore propre aux exercices du culte.

« On ignore l'époque de la construction de cette église. Les plus anciens registres du Mas en parlent. Elle était florissante au XVI^e siècle.

« Cette église était administrée par des chanoines dont on ne connaît pas le nombre. Le Prévôt desservait Miraval. Ce qui forme aujourd'hui la paroisse des Martyrs n'était à cette époque que de petits hameaux ou des métairies dont les habitants se rendaient à l'église de Saint-Pierre de Vals, pour leurs devoirs religieux (1).

« Ces agglomérations qui forment aujourd'hui les Martyrs, ne furent érigés en paroisse que vers l'an 1702. Les Martyrs furent érigés en paroisse en même temps que Laprade, par Mgr de GRIGNAN. Le premier curé fut M. AUQUES, chanoine de Saint-Pierre de Vals ».

« D'après des registres paroissiaux de Latourette, les baptêmes, les mariages se faisaient tantôt à l'église de Saint-Pierre, tantôt à l'église Sainte-Anne (église actuelle de Latourette), de même pour les sépultures La plupart, il est vrai, se faisaient au cimetière de

(1) Il existe actuellement sur le plateau des Martyrs, dans les métairies du Fau Grand, Combe Falgouse, le Cammas, la Seyne, vers le Bois Nègre, en direction de Saint-Pierre-de-Vals, un chemin très large de communication qui est le chemin d'autrefois, des Martyrs à Saint-Pierre-de-Vals.

la paroisse, au tombeau des Ancêtres, mais on enterrait dans l'église de Saint-Pierre de Vals ».

« En 1655, fut enterrée Anne VERGNES, de Latourette, dans l'église de Saint-Pierre de Vals, près de la chapelle de Notre-Dame, par M. POUCKET, vicaire de Fournes.

En 1656, enterrement fait par M. André ROGER, vicaire de Miraval.

En 1656, enterrement d'Antoinette BÉNAZET, à Saint-Pierre de Vals, par M. CAZANOU, prêtre prévôt.

En 1658, enterrement dans l'église de Saint-Pierre de Vals, de la veuve François PUJOL, de Saint-Denis, âgée de 84 ans; la même année, sépulture d'Isabelle VERGNES, 12 ans, dans l'église de Saint-Pierre, faite par M. ESCARGOTE, obitier au Mas ».

« Le sept septembre 1659, de 7 heures à 8 heures du matin, maître Jean FERRIOLS, prêtre, jadis prévôt de Saint-Pierre de Vals, en disant la Sainte Messe, a été attaqué d'un débordement du cerveau, a même avoir donné la bénédiction et avoir dit l'Évangile de Saint-Jean, a été privé de tous les sens, de nature duquel débordement est décédé le huitième jour de la Très Sainte Nativité de Notre-Dame, à 5 heures du matin; il a été enseveli le neuvième jour du mois en l'église de Saint-Pierre au mistan du chœur. Le sacrement de l'extrême onction lui a été administré par moi, Bazile CAZANOU, prêtre et prévôt de l'Église de Saint-Pierre, neveu sosorel dudit maître FERRIOLS; l'office a été fait par Jean GRIFOUL, prêtre et vicaire pour le secrétaire de Miraval et après avoir achevé la Sainte Messe, les honneurs lui ont été rendus par six prêtres, *anima ejus requiescat in pace*. Écrit par moi, CAZANOU, prêtre prévôt, âgé de septante neuf ans, moins trente jours, qui s'en manquait pour aller au jour de Saint Bérard, treizième du mois d'octobre au dit-on après avoir de-

meuré prêtre cinquante-deux ans. CAZANOU, prêtre et neveu du susdit décédé ».

« Dans les registres de baptêmes de Latourette, nous trouvons racontée la visite épiscopale de Saint-Pierre de Vals.

« Le XX du mois de novembre 1660, Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Louis de Nougaret de Lavalette, a fait la visite de Saint-Pierre de Vals, paroisse de Miraval et de Latourette, et a été reçu audit Saint-Pierre par les Bénéficiers et autres prêtres servant pour deux bénéfices, savoir du secrétaire chanoine, le prévôt étant présent, savoir Maître Bazile CAZANOU, prêtre et prévôt qui l'a reçu au dit Saint-Pierre, assisté du sieur Vitalis de Voisins et de Antoine Lavaur et... (illisible), prêtres, savoir Maître Jean Griffoul, à Miraval et Maître Raymond Escargotes, présents à Saint-Pierre et à Miraval et à la Tourette. Assisté le dit Seigneur évêque de ses vicaires généraux et des chanoines et de son secrétaire et autres prêtres honoraires, savoir, Maître Cerdurier, vicaire général, seigneur de Goutareude, de Cuxac, et de Guillaume Monsalis, chanoine du vénéré chapitre de Saint-Nazaire, de la Cité de Carcassonne, par nous, CAZANOU, prévôt ».

« En 1667, enterrement de Jacques CAZANOU, fait par M. ALLA, chanoine, près la croix du mistan du cimetière; c'était un neveu du prévôt ».

« En 1667, enterrement de Pierre VERGNES, bailli de Latourette, dans l'église de Saint-Pierre, dans le chœur, au commencement de l'entrée, avec la permission de Mgr l'Évêque, suivant la lettre de M. GALIARD, son secrétaire. Cet enterrement fut fait à l'autel par M. CAZANOU, assisté à l'autel par M. Pierre ALLA, chanoine ARNAL, secrétaire de la même église, de Guillaume VERGNES, recteur du Mas, de Pierre COSTE et Raymond ESCARGOTES, obitier du Mas ».

(Il paraît donc que Raymond ESCARGOTES était en même temps et vicaire de Saint-Pierre de Vals, servant pour les chanoines et aussi chapelain du Mas. Raymond ESCARGOTES est mentionné en 1615, à l'enterrement de la femme Bergues, de Latourette, dans l'église de Saint-Pierre, comme vicaire pour le chanoine faisant diacre).

« Le X juin 1686, M. Maître François de Cassé, docteur en théologie, chanoine théologal et présenteur de la cathédrale de Carcassonne, vicaire général de Mgr de Grignan, évêque de Carcassonne, fit la visite de tout le Cabardès; entre les ordonnances qu'il fit dans cette paroisse, il interdit l'église paroissiale de Saint-Pierre de Vals.

« Etant venu à Latourette, il ordonna qu'on ferait une fenêtre au chœur de l'église de Sainte-Anne, du côté de l'évangile; que les débiteurs de l'Eglise payeraient entre cy et le mois de septembre, lequel passé, ils sont interdits; qu'Arnil ferrand mettrait à bas les portes du chemin de l'église qu'il s'était approprié avec imploration du bras séculier M. Gaillard, lieutenant du juge; qu'elles seraient enfoncées, ce qui fut fait le même jour; assistants les sieurs Pierre Estève, Jacques Ilhe, Antoine Alla, consuls, Armand Galibert bailly et quantité d'habitants de Latourette et parce que tout contient vérité, Je, Dominique Faure, ancien prévôt, ai écrit et signé le présent avis. Latourette, les an et jour que dessus. En foi de quoi, Faure, ancien prévôt de Saint-Pierre de Vals, Miraval et Latourette » (1).

Le cartulaire de Mahul mentionne que l'Eglise de Saint-Pierre-de-Vals fut interdite en 1660; la pièce ci-dessus, tirée des registres paroissiaux de Latourette recule cette interdiction au 1^{er} juin 1686. Il est à remarquer que les registres du Mas-Cabardès portent en 1729 que l'église du Mas était alors elle aussi interdite. En 1726, les baptêmes se faisaient

On serait porté à croire que l'Eglise de Saint-Pierre disparaît avec son chapitre, après cette date de 1686. Or, voici une nouvelle pièce, bien postérieure, qui nous tire de cette erreur. C'est une publication de bans de mariage du 24 avril 1735.

« Nous, Louis Nastres, prêtre et prévôt de l'Eglise de Saint-Pierre de Vals, du lieu de Latourette en Cabardès, diocèse de Carcassonne, certifions avoir publié à la messe de paroisse, le 24 avril de la présente année mil sept cent trente-cinq le premier ban du futur mariage d'entre le sieur Bernard Fornès, veuf, marchand de Conques, d'une part; et demoiselle Angélique Galibert, notre paroissienne, d'autre part; sans avoir découvert audit mariage aucun empêchement canonique, ni civil. Nous certifions de plus avoir averti le peuple que c'était pour la première et dernière publication, Mgr l'Evêque ayant permis aux deux parties les dispenses des 2 bans. En foi de ce, Latourette, le 25 avril 1735. CASTRES, prévôt. Suit immédiatement la dispense accordée par Mgr Armand Bazin de Bezons, signée de lui et de son secrétaire, M. BUTEL ».

« En 1780, dans les registres du Mas-Cabardès, il est parlé de M. FONTANEL, prêtre et prévôt de Saint-Pierre de Vals, de Miraval, des Martyrs et de Latourette. C'est la première fois que le prévôt de Saint-Pierre est dit prévôt des Martyrs. Cette note donnerait à entendre que Saint-Pierre de Vals était encore propre aux exercices du culte ».

soit à Miraval, soit à Saint-Sernin, (près de Cuqserviès, hameau actuel de Roquefère). La raison alléguée, c'est que les fonts baptismaux du Mas avaient été interdits par l'évêque, on ne sait pourquoi; cependant, d'après les registres, les fonctions ecclésiastiques étaient faites dans la même église du Mas. L'église de Saint-Pierre-de-Vals fut-elle interdite pour des réparations urgentes? On ne sait si ces réparations furent faites.

RENSEIGNEMENTS
tirés des Registres Paroissiaux de
Miraval - Cabardès

Les premiers registres paroissiaux déposés à la mairie de Miraval-Cabardès, datent de 1768.

On y relève les noms de PONS, 1768, sacristain et curé de Miraval; FONTANEL, 1777, prévôt et prêtre de La Tourette; SOMPAYRAC, curé des Martys; PEIREIRE, prêtre du Mas; et celui de REYGADE, ce dernier encore mentionné en 1791-1792.

Or, la signature de REYGADE porte tantôt l'énumération de plusieurs titres « sacristain de Saint-Pierre de Vals et curé de Miraval », tantôt, la seule indication de curé. Ces mêmes indications se retrouvent jusqu'en 1787.

Dans ce premier registre, on retrouve plusieurs noms intéressant Saint-Pierre de Vals, 25 août 1782: mention de Pierre GUITARD, marchand à Saint-Pierre.

25 août 1782 : baptême de Jean Baptiste Louis CHARTRAN, fils de Baptiste, foulonneur au moulin de M. GUITARD, à Saint-Pierre de Vals.

En 1780, il y avait eu l'inhumation, à Saint-Pierre, dans le cimetière, de Marie-Anne JAMMES, et en 1781, l'inhumation au même endroit, de Marguerite MAOUX, femme de Joseph FABRE, armurier à Saint-Pierre de Vals.

LES GENS de QUÉRIGUT

AVANT - PROPOS

Dans un article qui a pour titre « *Le Pays souverain du Donnezan* » (1), j'écrivais que « sous la domination des châtelains, Usson avait encore de très loin les allures d'une place forte où logeaient encore des gens d'armes, à mines suspectes, anciens soldats recrutés on ne savait où, tout disposés à détrousser les passagers et à commettre les plus graves sévices sur les autochtones ». Ces gens étaient sous les ordres des châtelains qui commandaient pour le roi. Ces gouverneurs se considéraient comme des fermiers du Roi, se disaient « engagistes » et pressuraient si injustement les sujets du Donnezan que ceux-ci se révoltèrent en maintes occasions.

J'ai trouvé dans le journal *Le Temps* de 1911 des histoires anecdotiques fort intéressantes à ce sujet et je les rapporte in-extenso pour compléter le travail paru en 1937.

Docteur P. COURRENT.

(1) Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, T. 44. Année 1937.



Au fond des Pyrénées, vers la frontière catalane, perdu dans les montagnes, d'accès difficile, le pays de Donnezan — capitale Quérigut — jouissait à l'époque de Louis XIII d'une existence obscure, silencieuse et pénible. De grandes forêts de pins et de sapins couronnaient les hauteurs; sur les rares pâturages paissaient des troupeaux de moutons, de bœufs, vaches et chevaux. Quelques champs de blé et de seigle parsemaient les vallées. Afin d'améliorer leur sort, les habitants utilisant les rivières, avaient établi des moulins qui moulaient du grain ou des scieries qui débitaient les arbres en planches; et ils allaient à dos de cheval par des chemins pierreux, vendre ces planches en plaine du côté de Quillan, Carcassonne, Narbonne. Leur condition était précaire.

Ils se consolait en pensant à leurs privilèges. Lorsque, à travers les rues de Quérigut, ils voyaient passer le premier consul de leur commune — ils disaient *communauté* — M. Joseph CAPÉLA, suivi de son syndic, nommés par eux, et du juge de pays, qu'on appelait le baile de Donnezan; lorsque le jour de la Saint-Pierre de juin, ils contemplaient M. Jean du FERRIER, sénéchal, juge royal de Foix, venant tenir les assises annuelles sur la place du bourg, pour y juger souverainement et en dernier ressort; lorsque appelés par les cloches des paroisses, ils montaient tous, des vallées à Quérigut, afin d'y délibérer des affaires de la commune, ils songeaient avec orgueil que leurs privilèges couchés sur des chartes de parchemin, renouvelés par plusieurs rois consacraient leurs droits séculaires, et ils se croyaient indépendants. Ils se trompaient bien.

De tout temps, les rois de France, soucieux de leur rappeler qu'ils étaient du royaume, leur avaient imposé un gouverneur qu'on dénommait *capitaine*

ou *châtelain*. Sous les derniers Valois, la fonction avait été remplie par un M. de ROQUEFORT, originaire d'une région voisine. Ce M. de Roquefort était un homme doux et débonnaire, son « règne » avait été heureux. Lorsqu'il mourut, ses trois fils, Jean, Pierre et Louis prirent la place, l'aîné avec le titre, les autres avec la fonction. Il en alla tout autrement.

Le capitaine gouverneur disposait des deux châteaux du pays : l'un, le château de Quérigut, était une vieille mesure ruinée que depuis trente ans, on n'habitait plus; les murs branlaient, par les toits percés la pluie inondait les chambres; des herbes poussaient au milieu des pierres moussues, et les planchers pourris pendaient en lambeaux; le second, le château d'Husson, sis à une lieue de là, plus bas sur la rivière, était isolé dans un endroit désert et mieux conservé. MM. de ROQUEFORT s'y installèrent. On les vit s'entourer de gens inconnus, à mines suspectes, anciens soldats recrutés on ne sait où et ayant des allures de brigands.

Les montagnards s'inquiétèrent. C'était la garnison, expliquèrent les Roquefort. On trouva bizarre qu'une garnison fut devenue nécessaire dans une contrée tranquille et reculée. Les raisons d'inquiétude n'allèrent pas tarder à augmenter.

MM. de ROQUEFORT firent annoncer un matin, aux prônes des grand'messes paroissiales du dimanche, qu'ils avaient l'intention de restaurer le vieux château décrépi de Quérigut. Suivant la tradition, c'était aux habitants à payer. Une expertise fut faite; elle aboutit à une somme de dépenses élevées. Les habitants payèrent. Grande fut leur surprise lorsqu'ils constatèrent qu'un simple maçon se bornait à remuer quelques gravois; il en coûta une centaine de livres. MM. de Roquefort avaient empoché le « revenant ».

Pour faire fructifier leur patrimoine, ces messieurs avaient acheté des moutons, des bœufs, des chevaux; ils les installèrent sur les paturages de la Commune, puis prirent du champ, et finalement invitèrent les habitants à ne plus envoyer leurs bestiaux sur les terrains qu'ils occupaient. Avec timidité, les habitants invoquèrent des usages anciens qui voulaient que le châtelain ne put pas faire paître plus d'un cheval sur les paturages de la commune. Mais la garnison d'Husson était solide. Les Roquefort démontrèrent aux habitants, grâce à l'intervention de leurs soldats, que raison devait rester aux châtelains.

L'affaire leur rapporta d'assez beaux bénéfices. Ils ne s'en tinrent pas là. Il y avait dans le pays deux moulins appartenant à la couronne et situés sur la rivière de Quérigut; ils firent main basse sur les produits de ces moulins qui représentaient bien deux bonnes mille livres par an. Les gens clabaudèrent; on volait le roi. Il leur fut répondu que l'argent servirait à payer les frais de la garnison d'Husson et pour la peine, les châtelains s'emparèrent d'un troisième moulin dit « del Pla », qui rapportait bien 600 livres par an.

Puis, enhardis, ils mirent décidément le pays en coupe réglée; ils exploitèrent les bois, ce fut très savant : par des opérations méthodiques, ils abattirent des quartiers entiers de forêts qu'ils débitaient en solives et en planches, et envoyaient par la rivière d'Aude vers la Méditerranée, Agde, Marseille, afin de les vendre aux maçons qui bâtissaient ou aux armateurs qui construisaient des navires. On évalue à 50.000 livres le bénéfice annuel qu'ils retirèrent de cette fructueuse combinaison, le tout frustré à la commune et au Roi.

Afin d'assurer leur commerce, en décourageant la concurrence, ils imaginèrent même d'imposer aux

gens de Quérigut qui voudraient envoyer vendre des planches dans la plaine, un droit de cinq sous par cheval chargé qui dévalerait de la montagne. Cet ingénieux artifice leur rapporta un supplément de recettes de 2.000 livres net.

Les montagnards furent indignés. Mais que faire? En appeler à la justice? Ils essayèrent. Ce fut bien d'une autre!

MM. de Roquefort étaient les amis intimes du juge royal de Foix, M. Jean du FERRIER; ils le recevaient et le « régalaient ». Celui-ci se prêta aux fantaisies des châtelains et leur donna le concours qu'on lui demanda: il vint à Quérigut, il ordonna l'arrestation, sous des prétextes futiles, de ceux que lui signalèrent MM. de Roquefort, les opposants. Il y eut des condamnations contrairement aux usages, les Roquefort firent même tenir les assises au château d'Husson sous leurs mains, près des prisons où ils détenaient les mécontents.

Si une condamnation était malaisée à prononcer en raison de l'insuffisance des griefs, on relâchait le prévenu moyennant finance; on en relâcha même qui étaient condamnés, parce qu'ils purent y mettre le prix. Le Juge de Foix prononçant en dernier ressort, les habitants de Quérigut n'avaient aucun recours; ils étaient désarmés. Dans un moment d'impatience, ils esquissèrent un geste de révolte.

Mal leur en prit. Les murs de Quérigut étaient peu résistants. MM. de Roquefort montèrent d'Husson avec leurs gens armés de mousquets; ils escadèrent sans peine les méchants remparts à demi écroulés; consul et syndic furent appréhendés, des notables jetés dans les cachots d'Husson, claquemurés. Quelques-uns furent pendus; d'autres dans de petites rixes, étaient demeurés sur le carreau; on ne sut pas

le nombre de ceux qui, oubliés dans les fosses d'Husson, y moururent de froid, de faim et de misère.

Tristement, les habitants cherchèrent alors des voies légales et pacifiques. A ce moment passaient à Foix des commissaires du roi, chargés de procéder au renouvellement des fermages domaniaux. C'étaient des officiers de Sa Majesté. On se plaindrait à eux, on leur exposerait les mauvais traitements que le pays subissait; peut-être par eux, les doléances parviendraient-elles jusqu'au souverain. Les nouveaux consul et syndic furent chargés de porter la requête, ils se mirent en chemin. A deux pas de Quérigut, ils étaient appréhendés, enchaînés et traînés par les gens de Roquefort dans les prisons du château d'Husson.

Les habitants furent exaspérés. Dans les rues, des groupes s'agitèrent, la colère montait. Un des plus ardents était un nommé M. Barbe, qui parlait de tout mettre à feu et à sang. Une nuit des soldats venus d'Husson se glissèrent par les ruelles obscures de Quérigut, allèrent jusqu'à la demeure de M. Barbe et plantant un pétard à la porte, la firent sauter; l'émoi fut intense, le bourg entier se réveilla, le baile lui-même alla furieusement sonner le tocsin. Armés de fourches, de pics, de bâtons, les habitants coururent sus aux soldats de MM. de Roquefort qu'ils forcèrent à aller se réfugier dans le donjon lézardé du château en ruines où ils les tinrent trois jours durant sans boire, ni manger, hurlant après eux, poussant des cris de mort. Il fallut que MM. de Roquefort, rassemblant assez de monde, vinsent en force délivrer leurs gens.

C'était le baile qui avait donné l'alarme. MM. de Roquefort résolurent de le châtier. De nuit encore, ils revinrent cette fois eux-mêmes et fortement ac-

compagnés. La maison du juge entourée, le baile mit la tête à la fenêtre; on l'enferma à Husson. Il parvint à se sauver, quitta le pays. Le Donnezan n'avait plus de justice.

Les montagnards se lamentaient. Mais alors que devenir! Le roi était si loin! A qui s'adresser? Il y avait à Foix un receveur des domaines. Ils lui écrivirent pour lui demander de prévenir au moins les Commissaires de fermage de la Couronne, des concussionnaires qui se commettaient à Quérigut. Les Commissaires informés, décidèrent d'envoyer un M. Doumenc, faire une enquête. Mais dès que M. Doumenc parut dans les vallées, il fut saisi, emprisonné; on ne le relâcha que sur une promesse ferme qu'il déguerpissait, ne dirait rien et ne reviendrait plus.

C'était une désolation! Résolument, les habitants décidèrent de s'adresser à un gros personnage de la province du Languedoc. Il y avait en Languedoc un intendant, M. de Machault, maître des requêtes. On lui envoya un mémoire. Surpris, M. de Machault fit savoir qu'il allait venir lui-même sur place procéder à l'enquête.

MM. de Roquefort, très ennuyés, mandèrent à M. de Machault qu'il ne connaissait certainement pas le pays, qui était une région horrible de montagnes « épouvantables », pleines de dangers, de précipices et de neige, n'ayant que des sentiers abrupts et des ponts à demi rompus, on y circulait à peine à cheval. Que M. l'Intendant déléguât ses pouvoirs à quelques officiers du roi plus voisins; il s'épargnerait un voyage odieux. M. de Machault acquiesça, désigna pour le remplacer le viguier de Limoux, qui était un ami des Roquefort; il monta à Quérigut, demanda ce qu'on voulait, n'écoula pas ce que les habitants répondirent et conclut par un rapport circonstancié, approuvé et tranquillisant. Les habitants ne sa-

vaient plus que devenir. Tout à coup, la nouvelle se répandit que Sa Majesté Louis XIII, traversant le Languedoc, allait s'arrêter à Carcassonne. C'était en 1633. Ah! l'occasion était unique! Les gens de Quérigut ne la laisseraient pas échapper. Ils enverraient au prince, qui avait la réputation de n'être pas tendre pour les hobereaux comme MM. de Roquefort, une députation de six notables qui exposeraient à sa Majesté le cas, imploreraient sa protection.

Les six notables désignés partirent; ils descendaient la montagne, lorsqu'au détour de l'Aude, dans un endroit isolé, ils se virent assaillis par une troupe de gens qui, les entourant, se mirent en devoir de les assommer à coups de bâtons. C'étaient les soldats de MM. de Roquefort qui étaient d'ailleurs présents. Terrifiés, nos montagnards crièrent, supplièrent. MM. de Roquefort leur signifièrent qu'ils consentaient à leur laisser la vie sauve s'ils voulaient s'en retourner immédiatement à Quérigut, à déclarer aux habitants que leurs gouverneurs renonçaient aux impositions qu'ils avaient établies sur eux, à condition qu'ils n'allassent rien réclamer au roi. et se tinsent coi. Les délégués à demi-morts promirent; ils reprirent le sentier de la montagne. Louis XIII passa et ne sut rien.

Au milieu de leurs bois touffus et de leurs champs pierreux, les gens de Quérigut continuèrent leur existence incertaine, misérable et douloureuse.

Louis BATIFFOL,
dans *Le Temps*, 1911.

VIERGE ROYALE A L'ENFANT

par M. René LAUTH

Le catalogue du précédent collectionneur mentionne cette statue (Albâtre XIV^e), provenant du Cloître des Cordeliers à Toulouse. Celle-ci sûrement d'un atelier étranger, vu son style ne peut provenir que des Ateliers de Nottigham.

L'influence de cette école de sculpture est devenue prépondérante dans le Midi de la France après la bataille de Poitiers, donc après 1356, soit au milieu du XIV^e siècle, date réelle de la Vierge décrite. Ils furent donc introduits en France par le Prince Noir et s'y développèrent longtemps, puisque même en pleine Renaissance, l'on retrouve ces albâtres, mais avec des factures archaïques. C'est leur décadence!

Comme terme de comparaison, nous ne pouvons que les mettre en parallèle avec les Ateliers de la Place Saint-Sulpice à Paris, au XIX^e siècle. Cependant, si au XIV^e siècle, les Ateliers de Nottigham produisent de véritables chefs-d'œuvre, ils n'avaient rien de commun avec les ateliers modernes, ateliers de copistes.

La statue que je vais tenter de décrire a 395 mm. de haut et une largeur de 190 mm. Elle a à la couronne des traces de polychromie, ce qui prouve bien qu'à l'origine, elle fut peinte, comme toutes les sculptures de cette époque.

La Vierge est assise sur un banc et il est matériellement impossible d'en connaître la forme, vu qu'il



ne subsiste que les deux montants et une partie du siège recouvert par les draperies.

Elle a dû sans doute être le centre d'un motif plus important, car on voit subsister nettement des traces de décollement, d'ailleurs fort anciennes.

La Vierge tient dans sa main droite l'Enfant Jésus qui repose de son genou gauche sur la cuisse droite de la Vierge, tandis que son pied droit repose sur le genou.

L'Enfant Jésus tient dans sa main droite le globe surmonté de la colombe, tandis que la main gauche est posée sur la poitrine de la Vierge.

Elle est couronnée de 6 fleurons apparents et entre chaque fleuron se trouve un motif tréflé. La base de la couronne est simplement constituée par un cercle en forme de boudin, d'où les cheveux flous en s'ondoyant retombent sur ses épaules, non maintenus par des liens. Son regard est dirigé au loin.

Sur la robe serrée à la taille et drapée à partir de la ceinture, se trouve un mantelet à capuchon maintenu par une agrafe à disques, ainsi que par deux cordelettes qui se terminent par deux glands.

Celle-ci elle-même est maintenue par un pectoral de forme quadrangulaire au centre duquel est figurée une rose stylisée. Le mantelet avec capuchon sans coutures, et sans manches, est bordé comme la robe.

Ceci a été vraisemblablement imaginé par l'artiste pour obtenir un plus bel effet de draperie.

La main gauche repose sur son genou et tient entre le pouce, l'index et le majeur le sceptre malheureusement sectionné au départ de la main.

L'ensemble des draperies par la position assise de la Vierge, s'échancrent en larges plis partant des genoux et s'étalent en plis harmonieux jusqu'aux pieds

mêmes qui sont apparents et qui reposent sur la terre.

Il est assez fréquent de noter l'expression plutôt enfantine de l'Enfant Jésus. Ses muscles ainsi que sa coiffure à rouleau ne sont pas la représentation d'un nouveau-né. L'artiste pour accentuer l'effet des draperies a imaginé l'enveloppement de celui-ci par un pli du manteau de la Vierge, ce qui laisse ainsi la main droite apparente.

Signe non moins curieux : la Vierge royale tient l'Enfant Jésus dans sa main droite, ce qui, en général est inusité, la statuaire montrant presque toujours la Vierge à l'Enfant reposant sur le bras gauche.

Je sais que cette étude est en cours par une Elève de l'Ecole du Louvre sur cette représentation assez rare.

Les mains extrêmement fines aux doigts très longs, sont harmonieuses.

L'examen de profil de cette statue permet très nettement de distinguer le sens spirituel donné par l'artiste dans cette représentation.

Le geste et l'expression de la tête essentiellement admiratifs, permettent de la classer comme une louange de l'Enfant-Jésus à sa mère avec même l'impression de l'offrande du globe ainsi que de la colombe; insignes de la toute puissance divine.

R. L.

CONTRIBUTION à L'ÉTUDE
du
Crétacé Supérieur

des CORBIÈRES MÉRIDIIONALES

par P. SENESSE

1937 — 182 p., 9 fig., 14 pl. hors texte

OUVRAGE consacré

à l'Étude de la Dépression Corbérienne
de QUILLAN à TUCHAN (Aude)

STRATIGRAPHIE

Cette partie permet d'apporter quelques rectifications à la feuille de Quillan, édition 1911.

Les divers termes du Crétacé supérieur sont revus, mais on insiste en particulier sur :

les affleurements, non encore reconnus, de certains terrains, comme le Santonien sup. des vallées de Bugarach et Soulatge, le Santonien inf. et le Coniacien du flanc N. du pli du Bézu, l'Angoumien du S. de Cubières, etc. ;

les lambeaux de terrains attribués par la carte à un étage voisin, comme le Ligérien du col de Parahou, le Santonien sup. de la base du pic de Bugarach,

S. et S.E. du roc Capeillé, englobés dans le Cénomanién, le Santonien sup. de Sougraigne vers la Jouane porté comme Santonien inf., etc. ;

les étendues de terrains que la carte présente, à tort, sous une seule couleur et réunit dans un même étage, comme l'étendue attribuée au Turonien et qui comprend :

le Ligérien bien caractérisé au N. du Linas et des Capitaines et au N. O. de Padern, où il a livré une belle faune d'Ammonites (*Pseudotissotia cf. Pavillieri, Fagesia, thevestensis*, etc., de la zone équatoriale) ;

l'Angoumien bien connu pour sa faune hippuritique ;

le Coniacien inférieur ;

le Coniacien moyen.

Un chapitre est consacré au Coniacien bien développé dans le pli de La Ferrière, de cette ferme au Tauch. On montre qu'il se subdivise verticalement en :

une *zone inférieure à Hippurites* du 3^e niveau de la répartition de Toucas,

une *zone moyenne à Ammonites* appartenant surtout au genre *Tissotia*,

une *zone supérieure à Micrasters, Mortoniceras Bourgeoisii*, etc.....

chacun de ces groupes de fossiles étant strictement cantonné dans sa zone.

DE GROSSOUVRE mentionne les deux dernières zones seulement parce qu'il n'a étudié le Coniacien des Corbières que vers Rennes-les-Bains. TOUCAS recueille bien *Vaccinites corbaricus* à la base du Coniacien de Bugarach, mais dans son tableau 3 (*Classification et Evolution des Hippurites* — 1904), il commet une erreur incompréhensible en associant, pour les Cor-

bières, les Hippurites de son 3^e niveau aux Ammonites de la zone supérieure.

*

**

TECTONIQUE

Etude de la région synclinale corbérienne en général et du synclinal de Cubières en particulier.

Après avoir résumé le rôle que jouent par rapport à ce dernier synclinal les rides qui l'enserrent (chaîne de Saint-Antoine et pli de La Ferrière), on examine l'allure de ses assises. On constate l'existence, tout au long de sa partie centrale, d'une sorte de ride secondaire qui comprend : l'anticlinal du Bézu, les lambeaux ou lames de Camps à Duilhac, le pli couché de Tuchan. Ces diverses parties ont un même faciès et semblent dues au même effort orogénique.

En mentionnant les observations faites le long du contact anormal qui limite au N. le pli du Bézu, on signale que le chevauchement au N. N. E. de la partie orientale du front nord-pyrénéen s'éteint au pied du Pic de Bugarach. On indique qu'il fait place vers l'E. à un chevauchement au N. et secondairement à l'W, conséquence d'une puissante poussée au N. W. qui s'affirme à Paziols quand la Corbière centrale est sur le point d'être doublée et va s'accroissant au-delà vers Narbonne, Saint-Chinian, etc.

Le Pic de Bugarach serait un des résultats du choc de ces deux poussées pyrénéennes N.N.E., N.W. Le « bassin » de Saint-Louis, stratigraphiquement relié au synclinal de Cubières, paraît en être un autre.

*

**

PALÉONTOLOGIE

Description des espèces du genre *Hippurites* résultant de l'examen de 1.000 spécimens sur lesquels ont été pratiquées plus de 300 sections.

Dans l'Angoumien, on remarque une forme récemment décrite de la Provence : *Orbignya Requieni* var. *oblonga*.

Dans le Coniacien, TOUCAS reconnaît 4 formes dans les Corbières, contre 8 en Provence ou en Espagne. Mais toutes les formes de son 3^e niveau ont été retrouvées ici et, en plus, quelques autres qui sont nouvelles : *Orbignya compressa*, *Vaccinites occitanicus*, *vacc. corbaricus* var. *spissa*.

Au Santonien, la faune est moins riche que vers Rennes-Sougraigne, à cause du faciès argileux ou marneux des dépôts.

Le Campanien démantelé donne peu de spécimens, mais on signale une forme pouvant être comparée au *Vaccinites inaequicostatus* de la Province orientale.

La découverte d'espèces nouvelles conduit à la création d'un groupe nouveau (groupe du *Vacc. petrocoriensis*), à la révision de l'enchaînement des formes, à leur répartition dans un tableau permettant de saisir rapidement leur évolution.

*

**

GÉNÉRALITÉS

Cette dernière partie s'occupe de la physionomie d'une faune riche en Céphalopodes, Echinodermes et espèces fixées. Le développement de ces dernières, parfait jusqu'à la fin du Coniacien inf., subit ensuite un arrêt dû à des courants trop tempérés, venant du N. Polypiers et Rudistes, chassés successivement de l'Aquitaine et des Corbières méridionales vers l'E., ne reparaisent qu'à la fin du Santonien inf. quand des courants venant de la zone équatoriale réchauffent nos côtes.

L'influence des milieux fut grande sur les espèces récifales qui redoutent les eaux troubles, qu'un léger abaissement de température détruit et qui ne vivent bien que dans une eau claire, agitée, peu profonde, à température voisine de 20°.

Parmi tous les groupes, celui des Hippurites est le plus intéressant. Très plastiques, ses formes se modifient sans cesse au cours des temps crétacés. Leurs caractères d'évolution, d'adaptation et de convergence sont très remarquables.

*

**

L'AMBRE

Un chapitre sur l'ambre jaune du pli de La Ferrière termine ce travail.

*

**

Une série de notes paléontologiques relatives aux matériaux recueillis par M. P. SÉNESSE dans les Corbières méridionales s'ajoutent ou s'ajouteront prochainement à la description de la faune hippuritique.

Ont déjà paru :

I. — ETUDES SUR QUELQUES ECHINODERMES CRÉTACÉS DE BUGARACH (AUDE), par J. LAMBERT et DOM VALETTE (Bull. de la Soc. G. de Fr., 1934, 17 p. 1 pl. hors texte).

Sur 38 espèces examinées, onze appartiennent au Coniacien et sont ailleurs plus localisées. Une est spéciale, *Circopeltis Senessei* LAMBERT; 4 sont connues du Turonien au Santonien et même *Goniopygus royanus* jusqu'au Campanien; les 6 autres étaient jusqu'ici considérées comme du Santonien soit à la

Montagne des Cornes comme *Cidaris rennensis*, *Phyllobrissus Boriesi*, soit en Touraine et dans les Charentes, comme *Salenia Bourgeoisi*, *Pseudopyrina ovulum*, *Nucleopygus minimus*, *N. minor*. Enfin *Pyrina carcharica* est un type très intéressant connu seulement jusqu'ici de l'Algéro-Tunisie.

Parmi les Crinoïdes du Santonien inférieur, un genre cryptogène nouveau *Pseudocupressocrinus* VALETTE rappelle une forme du Dévonien. Quatre espèces d'*Isocrinus* caractérisent l'Albien ou l'Aptien de Cugurou vers le Bézu avec une variété nouvelle, *Isocrinus askerensis* var. *inornnata* VAL.

II. — LE MOSASAURE DES CORBIÈRES MÉRIDIONALES, par P. SÉNESSE. — 1936. — 15 p., 3 pl. hors texte.

Description d'ossements appartenant à *Platecarpus ictericus* COPE, d'après M. le Professeur G. CORROY (Compte-rendu sommaire des séances de la S. G. de Fr., 1927), qui estime que ce reptile, dans le détroit des Corbières, atteignait 8 mètres de long. Un chapitre traite des curieux changements de forme des vertèbres dans les diverses parties de l'épine dorsale et de l'extraordinaire structure d'un animal que des caractères disparates rattachaient à la fois aux Poissons, au Plésiosaure, au Varan, aux Squales, aux Serpents.

Toutes les pièces ostéologiques ont été recueillies sur une ligne orientée N. S. des Cloutets à Parahou. Cette ligne devait correspondre à une fosse transversale profonde coupant le synclinal corbérien et dans laquelle se sont accumulées d'épaisses couches d'argiles bleues à petites Ammonites ferrugineuses, débris de Poissons, etc.

III. — LES POISSONS DU CRÉTACÉ ET DU NUMMULITIQUE DE L'AUDE, par M. LERICHE. — 27 p., 3 pl. hors texte (Bull. de la Soc. G. de Fr., 1936).

Pour les Corbières méridionales, une dizaine d'espèces ont pu être identifiées. Une est nouvelle, *Orthacodus Senessei* LERICHE. Une grande vertèbre de *Pristidé* et surtout un très fort denticule de *Lamna semiplicata* donnent une idée de la taille considérable qu'atteignaient ces espèces dans la mer profonde du Coniacien des Corbières.

Pour le Nummulitique (Corbières septentrionales et occidentales), 13 espèces sont étudiées. Une est spéciale, *Galeus Doncieuxi* LERICHE, sans compter une variété nouvelle, *Lamna obliqua* Ag. var. *corbarica* LERICHE représentée par la plus grande dent trouvée jusqu'ici dans le Nummulitique de l'Aude.

Faune variée, comparable à celle des bassins belge et parisien, n'atteignant qu'une taille relativement petite, dans les eaux peu profondes du fond du golfe aquitain, telle est la conclusion de l'auteur.

IV. — LA FAUNE CARCINOLOGIQUE DU CRÉTACIQUE DES CORBIÈRES MÉRIDIONALES, par V. VAN SPAELEN. — 1938, 2 p. (Compte-rendu sommaire des séances de la Soc. G. de Fr.).

Le Cénomaniens de la crête au S. de la Source-salée a donné 4 formes déterminables spécifiquement et des débris appartenant à 3 genres différents.

D'après l'auteur, cette faune a un caractère nettement littoral. Elle n'était pas connue au sud du Maine. Sa découverte étend considérablement l'aire de dispersion des 4 espèces déterminées.

Le Ligérien du N. du Linas, le Santonien inf. du N. E. du Cugurou, le Santonien supérieur de Sou-

graigne, la Jouane ont livré des débris appartenant à quelques genres cosmopolites du Crétacique moyen et supérieur.

V. — GASTÉROPODES RECUEILLIS PAR M. SÉNESSE DANS LE SANTONIEN SUPÉRIEUR DES CORBIÈRES, par G. DELPEY. — 8 p., 6 fig. (Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 1938).

Liste de 56 espèces qui ne sont pas les seules connues dans le Santonien supérieur des Corbières; d'autres ont, en effet, été décrites par d'ARCHIAC, d'ORBIGNY, ou COSSMANN et certaines, encore inédites, appartiennent à d'autres collections.

Il faut remarquer que 20 espèces n'avaient pas encore été mentionnées dans la région; parmi elles, 6 n'avaient jamais été décrites, ce sont : *Pliciscula ? sougraignensis* DELPEY. — *Apollon Mulleri* DELP. — *Rhinochelus Senessei* DELP. — *Orthochetus Senessei* DELP. — *Conorbis Senessei* DELP. — *Eriptycha Senessei* DELP.

COMMUNICATIONS

faites au cours des Séances de 1937

D^r Courrent	— Rapport moral de la Société pour l'année 1936... ..	XL
R. Hyvert	— Allocution d'installation à la présidence de la Société... ..	XLVIII
E. Bonnet	— Monnaies romaines	LIV
H. Sorel	— Carte du Diocèse de Carcassonne	LIV
D^r Doumerg	— Carte du Diocèse de Narbonne .	LVI
Paquet	— Bénitier et Inscription de l'Eglise des Jacobins... ..	LVIII
Ourtal	— Boucle mérovingienne	LXII
Crébassol	— Note sur le Caméléon	LXII
M. Certain	— Monnaie coupée de Nîmes et monnaies françaises... ..	LXV
Chanoine Cals	— Médaille de Santa Maria del Portillo... ..	LXVII
Barthès	— Monnaie d'Emporium... ..	LXVII
E. Bonnet	— Amphores de La Lagaste	LXVIII
Esparseil	— L'Homme tertiaire... ..	LXVIII
R. Hyvert	— Variation des cultures du territoire de Lavalette (1536)	LXX
A. Fages	— Abri sous roche de la Lauquette.	LXX

M. Cathala	— Silex taillés de la Rouquiere	LXXII
E. Bonnet	— Origine de la civilisation européenne — Alensis — Alesia....	LXXV
Certain	— Monnaie d'un chevalier de Malte. Jeton à l'effigie de Vespasien..	LXXVII
Crébassol	-- Une Coquille de mer Pinna	LXXVIII
Certain	— Poids de Carcassonne (1667) ...	LXXXII
Cals	— Antéfixe — Monnaies de la collection Paquet	LXXXIII
D^r Doumerg	— Les Herbes de la Saint-Jean	LXXXIII
Deloupy	— Dessins de la Grotte de l'Aldène	LXXXV
R. Hyvert	— Allocution au sujet du décès de M ^{me} Cabrié	XCII
	Analyse de la Conférence de M. Sémichon sur les Corbières.	XCIV
J. Cals	— Médaille de Nostra Senhora de Bonanova - Monnaies romaines.	XCV
P. Embry	— Monographie de Rieux-en-Val par Achille Malet... ..	XCVII
Certain	— Plaque romaine de ceinturon en bronze	CII
E. Bonnet	— Monnaies romaines de Caumont. Royales de Gaujac... ..	CIII
Deloupy	— Quartz travaillés de Montels ...	CVIII
Andrieu	-- Hache caraïbe et guinzès	CXI
R. Esparseil	— Rôle du feu dans les rites funéraires des hommes fossiles.....	CXII

J. Cals.	— Monnaie : denier de Pierre IV d'Aragon — Un jeton de la Vierge à l'Enfant XIV ^e siècle. Plaque égyptienne.	CXIV
E. Bonnet	— Fouilles à Jonquières, vestiges gallo-romains	CXVII
R. Esparseil	— Mine de Ste-Marie à Maisons...	CXXI
Certain	— Monnaie de Vespasien dans les scories des Martyrs. — Boucle agrafe wisigothique de Sigean..	CXXI
D^r Boyer	— Château de Villeneuve-Minervois	CXXII
J. Cals	— Poteries de Mazerolles et d'Alaigne découvertes par M. de Fonds Montmaure. Monnaies diverses.	CXXIII
L. Mathieu	— Tabellœ defixionum.....	CXXIII
J. Girou	— Une famille de sculpteurs languedociens (Malacan).....	CXXIV
A. Fages	— Situation financière fin 1937 et budget de 1938.....	CXXVIII

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le Tome XLII

PREMIÈRE PARTIE

Liste des Membres Fondateurs.....	IX
Membres nés	XI
Membres honoraires	XI
Membres donateurs.....	XII
Membres à vie.....	XIII
Membres familiaux	XIII
Membres titulaires.....	XIII
Membres décédés en 1937.....	XXXIV
Liste des Sociétés correspondantes.....	XXXV
Administration de la Société en 1937... ..	XXXVIII
Procès-verbaux des séances de 1937.....	XXXIX
Situation Financière fin 1937	CXXVIII
Proposition du Budget pour 1938.....	CXXIX

DEUXIÈME PARTIE

Rapports sur les Excursions de la Société

Excursion dans le Minervois, I L. Mathieu.....	2
II M. Cathala.....	52

TROISIÈME PARTIE

Un tour d'horizon spéléologique par le D ^r Marcel Cannac	61
Notes de Numismatique Audoise par le Chanoine J. Cals ...	85
Argelliers pendant la Révolution par Marius Cathala	101
Note sur la probabilité d'origine de la rivière souterraine de Font-Maure.....	105
Le Cayla de Mailhac par M ^{lle} Odette Taffanel et M. Jean Taffanel	110
Sur l'origine de l'Or dans la Montagne Noire et sur son traitement par R. Esparseil	148
Saint-Pierre de Vals par Madame L. B. Marty Séguay	159
Les Gens de Quérigut par le D ^r P. Courrent	167
Vierge Royale à l'Enfant par René Lauth	175
Contribution à l'Etude du Crétacé Supérieur des Corbières Méridionales par P. Senesse	180

FIN

RENNES-LES-BAINS

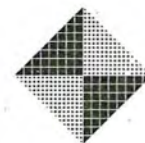
A 9 Kilomètres de la
Gare de Couiza

AUDE

STATION
CLIMATIQUE
ET
TOURISTIQUE



VASQUE ROMAINE
trouvée dans la Station



SES EAUX

sulfatées-calciques et carbonatées mixtes, chlorurées-sodiques et ferrugineuses.

Reconstituantes et sédatives ; souveraines contre les rhumatismes de nature arthritique ou d'origine infectieuse et les névroses.



*"Un bon Vin on le goute,
on le respire, on y pense"*

(BRILLAT-SAVARIN)



BLANQUETTE de LIMOUX

JEAN BABOU

Le plus Vieux Vin à Mousse Naturelle

==== du Monde créé en 1531 ====



Prix spéciaux pour les Membres

==== de la Société en se ====

recommandant de ce Bulletin



ETABLISSEMENTS

J. BABOU

LIMOUX (Aude)

==== Téléphone : 1 ====



" Grand Crû
à appellation
d'Origine
contrôlée "



ARBRES FRUITIERS & D'ORNEMENT



ENTRETIEN PARCS & JARDINS
DÉCORATIONS FLORALES
GERBES & BOUQUETS

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE

MAUREL - FOURNÈS

1, Rue des 4 Chemins
CARCASSONNE

Téléphone 3-52



Fournitures Industrielles

Acier comprimé
pour transmissions
Courroies
Paliers
Poulies
Moteurs
Broyeurs
Appareils de Levage
Appareils de Graissage
Outillage
Machines outils
Matériel de Garage
Soudure autogène
Soudure électrique
Machines et outillage à Bois

ETABLISSEMENTS

G. PELOUSE

FILS

35, Rue Emile Zola, 35
CARCASSONNE

Téléphone 3-39

Collectionnez

PUBLEX

PUBLEX

*Le
Grand Timbre
Français*

PUBLEX

TRANSPORTS

CARCASSONNE
53, Rue de la Préfecture

J. CHAUSSON
PROPRIETAIRE

TOULOUSE
8, Rue Dutemps
TÉLÉPHONE : 227-55

TRANSPORTS DE TOUTES MARCHANDISES
AUX MEILLEURS PRIX

● GRANDE VITESSE ET PETITE VITESSE ACCÉLÉRÉE ●
ECONOMIQUES, RAPIDES

*Services réguliers
journaliers :*

CARCASSONNE
CASTELNAUDARY
TOULOUSE

Correspondances

PARIS - BORDEAUX
TARBES - LOURDES
PAU - BAYONNE
NANTES - LIMOGES
BRIVE - CAHORS
MONTAUBAN
AUCH - SUD-OUEST
OUEST - REGION
PARISIENNE ET
NORD

MAISON FONDÉE EN 1882

**PEINTURES
BUGNARD**

32, Rue de la Gare, 32

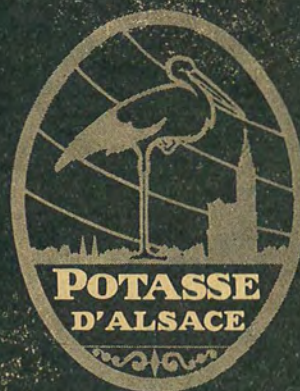
CARCASSONNE

TÉLÉPHONE 1038

COULEURS - VERNIS - RIPOLIN

VERRES A VITRES
PRODUITS D'ENTRETIEN
TEINTURES MÉNAGÈRES

L'engrais qui
améliore la récolte



L'engrais qui
valorise les produits

Viticulteurs !
Attention

SANS POTASSE

Brunissure,
Rougeat,
Maladies,
Coulure,

AVEC POTASSE

Plants sains, bien aotés
Maturité régulière,
Vins de tenue parfaite,
Riches en alcool,

Employez sans retard 200 à
375 grammes par souche
de Sylvinite

ou ←

85 à 150 grammes de Chlo-
rure ou Sulfate de Potasse

Pour tous renseignements s'adresser :

BUREAU D'ÉTUDES sur les ENGRAIS

14, Boulevard Gambetta
NARBONNE (Aude)

TÉLÉPH. 3.71

PHILIPPE LAUTH

IMPERATOR SPECIAL



ses bières

BRUNES & BLONDES

CARCASSONNE

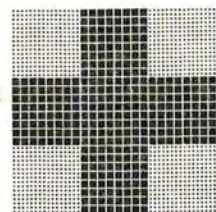
TÉLÉPHONE 1.15

PHARMACIE SARCOS

9, Place Carnot, 9
CARCASSONNE
TÉLÉPHONE N° 112

Pharmacie SARCOS-GAYRAUD

81, Rue de Verdun, 81
CARCASSONNE
TÉLÉPHONE N° 811



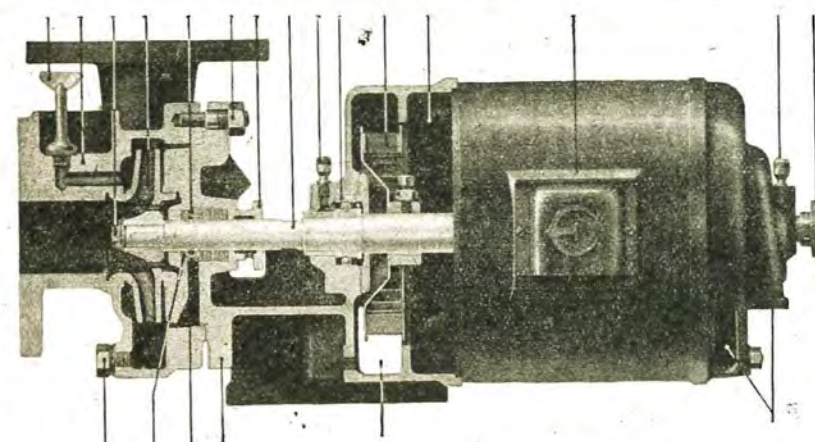
SPÉCIALITÉS - ORDONNANCES
PHARMACIE HOMÉOPATHIQUE
LABORATOIRE D'ANALYSES
CHIMIQUES - MÉDICALES
INDUSTRIELLES - VINICOLES
PRODUITS ŒNOLOGIQUES

TÉLÉPHONE
Particulier
11.90 CITÉ



TÉLÉPHONE
7.49 VILLE

APPLICATION GÉNÉRALE DE L'ÉLECTRICITÉ



JEUMONT

JOSEPH BLANC

26, Rue du Quatre Septembre, 26
CARCASSONNE



INSTALLATION de GROUPES ÉLECTRO
POMPES TOUTES PUISSANCES
TOUS MOTEURS ÉLECTRIQUES
RÉPARATION ET REBOBINAGE
DE TOUS MOTEURS ÉLECTRIQUES



==== DÉPANNAGE ====
VENTES — OCCASIONS

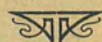


Grands Vins des Hautes Corbières

VINS D'APÉRITIF -- VINS DE LIQUEUR
MUSCATS - GRENACHES - CLOS S'-MARTIN

CHATEAU DE NOUVELLES

≡ TUCHAN (AUDE) ≡



AUGUSTE FORT



PROPRIÉTAIRE - VITICULTEUR



E. CROS

TAILLEUR

65, Rue de la Préfecture, CARCASSONNE

TÉLÉPH. 11-86

Ex Marchand-Tailleur

19, Rue des Mathurins - PARIS-OPÉRA

Sulfatez avec

SUPER-MOILLANT

Breveté S. G. D. G.

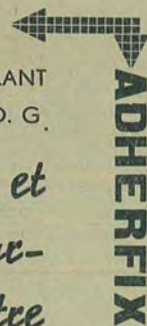
*le plus actif et
le meilleur mar-
ché à l'hectolitre*

ETABLISSEMENTS

DOCOR 5, Quai Riquet

CARCASSONNE **GRAZAILLE**

AGENTS DEMANDÉS



DÈS L'AUTOMNE

TRAITEZ

Vos

VIGNES

au

PYRALT.

C'EST VOTRE INTÉRÊT



efficaces
pratiques
concentrés

LES
ENGRAIS



conviennent à tous les sols
répondent aux besoins
de toutes les cultures

le Phosphate bicalcique
les Phospho-potassique
les Engrais complets
le Nitrate de Potasse

VOUS ASSURERONT

QUALITÉ

ET

QUANTITÉ

*Agence Générale
et Dépôt pour l'Aude*

Pour tous renseignements
s'adresser à :

20, Rive gauche du Canal - CARCASSONNE

TÉLÉPH. 1294

A la Grande Librairie

BREITHAUP
CARIVEN

15
RUE COURTEJAIRE

CARCASSONNE

livres classiques
fournitures scolaires
articles de bureau
maroquinerie
réparations de stylos

Téléphone 12-88

Pour tous vos déplacements et Excursions
Pour vos colis et toutes Commissions

adressez-vous aux

GRANDS EXPRESS ARIEGEOIS

SERVICE RAPIDE **BÉLESTA-CARCASSONNE** ET RETOUR
PAR LIMOUX - CHALABRE & LAVELANET

BÉLESTA
GARAGE TÉL. 3

LIMOUX
CAFÉ DES CARS

LAVELANET
CAFÉ CARALP TÉL. 50

CARCASSONNE
CAFÉ FRANÇAIS TÉL. 9.25

L. Fonta

BOUQUINERIE

J. F. Jeanjean

35, Rue de la Mairie
CARCASSONNE
(Aude)

◆ **Ouvrages Anciens et
Modernes à bas prix**

Tout sur les Provinces Méridiona-
les. Félibrige. Langues romanes
**Recherche des Ouvrages
rares et épuisés en
librairie**

Achat au comptant de Bibliothèques

Catalogues périodiques adressés
gratuitement sur demande

MAISON

PAUL

ARTOZOU

FABRIQUE DE
FILETS DE PÊCHE
ARTICLES DE PÊCHE

A R M E S
MUNITIONS
SPORTS

58, Rue de la Gare
CARCASSONNE

AUDE
TÉLÉPHONE 3-02

ALIMENTATION



les Meilleurs Produits
les plus appréciés
les moins chers

ALARY

CHAUSSEUR
CARCASSONNE

Dépositaire
de toutes
les meilleures marques
FRANÇAISES et
ÉTRANGÈRES

BEURRES
ET
FROMAGES

AMIÉL

FRÈRES

TÉLÉPHONE : 6-98

29, Rue Chartran
CARCASSONNE

CIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Assurances Vie — toutes combinaisons — Dotales, Mixte
complète, Retraite, Succession

Rentes Viagères aux taux très avantageux des derniers
tarifs autorisés

Incendie, toutes explosions — Assurance perte de
bénéfices et frais généraux

Accidents de toute nature — Bris de Glace — Vol
Grêle — Pluie — Mortalité du Bétail

S'ADRESSER A 8, Rue Pinel, CARCASSONNE

V. DUSSEAU & J. PALAU

Directeurs Particuliers

TÉLÉPHONE : 1-20

C. C. POST. N° 3822 TOULOUSE